This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

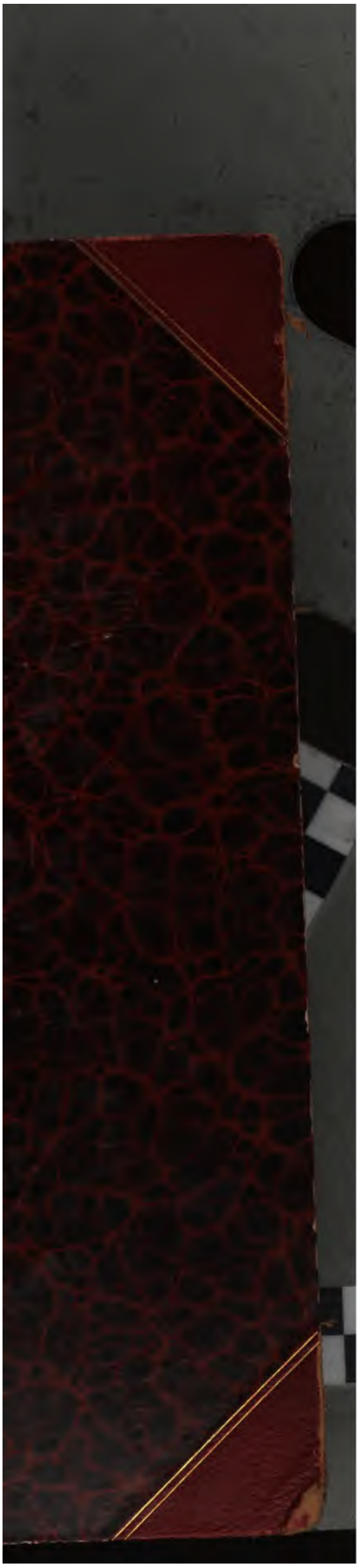

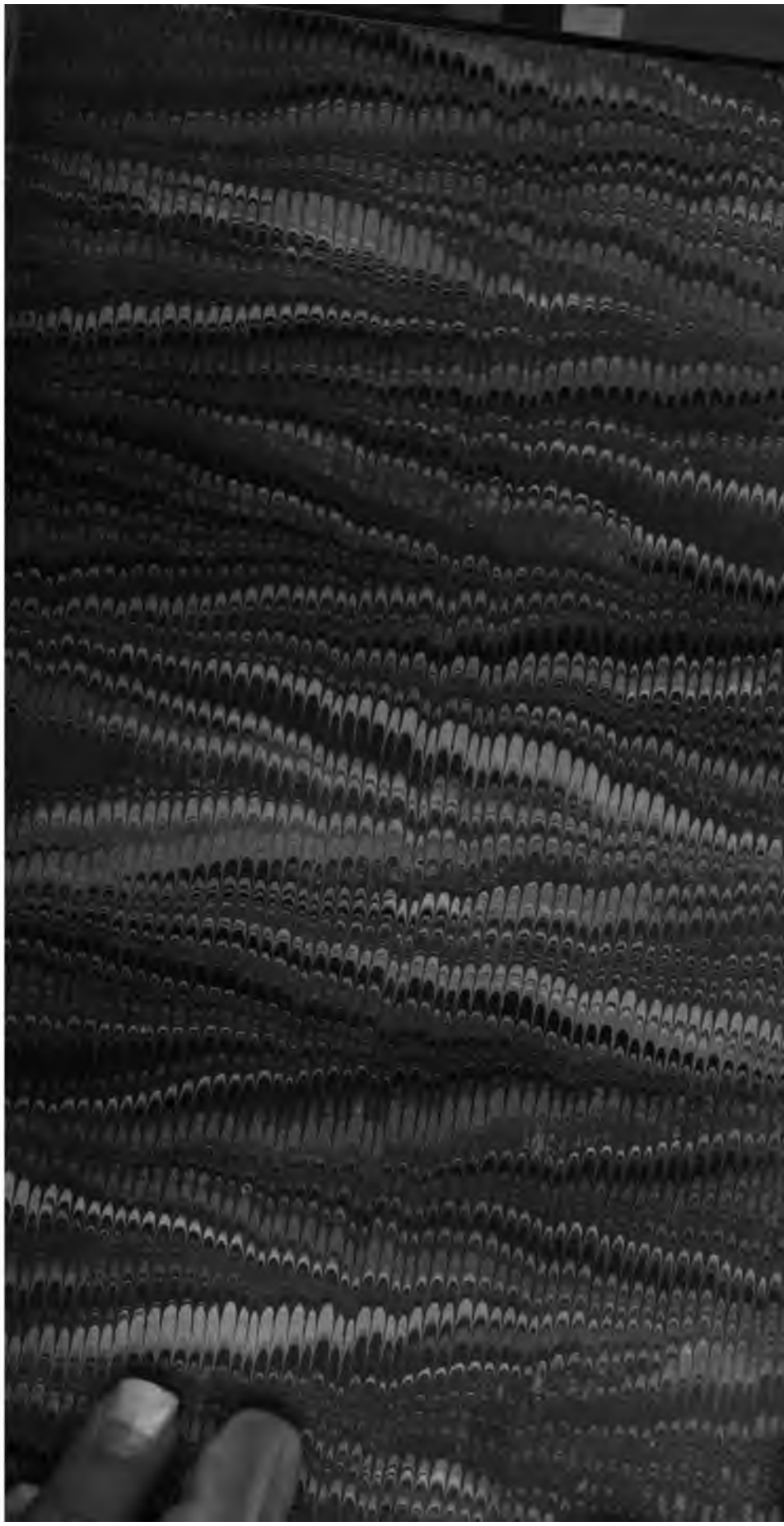

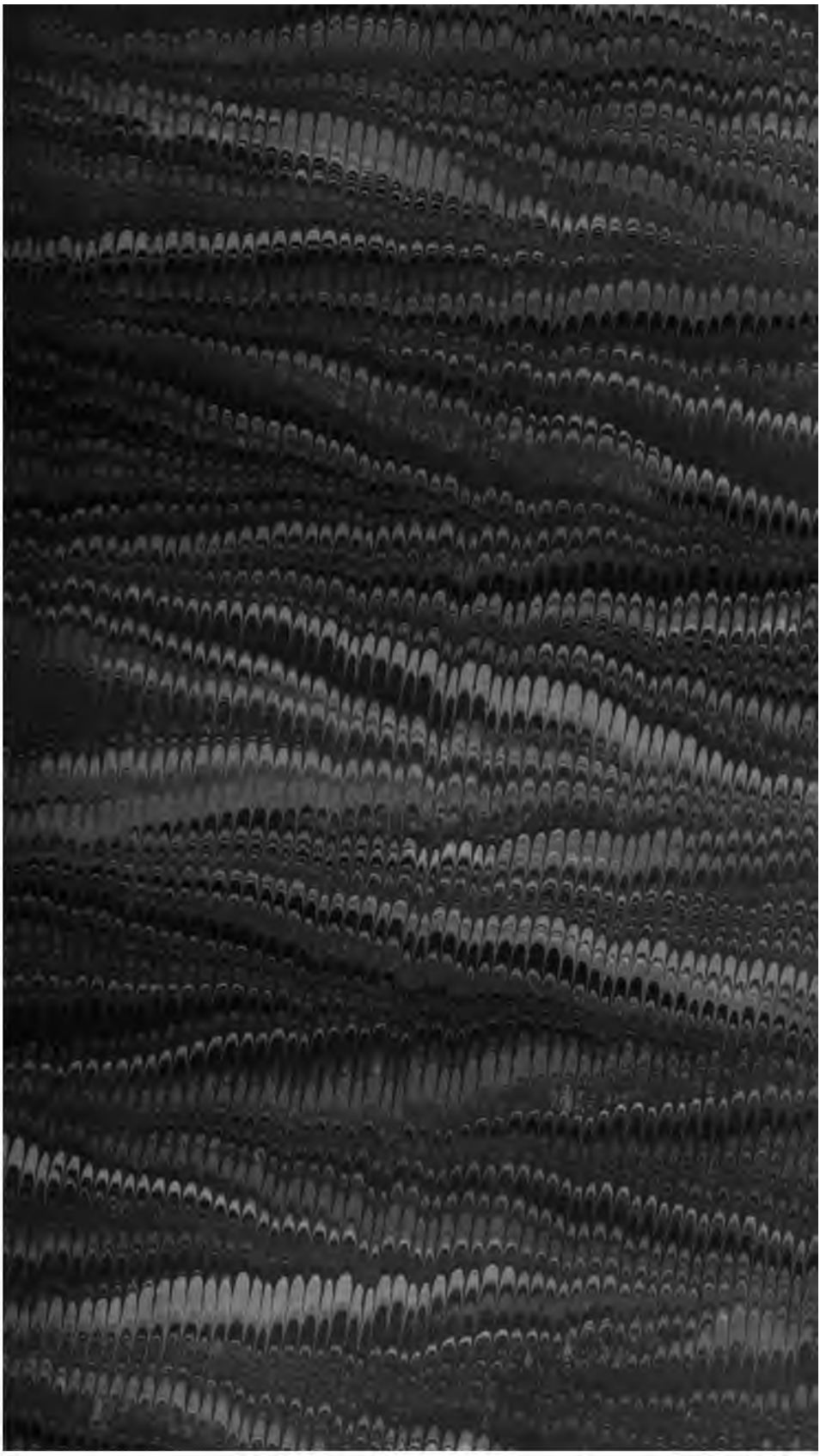

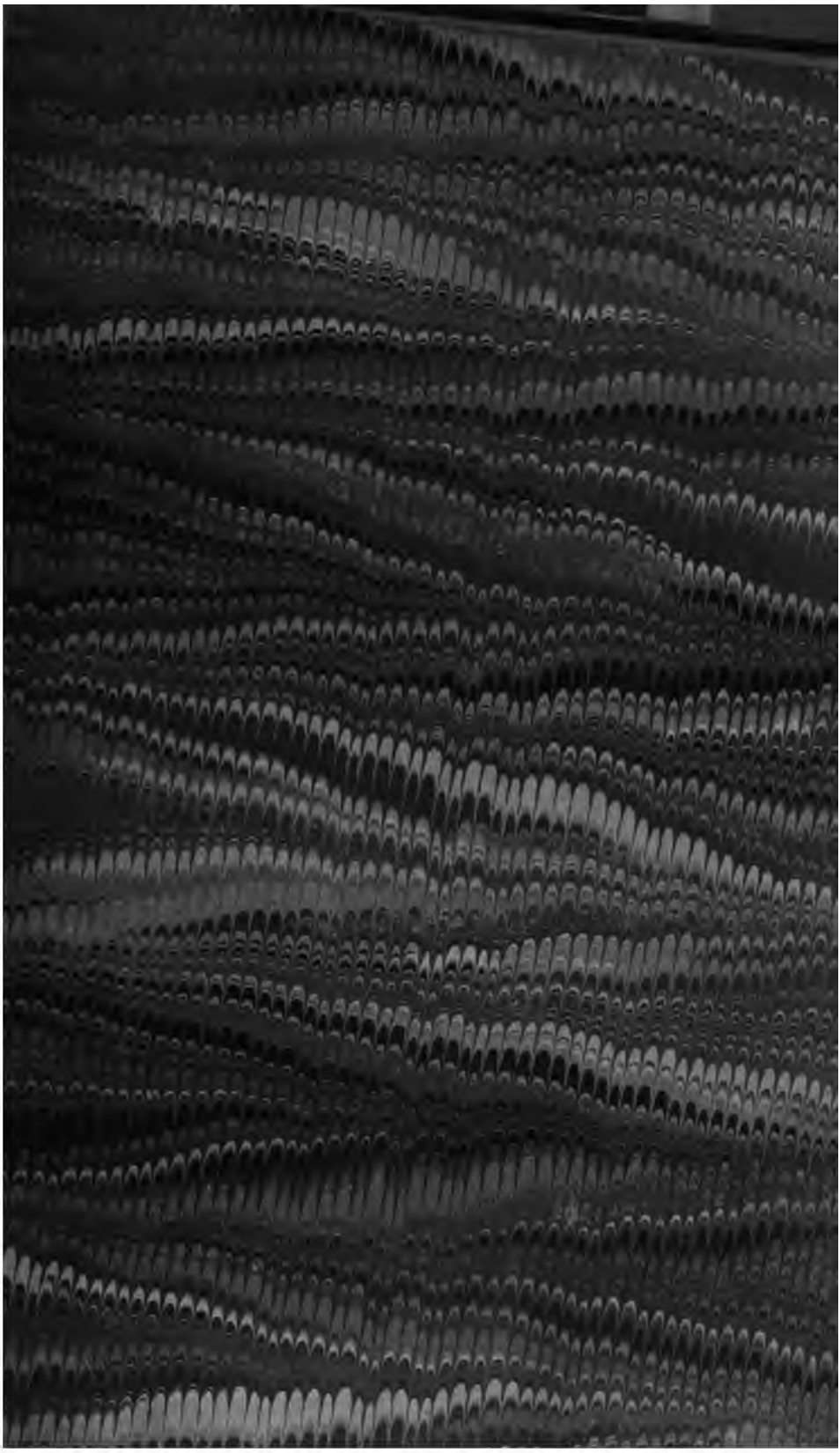

E. RLUISO
de Isaac
GALLEA

# L'HISTOIRE

DU

# CHÂTELAIN DE COUCY

ET DE

# LA DAME DE FAYEL.

A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD, LIBRAIRE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

# L'Histoire

DU

# CHÂTELAIN DE COUCY

ET DE LA

# DAME DE FAYEL,

PUBLIÉE

D'après le Manuscrit de la Bibliothéque du Roi,

ET MISE EN FRANÇOIS

PAR G. A. CRAPELET, IMPRIMEUR,

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

M DCCC XXIX.

# LI ROUMANS

DOU

# Chastelain de Coucy

ET DE LA

# Dame de Fayel.

# PRÉFACE.

De Belloy a écrit un volume entier de recherches et de dissertation en forme sur l'histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, dans le but d'établir la vérité historique du sujet de sa tragédie de *Gabrielle de Vergy*, et de démontrer aux plus incrédules que l'événement n'en est pas fabuleux. « Concluons, dit l'auteur tragique, « après avoir déduit toutes ses preuves, qu'il y a dans « l'histoire peu d'événemens particuliers auxquels on « puisse ajouter foi, si celui-ci ne paroît mériter aucune « croyance. » (1)

De La Borde a composé des *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy*, pour prouver que Raoul Ier, sire de Coucy, n'est pas plus l'auteur des chansons qu'on lui a attribuées, qu'il n'étoit l'amant de la dame de Fayel, et que l'amour et les chansons regardent le châtelain de Coucy, son neveu, qui naquit, vers 1165, d'Enguerrand

(1) *OEuvres complètes de De Belloy*, Citoyen de Calais, tom. IV, p. 335, édit. de 1779. M. Michaud, auteur de l'*Histoire des Croisades*, page 435, tome II, édit. de 1818, remarque que la dissertation de De Belloy n'a point été réfutée, et qu'elle prouve la vérité des faits principaux rapportés par la chronique en vers de la Bibliothèque royale.

de Coucy, frère de Raoul Ier, et qui se nommoit aussi Raoul, comme son oncle, ou Renaud, selon le manuscrit de la Bibliothéque royale. D'un autre côté, Le Grand d'Aussy, dans une note de son Recueil des Fabliaux du douzième et du treizième siècle (tom. III, p. 280, édit. de 1779), tranche toute discussion, en déclarant « qu'il « a lu le poëme manuscrit avec attention, et qu'il peut « assurer que c'est un vrai roman, dans toute l'étendue « de la signification que nous donnons aujourd'hui à ce « mot, laissant d'ailleurs aux anthropophages le plaisir « de prouver la vérité de ces abominations dégoûtantes. » Cependant, la liste des auteurs qui ont rapporté l'événement tragique de la dame de Fayel, et l'ont présenté comme une tradition publique et constante, comprend une multitude de poètes et d'historiens depuis le quatorzième siècle, parmi lesquels le président Fauchet, qui écrivoit en 1580, produit l'autorité d'une chronique de plus de deux cents ans de date, qu'il avoit en sa possession. (1)

Mais j'abandonne tout examen du fait historique, tant j'ai horreur de l'anthropophagie; et m'en tenant à mes fonctions d'éditeur, je ferai seulement quelques remar-

(1) L'histoire du châtelain de Coucy a été traduite en vers anglois, et cette version a été imprimée dans Ritson, *Ancient English metrical Romances,* tome III, p. 193, sous le titre de : *The Knight of Curtesy, and the fair Lady of Faguell.* Les notes se trouvent à la page 353 du même volume.

ques sur le poëme manuscrit, imprimé pour la première fois dans ce volume, et le seul que l'on connoisse aujourd'hui.

Deux des trois auteurs que j'ai nommés ont fait usage de ce manuscrit pour appuyer l'opinion qu'ils vouloient faire prévaloir, et le troisième s'en est servi pour condamner le fond historique de l'événement, par un seul mot tiré de l'ouvrage même; ce mot est celui de *conte*, qui se présente deux fois dès le début du poëme, et auquel Le Grand attribue toute la valeur qu'il a aujourd'hui dans la langue, pour prouver que l'auteur a inventé son sujet. J'avoue que je n'ai pas ainsi traduit ce mot, parce que je me suis assuré qu'il signifioit, dans l'ancien langage, *discours, récit*, et que l'on disoit *tenir conte,* pour converser, discourir. Au reste, si Le Grand avoit lu jusqu'à la fin, il auroit trouvé, au vers 8166,

Atant vous fineray l'*istore*
Et li *contes* des vrais amans;

« Maintenant, je vais finir l'histoire des vrais amans, et « mon récit »; ce qui confirme que le mot *conte* signifioit aussi *récit, discours*. Cette simple explication suffira, je le pense, pour motiver la révision du jugement porté par Le Grand d'Aussy. En tout état de cause, on pourroit se demander pourquoi ce laborieux et savant littérateur, qui a rendu de si notables services à l'histoire et aux lettres françoises, n'a pas donné un extrait du *Roumans dou Chastelain,* conte ou histoire, plutôt que de rapporter

l'aventure douze fois plus horrible du *Lai d'Ignaurès*. On y voit en effet douze maris, trompés par ce chevalier Ignaurès, le mettre à mort, lui arracher le cœur, et le faire servir à leurs douze infidèles, qui, après *s'être rassasiées de ce mets abominable,* se retirent dans leurs appartemens, et s'y laissent mourir de faim. Qui ne voit dans ce conte une absurde et grossière imitation de la catastrophe de la dame de Fayel, composée par quelque jongleur pour déguiser la véritable aventure, et pouvoir la réciter, dans les châteaux et les villes, à des auditeurs un peu durs à émouvoir : comme on voit aujourd'hui tous les crimes qui ont réellement affligé l'humanité, amplifiés et reproduits sur les théâtres des boulevarts pour le plus grand amusement et l'édification des spectateurs ?

Sans la déclaration formelle de Le Grand, qui dit avoir lu avec attention le poëme du châtelain de Coucy, et qui le juge si légèrement, j'aurois pensé qu'il en avoit à peine regardé le manuscrit ; et l'on va voir que les deux autres auteurs qui en ont donné l'analyse avec quelques citations, en ont assez mal profité, et qu'ils n'ont dû sans doute qu'à des plumes étrangères une communication inexacte de cet ouvrage.

J'ai dit que La Borde vouloit prouver que le châtelain de Coucy étoit l'auteur des chansons attribuées à Raoul, sire de Coucy. Il fit à ce sujet des recherches sur la maison de Coucy, insérées dans l'*Essai sur la Musique*,

4 vol. in-4°, 1788. L'année suivante, ces recherches furent publiées sous le titre de *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy,* en 2 vol. petit in-8°. Comme le manuscrit du *Roumans dou chastelain de Couci,* qui avoit été récemment découvert dans la Bibliothéque du Roi, devoit prêter un grand appui à l'opinion de l'auteur des *Mémoires,* il fit faire un extrait (1) de ce manuscrit, qui porte aujourd'hui le n° 195, mais qui n'est pas un des deux mentionnés dans les inventaires des livres des rois Charles V et Charles VI, qui ne sont plus à la Bibliothéque royale, et dont on ne connoît pas la destinée. (2)

Il m'est toujours impossible de concevoir, comme j'ai déjà eu l'occasion de le remarquer (3), pourquoi et comment un écrivain qui se charge de faire connoître un ouvrage au public, le présente si souvent tronqué et défiguré, et fournit des indications dont le plus léger

---

(1) Cet extrait du manuscrit, ainsi que la traduction des chansons de Coucy, sont de Mouchet, ancien employé aux manuscrits de la Bibliothéque du Roi, et ami de Lacurne de Sainte-Palaye. La Borde et son collaborateur ont si peu profité du manuscrit, qu'une des chansons qui s'y trouvent, et qui faisoient l'objet de toutes leurs recherches, ne figure pas parmi les vingt-trois qui sont à la suite des *Mémoires*. Cette chanson commence ainsi : « Au renouvel de la douçor d'esté » (vers 5976 de ce volume).

(2) Voyez la *Description* du manuscrit, à la suite de la Préface.

(3) Avertissement du *Combat de trente Bretons contre trente Anglois* (1827); le *Pas d'armes de la Bergère*, p. 53 (1828).

examen peut démontrer l'inexactitude. Combien de fausses indications de ce genre ont dû coûter de temps en recherches et vérifications fastidieuses, si j'en juge par celui que j'y ai moi-même si souvent employé! Ainsi, dans l'Avertissement des *Mémoires sur Raoul de Coucy*, on lit que « les portraits du châtelain de Coucy, de la « dame de Fayel et du seigneur de Fayel, dont l'édition « est ornée, sont tirés du manuscrit même, qui porte « le n° 195, et que l'on peut voir à la Bibliothéque du « Roi. » Or, il n'y a point de portraits dans ce manuscrit, et aucun indice ne porte à croire qu'ils en aient été arrachés : le volume est dans un état parfait de conservation, et cette indication m'a fait feuilleter plusieurs fois le manuscrit avec la plus vétilleuse attention. Du moins, il n'y a rien là qui dénature le fond de l'ouvrage; mais pour le texte, c'est tout autre chose.

Dans la description du premier tournoi, le Châtelain obtient le prix destiné aux chevaliers du pays, prix qui n'est pas spécifié; mais le traducteur fait présenter un faucon au Châtelain par la comtesse de Soissons; tandis que, d'après le manuscrit, c'est à son adversaire, au sire de Chauvigny, blessé et placé sur son lit, que la comtesse de Soissons vient remettre le faucon, à la tête d'un nombreux cortége, auquel s'est joint le Châtelain. Plus loin le traducteur fait dire par la dame de Fayel (1)

(1) Page 96, part. I, des *Mémoires sur Raoul de Coucy*.

ce qui est exprimé par une autre dame; et il en résulte que l'on prête à la dame de Fayel un insigne mensonge, qui auroit éclairé à l'instant son mari présent, sur ses intelligences avec le Châtelain : on verra qu'elle y mettoit plus d'adresse.

Ces exemples suffiront pour faire apprécier aux lecteurs le degré de confiance que l'on doit donner à l'extrait de La Borde, et ce que peut valoir celui de De Belloy, qui cite des proverbes, des chansons, et des expressions dont on ne trouve nulle trace dans le manuscrit; qui ajoute que l'écuyer du Châtelain mit son cœur dans *du sel et des épices,* en disant que ce sont les *propres termes* (1) du manuscrit, quoiqu'il n'offre pas un mot de semblable, et qui fait intervenir *le Roi et les barons* du pays pour arranger l'affaire de Fayel après la mort de sa femme, tandis qu'il n'est nullement question *de Roi ni de barons.*

Je suis entré dans ces détails pour faire voir combien sont loin d'être exacts les deux seuls extraits, incomplets

---

(1) *Mémoire historique sur le châtelain de Coucy*, p. 329, tome IV, des *OEuvres complètes de De Belloy* (1779). C'est dans la chronique du président Fauchet que l'on trouve le *sel et les épices* : « Quant le cheualier fut mort, ainsi le fit l'escuyer : et prist l'es- « criniet, et luy ouurit le corps, et prist le cœur, et sala et confit « bien en bonnes espices. » (*OEuvres de M. Claude Fauchet*, premier président en la cour des monnoyes. *Paris*, 1610, in-4°, p. verso du feuillet 566.)

d'ailleurs, que nous ayons du manuscrit de la Bibliothéque du Roi. J'ai pensé que le plus sûr moyen de donner une parfaite connoissance de cette production étoit d'en publier un texte fidèle, avec la traduction littérale; et en m'occupant de ce travail, je me suis plusieurs fois étonné qu'il n'eût pas encore été entrepris.

Cette composition me paroît, en effet, l'une des plus remarquables que nous ait offertes jusqu'ici notre ancienne littérature; et si elle n'est point exempte des défauts du temps où elle a été écrite, elle n'a pas non plus cette prolixité qui rend si pénible la lecture de nos anciennes poésies. Le plan en est assez régulièrement tracé, quoique ses différentes parties ne soient pas toujours bien proportionnées; les événemens y sont multipliés, mais intéressans, ingénieusement présentés, et se lient bien à l'action principale : seulement, dans quelques passages, les détails se ressentent un peu de la licence, qui étoit à peu près commune à tous les *trouveurs* de l'époque. Sous le rapport grammatical, cet ouvrage peut aussi mériter l'attention des savans et des littérateurs; il s'y trouve un certain nombre de mots qui ne figurent pas dans l'excellent *Dictionnaire de la Langue romane*, de M. de Roquefort, ni dans aucun autre. Le style a souvent de la grâce et de la finesse, et souvent aussi beaucoup de cette naïveté particulière à nos anciens poètes. L'Amour, qui joue un si grand rôle dans le poëme, y brille des couleurs les plus vives et les plus variées. L'auteur a su lui faire parler un langage que le caractère et la position des

personnages rendent tour à tour gracieux, énergique, attendrissant. Je crois que l'Amour ne trouveroit pas aujourd'hui de plus heureux interprète que l'auteur inconnu de l'histoire du châtelain de Coucy; je le dis inconnu, jusqu'à ce que l'on ait pu découvrir son nom, qu'il dit avoir rimé dans les derniers vers (v. 8228).

La traduction de ce poëme offroit des difficultés que je n'ai sans doute pas toutes surmontées. L'impression étoit à peine commencée, lorsque je fus tout à coup privé des conseils et des lumières de MM. Arbaynot du Chatelet et Méon, Employés aux Manuscrits de la Bibliothéque du Roi, que la mort a enlevés tous deux, à quinze jours d'intervalle, aux lettres qu'ils aimoient et servoient en silence, avec autant de zèle que de désintéressement. Honneur et regrets à leur mémoire!

Si l'on trouvoit que cette traduction pouvoit être plus élégante, je n'en disconviendrois pas; mais je me suis attaché à la rendre fidèle, et à lui laisser cet air de simplicité convenable à une production du commencement du treizième siècle (1). La correction du texte a été surtout l'objet des soins les plus scrupuleux; toutes les variations d'orthographe que l'on rencontrera dans les mêmes mots sont conformes au texte du manuscrit. Seulement, comme dans les précédens volumes, la ponc-

(1) Voyez ci-après la *Description* du manuscrit.

tuation, ainsi que les lettres accentuées, ont été rétablies, afin de rendre la lecture plus facile. Tout ce travail m'a coûté beaucoup de veilles; mais je ne les regretterai pas, s'il peut offrir quelque intérêt aux amis des lettres.

G. A. CRAPELET.

---

# DESCRIPTION

DU

## MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÉQUE DU ROI

QUI CONTIENT

## LI ROUMANS DOU CHASTELAIN DE COUCI.

---

Il a paru nécessaire de faire une description complète de ce manuscrit pour rectifier les indications inexactes ou superficielles que plusieurs auteurs en ont données.

C'est un volume petit in-4°, sur vélin, de huit pouces six lignes de hauteur, sur cinq pouces trois lignes de largeur. Il contient cent cinquante-neuf feuillets, formant trois cent dix-huit pages d'écriture, en grosse bâtarde; chaque page contient vingt-six lignes. Il y a des réclames de huit en huit feuillets au bas de la page, et placées au milieu de la ligne. Le mot de chaque réclame est encadré dans un double trait, avec quelques petits ornemens de plume. Au huitième feuillet, deux vers restés en blanc, l'un au bas de la quinzième page, et l'autre au haut de la seizième, ont été remplis par une main moderne, et placés en tête du verso du huitième feuillet. Deux autres vers ont été ajoutés par la même main sur la marge inférieure du trente-troisième feuillet, recto. Les vers suppléés dans deux chansons du Châtelain ont été pris sur d'autres manuscrits qui existent de ces chansons; mais les vers du texte, omis par le copiste, au nombre

de sept, n'ont pu être restitués, parce que la Bibliothéque royale ne possède qu'un seul manuscrit du poëme. En général, ce manuscrit est assez incorrect, et dénote un copiste peu habile.

Il n'y a que deux miniatures dans tout le volume, et on ne découvre aucune trace qui puisse faire soupçonner qu'il y en ait jamais eu davantage, ni aucune autre espèce d'ornemens que ceux qui s'y trouvent. J'ai fait exécuter le *fac-simile* de ces deux miniatures, et les exemplaires peints en or (1) et en couleurs les reproduisent avec la plus parfaite ressemblance. Chacune d'elles est partagée en deux compartimens; elles sont délicatement peintes, mais d'un dessin bizarre et incorrect, surtout dans les figures d'hommes. Le costume et la coiffure des femmes sont bien conformes à ceux du temps où l'événement s'est passé.

La première miniature est placée en tête de la première page du texte. L'entrevue du Châtelain et de la dame de Fayel, tous deux assis sur un banc, qui étoit recouvert d'un tapis, dit le manuscrit, forme le sujet du premier compartiment. Dans cette entrevue, la dame de Fayel fait l'aveu de ses sentimens au Châtelain. Entre ces deux figures est placé un jeu de tables dans lequel on reconnoît le trictrac. L'autre sujet représente le Châtelain, introduit dans le château par la suivante de la dame de Fayel.

La seconde miniature se trouve au cent cinquante-septième feuillet. Elle est précédée de cinq lignes de texte. Dans le premier compartiment, le sire de Fayel montre à sa femme la lettre

(1) Et non pas en *bronze*, ainsi qu'on l'a employé dans différens ouvrages récemment publiés, comme imitation des anciens manuscrits.

du Châtelain; et auprès d'une table recouverte d'une nappe, sur laquelle est un vase et un plat, on voit le varlet du sire de Fayel qui tient un coffret, d'où sortent les tresses de cheveux données au Châtelain par la dame de Fayel. La dame de Fayel morte et étendue sur un lit, ayant auprès d'elle ses femmes et le varlet de Fayel, forme le sujet du second compartiment. Ces miniatures, qui ont conservé tout leur éclat, sont encadrées dans une bordure de branches de lierre, dont le feuillage, peint en or et en couleurs, est entremêlé de diverses figures d'oiseaux et d'animaux.

Les deux premières lignes de la première page sont écrites en encre rouge. L'initiale A, très richement ornée, occupe quatre lignes du texte en hauteur, de même que la lettre S de la seconde miniature. Le dessin de ces lettres se confond dans celui de la bordure, et fait corps avec elle. Il en est de même de toutes les autres initiales qui ornent le volume. Celles-ci, d'une plus petite dimension, n'occupent que deux lignes de texte en hauteur, et la bordure ne règne que sur un seul côté des pages où se trouvent les initiales. La lettre majuscule qui commence chaque vers, légèrement teintée en jaune, se trouve séparée par un blanc du mot auquel elle appartient.

Sur la première et la dernière page du texte est marquée, en encre rouge, l'estampille de la Bibliothéque royale. Elle est ici de petite dimension; mais elle paroîtroit mieux placée dans le coin d'une marge que sur le milieu des pages. Au bas de la première page, on lit les numéros 12 et 195. Ce dernier est barré d'un trait horizontal; et tous deux sont une offense qu'on devroit toujours épargner à ces vénérables monumens du moyen âge.

Le premier feuillet du texte est précédé de cinq autres feuillets

blancs, en vélin. Sur le verso du second, on distingue l'empreinte bleue d'une portion du cadre du second compartiment de la première miniature ; ce qui indiqueroit que les deux autres feuillets de garde qui le suivent ont été ajoutés à l'époque d'une nouvelle reliure. Sur le recto du troisième feuillet, on lit ces diverses indications ainsi disposées :

195.
*Ce Roman est enuiron de*
*l'année* 1228.
V. *la Bibliothéque des Romans*,
p. 231— 159 *feuillets*.
*Environ* 8260 *vers*.

Cette indication du nombre des feuillets et des vers est d'une main plus récente que ce qui est écrit au-dessus.

Le poëme contient 8244 vers de huit syllabes, et cent cinquante-neuf feuillets. Le cent soixantième, réglé des deux côtés comme les précédens, est resté blanc. Il est suivi de trois autres feuillets également blancs, qui ne sont pas rayés, et qui servent de garde.

Le numéro 195 n'est pas un numéro d'ordre de la Bibliothéque royale, et d'un jour à l'autre il pourroit être changé. Ce volume ne porte pas encore de numéro de classement, parce que c'est un livre de la réserve, rangé parmi les manuscrits les plus précieux, qui sont renfermés sous clef dans des armoires particulières.

La date de 1228 a été indiquée d'après une note de la *Bibliothéque des Romans, par le C. Gordon de Percel* (l'abbé Lenglet du Fresnoy), tome II, page 231. Cette note est ainsi conçue,

et se trouve sous l'article VIII, *comprenant les Romans antiques en vers françois, imprimés ou manuscrits, dont les dates sont connues.* « Le Roman du chastelain de Coucy, en rime, in-folio, « *manuscrit.* Ce sont les amours de ce chevalier avec une belle « et bonne dame nommée la dame Fayel, vers l'an 1228. » Cette date ne peut se rapporter qu'à l'époque de la composition du poëme, parce que le style des miniatures, la forme de l'écriture et les abréviations moins multipliées indiquent que le manuscrit est du commencement du quatorzième siècle.

Dans l'inventaire des livres du roi Charles V, fait en 1373, on trouve deux manuscrits ainsi énoncés : *De Meliachin et du cheval de fust* (bois), *du chastelain de Coucy, de la dame de Fayel, rymé, bien escript et enluminé.* — *Meliachin et du cheval de fust, rymé et bien escript en françois de lettre de forme à deux colombes* (colonnes), *commençant ou* 2e *feuillet :* Toute honneur, *et en dernier :* Et plus les essauçoit; *couvert de cuir à deux fermoirs de laton.* Ces deux manuscrits étoient placés dans la chambre du milieu.

Dans l'inventaire des livres du roi Charles VI, commencé le 13 octobre 1413, et clos le 10 janvier 1415, il n'est plus fait mention que d'un seul de ces manuscrits, sous le titre *De Meliachin et du cheval de fust; de la chastellaine de Coussy, de la dame de Fayel, rimé, bien escrit et enluminé, à deux colombes, de lettre de forme, commençant ou* 2e *feuillet,* Comme pucelle, *et ou dernier,* Tant de manière; *couvert de cuir vert à deux fermoirs de laton.* Un astérisque, mis en marge de l'article, paroît indiquer qu'il n'étoit pas en place.

Il est probable que ce manuscrit passa en Angleterre avec beaucoup d'autres que le duc de Bedford s'étoit fait représenter

en 1425, et qui disparurent en 1429 (1). Le manuscrit que possède aujourd'hui la Bibliothéque royale est sans doute une copie faite sur l'un de ceux qui figurent dans les inventaires susmentionnés. Il est à remarquer que l'écriture de ces anciens manuscrits étoit en *lettres de forme*, c'est-à-dire en grosse gothique, et qu'ils pouvoient ainsi appartenir au commencement du treizième siècle. Si l'on compare le langage des chansons insérées dans le manuscrit, et que le Châtelain a dû composer de 1188 à 1190, au langage du poëme, on trouvera que celui des chansons est plus difficile à entendre, et qu'il peut bien y avoir une différence d'une cinquantaine d'années entre la composition des chansons et celle du poëme.

Le manuscrit de la Bibliothéque royale est relié en maroquin rouge, aux armes de France; le dos du volume est orné de L entrelacés et couronnés. Il a été relié plusieurs fois, et plusieurs fois mutilé par le funeste couteau des relieurs, qui a tranché des feuilles de lierre et des réclames. Le volume est, du reste, dans un état de parfaite conservation, et sa reliure actuelle est assez solide pour faire espérer qu'elle ne sera pas changée d'ici à longues années, et qu'au moins, dans aucun temps, ce précieux monument ne souffrira plus d'atteinte ni de mutilation d'aucune espèce.

---

(1) D. Felibien assure cependant que les registres de la Chambre des Comptes énoncent que les livres de la Tour du Louvre furent achetés douze cents livres par le duc de Bedford, et que cette somme fut comptée à Pierre Thury, pour la construction du mausolée de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, son épouse.

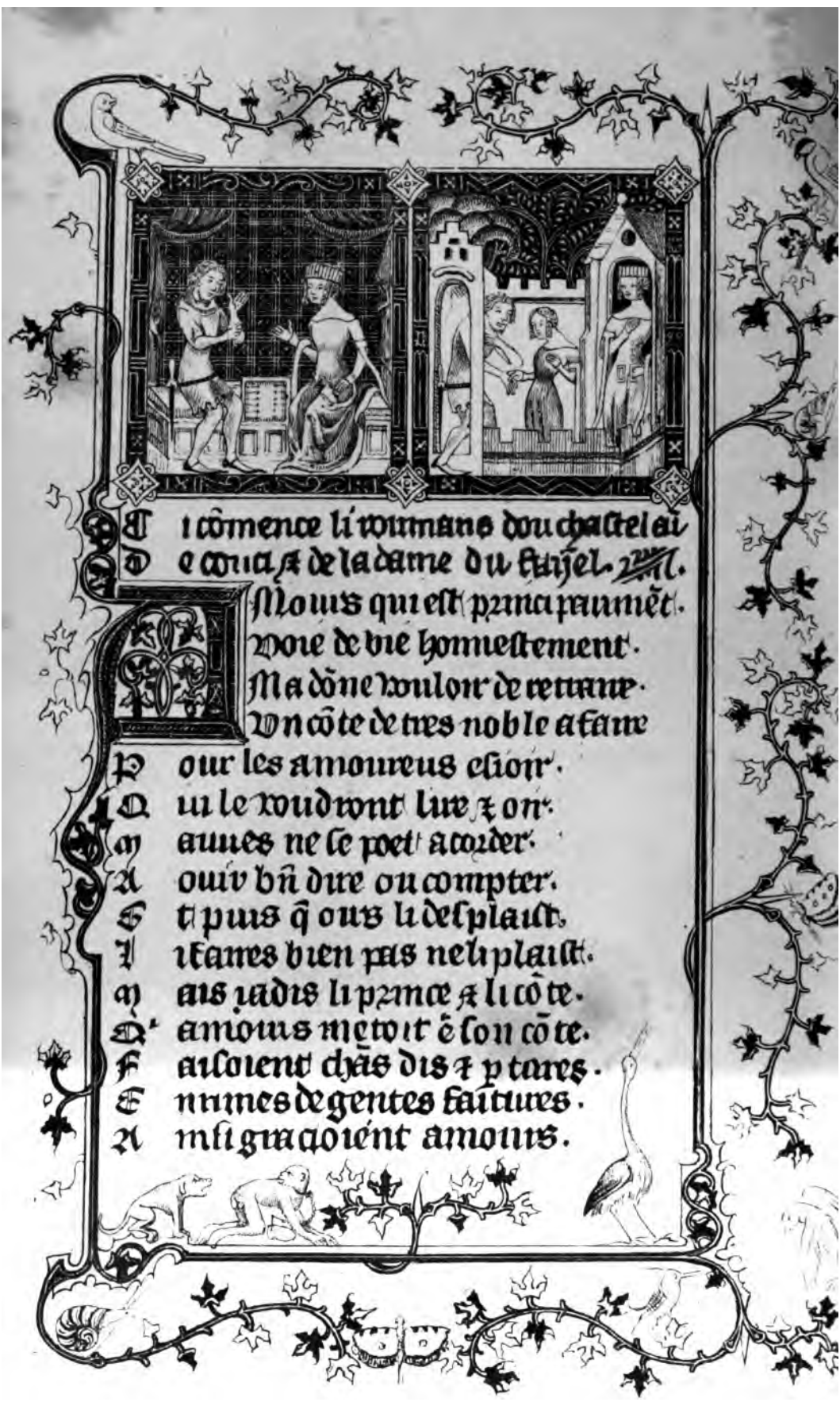

Ci cõmence li roumans dou chastelain
de coucy & de la dame du fayel. xxxi.

Amours qui est principaux mẽt
Voie de vie honnestement.
Ma dõne voulon de retraire
Vn cõte de tres noble afaire
Pour les amoureus esjoir.
Qui le voudront lire & oir.
Aumes ne le poet acorder.
Ouiv bñ dire ou compter.
Ci puis q̃ ours li desplaist.
Ifames bien pas ne li plaist.
Mais iadis li prince & li cõte.
Qui amours metoit ẽ son cõte.
Faisoient chãs dis & pitaires.
Ennimes de gentes faitures.
Amis gracoient amours.

Q' uouel uiournêt el chief
Car ia estoit demourr pres.
Ne demoura gaires apres.
Q uelle pria adieu mercy.
E t lame del corps sempty.

Sans vie demoura li corps.
Or li soit dieu misericors.
Quõ les maris a ce veu.
Mist ẽ a le cuer esmeu.
E spus fu de dolour et dure.
D iqua paines pot .J. mot dire.
Q uemorte est si soudainement.
E t de ce se ceint durement.
Q' li ami ne la pronmassent.
E t de ce faut lo chosõ nassent.
S ntenre lafist a lonnour.

En compulsant quelques manuscrits d'anciennes poésies, M. Méon a découvert la pièce suivante, que je m'empresse de mettre sous les yeux des lecteurs; ce sont les regrets de la dame de Fayel sur l'absence du châtelain de Coucy, parti pour la Palestine. Cette pièce offre les mêmes caractères d'ancienneté que les chansons du châtelain de Coucy.

## LAI DAME DOU FAEL.

Ge chanterai por mon coraige
Ke je veul resconforteir;
Car aveuc mon grant damaige
Ne veul morir n'afoleir,
Quant de la terre savaige
Ne voi nullui retorneir
Où cil est ki m'asuaige
Son cuer, quant j'en oi pairler.
Deus! quant crieront outrée!
Sire, aidiés à palerin
Par cui sui enpoentée,
Car felon sont Sarasin.

Je soufferrai mon outraige
Tant que l'ans iert trespaissais ;
Il est en pelerinaige
Dont Deus le laist retorneir ;
Ne malgreit tout mon linaige
Ne quier ochoison troveir :
D'autre faites mariaige ;
Fols est cui j'en os parleir.
Deus ! quant crieront outrée ! etc.

De un seux a cuer dolente
Ke cil n'est en cest païx,
Ke si sovent me tormente
Ke je n'ai ne jeu, ne ris.
Il est biaus, et je suis gente ;
Sires Deus ! por coi fesis,
Quant l'uns à l'autre atalente,
Por coi nos ais departis ?
Deus ! quant crieront outrée ! etc.

De ceu seux en bone atente,
Ke je son homaige prix ;
Et quant la douce oure vante
Ke vient de cel doulz païs
Où cil est ki m'atalente,
Volentiers i tour mon vis.
Adonc m'est vis ke jel' sente
Par desous mon mantel grix.
Deus ! quant crieront outrée ! etc.

De ceu seux moult engingnie
Ke ne fui à convoier ;

Sa chemise c'ot vestue
M'envoioit por embraiscier.
La nuit, quant l'amor m'arguë,
La met deleis moy couchier
Toute nuit à ma char nue,
Por mes mals rasuaigier.
Deus! quant crieront outrée! etc.

---

## LE LAI DE LA DAME DU FAYEL.

Je veux chanter pour reconforter mon cœur; car malgré la perte cruelle que j'ai faite, je ne veux ni mourir ni m'abandonner au désespoir; et pourtant je ne vois revenir personne de la terre étrangère où est celui qui console mon cœur, lorsque j'en entends parler. Seigneur Dieu! quand on criera *outrée!* protégez le pélerin pour qui j'éprouve tant de crainte, car félons sont les Sarrasins.

Je supporterai ma peine tant que durera l'année. Dieu lui fasse la grâce de revenir de son pélerinage! Quoi que puisse faire toute ma famille, je ne veux chercher aucun sujet de consolation; qu'on fasse d'autres mariages, je regarde comme insensé celui à qui j'en entends parler.

Dieu! quand on criera *outrée!* etc.

Mon cœur souffre pour un seul, pour celui qui n'est plus dans ce pays; son souvenir m'afflige sans cesse, et je ne connois plus ni joie ni plaisir. Il est beau, et je suis aimable : Seigneur Dieu, pourquoi avez-vous permis, quand nous nous convenions si bien, que nous soyons séparés?

Dieu! quand on criera *outrée!* etc.

## Ci commence li Roumans dou chastelain de Couci et de la dame du Fayel.

Amours, qui est principaument
Voie de vie honnestement,
M'a donné vouloir de retraire
Un conte de très noble afaire
Pour les amoureus esjoïr
Qui le voudront lire et oïr.
Mauvès ne se poet acorder
A ouïr bien dire ou compter;
Et puis que oïrs li desplaist,
Li faires bien pas ne li plaist. 10
Mais jadis li prince et li conte,
Qui amours metoit en son conte,
Faisoient chans, dis et partures
En rimes de gentes faitures :
Ainsi gracioient amours,
Complaingnans leurs douces dolours.
Ore aussi bien qu'adonques fu
Tient amours alumé son fu
Dont aujourdui li vrai amant
En sont de soie amour flamant. 20
Mais pour les faingnans desloiaus
Dist-on qu'à paine est nulz loiaus;
Mais si est, il en est encore
Autant qu'il fu à nul tempore,
Et de ceus qui es roumans et dis

Des bons le bien; ce acorder
Fait mon cuer à compter un conte
Qui n'est ne de roy ne de conte,
Ains est d'un chevalier si preu
Qu'en maint lieu fist d'armes son preu. 60
Ne fu pas moult riches d'avoir;
Biaus fu, cortois, plains de savoir.
Omques Gauwains ne Lancelos
Ne tindrent d'armes plus grant los
Que cilz ot de tous en son temps;
A toute honneur faire à son temps
Fu adiès et de tous biens plains.
De Couci estoit chastelains;
Bien sai que Regnaus avoit nom,
Par tout estoit de grant renom. 70
Partures savoit faire et chans,
Bons ert al hostel et as chans:
Guerres ne tornois, près ne loing,
Ne lassoit jà pour nul besoing.
En cel point qu'il avoit tel pris
L'ot amours jà à son œs pris,
Et si griés maus li fist sentir,
Si que cuer et corps ascentir
Li fist et loiaument amer,
Por quoy maint grant traval amer 80
L'en fist amours sentir et traire
Ains qu'il peuist merci atraire.
Ainsi amours souvent demaine
Ceulz qu'elle tient en son demaine;
Mais cilz se doit loer d'amour
Qui l'asena à la meillour,

En l'estable son pallefroyt.
En cel temps ne faisoit pas froit,
Car ce fu ou temps c'on vendenge.
Ne treuve nul qui le laidenge. 120
Quant en la salle fu entrés
Chascuns s'est contre lui levés,
Moult le bienviegnent et festient,
Et puis tout erramment li dient
Que li sires n'est pas léens;
Mais ma dame est ça dedens,
Sire, avoec ses damoiselles.
Ces nouvelles furent moult belles
Au chastelain que oyes ot.
Uns esquiers plus tost qu'il pot 130
S'en va à sa dame noncier
La venue del chevalier.
Dist la dame : Il soit bien venus :
Or en r'alés à lui lasus
Et si li faites compaignie,
Et tant que g'iere appareillie;
Dites li qu'il ne li anuit;
Joués, faites aucun déduit.
Li valés vint au chastelain
Que amours avoit pris à l'ain, 140
Si dist : Ne vous anuit, biau sire,
Ma dame m'envoie à vous dire
Que elle vendra maintenant;
Jou irai le souper errant
Haster, car elle le commande.
Li chastelains el ne demande
Mais que la dame viegne hors,

Qu'en li est sa vie et sa mors.
La dame s'est tost acesmée,
Car belle dame est tost parée ; 150
Et elle estoit si fine belle,
Que n'avoit dame ne pucelle
Ens el païs qui l'ataindist.
Un cercle d'or qui bien li sist
Ot desus son chief, qui est blons;
D'un mantel qui n'ert pas trop lons
Ert afublée par quointise;
Bien sambloit plaine de franchise;
N'estoit trop vermeille ne palle,
Atant est venue en la salle. 160
Li chastelains tost l'a véue,
Vers li se traist, si le salue
En souspirant; moult est doutieus.
Dame, dist-il, li verais Dieus
Vous doinst santé, honnour et joie.
Elle respont : Dieux vous en oie,
Et vous ottroit par sa bonté
A vous plaisir, pais et santé.
Lors prist la dame par la main
Tout maintenant le chastelain, 170
Si la fait lès lui asséoir :
Li chastelains, pour mieus véoir
Son corps et son gracieus vis,
S'est un petit en sus assis.
La dame prist à regarder :
Amours li tost si le parler,
Ou paours qui au cuer li touche,
C'un tout seul mot n'ist de sa bouche.

En li regardant coulour mue,
Esbaïs est com beste mue. 180
La dame bien s'en aperçoit,
Merveille soi moult que ce doit,
C'on dist que partout est sachans,
Envoisiés, jolis et chantans,
Lors le voit morne et abaubit;
Lors dist : Sire, je say de fit
C'aucune chose vous anoie :
Se mes sires fust cy, grant joie
Vous feist, s'en fusse plus aise.
S'or n'i est cy ne vous desplaise, 190
Il i sera une autre fois,
Mès hier main s'en ala au bois.

Quant li chastelains l'oy parler,
Si reprent coulour à muer
Et dist : Dame, pour Diu merci,
Sachiés ne m'anoie pas ci;
Se toute ma vie y estoie,
Avis m'est que peu y seroie :
Car vo grans sens et vo biautés,
Vostre maniere, vo nobletés, 200
Et le bien qu'a Diex en vous mis,
Font que je sui vos vrais amis
Et serai, dame, sans retraire;
Mais amours m'en a fait tant taire,
Car on dist souvent et s'avient
Que ce qu'en aime on le crient.
Dame, prendés cel chevalier
Que nulz sans vous ne poet aidier

Moult souvent souspiroit d'ardour,
Et muoit maniere et coulour. 240
La dame bien s'apercevoit
Que pour li si destrois estoit,
Mès n'en vouloit faire samblant.
Pour mieux couvrir son convenant,
Si dist : Mengiés, je vous empri,
Et par la foy que devés mi,
Faites un poi plus lie chiere.
Certes, ma douce dame chiere,
En vous est m'amours et ma joie,
Mais encore plus riens que j'oie, 250
Ne m'ai de quoy resléecier.
Vous fustes au tournoy l'autrier,
Dist la dame, j'oy conter.
Haa! dame, vous volés parler
D'autre chose que je ne voel :
Dame, pour vous del mal me doel
Qu'amours fait sentir as amans;
Avant vendra uns autres temps,
Sire, que soiiés si destrois.
Des varlés huche plus de trois, 260
Et si a fait la table oster;
Après commande à aprester
C'on face le lit del chastelain
Qui se levera, ce croy, main;
Car cest coustume a baceler.
Li varlés sans plus arester
En vont, et la dame remaint
Dalès celi qui pour li maint
Travail qu'amours li fait sentir.

Dame, dist-il au departir, 270
Ne me ferés autre confort?
Dame, riens n'espoir fors la mort
S'autrement ne me confortés.
Chastelains, pour noient parlés,
Car je n'ay vouloir ne menniere
Que je face vostre priere;
Mais je tant vous conforteray
Que je nul baceler ne say.
Sire, pour voir le vous puis dire
. . . . . [1] 280
Pour cui mie vous congéasse
Se je amer nului audasse.
Mès vous ne autrui n'ameray
Fors le signeur qu'espousé ay :
Alés couchier, il en est temps.
Douce dame, à Diu vous commans,
Qui vous doinst cuer par sa bonté
Que vous aiiés de moy pité.
Atant li chevaliers se part,
Et la dame de l'autre part 290
Est par dedens sa chambre entrée,
Trestoute morne et trespensée.
En son lit nue s'est couchie,
Mès amours l'a errant touchie
Qui devant li met et présente
Le maintien, la maniere gente
Dou chastelain, et les biaus dis
Qu'en requerant s'amour ot dis.

[1] Il manque un vers dans le manuscrit.

Pensa soy, se vouloit amer,
Il vault bien que pas refuser 300
Nel' devroit, ou mès nulz que soit
Fors son mari pas n'ameroit.
Adont ses cuers à ce s'alie,
En tel penser s'est endormie;
Et li chastelains fu couchiés
Qui moult près du cuer est touchiés.
Amours l'estraint si et esprent
Qu'en lui autre confort ne prent
Que de bien servir sans folie
Amours et sa dame jolie. 310
En son cuer prent à recorder
Le doux maintien et le parler
De sa dame à noble maniere
Qui n'est outrageuse ne fiere :
Si pensers esjoïst son cuer.
Lors dist ne laira à nul fuer
Que partout ne voist au tournoy.
Se bonne nouvelle ot de soy,
Il aura en ce esperance
De merci avoir sans doubtance. 320
Cilz pensers doucement li plest.
Une longue pensée y est,
Dont repense que si vaillans
Est sa dame et si avenans,
C'uns plus puissans de li amer
Le puet; en jalousie entrer
Le convient, et si fort estendre
Que tous les corps de son lit prendre
Li font amours et jalousie.

En ce point maine dure vie ; 330
Andeulx l'ont travaillié si fort
Qu'en cest travail errant s'endort
Tant que li jours fu ajournés.
Lors s'est isnellement levés,
Puis monte, d'iluec s'est partis.
D'armes, d'amours, l'ounour, de pris,
En tous lieux emprent à aler
A tournoy, à guerre, à jouster.
Em brief temps va tel los conquerre
C'on en parloit en toute terre, 340
Et à Faiel méismement
Recorderent son hardement
Cilz qu'au tournoi véu l'avoient,
Et moult de bien de lui disoient,
Et recordoient sa biauté,
Et sa prouece et honnesté
Que il avoit, et les bienfais
Que il faisoit et avoit fais.
La dame souvent ooit
Maint recort qu'al cuer li touchoit, 350
Mès encor n'estoit pas ferue
Du dart d'amours de coi argue
Les siens; mès forment li plaisoit
Ce que du chastelain oioit.
Li chastelains entierement
Metoit cuer, corps et hardement
En bien servir amours toudis :
Gais, amoureus, chantans, jolis
Estoit, et de corps envoisiés,
Pour ce que li desirs nonciés 360

Fust sa dame qu'il ert sentans,
Fu fait pour lui uns nouviaus chans,
Et li chançons faite et trouvée.

« Pour verdure ne pour prée,
Ne pour fueille, ne pour flour
Nulle chançon ne m'agrée
Se ne muet de fine amour;
Mais li faingnant priéour
Dont jà dame n'iert amée,
Ne chantent fors en pascour; 370
Dont se plaingnent sans dolour.

« Dame tieng à esgarée
Qui croit faus dru mentéour,
Car honte a longue durée
Qui avient par tel folour,
Et joie a pou de savour
Qui en tel lieu est gastée :
S'en li a tant de vigour
Que hée sa deshonnour.

« Fausse drue abandonnée 380
Veut les nos et puis les lour,
Ne jà s'amours n'iert emblée
Que ne le sacent plaisour;
Mès à dame de valour,
Belle et bonne, et acesmée,
Qui ne croit losengéour,
Doit-on penser nuit et jour.

« Bien m'a amours atournée
Douce paine et bel labour,
Ne jà pour riens qui soit née 390
N'oublierai ceste honnour
D'amer toute la meillour,
Qui par les bons soit louée;
Mès de tant sui en errour,
C'onques n'amai sans paour.

« Bien s'est amours afermée
En mon cuer à lonc sejour,
Car g'i ay haute pensée
Plus que cil autre améour;
Mès li faus enqueréour 400
Font euvre maléurée,
Engin de mainte coulour
Pour tourner joie en tristour.

« Dame, celle part ne tour
Que m'amour ne soit doublée,
Et mon desconfort greingnour
Dont je morrai sans retour
Se par vous ne sont menour. »

El pays ot un menestrel
Qui repairoit en maint ostel; 410
Souvent estoit, et soir et main,
Par deduit o le chastelain.
Tant y fu qu'il ot bien apris
Ce chant, qui moult souvent repris
Fu puis en maint lieu par li,

Et tant que la dame l'oy.
Et quant sot que cilz l'avoit fait
Qui maint traval ot pour lui trait,
Amours le cuer li atendrie
Pour la valour qu'il a ouye 420
Du chastelain, et moult li plaist
De ce que en son service est.
Li chastelains, qu'amours mestroie,
Ne se puet tenir qu'il ne voie
Sa dame quant le poet véoir;
A ce metoit paine et povoir.
Un jour chevauçoit un chemin
Dalès Fayel par un matin,
Et estoit heure de disner.
Vers le chastel prent à aler, 430
Et est en la court descendus.
Uns varlés est vers lui venus
Qui veult son cheval establer.
Li chastelains prent à monter
En la salle qui fu bien painte :
Un poi doutius s'ot coulour tainte.
Chascuns encontre lui se liéve,
Sa venue nului ne griéve :
Ceulz de l'ostel moult bien salue.
La dame estoit tantost venue 440
Hors de la chambre pour laver,
Li sires faisoit aporter
Son surcot, car si compaingnon
Estoient vestu environ.
Vers le chastelain trestous keurent,
Moult le festoient et honnourent,

Et la dame li fait grant chiere.
Bien samble sa venue a chiere,
Et vraiement qu'ensi estoit.
Dame, dist-il, Dieus qui tout voit 450
Vous doinst santé et bonne vie
Et trestoute la compagnie.
La dame son salut li rent,
A chascun moult courtoisement.
Li sires dist : Dame, prenés
Le chastelain et si lavés,
Qui nous a fait très grant honnour
Qui ci fist ore son retour.
Lors ont lavé et sont assis,
Mès orent tieux com a devis, 460
Et bon vin à lor volenté.
De maintes causes ont parlé,
D'armes, d'amours, de chiens, d'oisiaus,
De tournoiemens, de cembiaus.

Li chastelains moult remiroit
D'uns iex covers, quant il osoit,
La biauté et le corps bien fait
Sa dame à qui amours li fait
Estre servant toute sa vie.
La dame n'ert pas enplaidie, 470
Ains fu d'une maniere coie;
Et non pourquant ses iex envoie
Simplement vers le chastelain :
Esgarder ne l'ose de plain.
Après disner par grant soulas
Orent vin, pommes, gingembras,

Et puis si se leverent tuit.
Chascuns ala en son eduit.[1]
As tables vont aucuns jouer,
Ou aus eschés pour deporter. 480
Li aucuns faucons vont loirier;
Chascuns s'en va esbanoier.
Li sires au chastelain vient,
Et si li dist qu'il li convient
Ci dalès aler à un plait,
Mès je voel trestout entreset
Sans nul si que vous demourés,
Je vous empri, se tant m'amés :
Jusqu'à vostre maison a loing.
Sire, dist-il, g'i ai besoing, 490
Car vraiement pieça n'i fus.
Sire, vous faites un refus,
Si m'aït Diex, qui petit vaut;
Foy que doi Dieu, sire Renaut,
Vous ne povés huimès aler.
Sire, vous povés commander
Vo volenté, et je feray.
Sire Renaut, dont prieray
A vous comme à mon bon amy,
Je m'en vois, or demourés cy. 500
Mès avant a fait apeller
La dame et li moult commander
Que le chevalier compaignie
Face, joue et esbanie
Tant qu'il revenra asés tos :

[1] Le copiste a écrit *eduit*, au lieu de *deduit*.

Puis monte et s'en va les galos.
La dame au chastelain a dit :
Sire, s'il vous plaist, un petit
Jouerons moy et vous aus tables,
C'est uns gieus biaus et delitables; 510
Et se voulés dormir aler,
Vous irés pour vous reposer.
Certes, dame, de me dormir
Me puige très bien astenir;
Repos, joie, deduit n'aurai,
Dame; se par vous ne l'ay.
Voelliés avoir de moy pitié,
Dame; en vous a humilitié,
Ce dist chascuns, et tant de bien
Que avoir puet en corps crestien. 520
Dame, quant plus en a en vous,
Tant sui plus mas et angoissous.
Venus en sui jusque au mourir,
Car li corps n'en puet plus souffrir.
Dame, faites vo volenté,
Ou de mourir, ou de santé
Donner à moy à une fie;
Se muir, vostre ame en péechié
En sera, ce ne puet fallir.
Quant pour vous me faudra morir, 530
Dame, ce seroit grans pechiés;
Mès pour Dieu prenge vous pitiés
De moy qui vous aim loiaument
Et sui tous vos entierement,
Aussi m'aït Diex à la mort,
Je n'i pens fausseté ne tort.

La dame respont qu'avisée :
Sire, j'ai bien vostre pensée
Oye et vostre volenté,
Et quant vous dites que santé 540
Vous puis donner, forment m'apens
Où je prendroie si grant sens
De faire malades garir.
Vous dites que vous fai morir :
Certes ce ne saige noient,
Ne en ma vie n'oy talent
De vo corps faire nul contraire.
Moult m'esmervel pour quel afaire
Vous venroit dont de par moi maus.
Ha! dame, vos parlers sont saus, 550
Mal n'en ay pas, mès bien me plest;
Dame, li maus que je tray, naist
D'amours et de fin desirier :
Amours a tout à justicier.
Dame, pour vous amours sentir
Me fait ses maus à son plaisir.
Sire, ma coupe n'esce mie;
Quar s'amours par sa signourie
Vous fait gerres, à moi qu'en tient?
Certes, ma dame, de vous vient. 560
De moy? et comment puet ce estre?
Onques ne fui en lieu n'en estre
Où je vous véisse mal faire.
Ha! douce dame debonnaire,
Li maus d'amours est si soutilz
Qui muet dou cuer, non pas de vis,
Et est escoûteus par oyr;

Li oel si servent de véir.
Biauté de dame, corps, atour,
Ce fait au cuer nourir amour. 570
Dame, pour oïr recorder
Bien et honnour c'on ot conter,
Et biel maintieng et courtoisie
De dame, cest amours nourie
En maint cuer et leur fait sentir
Maint mal et geter maint souspir.
Ces deux raisons ont fait que fui
Vostres, dame, que serai et sui.
Dame, se vous jà ne m'amés,
S'est bien telle ma volentés 580
Que j'aing mieux assés à morir
Que mon cuer de vous departir;
Et s'en avoie volenté
N'en poroie avoir poesté,
Qu'amours li a si fort assis
Qu'il n'en poroit estre hors mis :
Et se li corps fait riens qui vaille,
Pour l'amour de vous s'en travaille;
Car adès vit en esperance
D'avoir merci ma dame france. 590

La dame n'oy pas envis
Ne ses parolles ne ses dis,
Car elle y avoit grant plaisance,
Mès ne pert pas à sa samblance.
D'amours ne li veult samblant faire,
Ainçois l'en fait tout le contraire,
Puis respont bel et sagement :

Certes, sire, ne sai noient
Que c'est d'amours, n'onques n'amay,
N'encor pas ne l'essaieray. 600
A ce point fu li chastelains
D'un dar au cuer si fort atains,
C'un tout seul mot n'euist sonné
Qui li donnast une cité.
En son cuer pense en soy méisme,
Miex me venist estre en abisme.
Moult forment se va dementant,
Forment se tient à meschéant,
Quant amours ainssi l'a targié,
Que quant cuide avoir amistié, 610
Tant en est plus loing, ce me samble,
Tous li cuers li fremist et tramble :
Helas! pour quoy onc y pensay?
Ha, amours! qu'en grant esmay
M'avés mis, et com longuement
Me travaillerés ensement!
Je cuiday lors avoir mercy
Quant je son dous viaire vy.
Si n'en say où prendre consail,
Car je durement m'en merveil 620
Comment si douce creature
M'a péut tant estre si dure,
Je qui le ains si loiaument.
Mès tant sont de mauvaise gent
Et en cest pays et aillours,
Qui tant font samblans merveillous,
C'on ne congnoist pas les loiaus
Vers ceulz qui sont faintis et faus,

Dont c'est grans dolours et meschiés.
Car je say de fy que pitiés 630
Qui de moy ore aidier se faint
Feroit que celle où mes cuers maint
M'aroit tost ottroié mercy
S'elle pooit savoir de fy
Combien je l'ain, n'en quel maniere
Selonc ce qu'elle a douce chiere.
Atant a geté un souspir,
Et dist: Douce dame, je muir
Se de vous ne sui confortés,
Car ma vie et ma mort portés. 640

Atant la dame respondi :
Certes, sire, ce poise mi
S'amours vous tient en tel arroy,
Car jà ne joïrés de moi;
Mès se voulés avoir du mien
Aucun joel, je le voel bien,
Las de soie, mance on anel,
Ce me plest bien et moult m'est bel.
Se par tant estes confortés,
De ce escondis n'en serés; 650
Mès jà esperance n'aiés
Que jour ne heure me soiés
Sires, ne saisis de mon corps,
Car ce seroit trop lais recors
C'on poroit de moy recorder.
Dou cuer à nul foer acorder
Ne pourroie à tel vilonnie.

Li chastelains moult s'umelie

A li, et doucement li dist :
Douce dame, moult m'embellist 660
Li dons que vous promis m'avés,
J'en suy jà si com respassés.
Dame, vingt mil mercis aiés
Des grans bontés que me donnés :
Riens ne demant ne voel avoir
Fors seulement vostre voloir.

Dame, j'entens que vous serés
A la feste où li grans plentés
Ert des dames de cest pays,
Car li sires de Coucy pris 670
A joustes par son grant orgueil
Droit entre le Fere et Venduel.
Par Dieu, sire, vous dites voir,
Ma dame de Coucy hersoir
Me manda que je y alaisse,
Ne pour nul soing ne le laissasse,
Et je vraiement y seray,
Car les joustes véoir vorray,
Car li dus de Lambourc y vient
A qui moult de la feste tient. 680
De Flandres li quens Bauduins
Qui n'est pas né Bedouins,
Li Flamenc vienent aveuc li,
Qui d'armes sont amenevi;
Sy i vienent li Henuier,
Compagne ont qui fait à prisier,
Car de dames que damoiselles
Amainnent cent qui moult sont belles,

Et sont, si comme dit, vestues
De clocettes et s'aront sambues, 690
Elles et tout li chevalier
D'armes qui moult font à prisier,
Car cil de Haunier, de Chevrain,
Qui mauvestiés a en destain.
Si que ma dame de Coucy,
Pour ce que c'est ce païs cy,
Mande dames sans arrester
Pour les estranges honnourer:
Car bien affiert que festoiés
Soient et par droit conjoiés. 700
Certes, ma dame, vous dites voir:
Dame, s'il vous plaisoit avoir,
Vouroie une mance de vous,
Ridée as las, large dessous,
Qu'en mon destre bras porteroie;
Espoir que plus preus en seroie.
Certes, biau sire, et vous l'arés,
Or y parra que vous ferés.
Se pour moy montiés em pris,
De ce ne vauroie jà pis. 710
Vraiement, dame, je feray
Trestout au meux que je poray.
Or soit, au fort nous le verrons,
As armes vous congnoisterons.
Du congnoistre estes asséur,
Escu d'or affiché d'asur,
Au lioncel vermel passant
Bordés ens ou chantel devant.
Dame, vous dites verité.

En ce point qu'il ont tant parlé 720
Estoit li sires descendus
Qui tantost estoit revenus.
Li soupers estoit aprestés.
Li sires est amont montés
En la salle qui pavée ert,
La dame son surcot ouvert
Avoit vestu dès le disner,
Chascun fait le sien aporter,
Puis se vestent communaument,
Si s'asséent moult liement. 730
Mès orent tés qu'à deviser,
Là ont parlé de behourder,
Et d'autres choses ont parlé.
Mengié ont puis sont levé,
El vergier vont esbanoier
Tant qu'il fu temps d'aler couchier,
Que li chastelains congié prent
Au signeur et courtoisement,
Si com drois fu, le mercia
Del honnour que faite li a; 740
Et la dame n'oublia mie,
Ains prent congié comme à s'amie.
Ne volt que nulz s'en parcéust
De s'amour, ne rien en séust,
Pour ce s'en part sans arester.
Couchier s'en vont sans plus parler.
Quant couchiés fu, dont pensa fort,
Riche est de nouvel confort;
Espoir li dist que par servir
Porra de sa dame jouir. 750

Jouir! ce dist desesperance,
Avant ce convient mainte lance
Et maint escu faire escrever.
Cuides-tu qu'el te doie amer?
Nennil voir, ne t'amera pas,
Mais pour ce que si fais le las,
Te voel donner aucun confort.
Certes bien te maine à la mort
Cest amours; tu en es honnis,
Et d'avoir et de corps maudis. 760
Ainssi desespoirs la conseille,
Mès hardemens a l'autre oreille,
Et proaice sa mere aussi,
Et honours; cil troy que je dy
Dont tés cuers est enluminés,
Li redient tost : Sire, amés.
Certes nous ne vous faudrons mie,
Tous jours serons en vostre aye,
Si que nulle grietés grever
Ne vous pourra, ne destourner 770
De vous mès servir loiaument
Amours qui à cent doubles rent
Tout ce c'on met en son service.
Mestier n'i ont ne fol ne nice,
Cilz consaulz le r'a à point mis,
En cel penser s'est endormis.

La dame regist en son lit
Lès son mari, peu de delit
Y a, qu'amours forment l'assaut
Et li met devant que moult vault 780

Li chastelains, car à proaice
N'a pas failli ne à largesce.
Ainssi amours li fait sentir
Ses maulz si forment, c'obéir
L'estuet à li tout erraument
Et faire son commandement.
Pense volentiers l'ameroit
S'elle le blasme ne doubtoit;
Mès le blasme ne doubtera,
Puis qu'amours veult, elle amera. 790
Ainssi amours moult les demaine,
Mès li grans sens dont elle est plene
Li deffent qu'elle n'aime mie,
Car se elle aime, elle est honnie.
Ses sens li dist : Ne faites chose
Par quoy nulz blamer vous ose.
Vous estes belle, bonne et sage,
D'avoir riche, et de grant linage;
S'avés mari de grant afaire
Par quoi mieux garder de meffaire 800
Vous devés, et garder l'onnour
De vous et de vostre signour.
Ainssi ses grans sens li destraint
Li feus d'amours et li estaint;
Mès à li laisse les tisons,
Tost resera vis li charbons,
Car amours s'en vorra meller.
Tart li est que voise jouster.
Celui qui d'onnour est fontaine,
Qui des bons honnourer se paine, 810
Bien l'a amours en son dangier,

Elle ne se set conseillier.
Al matin tempre al ajourner
Se vot li chastelains lever;
Assés tost fu appareilliés.
Jolis fu, nais et affaitiés,
Va-s'en, que plus n'areste mie,
Bel samblant fait, a chiere lie,
Dont fist chançon de liet corage.

« La douce vois dou rousignol salvage 820
Qu'oy nuit et jour qui intoier et tentir,
Me radoucist le cuer en rassouage.
Or ai talent que chant pour resbaudir,
Bien doi chanter, puis qu'il vient à plesir
Celui qui j'ai fait de cuer lige hommage,
Si doi avoir grant joie en mon corage,
S'elle me veult à son oés retenir.

« Onques vers li n'oy faus cuer ne volage,
Si m'en devroit par temps mius avenir,
Ainz l'aim et serf et aor par usage, 830
Si ne li os mon pensé descouvrir,
Car sa biautés m'a fait si esbahir
Que je ne say devant li nul langage,
Ne regarder n'os son simple visage,
Tant en redoubt mes iex à departir.

« Tant ai en li assis tout mon corage,
Qu'aillours ne pens, et Diex m'en lest joïr,
C'onques Tristans qui but le buveraige
Si loiaument n'ama sans repentir,

Car je y met cuer et corps et desir, 840
Force et povoir, ne sai se falz folage,
Encor me doubt qu'en trestout mon éage
Ne puisse assés li ne s'amour servir.

« Je le doi bien servir à heritage
Et dessus toutes et amer et cremir
C'adès m'est vis que je voye s'ymage,
Si ne m'en puis saouler dou véoir,
Qu'el mont ne sai si belle ne si sage.
Dès que la vi li laissai en ostage
Mon cuer que puis y a fait lonc estage, 850
Ne jamais jour ne l'en quier departir.

« Chançon, va-t'en pour faire mon message
Là où je n'os trestourner ne guencir;
Car tant redoubt la folle gent ombrage,
Qui devinent ains qu'il puist avenir
Les biens d'amours; Diex les puist maléir!
A maint amant ont fait ire et domage;
Mais j'ai de ce moult cruel avantage
Si les mestuet seur mon pois obéir. »

Quant ot fait ledit chant, 860
Après d'armes se va pensans
Tant que il vint en son ostel.
De séoir n'a talent, mès d'el
Li est, car qui est pereceus
Par raison ne sera jà preus,
Mais tous temps doit avoir desir
A pris d'armes pour avenir,

A honnour c'on ne poet avoir,
S'on n'i met et corps et avoir.
Cilz y mist et avoir et corps, 870
Tant fist que biaus est li recors
De lui, et moult doit aus bons plaire,
Quar il vot tous temps honnour faire,
Estre lárges, courtois et preus,
Gais et jolis et amoureus.
Moult s'apareilla d'estre cointes
Cilz qui à honnour est aquointes.
Biaus chevaus quist et bel harnois,
Aussi cointes fu que li Rois
Fust, s'il vosist aler jouster. 880
Onques nul povre baceler
Ne véistes si hien monté,
Ne de tous poins mieux acesmé.

De tous lès venoit li harnois,
De Poitevins et de François,
De Normans et de Bourgoingnons,
De Loherains et de Bretons,
Et venoient li Corbiais
Aveuques cilz de Vemandais.
Là fu ma dame de Couci, 890
De dames ot plenté o lui
Qui erent nobles de grant pris.
Par ce que c'iert ci ses païs
Les a aveuques lui mandées;
Gentement estoient parées,
Vestues de samis vermeil,
Ains ne vi plus rice appareil.

Pour les estranges festoier
Li jours prist jà à aprochier,
Que la feste venir devoit 900
Le samedi au soir tout droit,
Dont la feste estoit le lundi.
Avoec ma dame de Couci
Furent maintes dames parées;
Pas ne sambloient empruntées
A festoier estranges gent.
Ainssi com je vous cont briément
A la feste Vermendisien
Vindrent, mais je ne sai combien,
Mès je sais bien d'aucuns les nons, 910
De ceux dont plus ert li renons.
Li quens de Soissons bel et gent
I vint, s'ot o li belle gent,
Car tout cil baceler i vindrent
Qui moult gentement se condindrent.

Li sires de Couci ert chiés
De ses gens, par lui commenciés
Estoit li fais de celle feste
Qui fu belle, plaisans et honneste.
A Fere vindrent, ce me samble, 920
Dames, chevaliers tous ensamble
Cil et celles de cel acort.
Des autres vous ferai recort
Qui vindrent de lontain païs
Pour aquerre et los et pris.
Li dus de Lembourc gentement
I vint, s'amena belle gent

Et chevaliers de grant affaire
Pour un très grant fès d'armes faire.
En cloches des armes Huon 930
Des Florines, ce me dist-on,
Vindrent le dimence à Venduel
Simplement sans mener orguel.
Li quens Phelippes de Namur,
O lui maint bacheler séur,
Vint aveuques lui Hainuiers
Où moult avoit preus chevaliers.
Adont ert li quens de Henau,
Malades en son chief un pau,
Si ne vot pas aler jouster. 940
Le conte de Namur livrer
Fist ses gens et ses compaingnons,
Quarante furent tous par nons.
Et s'i ot vingt et huit Flamens,
Tous alerent as paremens
Des Hennuiers par compaignie.
Sachiés li quens à celle fie
Ni fu pas, je m'en pris bien garde,
Mès mesire Ernoulz d'Audenarde.
Cilz de Gaures et cilz de Gisfoing 950
I furent, n'en sui pas en soing.
Li sires de Mortagne Hamoulz
Qui moult estoit vaillans et prouz;
Cilz de Breine et cilz de Gistelle,
Mesires Phelippes de Jascelle,
Et des autres à grant plenté
Que je ne vous ai pas nommé.
S'orent lors femmes et lor amies,

Et lor meschins par compagnies,
Et quanqu'il pooient avoir 960
De belles dames pour valoir
Mieux amenerent avoec eaus,
Pour ce que chascuns fust plus baus,
Plus amoureus et plus jolis,
Et plus de hardement espris.
Tout en alerent par revel.
En cloches des armes Hauvel
De Quivrein venrai bien à chief
Dou devisier d'or à un chief
Atachié en belline assis, 970
Et d'argent, de geulles le vis.
Tant alerent sans faire tance
Qu'à Vendueil furent le dimence,
Où lors osteus estoient pris,
Et sales et manoirs de pris.
Recéus furent quointement
Et conjoys honnestement,
Dont y vinrent li Limosin,
Li Breton et li Poitevin.

Li quens de Namur fist prier 980
Tous ceulz de Venduel pour mengier
Venissent aveuc lui le soir.
Il y vindrent, car biel véoir
Faisoit les biaus corps amoureus
Des dames aus vis gratieus.
Là véist-on maint baceler
De fin desir coulour muer.
Quant on ot servi à plenté,

De toutes pars se sont levé,
Dont véissiés carolles prises, 990
Errant a une dame emprise
Ceste chançon mignotement.

« Toute vostre gent
Sont li plus joli du tournoiement;
J'aime loiaument,
Toute vostre gent,
Et pour ce le di qu'il ont maintien gent
Toute vostre gent. »

Celle nuit ont esté en joie,
Quant tans fu chascuns va sa voie, 1000
Car tans fu d'aler couchier.
A mon compte voel repairier
A ceulx de Fere et d'eus parler.
Nulz ne vous saveroit conter
Le déduit qu'il orent la nuit.
Je croy assés que pas n'anuit
Ceste grant feste au chastelain,
Chante et maine joie à plain
En toutes pars jusques au jour
Que li heraut dient : Signour, 1010
Alés couchier, quar le matin
Vous ferons-nous lever matin,
Car assés avés-vous veillié.
Atant se sont trestout couchié,
Et vont séoir et sà et là.
Chascuns servans s'apareilla
Erraument de servir dou fruit,

Et puis après si burent tuit.
Après ce sans plus detrier,
Congié prirent et vont couchier. 1020

Li chastelains garda son point,
Que sa dame estoit bien à point
D'à li parler sans percevance.
Tantost d'encosté li s'avance,
Si li dist moult piteusement :
Dame, vo dous commandement
Voroie volentiers savoir,
Se je doy celle mance avoir.
La dame dist qu'elle est faite,
Hors d'une aloiere l'a traite 1030
Que elle à sa çainture avoit,
Puis lui dist : Sire, par ma foit
Je vorroie que grant honnour
Conquesissiés demain el jour.
Dame, Jhesus m'en voelle aidier,
Tempre venrons al essaier,
Et bien doi mettre en guerredon
Paine et traval de si fait don :
Pener me vorrai dou paier.
A ce mot prenant à hucier 1040
Les autres dames hautement
Dame Fayel : Alon m'ent,
Ci avons fait très lonc sejour,
Car il sera maintenant jour.
Et celle tantost se depart,
Et li chastelains d'autre part.
Chascuns s'en va errant couchier :

Jours prenoit jà à esclairier.

Saciés celle nuit peu dormirent,
Car hiraut matin s'atornèrent, 1050
Par ces osteus maint chevalier
Crient qu'il voisent au moustier,
Et il si fisent hastivement.
Lor mesnies communaument
Véissiés partout abatir,
Poitraus mettre et chevaus couvrir,
Et ces fors escus aguicier,
Et à mainte selle atachier
Ses culieres et ses bouriaus.
Telle noise mainent entr'aus 1060
Qu'à merveilles font à ouïr.
Illeuques péussiés-vous véir
Maint bon destrier sor et luisant
Qui hautement vont hennissant.
Trompes i oïssiés bondir,
La ville font toute tentir.
Et quant la messe fu chantée,
Tost fu mainte dame montée
Pour véoir et pour esgarder
Ceulx qui veullent honnour garder, 1070
Et mettre cuer et corps et ame
Pour l'amour d'onnour et de dame.
Là véist-on sour hourdéis
Dames vestues de samis,
D'orfrois et de pourpres parées :
Noblement furent acesmées,
Lor biautés le parc enlumine.

La premiere jouste, à l'estrine,
Ot de Lambourc li riches dus
Qui nobles fu de cuer et d'us, 1080
Contre un baceler de Revel
C'on nommoit Gautier de Sorel.
A celui volt li dus jouster
Pour ce qu'il le sot preus et ber.

Li dus vint ou parc vistement,
Couvert d'unes armes d'argent,
Au lyon de geulles fourchie,
Et la geulle fu bien taillie,
Et aveuc ce fu couronnés;
Richement fu li dus montés. 1090
Gautiers estoit de l'autre part
Couvers de geulles à un liépart;
Montés estoit sour bon destrier:
En eus n'avoit qu'apareillier.
Chascuns tint en son poing sa lance,
Enmi les rens chascuns s'avance,
Dont véissiés chevaus brochier.
Tés cols se vont entrepaier
Qu'à poy que tuit ne s'estonnerent,
Les lanches jusque es poins froerent : 1100
N'i a celui qui ait failli.
Puis vont oultre joint et seri.
Les autres deux lances après
Ala chascun et bien et près.

Adont vint li quens de Namur
Qui se sentoit fort et séur,

Monté sus un destrier bauchant,
Heaume el chief fort et luisant,
Acesmé d'or au lion noir,
Au baston de geulles : pour voir 1110
Vous di qu'il siet bel à cheval;
En lui ot nobille vassal.
Et vous atent de l'autre lés
Un vassal qui bien est montés :
Ains ne véistes plus plaisant,
Ne à cheval nul mieus séant
Ne ne verrés, ce quit, en pieces.
Un escu avoit à deus pieces,
Faissiet et de vair et de geulles,
Dont oïssiés hiraus de geulles 1120
Crier : Saint Jorge, vé le ci
Le bon Engerant de Couci,
Celui qui biaus cops set donner.
Atant va-on sans arester
A chascun sa lance baillier,
Et chascuns point le bon destrier.
Mesire Engerant de randon
Broche cheval del esporon
Plus tost qu'oisiaus volent à proie :
Amours et desirs les convoie. 1130
Et ses compains revint brochant;
Grans [1] se donnent à ytant,
Si bien se sorent assener
Que des helmes le feu voler
Firent et lances par esclas.

[1] *ps* paroît avoir été oublié dans le manuscrit par le copiste.

Telz cops ne furent mie à gas.
Adont oyssiés les hyraus
Crier le nom des deus vassaus,
Et les dames moult s'esjoyrent
De celle cop quant elles le virent. 1140
Entr'elles demainent lor plait
Que chascun d'eus l'avoit bien fait.
Chascun tost à son renc revint
. . . . . [1]
Car cure n'ont de lonc plait faire,
Puis se sont mis à leur afaire.
Chascuns d'eus a sa lance prise,
Puis s'entrevienent sans faintise,
De corps, de pis et de chevaus
Si fort, que saingles ne poitraus 1150
Ne les porent ains contrester
Qu'il ne les convenist verser
A la terre tout en un mont;
Mès, Dieu merci, nul mal n'en ont.
Cil à pié leur ceurent aidier.
Crevet estoient li destrier,
Mès li chevalier estonné
Maintenant se sont relevé,
Et les dames s'en vont séoir
Pour ces autres choses véoir. 1160

La tierce jouste fu moult belle,
Mainte dame et mainte pucelle

[1] Il manque un vers dans le manuscrit.

Em pristrent le jour à parler;
Car lors véissiés aprester
Mes Geffroi de Losengnon
A l'escut brulet au lion,
De geulles et d'or couronnés,
Un escut drut papeillonnés,
Et l'autre lés bien aprestés
Estoient et très bien montés; 1170
Cil et celles qui les véoient,
Mès à très nobles les tenoient.
Chascuns fu tost apareilliés,
Lances el puing, elmes lachiés.
Quant li doi joustéour s'esmurent
De paier ce que paier durent,
Sachiés de voir au lire voir,
Bel les faisoit véoir mouvoir.
Chascuns sa lance paumoioit
Souvent, et les rens costoioit. 1180
Escus avoient embrachiés
Aussi com s'il fuissent plonchiés.
Les chevaus radement brocierent,
Et si roidement s'aquointierent
Qu'il ont fait les lanches froer
Et lor escus esquarteler.
Li chevalier, bras estendus,
Escus troés, estriers perdus,
Passerent oultre sans atendre
Quanque chevaus lor pevent rendre. 1190
Ceste jouste fu moult loée
De ceulz qui l'orent esgardée.
Li chevalier plus ne jousterent,

Blechié furent. Lors s'apresterent
Un autre pour tantost jouster,
Lors je vous sarai bien nommer.
Li uns fu des barons Willaumes,
Jà ert en son chief son heaumes.
Bien et bel sour le cheval siet;
Un escu portoit losengiet 1200
D'or et de geulles, et crupiere
Avoit toute de tel maniere.
Li autres ot maniere belle,
Car ce fu Jehan de Nielle
Qui d'onnour ne fu mie escars.
Escut de geulles à deus bars
Portoit, et si avoit encor
Assis translines de fin or.
Chascuns fu hardis et vaillans,
S'orent chevaus très bien courans. 1210
Li chevalier esporonnerent
Les bons chevaus qui les porterent
Si roidement que fort bondir
Faisoient la terre et fremir.
Es escus fierent à un tas
Si que les lanches par esclas
Volent vers le ciel contre mont.
Isnellement outre s'en vont:
Ceste jouste loerent tuit.
A lor renc vienent à grant bruit, 1220
Mès à cel cop pas ne couroient.
Les autres deus lances convoient
En après viguereusement,
Mès n'en ferai plus parlement,

Car jà estoient apresté
Doi autre qui n'ont pas jousté.
Monté estoient à cheval.
L'un fu Lambert de Longeval :
En lui avoit moult bel armé.
Il portoit un escu barré, 1230
Bien sai, de geulles et de vair ;
Ses chevaus faisoit bondir l'air,
Car il l'esporonnoit isnel.
Et vous encontre li Hauvel
De Quievraing moult tost aprochier ;
Preus estoit, s'avoit bel destrier.
Là ouissiés souvent tabours,
Tymbres et cors et trompéours :
Hiraus gairons crient et braient.
Li joustéour plus ne delaient, 1240
Ains vont as rens l'un contre l'autre ;
Chascuns a mis lance sour fautre.
Lors brochent efforchiement
Ainssi que au mestier apent,
Et droit en mi les rens s'ataignent.
De ruistes cos si fort s'ataignent
Que lor destriers vont chancelant,
Et lor œil vont estincelant.
Les autres deus revont brisier,
Moult firent leurs cops à prisier. 1250

La septisme jouste voel dire,
Sachiés ce ne fu pas la pire,
Ains fu une des plus puissans,
Et à véoir plus delitans :

Car par les deus dont elle fu
Vit-on des fers voler le fu,
Car as elmes si s'atachierent
Li coteriel qu'il les perchierent.
Or vous voel dire qui il furent,
Et pourquoy cil loer les durent 1260
Qui bien les virent et connurent
Cil qui le fait d'armes congnurent.
Des bons doit-on tous jours bien dire
Qui mieux i vallent que li pire,
Aucune fois i prennent garde,
Si n'est nulz biens, combien qu'il tarde,
Qui à la fois ne monte en hault.
Or vous dirai, se Diex me saut,
Des joustéours ce que j'en say.
Cilz qui premiers vint à l'essay 1270
Estoit si biaus et si mollés
Devant et deriere et en lés,
C'onques plus bel de lui ne vi ;
Bien say qu'il tenoit endroit ly
Piet el destrier plus droit que fleiche;
Ne se desroie ne desfleiche,
Mès aussi drois come uns bougons
Es estriers affichiés et lons,
Et séoit sus un bauchant sor.
Bien sai qu'il avoit escu d'or, 1280
D'une bare d'asur fassiée,
Et si ot au chief entailliée
Un lioncel vermeil passant.
Devant les rens se vont monstrant;
Ens el bras destre avoit lachiée

La manche ridée et deliée,
Bien ouvrée d'orfrois faitis.
Moult l'esgardent des hourdéis
Dames pour son contenement.
Hardemens le cuer li esprent, 1290
Et amours qui est sa mestresse,
Qui par espoir li fait proumesse
Qu'elle li fra entièrement
Jouir de sa dame au corps gent,
Qui moult doucement l'esgardoit
Del hourt sour quoy elle séoit,
Qu'amours l'avoit jà si lachiée,
Qu'à lui ert de cuer ottroyée :
Ainssi vint à son reme tout droit.
Ses compains pas venus n'estoit. 1300
Moult se contenoit hautement,
Hiraut crioient noblement :
Couci, Couci, au vaillant homme
De qui de France jusque à Romme
Doit li renons de lui aler;
Couci, au vaillant baceler,
Couci, au chastelain Couci.
Tout maintenant des rens issi
Li riches poissans quens de Blois
Qui avoit très riche harnois, 1310
Et montés estoit richement.
El destrier affichiément
Séoit, et en l'escu ert clos,
Et non pourquant estoit-il clos,
Mès hardis ert, et preus et fiers :
De Chasteillon ot nom Gautiers.

Ses escus avoit le chief d'or,
Et sachiés qu'il avoit encor
El chief une merle de sable,
Ce n'est ne mensonge ne fable, 1320
Et de geulles estoit li fons,
Si ot trois vaironnés bastons.
Hiraut crioient à haus ton
Haut et bas partout Chastellon.
Près furent, n'i ot que mouvoir,
Chascuns avoit son estavoir.
Li chastelains fu plains de joie;
En l'escu joint moult se quointoie.
Le cheval des esperons broche,
Atant l'un vers l'autre s'aproche, 1330
Plains sambloient de hardement,
Car il venoient fierement
Sus les chevaus esporonnant,
Si que la terre en va bruiant.
Chascuns venoit si noblement,
Qu'avis estoit à toute gent
Que il fussent en armes né.
De tous furent moult esgardé,
Des dames especiaument,
Qui parées mignotement 1340
Furent es hours pour esgarder.
En après sont maint baceler;
Et cil qui furent el mestier
Se vont si illuec aprochier
Qu'es barbieres se sont ataint
Si bien, et à droit et à point,
Si que es elmes ne remaint,

. . . . . [1]
Ne à Gautier, ne à Renaut;
Li tronson volerent en hault 1350
Des lanches qui furent brisiés;
Ces glioires sont deslachiés,
Et li bourel sont d[illegible]oissié,
Car roidement ore[illegible]froié.
Non pourquant ne[illegible]nt pas cliné,
Ainchois sont joint[illegible]ltre passé.
Chascuns revint m[illegible]lt bellement
A son renc et hon[illegible]tement,
Dont prirent hira[illegible] monstrer:
Dames, or povés es[illegible]rder. 1360
Donner lor doit-on[illegible]ar soulas
Manches et aguillie[illegible] et las,
Lès savoureus baisie[illegible] promettre,
Par fine amour dame[illegible]jour mettre.

La dame de Fayel ooit
Les parolles dont joie avoit,
Car li chastelains empresent
Véoit, et dedens son cuer sent
Que plus ne se poet destourner
Que il ne li conviegne amer. 1370
Cilz prendent leurs lances errant,
Puis vont des esperons brochant;
Li riches quens Loys failli,
Et li chastelains le feri
Si grant cop que tout reverser
Le fist, et son elme voler

[1] Il manque un vers dans le manuscrit.

Hors de sa teste roidement;
Mès à lui revint esraument,
Ne gaires ne s'en esmaia.
A son renc chascuns retourna; 1380
Reprisent lances les vassaus,
Et il brochierent les chevaus,
Puis s'encontrerent roidement
Et brochierent si durement
Qu'andoi à la terre volerent
Si fort que moult s'en estonnerent.
Illuec n'ot-on soing de plaidier;
Chascun couru le sien aidier.
Sachiés tost furent relevé
Et sus autres chevaus montés, 1390
Ne nulz des deus ne fu blechiés;
De ce fu Diex moult graciés.
Dessous as piés des eschafaus
Oïssiés braire les hyraus,
Et crier à ces damoiselles,
Et as dames et as pucelles,
Et disoient pourquoy de cheaus
N'avés pitié qui leurs chevaus
Et leurs corps vont aventurant,
Et aus tournois pris aquerant? 1400

Quant ceste jouste fu passée,
Errant fu une autre aprestée
D'un chevalier preus et hardi,
De mon seignour de Falleni.
Il avoit un escu brullé
D'argent et d'asur bien ouvré;

De geulles y ot un baston :
Cheval avoit isnel et bon.
Dont véissiés venir em parc
D'Aspremont mon signeur Gobart 1410
A l'autre lés par grant effrois.
De geulles à la blanche crois
Estoit ses escus painturés.
A son renc estoit retournés.
Chascuns d'eulz a sa lance prise :
Proaice anemie à faintise
Les a fait tost esperonner.
Si grans cos s'alerent donner
Dessus les elmes à un tas
Que les lanches font par esclas 1420
Voler envers le chiel amont;
Plus joint qu'oisel oultre s'en vont.
De l'autre et de la tierche ouvrerent
Si bien que tous les en loerent
Qu'il les virent. Après si prest
Mon seingneur Jehan de Hangest,
Preus et hardis et de corps gent.
Ses escus fu couvers d'argent,
Si avoit une crois de geulles;
Ces choses n'i furent pas seulles, 1430
Car en la crois avoit encor
Cinq quoquillettes de fin or.
D'autre part sans faire bargaingne
Vint sires Arnoulz de Mortaigne :
Couvers fu d'or à une crois
De geulles : moult ot bel harnois.
Les dames ces deus remirerent,

Pour leur biauté moult les loerent :
Et il n'orent soing de plaidier
Que près estoit jà d'anuitier. 1440
Lors vinrent bruiant comme effondre
Si qu'il convint en un mont fondre
Les chevaulz et les chevaliers,
Mès n'en vuiderent onc estriers.
Andoi jurent illuec pasmé,
D'eulz ne firent leur volenté;
Li sires de Hangest froié
Ot le bras, et par mi brisié,
Puis fu levés par amistié.
Quant ce fu fait, si anuitié 1450
Estoit c'on laissa le jouster.
Tout ne vous puis pas recorder,
Car moult de joustes y ot faites;
Mès les meilleurs vous ai retraites.

Chascuns retraist vers sa partie,
Celle gent fu tost departie :
A Fere s'en vont cil dedens,
Et li autre sans parlemens
S'en vont à Vendueil hosteler;
Jà estoit temps d'aler souper. 1460
Li dus de Lembourc sans targier
I donna la nuit à mengier.
Là ot des bien faisans parlé,
Et dient que bien ont jousté
Cil de Fere et leur pan tenu,
Ne point n'ont esté esperdu.
Cil qui encor jousté n'avoient

De ce forment s'aastissoient
De lendemain tel chose faire
Vorroient qu'après bien retraire 1470
Pora-on puis en festoiier;
Et puis quant fu poins de couchier,
A Fere refont grande [illegible]oie
Que je ne quic que r[illegible]s nulz voie
Nulle feste mius orde[illegible]e,
Ne si noblement den[illegible]ée.
Li chastelains former[illegible]'envoise,
Et non pourquant qu[illegible] part qu'il voise,
Sont li œil tous jours [illegible]s la dame
Qui a donné et corps [illegible] ame. 1480
Après souper avint e[illegible]
Qu'au boire sist par [illegible]ès ly,
Et quant il fu poins d[illegible]parler,
La dame prist à dema[illegible]ler :
Sire, avés-vous le corps haitié?
Estes-vous en nul lieu blechié?
Car je vi hui qu'avés jousté.
Et il li respont simplement :
Dame, dame, blechiés noient
Ne sui; mès dou mal que je sueil 1490
Pour vous sentir tous jours me duel,
Ne je n'en poray jà garir
Se ce n'est par vo dous plaisir.
Sire, ne sai que entendés,
Ne quelle garison pensés;
Sain vous voi et gai et jouli.
N'entendés jà qu'endroit de mi
Vous aiés autre garison,

Je n'i voi nulle autre raison.
Tant ont là ensamble parlé 1500
Qu'environ eulz sont tout levé;
Et lors d'ileuques se leverent,
Congié prirent, si s'en alerent
Couchier pour lendemain lever.
Près estoit jà de l'ajourner,
Poy ont dormi jusque au matin
Que hiraut mainnent grant tintin.
Par rues vont criant le cours :
Or sus, chevaliers, il est jours.
Dont véissiés esmarveillier 1510
Les gens pour aler au moustier.
Après quant la messe oy orent
S'atournerent plus tost que porent
Ens es deus villes; esgarder
Peuissiés dames acesmer
De dras de soie et de samis
Bien atournées à devis :
Ce sambloit uns drois paradis.
Là oïst-on trompes boudir,
Tabours sonner, timbres tentir. 1520
As osteux li preux baceler
Se hastoient forment d'armer.
Li jours fu clers, solaus leua,
De Fere premerains monta
Mesires Jehans de Roussoit;
Bien sai qu'escu brulé auoit
Tel con Jeffroy de Loseingnon
Ens avoit un vermeil lion.
Les dames erent jà montées

Es hours quointes et acesmées. 1530

Lors vint ou renc à cuer hardi
Sires Hues de Rumeingni
Couvers d'or au vermeil sautoir,
De vert y avoit un treschoir,
Et pour faire l'escu plus gent
I ot cinq quoquilles d'argent.
Le premier cop si près alerent
Qu'ambedoy leurs chevaus creverent,
Dont commença feste pleniere.
Gent y ot de mainte maniere, 1540
Car li sires de Manteville
Jousta au saingneur de Genville.
Andoy li chevalier jousterent
Si que trestout cil les loerent.
Après vint li quens de Soissons
De qui estoit grans li renons,
Armés dessus un cheval sor.
Ses escus estoit couvers d'or,
Ens avoit un lion passant
De geulles, moult très bien séant 1550
Estoit, et li escus ourlés
De geulles, bien ert acesmés.
Li bons quens Simons de Monfort,
Cil doi jousterent à effort,
Acesmés estoit noblement
De geulles au lion d'argent,
Dont li chiés estoit couronnés,
Moult estoit richement armés :
Li lions ot queue fourchiée.

Chascuns tint sa lance enpoingniée, 1560
Et fichiet dessous l'elme em brons
Muevent chevaus des esperons.
As elmes se vont assener
Si que le feu en font voler;
Les autres deux lanches alerent
Si bien que tous les en loerent.
Mainte jouste y ot le jour faite
Qui puis fu en maint liu retraite.
En cel jour Gaulas de Moy
Au saingnour de Monmorensy 1570
Jousta moult efforchiement,
Moult les loerent toute gent;
Et puis li sires de Faiel,
Qui estoit armés bien et bel,
Au seigneur de Ber esrament
Jousta moult efforchiement;
Et cilz de Faiel s'apresta
Contre un vassal à qui jousta.
Bien sai que il estoit Breton,
Hue de Lohart avoit non; 1580
Un escu portoit envoisiet,
Et d'argent et d'azur faissiet.
Trois lanches sans faillir brisa
Qu'ains ne chéi ne ne versa.
Cel jour y orent mainte gent
Ilec, maint riche acesmement;
Mès sus tous furent bien parées
Les dames et bien remirées
Furent le jour en hourdéis,
Car par elles fu-il empris 1590

Hardemens en maint baceler
Qui vindrent pour elles jouster.
Pour dames fait-on telle chose
Que pour autre avoir faire n'ose;
Certes dame doit bien merir
L'amant ce qu'il li [illegible] sentir;
Mès dame a telle s[illegible]urie
Qu'amans ne poet a[illegible]r haschie,
Qu'elle très bien gu[illegible]edonner
Le poet, s'amours s[illegible] voet meller. 1600
En ce n'aresteray pl[illegible]ci.
Mesires Drius de [illegible]vegni
S'en vint ou parc r[illegible]t noblement;
Ses armes estoient [illegible]gent,
Si ot une fasse ende[illegible]e
De geulles qui fu di[illegible]rée;
Un label d'asur y avoi[illegible]
Qui sus l'argent bien affréoit.
Jà estoit si sus l'avesprer
Qu'il ne trouvoit à qui jouster, 1610
Car moult orent esté chargiet;
Cil dedens estoient bleciet.
Mès encor deus ou trois estoient
Qui la journée soustenoient :
L'un fu li sires de Moy,
Et li chastelains de Coucy;
Si fu Charles de Rembecourt
Qui souvent tenoit riche court.
Et adonques ainssi avint
Que li sires de Cousi vint 1620
A monseingneur de Chauvegni,

Et li dist : Envoié m'a ci
Li chastelains pour demander
Se vous vorriés à lui jouster.
Sel' volés, grandement s'onnour
En acroistera hui cest jour.
Mesires Drus li respondi :
Sires, dites-li de par mi
Que de ce très grant gré li say
Quant il m'en a mis à l'essay, 1630
Car je ne say nul baceler
A qui mius amasse à jouster;
Lors tourna vers son renc errant.
Li sires de Cousi atant
Vint au chastelain, et a dit :
Or tost, ne faites nul respit,
Car atournés est vos compains.
Cilz, qui estoit de honnour plains,
Biaus, amoureus, jolis et gais,
Est moult tost au chief du renc trais; 1640
L'elme el chief, sa lance a prise,
Amours et hardemens l'atise.
Ses compains n'iert mains amoureus,
Mès biaus, courtois, sages et preus
Estoit, moult fu grans ses renons.
Atant brochent des esperons,
Et si droit se vont assener,
Des elmes font le feu voler.
Tout droit par devant la lumiere,
Un poi deseure la barbiere, 1650
L'a li chastelains assené
Si fort que tout l'a estonné

Et son heume li vola
Du chief, à poy qu'il ne versa;
Et ses compains ne failli mie,
Car il l'atainst dessous l'oye
De son bon rochet bien tempré,
Et si bel cop li a donné
Que l'elme à toute la barbiere
En fist voler en la poudriere, 1660
Et que par la bouche et le nés
Est li sans rayés et coulés :
Avoec froerent les escus.
Non pourquant chascuns revenus
Fu à son renc isnellement.
Son cop loerent mainte gent
Qui l'ont esgardé et véu,
Dont euissiés mervelle éu
Des hyraus qui crient Coucy;
Li autre crient Chauvegny. 1670
Dames et pucelles parlerent
De la jouste, moult la loerent;
Et la dame de Faiel,
Qui à véir estoit moult bel,
Li bien fais que elle veoit,
Moult amoureusement rioit
En esgardant le chastelaïn
Si qu'il s'aperçoivent de plain
Que son vis parmi la lumiere
Del elme esgardoit la maniere 1680
Sa dame as samblans amoureus,
De bien faire estoit convoiteus.
Chascuns a sa lanche reprise

Apertement et sans faintise,
Puis broche chascuns son cheval
Si comme nobille vassal;
Et li fort cheval les porterent
En aprochant si qu'il froterent;
Mès lor lanches andoi brisierent,
Et des grans cos si se targierent 1690
Qu'ambedoi furent estonné.
Cilz de Chauvegni a donné
Le chastelain un cop si grant
Il s'en ala tout chancelant;
Ses elmes du chief li vola
Si fort que el sablon ficha.
De ce cop fu si esperdus
Qu'à terre en chéi ses escus;
Mès es estriers moult bien se tint,
Asés tost à son renc revint. 1700

Li chastelains fu courouchiés,
Et du cop estoit desvoiés
Dont moult durement li pesa.
Lors dedens son cuer s'aficha
Qu'après à la jouste premiere
Il se ferra en tel maniere
Qu'il estaindera son damage,
Se le tient-on à fol usage,
Car quoy qu'il l'en doie avenir
Il se gardera de faillir; 1710
Et comment qu'anuié li ait,
Comme sages bel samblant fait :
Car grant souvent grief aventure

A homme sage de nature,
É il ne le peut amender
Ne par euvre ne par parler,
Et il en fait un bel samblant
Pour mieux couvrir son convenant;
Car on dist souvent et se chiet
Qui ne seuffre qu'il li meschiet. 1720
Li chastelains si s'avisa
De tous ces poins et s'en garda,
Et fist en present lie chiere.
En son renc s'en revint ariere,
En son harnois s'apareilla,
De quoy chascuns s'esmervilla
Comment il avoit le povoir,
Qui virent le cop rechevoir.
Cel cop sus tous autres loerent,
Et moult longhement en parlerent. 1730

Li bons vassaus de Chauvegni,
Qui cuer ot séur et hardi,
De jouster encor s'apresta.
Au chief de son renc retourna,
Et se rafiche en son harnois.
Atant broche sans remanois
Les bons chevaus des esperons.
Chascuns plus tost qu'esmerillons
Ne soit volés après sa proie,
S'en va devant lui droite voie. 1740
Si très roidement s'adrecierent
Qu'ambedoi leur lanches brisierent,
Puis hurtent depuis de chevaus

Si qu'il convint les deus vassaus
Chéir à la terre en un mont.
De destraiche pasmé se sont
Des grans cops qu'il orent donnés,
Dont chascuns fu tous estonnés,
Et des chevaus qui sus eus jurent.
Adont de toutes pars s'esmurent 1750
Valet, serjant et chevalier,
Chascuns descent de son destrier,
Et venent celle part courant
Où li doi vassal sont gisant;
Et tant firent qu'il les leverent
Sour les escus et emporterent
Hors du parc vers leur osteus,
Si mal atourné que nul d'eus
Ne sent-on alaine ne vie.
Adont véissiés grant cririe, 1760
Et dient : Veci grant damage,
Quant chevaliers de tel barnage
Comme chil doi et si vaillant
Sont ci endroit mort maintenant.
Mainte dame plorerent forment,
Et plus celle especiaument
De Faiel, grant duel demenoit
Et dedens son cuer regretoit
La volour, la maniere gente
Le chastelain pour qui est ente, 1770
C'à elle en son cuer bien pensoit
Que pour lui efforciés s'estoit
Le jour, et pour s'amour ot fait
Ce qu'à tous jours sera retrait.

Moult menoit grant duel coiement,
Car n'osoit mie apertement
Monstrer comment il li estoit,
Ne comment amours le tenoit.

Que voie-je co[illegible]ant?
Tous et toutes ma[illegible]nent duel grant : 178
N'i a celui qui aise[illegible]en soit,
Car chascuns amer[illegible]se faisoit.
Mais on n'a pas s[illegible]vent véu
Qu'en cest siecle a[illegible]t feste éu
Ne guerres sans [illegible] destourbier,
Dont nulz ne se c[illegible]t merveillier
S'on dist, cilz siec[illegible]s riens ne vaut,
Car la joie moult [illegible]u en vaut.
Par quoy je di que[illegible]i aver
Qui curent d'avoir amasser 179
En cest mont, en ont le piour.
Il puent veoir chascun jour
Que la mort souvent les assaut
Quant en avoir sont li plus haut.
Pour ce se doit chascuns pener
De soy de tous visces garder,
Et d'adès maintenir sa vie
En honnesté, en courtoisie,
Si que de lui quant il est mors
Soit biaus à ouir li recors. 180

De ce à conter vous lairai,
A ma matiere revenrai.
L'en aporta tempre nouvelles

Qui à ouir estoient belles,
Que garde n'avoient del corps
Li doi vassal c'on cuidoit mors,
Et qu'à eulz tout revenu erent,
De ce Dieu et ses sains loerent,
Et gracient et mercierent
Trestout cil qui ileuques erent; 1810
Moult en furent tuit esjoy.
Lors estoit jà si avespri
Qu'il estoit bien poins de lessier
Le behourder pour l'anuitier.
Quant on dut laissier le jouster,
Li sires de Cousi monter
En va errant sour son coursier
Le plus puissant sans atargier;
De sa compagnie monterent
As hours, et haut et bas alerent 1820
Dames et chevaliers prier
Qu'à sa court venissent mengier :
Tuit i vinrent communaument.
Or vous deviserai comment
Li mangiers estoit aprestés.
Desous Venduel enmi les prés,
Près de Fere par dalès Oise,
Où mains oisiaus menerent noise,
Là avoit-on tentes drechies
Plus de vingt bien appareillies. 1830
Moult parestoit li lieux plaisans
Et pour deduire delitans,
Car li bois par dalès estoit,
La riviere les enclooit;

Et puis ileuques flours estoient
Qui moult très souef odouroient.
Si bien les ot-on atournés
Que ce sambloit à droit celés.
El liu qui tant ert delitables
Estoient là mises les tables 1840
Où il avoit des flours es prés
De diverses coullours assés.

De ce ne vous voel plus parler,
A mon compte voel retourner.
A lor osteux repairent tuit,
Li aucun mainnent grand deduit,
Car cilz qui le mieus fait l'avoit
Par raison plus joiant estoit.
Là ouissiés crier hiraut
Par maintes fois et bas et haut 1850
Les ensengnes des bacelers,
Car telz biens fais n'afiert celers;
Et cilz qui celer le voudroit,
Leres d'onnour embler seroit.
Lors se vont tout appareillier,
Car temps estoit d'aler mengier.
Là véissiés dames parées
De tous estas, bien acesmées;
Si comme d'un païs estoient
En ces momens ensamble avoient 1860
Cotes et sourcos et mantiaus,
Menestres, et font leurs aviaus.
Au partir de ces paremens
Li sires de Couci n'iert lens

De faire feste à son povoir
A tous comme signeur de grant pooir.
Il et tout li Vermendisien
Erent vestu et tuit li sien
De samis vers très bien ouvré
Tous semenchiés d'aigles doré : 1870
C'estoient moult bel parement.
Li chevalier moult gentement,
Et les dames de Vermendois
Ensamble tenant par les dois
Viennent es tentes pour souper.
Lors oïssiés trompes sonner
Et tabours pour le plus nosier.
Dont revindrent li Henouier
Et les dames mignotement,
Tous et toutes communaument 1880
Acesmées d'une maniere
Moult noblement et riche et chiere.
Li Flamenc et li Brebençon
Erent de leur condition;
Acesmemens avoient biaus
D'or semés de noirs lionchiaus.
Doy et doy s'en vinrent chantant
El lieu où moult faisoit plaisant;
Chantant moult gracieusement
Belles chançons et gaiement. 1890
Et Champenois et Bourguegnon
Acesmemens d'une façon,
Avoient, et li Berruier
D'un samis vermeil noble et chier
Semés de lupardiaus d'or fin.

Onques puis le temps Constentin
Ne furent plus mignotement
A noble feste grandement.
Adont fist-on l'aigue corner,
Si vont communaument laver, 1900
Et puis s'asisent au mengier
Partout dames et chevalier.
Et quant assis furent ensamble,
A maint chevalier illeuc samble
Qu'il soient tuit em paradis,
Quant recordoient leurs dous dis,
Et les maintiens et les gens corps
De celles de quoy li recors
Si lor est el corps empraintes.
. . . . . 1910
. . . . . [1]
Illueques fu mains cuers emblés.
Li mengiers fu riches et grans,
Des mès ne serai jà contans.

Li chastelains estoit blechiés
En un bras, si li ert liés
D'un blanc cuevrechief à son col;
On ne le tenoit pas pour fol,
Car moult se maintint noblement.
Cilz de Chauvigni ensement 1920
Ert en la jambe mal menés
Si qu'à son ostel ert remés,
Car blechiés estoit durement.
Quant mengié orent liement,

[1] manque deux vers dans le manuscrit.

Et on ot partout fait oster,
Adont pristrent à karoller.
Li blechiés pas ne karolloient,
Mès compaingnie lor tenoient
Les dames dehors les karolles.
Là ot dites maintes parolles 1930
D'amours, bien en orent loisir.
Li chastelains i vint séir
Qui par de l'autre part séoit,
Pour ce que sa dame y estoit,
Qui ert assise à une part,
Par quoi il s'en donnast regart,
Et si fist-il, car avisés
S'en fu errant, là s'est tournés.
Lès li s'asist tout au dehors;
Et sachiés à l'eure de lors 1940
Ne pensast nulz que il l'amast;
Mès si comme as autres bourdast.
Quant il fu dalès li assis,
La dame le regarde el vis,
Demande li conment li est.
Li chastelains un poy se taist,
Et puis souspirant bassement
Li dist : Dame, confort briement
Me ferés bien quant vous vorrés.
Toute ma vie et mes santés 1950
Est en vous, plus ne say que dire,
Ne je n'ay mestier d'autre mire.

La dame respont simplement :
Iestes-vous blechiés durement?

Gardés, trop ne vous fourmenés,
Ce poise moy s'estes blecés.
Dame, dist-il, n'ay blecéure
Es membres qui longuement dure;
Mès li cuers est blechiés si fort,
Se par vous n'est jusque à la mort. 1960
Sire, vo mort no voelie mie,
Car sachiés que plus courouchie
En seroie, se Dieux m'ayt,
Plus que dame c'onques vous vit.
Se c'est voirs, dame, sel' monstrés.
Sire, dites que vous volés
Que je face, sauve m'onnour.
Dame, li faux losengéour
Qui tous jours ne font fors gaitier,
S'entour vo gent corps repairier 1970
Me voient, il en parleront,
Et moy et vous anui feront.
Dame, voelliés vous aviser
Où je poray à vous parler
Où n'ait fors moy et vous sans plus,
Par quoy parler n'en sache nuls;
Dame, s'à ce n'est consaus mis,
Jà ne pourray estre garis.
La dame dist : Sire, trouver
Ne poroie lieu où parler 1980
Peuyssiés à privé amy,
Et ne pourquant dedens mardy,
Sire, je m'en aviseray,
Et aucun seul lieu trouveray.
S'il vous plaist, mardi au matin

Ensi qu'irés à Saint Quentin
Porrés-vous tourner à Faiel,
Car mesires ert à Sorel,
Si près, où il a pris journée
De gens qu'il y a ajournée. 1990
Adont vraiement vous diray
Tout ce que je faire em poray;
Ne saroie par qui mander
Se à moy ne veniés parler.

Dame, dist-il, quoy qu'il aviegne
Je ne lairay que je n'i viegne.
Dont vinrent dames et chevalier
Qui vouloient aler jugier
Pour à celuy le pris donner
Qui mieux l'avoit fait au jouster. 2000
Dou jugier sont tous acordé;
Trestous dient que sour justé
Seur tous li sires de Chauvegny,
Et il se sont tout assenty,
Et dirent tout que congnéu
N'i orent meillour ne véu.
De ceulz dehors en ont le pris.
Et puis ont en eulz consel pris
Que li chastelains par acort
Donroit le pris, là n'ot descort. 2010
Ly roy des hyraus qui là furent
Erent pourvéu si qu'il durent,
Et li principal de la feste,
Pour donner le pris plus houneste,
D'un faucon faitie et plaisant.

Dont véissiés venir avant
Dames en corps très bien taillies
De tous biens et appareillies.
Bien pot-on dire vraiement
Que nulz ne vit plus noble gent 2020
A nulle feste pris donner.
Car celle qui devoit porter
Le faucon mort, folle ne nice,
Ains estoit belle, bonne et rice :
De Soissons la contesse estoit,
Et en sa compaingnie avoit
Mainte dame bien ensaingnie,
Plaine d'onnour, de courtoisie.
Moult fust cilz durs à entamer
Qui ne féissent cuers muer, 2030
Qui dont les euist esgardées.
Lors sont es karolles entrées;
Chascuns voit le pris aporter,
Bien pensent ù doit assener.
En la carolle ont fait un tour
Toutes les dames sans demour
Pour chascun à tous les véir.
Lors vont le chastelain saisir
Qui au miex qu'il pot karolloit,
Et li ont dit : Sire, par droit 2040
Avés de cheus dedens le pris.
Li chastelains com bien apris
Courtoisement les mercia,
Et puis le caroller laissa,
Si se mist errant plains de joie
Avoec les dames à la voie

Où cilz de Chauvegni gisoit.
N'est nulz qui compter vous saroit
Le deduit ne la melodie
Qui ert en celle compaingnie 2050
Des dames qui le pris portoient.
Li hiraut, pour ce qu'il voloient
Dou seingneur avoir le bienfait,
Estoient jà à l'ostel trait,
Et si l'avoient fait vestir,
Et dedens son lit asséir,
Et si orent fait alumer
Torches, chiéges pour véoir cler.

Maintenant les dames monterent
En la salle, et après alerent 2060
Dedens la chambre où il gisoit
A qui on le pris aportoit.
Lors s'agenoillent lès le lit,
La dame de Soissons a dit :
Sire, veschi le chastelain
Que li privés et li lointain
Ont par dedens le pris donné,
Et pour ceulz dehors acordé
Se sont que le devés avoir,
Car bien avés fait vo devoir 2070
De jouster; si vos aportons
Le pris : pour ce vous présentons
Cest faucon. Puis li ont baillié,
Et il le reçoit de cuer lié.
Les dames mercie humblement
Et dist qu'ausi bien vraiement

L'ont li autres chevaliers fait.
Dont se presenterent varlet
Qui donnerent vin et dragie.
Lors dist une dame envoisie
Par revel : Sire, par ma foy,
Qu'en vous soit vraie amour, ce croy;
Courtois estes et bien apris,
Or pensés que sois garis.
En pluseurs lieus l'avés bien fait,
Qui sera par maintes fois retrait;
Si porés bien avoir confort
Par le renom de vous recort :
Car quant avient qu'à recorder
Ot dame honnour de baceler,
Plus tost li ottroie mercy,
Comment c'on ait mis lonc detry.
Sachiés que de ce menti n'ay,
Quar par moy méismes le say;
Et Diex si vouloit contenir
Qu'à autre pris puissiés venir,
Car cestui toute vous donnons,
Et par chevalliers le faisons,
Par droit bien le sachiés de fy.
Dont dist ma dame de Coucy :
Alons m'en; laissons reposer
Le chevalier, tans est d'aller.
Lors se leverent erraument,
Et chascune des dames prent
Congié, puis sont d'iluec parties,
Et aus tentes sont repairies,
Où tout d'iluec se departoient,

Et vers lor osteus s'en aloient.
Mès Champenois et Berruier
Le tournoy firent fianchier 2110
A Maisieres à la quisainne,
Car il espoirent qu'adont saine
Sera la jambe Duval
De Chauvigni, si qu'à cheval
Porra monter et tournoier.
Et il en qui n'ot qu'enseignier,
Ouvra comme gentilz et ber,
Car le chastelain presenter
Fist un cheval poissant et fort
Pour ce qu'il avoit le sien mort, 2120
Le jour de ce qu'à lui jousta;
Li chastelains l'en mercia.

Celle nuit vont tous reposer,
Et au matin après disner
Font appareillier lors harnois,
Puis s'apareillent demanois,
S'en ralerent en lor pays.
Li chastelains en oubli mis
N'a pas le jour que mis li ot
Sa dame, car ains puis ne pot 2130
Faire autre chose que penser.
Ne se set comment demener,
Si que bien avis li estoit
C'un an jusque à mardi avoit.
A cel jour i vint moult matin,
Un bergier trouva el chemin
Qui par dehors Faiel venoit.

Li chastelains, quant il le voit,
Li demanda, ne fu pas lens,
Se li sires estoit léens.
Sire, dist-il, il n'i est mie,
Mès ma dame et sa compaingnie
Laissay maintenant sur cest pont,
Devers la salle aloit amont.
Li chevaliers n'aresta plus,
En la court est tant[illegible]us.
La dame enmi la [illegible]it.
Sitost com descen[illegible]it,
S'en va dessous le p[illegible]r,
Li chastelains pris[illegible]r
Vers la sale, et qu[illegible]cha
Moult gentement le[illegible]
Et est encontre lui v[illegible]
Sire, bien soiés-vous[illegible]
Et li dist : Diex vous [illegible]on jour,
Ma dame, et vous ottr[illegible]nour,
Et vous croisse pais et sancté,
Et vous face avoir volenté
Telle qu'il vous prende pitiés
De moy, et merci en aiés.
Elle li rendi en riant
Son salu, et fist bienvegnant,
Par la senestre main pris l'a,
Et à sa chambre le mena.
Sour un banc couvert de tapis
Se sont l'un jouste l'autre assis.
Li chastelains moult la remire,
Et la dame li prist à dire :

Dites-moy, vostre blechéure
De vo bras s'ou corps vo dure? 2170
Dame, navré sui, ce m'est vis,
Encore ne suis pas garis,
Car navrés sui au cuer griefment.
Dame, li griés maus asprement
Me tient que me faites sentir,
Vous ferés de moy vrai martir,
Car je con fins amis morray,
Se par vous, dame, confort n'ay.

Sire, ne vous desconfortés,
Bien voi et say que vous m'amés, 2180
Et qu'estes assés preus et biaus,
Si croy que vous soiés loiaus,
Si qu'assés tost vous ameroie,
Se je le blame n'en doubtoie.
Se vous povoie querre tour
Sans ma honte et ma deshonneur,
Que vous peusse reconforter,
Je m'en voudroie bien pener,
Car dure et mauvaise seroie
S'à essient je vous moquoie. 2190
Li chastelains moult s'esjoy
De ces parolles qu'il oy,
Tant fu aise qu'il n'en pot plus.
Dame, dist-il, Dieus de lasus
Me puist confondre et craventer
S'onques vers vous oy fol penser;
Et se Diu plaist, je garderay
Vostre honnour et tant en feray,

Se volés faire ma pensée,
Que vous n'en serés jà blamée. 2200
Sire, dites vostre plaisir,
Et je sui preste de l'ouir.
Dame, pour les folz envieus
Qui mesdient des amoureus,
Se fait bon sagement garder
S'onnour, et convient esgarder
Aucun privé liu bel et gent
Où ne nous sacent nulle gent;
Et se vous chamberiere aviés
En qui tant vous vo fieciés, 2210
Que vous descouvrissiés à ly,
Bien le loroie endroit de my,
Se la saviés sage et celans,
Ce vous seroit confors grans.
Mès se sage et celans n'estoit,
Tost meschéir nous em poroit.
La dame respont : Une en say
En qui très bien me fieray,
Qui je diray mon convenant,
Si fera mon commandemant. 2220
De moy garder sera privée,
Car el sera de moy amée,
Car c'est ma cousine germaine,
Et s'est celans, j'en sui certaine.
A celui n'en celeray riens,
Car de vous m'a dit moult de biens;
Et sy croy qu'elle va pensant
Un petitet no convenant
Puis les joustes de l'autre fois;

Car bien congnoissoit les offrois 2230
Qui estoient entour vo mance:
De ly n'aray jà doutance
Que jà pour nulle riens féist
Riens dont contraires me venist.
Elle et jou sommes avisées
Puis quatre jours et pourpensées
Comment ci peuissiés venir
Que nulz ne vous peuist véir;
S'avons visé qu'el jardinet
Qui siet par dalès ce bosquet. 2240
Dalès ma garderobe après
A un huis qui siet assés près
Pour venir ci privéement.
Il a passé moult longuement
Qu'a esté fermés et fourclos:
Par ycel huis aloie au bos
Privéement esbanoier.
. . . . . [1]
Et se me voulés fianchier
Que vous envers moy pourchacier 2250
Ne vorrés riens ma deshonnour,
Je feray tant pour vostre amour
Que l'uisset vous ensengneray,
Et avoec vous deviseray
Comment nous convenra ouvrer
Quant vous vorrés à moi parler.
Li chastelains moult l'en merchie,
Et com chevaliers li affie

[1] Il manque un vers dans le manuscrit.

Et li jure par verité :
Dame, riens sans le vostre gré, 2260
Se Diex m'aït, ne vous querray,
Et comme amis vous serviray.
La dame prent le sairement,
Et cilz li donne bonnement.
Sour sa foy li a fait jurer,
Mais à grant paine pot parler
Li chevaliers tant parest liés.
Biau sire, dist-elle, or oiés :
Ouvrer nous convient sagement,
Trop sont de malparliere gent, 2270
Et s'aparchéue en estoie,
Bien sai que honnie seroie.
Si vous dirai que vous ferés
Quant vous à moi parler vorrés.
Vous en irés à Saint Quentin,
Si tenrés par ci vo chemin,
Et querrés un privé garçon
Qui soit de vo condision
Mès c'o vous ne soit demorans,
Car plus tost seroit congnoissans; 2280
E tel qui soit preus et senés;
Et li dirés que vous amés
Ma chamberiere de chéens.
Par quoi entensions ne sens
N'est que à moi de riens en tiegne,
Ne pour chose qui li aviegne,
A nului qui soit ne le die;
Et s'elle l'avoit une fie
Véu, ne say quoy li donroit

Par quoi de lui s'aquointeroit, 2290
Et li ont dit tout vraiement
Qu'elle vous aime loiaument.
Par ce garçon vous mandera
Quant li poins de venir sera,
Ainssi le porons bien celer,
Que nulz rien n'en saura parler.
Dame, dist-il, vous dites voir;
En vous a honnour et savoir.
Or voeilliés donques consentir
Qu'anuit o vous puisse venir : 2300
Dame, g'i venrai s'il vous plaist.
La dame une piece se taist.
Quant longnement fu pourpensée,
Si li dist : Sire, ma pensée
Orendroit ne descouveray,
Sachiés si très grant poour ay
D'estre vilainement blamée :
Car dame est pour poy diffamée.
Sachiés que ne sai lequel faire,
Ne me congnois en tel afaire. 2310
Viengne qu'aviegne, or y venés,
Li huis vous sera deffremés,
Mès que vous venés sagement
Tous seulz que ne le sacent gent;
Du tost venir ne vous hastés.
Se li huis n'ert deffremés,
S'atendés tant c'on y venra,
Car nulz ne le deffermera
Fors que moy ou ma chamberiere;
Et sachiés qu'en autre maniere 2320

Avient que mesire à le fie
Revient que nous ne savons mie;
Se par aventure avenist
Que mes sires anuit venist,
Ceens ne poriés-vous entrer.
Pour ce nous estuet aviser
Comment vous le poriés savoir,
Car pour amour ne pour avoir
Entrer céens ne vous lairoie
Se je monsigneur y savoie. 2330
Dame, dist-il, vous avés droit,
Car mes cuers pour riens ne voroit
Que pour moy féissiés riens née
Dont vous peussiés estre blamée.
Mès en aventure y venray
Et longuement atenderay,
Ma paine poy me grevera.
Sire, ainssi soit com vous plaira.
Ma dame, je m'en voel aler
Pour mieus la vostre pais garder. 2340

Li chastelains a congié pris,
Puis s'est de la chambre partis :
Amours merchie doucement
Qui li fait si bel paiement.
A Saint Quentin en est venus,
Mès je croy c'onques ne fu nus
Si liés de cuer comme il estoit.
La dame d'autre part pensoit
A ce qu'avoit en convenant.
Sa chamberiere maintenant 2350

De chief en chief a tout conté
Comment ensamble orent parlé,
Et comment il devoit venir.
Or n'i a que dou bien couvrir,
Fait celle, et dou secretement
Ouvrer; ce sachiés vraiement,
Miex ameroie estre dampnée
Que par moy fuissiés acusée;
Et non pourquant vous avés tort
Que avés fait de ce acort : 2360
Car moult m'esmerveill par m'ame
De vous qui estes haute dame,
S'avés mari preu et vaillant,
Et sus ce faites un amant.
Si ne di pas pour ce qu'amer
Ne puist bien dame un baceler
En honnesté et avoir chier,
Et se li puet, s'il a mestier,
D'aucun bel jouel faire don :
Tout ce puet faire par raison; 2370
Mais s'onnour doit si bien garder
C'o lui ne se puist aseuler
En lieu privé, car je vous di
Li lieu en ont fait maint hardi.
Et non pourquant se vous l'amés,
Si en faites vo volentés.

La dame pensa un petit
Et pensa à ce qu'elle ot dit;
Ens en son cuer bien aficha
Que celle nuit n'i enterra. 2380

Adont recommença à dire
A sa chamberiere sans ire :
Ma douce suer, je sai de fit
Qui aroit de cest mont eslit
Un des plus preus et des milleurs,
Si ne croi-ge mie qu'ailleurs
Eust mieux choisi qu'au chastelain,
N'onques n'en oy fait vilain.
C'est cilz qui son amour sentir
Me fait ses maus si que languir 2390
M'en a fait lonc temps aigrement.
Sachiés qu'en nul chastiement
Ne m'en pouroie departir;
Mès or soit che dou bien couvrir,
N'i a el, c'est que je vous pri,
Et je vous di endroit de mi
Ai pensé, pour lui essaier,
Et quant venra à l'anuitier
Par defors, si com li ai dit,
Pour entrer en l'uisset petit, 2400
Il n'i ara femme ne honme
Qui l'i laist entrer, c'est la somme.
Adont le verrés esbahy,
Dira que l'ai estranuy,
Et que ne le fas fors gaber.
Adont le verrés-vous cesser
De ci venir d'ore en avant;
Et s'il m'aime ne tant ne quant,
Ne laira, quoy qu'à lui aviengne,
Que souventes fois n'i reviegne 2410
A moy, où que soie, parler :

Enssi le porrons esprouver.

Li chastelains ne s'oublia,
Tant atendi qu'il anuita :
Moult faisoit du cuer liement,
Car deduit espoire briément.
Pour qui lonc temps eut mal dehait
Tout celui jour fu en bon hait.
Et quant vint à la nuit obscure,
Cilz, qui n'ot de compaignon cure, 2420
S'est mis coiement à la voie,
Car paour a c'on ne le voie,
Ne c'on sache de son afaire,
Par quoy il puist avoir contraire.
Hors de Saint Quentin est venus,
Et s'avoit divers dras vestus,
Et par dessous armés estoit.
Celle nuit mauvais temps faisoit
De pluie, d'esclistre et de vent,
Et si tonnoit si roidement 2430
Qu'il sambloit pour le grant effondre
Que toute terre deuist fondre.
Li chastelains riens ne doubta
L'esclistre ne ce qui tonna,
Car plus estoit séurs que tours,
Pour che qu'o lui estoit amours
Qui li portoit grant compagnie,
Et qu'il aloit véoir s'amie.
Tant a alé et sus et jus
Que droit au manoir est venus, 2440
Puis s'est devers le bosquet mis,

Et vers l'uisset s'est ademis;
Mès il l'a senti bien fermé,
Et si n'i a nului trouvé.
Lors fu forment mas et pensis,
Si s'est d'encosté l'uis assis;
Pense qu'il est trop tos venus,
Et li sires est revenus;
Ne set que faire, ensi atent.
Et la dame tout quoiement 2450
Escoute à l'uis s'il y estoit
Si com celle qui tant l'amoit
Com fame povoit home amer.
Moult l'a bien oy dolouser,
Souspirer et plaindre forment,
Et à la fois aucun entent
Des regrais que pour lui faisoit,
Car à l'uisset à soi disoit :
É! mi très douce dame, ami,
M'avés-vous dont mis en oubli? 2460
Loiauté faut en vo biauté.
Helas! qu'a ma dame en pensé
Qu'elle ne me tient convenant!
Il ne pert pas à son samblant
Certes que soit male ne fausse;
Et que j'aroie amere sausse,
Se del tout me voloit faillir,
Ne saroie que devenir,
Fors tant que morroie briément.
La dame ot ces mos et entent : 2470
Entre lui et sa chamberiere
Qui jouste lui estoit derriere,

Chascune d'elles escoutoit
Che que li chastelains disoit.
La pucelle a dit bassement :
Ma dame, or sachiés vraiement
Que bien vous aime loiaument.
Moult se doulouse doucement.
Lasse! que je plaing durement
Che qu'est à la pluie et au vent! 2480
Laissons le ens, si ferons bien.
Dist la dame. Ce ne vaut rien;
En ceste nuit n'i enterra;
Mès oyons encor qu'il dira.
S'il est moilliés, ne poet chaloir,
Je nel' puis faire trop doloir;
S'il a ore paine enduré,
Bien li sera guerredonné :
Car se sans paine joie avoit
De dames bon marchié seroit. 2490

Li chastelains ne savoit mie
Que si près de l'uis fust s'amie;
De heure à autre se complaint,
Car ses maus au cuer li estraint.
Elas! dist-il, je sui trays,
Aucuns à male pais m'a mis
Vers ma dame, et qui le diroit?
Quar je ne croy pas nulz homs soit
En cest mont qui s'en parcéust.
Helas! qui dont grevé m'éust 2500
Se li sires n'est repairiés?
Au mains sera cilz huis baisiés,

Car par aventure à la foys
L'a atouchié de ses biaus dois :
Lors a l'uis baisié doucement
Et soy froté estroitement,
Et puis après se raséoit,
Et complaingnoit et dolousoit.
Illuec fu-il si longuement
Qu'il estoit sus l'ajournement, 2510
Qu'il le convint d'iluec sevrer,
Que plus n'i ousoit demourer :
Atant est dou boschet partis.
Dolans, mornes, tristres, pensis
Est à Saint Quentin revenus,
Mal atournés, moilliés, emplus.
Est à son ostel repairiés,
Et lorsqu'il y vint est couchiés,
Car reposer cuide et dormir,
Mès il n'en poet à chief venir, 2520
Car plains est de melancolie.
Ne set qu'il face ne qu'il die;
Pense à sa dame faintement
K'avoit failli son convenent,
Et que le fait pour lui trufer,
Dont se coumence à dementer,
Et dist que ne l'aime noient.
Après si repense coument
Elle sa mance li donna,
En li plus de confort il n'a, 2530
Fors que sa dame dit avoit
Que se li sires revenoit
Adont n'i enterroit-il mie.

Travilliés se fu l'anuitie
Si qu'il se prist à reposer :
Lors dormi jusques au disner.
Quant dormi ot, si se leva,
Mais il ne but ne ne menga;
Fors que penser riens ne pooit,
Et en soy méismes disoit 2540
Qu'à sa dame iroit parler.
Lors s'apensa que aviser
L'en vaut mieux, si n'en set que faire.
Ainssi amours le tient et maire
Que il ne se set conseillier.
Atant vienent si escuier
Et demandent comment li est.
Li chastelains un poy se taist,
Et puis lor a dit : Alon m'ent.
Et cil escuier erraument 2550
Li vont son cheval amener,
Puis monte, après les fait monter.
Sa gent lors se met à la voie,
Et tous ceulz d'entour lui en voie
Sa chiere telle com la fait.
Atant à la voie se met
Vers son més prent à cheminer,
Car n'a cure de sejourner.
S'avint si com il s'en aloit
Que le seigneur de Faiel voit, 2560
Le chemin contre lui venant,
Lors s'entrecontrent maintenant,
Si le salua gentement;
Et cilz de Faiel moult forment

Li proie d'avec lui tourner
Et de venir o luy souper.
Li chastelains l'en merchia,
Et après si li demanda :
Sire, dont venés orendroit?
Et il li respont : Par ma foit, 2570
Je vieng de ci près besoingnier,
Si ne fui puis dès devant hier
A ma maison : or y revois.
Foy que devés la vraie crois,
Chastelains, o moi retornés,
Très grant courtoisie ferés.
Sire, dist-il ; ne vous anuit,
Dist li chastelains, car anuit
Ne puis avoec vous retourner,
Quar à mon manoir voel aler : 2580
Pieça n'i fui, si ay afaire.
Lors se partent sans lonc plait faire.
Li chastelains s'est avisés
Que la dame éust eu assés
Lieu et temps se elle veusist
Le laissier ens s'il li pleuist.
Lors se demente, et dist : Helas !
Las, com je sui chetis et las,
Que j'ainme, et si ne m'ainm'on mie.
Las ! je cuidoie avoir amie, 2590
Mais g'i ai bien du tout failli.
Lors se replaint, et dit : Ainmi !
Las ! pourquoy onques y pensay?
Mal de l'eure que l'aquointay !
Ainssi est à tel desconfort

Qu'à poy ne se met à la mort;
Mès esperance l'esvigure,
Et li dist c'aucune aventure
L'a devers sa dame grevé :
En ce point a che chant trouvé, 2600
Quar adès ses chançons trouvoit
Selonc ce que son cuer sentoit,
Dont fu de ceste telz li sons.

« Quant li estés et la douce saisons
Fait foelle et flours et le prés raverdir,
Et les dous chans des menus oizillons
Fait les pluiseurs de joie souvenir;
Las! chascuns chante et je pleur et souspir,
Et si n'est pas droiture ne raisons,
Quar c'est adès toute m'entensions,
Dame, de vous honnourer et servir. 2610

« Qui aroit tous les sens c'ot Salemons
Si le feroit amours pour fol tenir,
Quar trop est malle et crueus sa prison,
Si le me faut essaier et sentir,
Si ne me veult à son eus retenir
Ne enseingner quelle est ma garisons,
Car j'ai amé longuement en pardons,
Et amerai tous jours sans repentir.

« Merveilles m'ai dont vient ceste oquoisons
Qu'elle me fait à tel dolour languir : 2620
Ce est pour ce qu'elle croit les felons,
Les mesdisans qu'elle devroit haïr

Qui moult se sont pené de moy nursir;
Mès ne lor vaut lors mortés traïsons,
Quar en la fin ert grans li guerredons
Quant on sara qu'ains ne li vos mentir. »

Puis que il eut parfait ce dit
Vint à sa maison, car petit
Devoié jusque là avoit;
Mès je croy c'onques nulz qui soit 2630
Euist le cuer plus mezaisiet.
Cel jour n'a béu ne mengiet,
Ains fist appareillier son lit,
Et lors se coucha sans delit,
Dont li prist telle maladie
Que bien cuida perdre la vie.
En son lit se vit plus d'un mois
Foebles, angoisseus et destrois.
Or vous diray après que fist
La dame qui à l'uisset sist 2640
Entre lui et sa chamberiere.
En sa chambre revint ariere,
Si s'est lors couchié en son lit,
Et si come en gabois a dit :
Est or li chastelains moult liés,
Il a esté mal aaisiés
Anuit à ce commencement :
Or poons-nous véoir comment
Il ouverra d'ore en avant.
Celle dist : Dame, pechié grant 2650
Avés fait et grant vilonnie
Qui toute si malle nuitie

L'avés à la pluie laissiet.
Elas! il a no huis baisiet
Quant avoir n'en puet autre chose.
Ainssi la damoiselle chose
Sa dame, et tant parlé en a
Que jours estoit ajournés jà.
Atant s'est la dame endormie,
Car de veillier fu traveillie, 2660
Et sa chamberiere autresy
Dormirent jusqu'à miedy
Que lor sires fu revenus.
Au pié du pont est descendus,
Puis commanda la table à mettre;
Bien fu que s'en volt entremettre.
La dame s'est sempre vestie,
Et dist c'un poy est deshetie,
Pour ce que ne s'en parcéust
Que toute nuit veillié éust. 2670

Quant assis furent au mengier,
Lors dist li sires : Un chevalier
Vi orendroit de bon afaire,
Net et courtois et debonnaire,
Et as armes preus et hardi :
Moult volentiers aveuques my
L'eusse volentiers amené.
Qui est-il? moult l'avés loué;
Est-il de nostre pays-chy?
C'est li chastelains de Coucy, 2680
Dist li sires, qui est moult preus,
Et as armes moult vighereus.

Et quant ce vint après mengier,
La dame prist à aresnier
En sa chambre sa damoiselle :
Avés oy quelle nouvelle
Mesires nous a raportée
De celui qui en sa contrée
S'en va tristres et courouciés.
Qu'en puet-il, s'il est desvoiés? 2690
Dist la damoiselle esraument.
Helas! je ne sais conment,
Dist la dame, il soit repairiés,
Che fis-ge? Dame, pourchaciés
Qu'il viegne à vous hastivement,
Et li faites l'amendement
Du traval que fait li avés.
Si ferai-ge; mès jà mandés
N'ert pour moy; viegne s'il veut :
Or aviegne qu'avenir peut. 2700
Lors s'en vienent sus o la gent,
Si ont laissié lor parlement.

En son lit gist li chastelains,
Mornes, foibles, palles et tains;
Ne puet souffrir devant lui voie
Faire revel, feste ne joie :
Toute joie li est contraire,
Ne nulle rien ne li puet plaire.
Helas! dist-il, et qui pensast
Que si humbles regars faussast, 2710
Ne si gent corps de sens garnis,
A my maléurcus chetis :

Plus meschéans n'est hom qui soit?
Adont maint chevalier avoit
Demourans entour sa maison;
Et quant oyrent le renon
Que malades ert si griefment,
Cil qui durent songneusement
Le vindrent véoir mainte fie,
Et tant que la nouvelle ouye 2720
En fu à Faiel trestout droit
Que forment malades estoit
D'un mal tel que jusque à morir.
Ce ne fu pas bel à ouyr
A la dame qui tant l'amoit
De bon cuer que plus ne povoit.
Tant parest tristre et abosmée
Quant la nouvelle a escoutée,
Qu'elle ne se set conseillier.
Lors dist plaine de destourbier: 2730
Lasse! dolente, que feray,
Quant je pour moy mourir verray
Bacheler de si grant renon
Par mon fait et par m'oquoison?
Moi deveroit-on justichier,
Ardoir ou en yaue noïier.
Dont prist à plourer tenrement,
Et sa damoiselle ensement
Qui moult durement le conforte,
Et dist: Dame, se estiés morte 2740
Li affaires en vauroit pis:
Espoir il sera tos garis.
Ma dame, si vous lo encore

Que à Chauvigni jeudi ore
Alés as noches liement;
Il y ara plenté de gent,
Car j'entens qu'il i seront tuit
De cest païs à grant deduit,
Qui y voudront tout feste faire.
Et je comment n'en quel afaire 2750
Poroie-jou aler à feste?
S'on me devoit coper la teste
Lie chiere pas ne feroie
Tant que je autre nouvelle oye.
Dame, dist-elle, vous yrés,
Car là trop mieux demanderés
Privéement de vos besongnes;
Espoir on nous a dit mensonges
C'on ne doit legierement croire.
Faite appareillier vostre oirre; 2760
Demain o les autres alés;
De ce, ma dame, me créés,
Et sachiés ainssi le feroie
Se les maus que sentés sentoie.
Et sus et jus tant li monstra
Que la dame li ottroia.
Lors fist sa chose appareillier,
Car mouvoir veult sans atargier.

Lendemain bien tempre au matin
S'apresta et mist au chemin. 2770
Jusque à Chauvigni ne cessa
Où plenté de dames il a
Qui li firent honnour et joie.

Mès elle pour riens qu'elle voie
N'a talent de lui esjouir
Jusqu'à tant que poura ouir
De son amy vraies nouvelles
Qui à ouir li soient belles.
La feste fu grans et pleniere,
Huit jours tous plains dura entiere. 2780
S'avint par aventure un jour
C'aucune dame de valour
Le chastelain forment plaingnoient
De ce qu'elles ouy avoient
Qu'il estoit malades si fort
C'on n'i esperoit fors la mort,
Et disoient : C'est grans pités
Quant chevaliers de tés bontés,
Si jones et si deduisans
Aura si tost passé son temps, 2790
Et sa biauté et sa jouvente.
Lors estoit ilec empresente
La dame de Hangest pour voir,
Qui dist qu'elle l'iroit véoir,
Car il estoit de sa lignie.
D'entre les autres s'est drecie,
Et dist : Ma dame de Faiel,
Je vous pri, mès qu'il vous soit bel,
Que vo pucelle me prestés,
Quar quant mes chars fu hier versés, 2800
Ma chamberiere y fu blecie.
Dame, se Diex me benéye,
Tout à vo commant l'averés,
Mès que vous anuit revenés

Ouil, dame, anuit revenrons,
Car que trois liues loins n'irons,
Car plus n'i a de ci à là.
Elle monte, si chemina
Et la damoiselle ensement,
Si y vindrent assés briément, 2810
Car de l'esploitier ne finerent
Jusque à tant qu'el manoir entrerent,
Où moult faisoit plaisant el bel.
Li chastelains en un préel
Estoit couchiés sans nul delit,
Car on li refaisoit son lit.
Quant la dame fu descendue,
La nouvelle fu tost venue
Au chastelain là où il est,
C'on li dist : Sire, de Changest 2820
La dame vous vient cy véoir.
Li chastelains à son povoir
S'est levés, contre lui ala ;
La dame moult bel salua,
Et la dame lui ensement,
Et puis li dist : Sire, comment
Es-ce que vous ne vous séés ?
Empiriés estes et grevés,
Et moult durement afoiblis.
Atant se sont ensamble assis; 2830
Lors que maintenant a véue
La pucelle, si le salue ;
Mès chiere ne samblant ne fait
Qu'il onques ailleurs véu l'ait;
Et celle s'est loins d'eus assise.

Moult se pourpense en quelle guise
Au chastelain parler poura,
Et tant que de che s'avisa
Qu'en ces tables elle escriroit
Ce que au chastelain diroit, 2840
Car loisir n'averoit du dire.
Atant commença à escrire
Comment sa dame se demainne,
Et nuit et jour sueffre grant paine
Pour ce que malades estoit;
Et que volentiers parleroit
A luy se y pooit venir.
Plus n'ot d'escrire avoir loisir,
Car elle escrivoit lentement,
Et sa dame ot jà longuement 2850
Esté ilec, s'a congié pris,
Et comme dame de grant pris
Li presente de cuer entier.
Sire, se vous avés mestier
De chose que je puisse faire,
Je vous pri qu'il vous voelle plaire
Que vous le me fachiés savoir,
Et je ferai tout mon povoir
De faire vostre voulenté :
Que Diex vous doinst tempre santé! 2860
Li chastelains moult l'en mercie
De celle grande courtoisie.

La dame d'ilec se parti,
Et la pucelle sans detri
Vers le chastelain s'aprocha,

Qui en basset li demanda
Se plus o sa dame demeure.
Ouil, dist-elle, mès n'est heure
Que puisse à vous parler assés :
Je suis com chevaus empruntés,
O vostre cousine en iray.
Ma dame vous salueray
Quant je vendrai ou sien repaire,
Dont li conterai tel nouvelle
Dont elle ara joie moult grant,
Se Diu plest le père puissant,
Qui pour vous est moult courouchie;
Sire, mès ne vous anuit mie,
Ces tablettes-ci retenés,
Aucune chose y trouverés.
Elle li donne, et cilz le prent,
Que amours atise et esprent.
La pucelle s'en part atant.
Li chastelains a vouloir grant
De savoir qu'ens es tables a,
Plus tost que pot y regarda,
Et trouva ce qu'elle ot escript,
Tous li cuers de joie li rit.
Quant il ot la lettre léue,
La coulour li est revenue,
Et se commence à rehaitier.
Lors prent amours à mercier
De piteus cuer parfondement,
Et dist : Loiaus amours, comment
Estoit ma dame couroucie
Vers moi, qui onques en ma vie

A mon povoir ne li meffis,
Mès toudis com loiaus amis
L'ay servie et serviray
Trestous les jours que je vivray. 2900
Or me vorray tempre lever,
Car je me vorray esprouver
De ce que j'ay trouvé ès tables,
Se sont parolle veritables.
Ainssi se va reconfortant,
Et dedens son cuer rehaitant :
Celle nuit moult bien reposa.
Et la dame tant chemina
Entre li et sa chamberiere,
Qu'à Chauvigni revint en ariere, 2910
Où on demenoit grant revel.
Et quant la dame de Faiel
Vit sa chamberiere venir,
Dalès luy la fist asséir,
Et puis si li a demandé
S'elle a au chastelain parlé.
Et celle du tout li conta
Com faitement esploitiet a,
Et puis li dist : Dame, sachiés
Que temprement sera hetiés, 2920
Et que il vous venra véir.
Elle respont : Je le desir.

Quant les noches furent passées,
Les dames sont d'ilec sevrées,
Et s'en revont à leur osteus.
Cil qui pas n'estoient preceus,

Fu tost à garison tournés;
N'a pas ses desirs oubliés,
Pense que vers sa dame ira,
Et s'il puet à lui parlera.
Lors fist son afaire aprester,
Et dist qu'il vorra chevaucier
Vers Saint Quentin isnellement.
On li fist son commandement.
Lors monte et se met à chemin,
Si est venus à Saint Quentin;
A son ostel est descendus,
Festoiés fu et bien venus,
Et son oste très liement.
A ycel jour privéement
A quis un garçon aviset;
Si li a en requoy contet
Comment il aime une pucelle,
Qui moult est amoureuse et belle,
A qui ne puis mie parler;
Mès se y vouloies aler,
Et estre ses privés loiaus
De celer ses privés consaus,
Il le feroit riche et manant;
Et s'acusoit son convenant,
Il le feroit ardoir et pendre;
Jà nulz ne l'en poroit deffendre.
Et cilz li prent à afier
Que bien se puet en li fier,
Car il celéement fera
Quanque cilz li commandera;
Ne pour vivre ne pour morir

Ne l'en voura jà descouvrir.
Dont te convient-il qu'à Faiel
T'en voises tout le cours isnel, 2960
Car je ainme la chamberiere
De laiens en telle maniere
Que je ne m'en puis deporter.
Va-t'en comme paillars ester
A la porte o la povre gent,
Si enquier tout privéement
Se li sires est à l'oustel;
S'il y est, si ne pense d'el
Que de songneusement gaitier.
Se tu povoies entraitier 2970
La damoiselle nullement,
Si li di tout hardiement
Parolle à lui et si l'apelle,
Et si li conte la nouvelle
Que tu li diras de par my;
Et se sa dame est avoec ly,
Jà pour ce ne le laisseras,
Fors que samplus tu l'atrairas
D'une part en sus de sa dame.
Sire, dist li garçons, par m'ame 2980
Très bien la besoingne feray,
Car souventes foys esté ay
A l'ostel, et si connois bien
La dame, je n'en doubte rien;
Et la damoiselle ensement
Ai véue maint jour souvent.

Atant prist li garçons congiet,

Tant a couru et esploitiet
K'à Faiel est venus tout droit,
Ainssi que on mengié avoit : 29
A la porte a la gent trouvée,
Qui atendoient la donnée.
Maintenant lor a demandé
S'on lor a encor riens donné,
Et s'on donra prochainement.
Et on li respondi briément
Qu'encore n'ont-il riens éu;
Mès il ont maintenant véu
La dame et sa chamberiere,
Qui erent issues derriere 30
El bosquet parmi le vergiet;
Pour ce que tous n'ont point mengiet,
Et qu'asés tost on nous donra.
Cil s'en parti errant de là
Bellement si com riens ne soit,
Et s'en tourne vers le bos droit,
Et tant et sus et jus et là
Que la damoiselle encontra,
Qui un gant la dame queroit,
Qui en la court chéus estoit. 30
Lors que le garçon l'aparçut,
Sans doutance bien la connut.
Si l'aproche et l'a saluée,
Puis a sa bourse deffermée,
Et les lettres hors en geta,
Que li chastelains li bailla,
Et puis a dit à la pucelle :
Tenés, ma douce damoiselle,

Ces lettres que je vous present
Com cilz qui sueffre grief tourment 3020
Pour vous nuit et jour vous envoie.
Celle les reçut à grant joie,
Et puis après li demanda
Qui cilz est qui li envoia.
Et li garçons li respondy :
C'est li chastelains de Coucy,
Qui m'a conté celéement
Qu'il vous aime certainement.
Celle dist : Amis, vous soiés
Li bien venus : or repairiés 3030
Vers la porte, si m'atendés;
Car très bien aaisiés serés,
Se je estoie repairie.
Cilz s'en va; celle ne detrie,
Ains est vers sa dame courue,
Tart li est qu'elle y soit venue;
Et tantost que trouvée l'ot,
Li dist au plus tost qu'elle pot :
Dame, je vous aport nouvelles
Qui à ouir vous seront belles. 3040
Veci unes lettres ploiés
Qu'à moy pour vous sont envoiés
Du chastelain tout maintenant,
Par un garçon assés sachant.
La dame la lettre reçut,
Qui assez le séel connut.
Lors le brise et commence à lire,
Si comme elle estoit tire à tire.

A dame honnourable, vaillant,
Noble de maintieng, avenant, 3050
Cilz qui vous aime loiaument
Vous mande salus plus de cent.
Dame, si vous fais à savoir
Que j'ai esté et main et soir
Lonc tans pour vous en desconfort,
Si que près en fui de la mort;
Et mors fuisse, jel' say de fy,
Se ne fuissent espoir joly
Et souvenir qui me tenoient,
Qui à vous penser me faisoient; 3060
Et che aussi que vo pucelle
Me nonça la douce nouvelle
Par les lettres qu'escrit es tables
Qui moult me furent delitables :
Ce m'a fait resourdre en santé.
Or vous prie en humilité
Que vous conforter me daingniés
Et vo dous cuer humeliés
A ce qu'aiés de moy mercy,
Ou mors sui, jel' say de fy. 3070
Dame, par vo courtois voloir
Me voelliés laissier à savoir
Par le porteur de ceste lettre
Quant il vous plaira à jour mettre
Que je puisse parler à vous,
Car mes cuers et mes desirs tous
Ne pense à el ne jour ne nuit,
Ne ne tent à autre deduit;
Et Diex vous en doinst volenté

De moy amer en loyauté. 3080

Quant les lettres léues sont,
Dient que moult bien faites sont,
Et que cilz est courtois et ber
Qui ainsi les set deviser.
Dont dist la dame : Que ferons?
Quelles lettres renvoierons?
Conselliés-moy, je vous em pri.
Volentiers, dame, car de fy
Sai qu'il vous aime loiaument,
Lonc temps a mis cuer et talent 3090
Pour vostre corps servir à gré,
Moult a de traval enduré
Et de paine sans bien avoir,
Et s'a moult despendu d'avoir,
Puis qu'il vous en ama premiers;
D'onnour faire est acoustumiers,
Qu'en cest païs n'a son pareil;
Pour ce, dame, par mon conseil
Dès or mais la conforterés
Et pour vostre ami le tenrés. 3100
De ses maus li rendés merite :
Si lo c'une lettrelle escripte
Soit, qu'entre nous deviserons
Que reportera li garçons.
Je méismes escrire say,
De l'escrire bien ouverray,
Et vous afait deviserés
Ce que vous mander li vorrés.
Dist la dame, Diex, ce vaut fait,

No chose nous vient à souhait, 3110
Car avons encre et parchemin,
Si escrirons à ce matin.
Or repairons à no maison;
Mès il convient que le garçon
Menés en un requoi mengier,
Et le faites bien aaisier
Privéement c'on ne le sache,
En un lieu où on ne s'embache,
Et aucun jouel li donnés
Par quoi il soit de nous privés. 3120
En non Dieu, dame, non feray;
Jà joiel ne li donneray :
Garçon n'ainme joiel noient,
Il ainment plus le sec argent,
Ainsois li donray quinze saus
Dont plus sera joiaus et baus.
Alés, se faites sans respit,
Dist la dame, ce qu'avés dit.
Celle au garçon vient sans demour,
Si l'a mené en un destour 3130
Et l'a grandement aaisiet,
Puis li a quinze solz bailliet :
Et cilz de joie tripe et saut,
Et li a dit : Se Diex me saut,
A tous jours mais vous serviray
Et vostre afaire celeray.
Or m'atent donques ci un poi,
Maintenant revenrai à toi,
Et si t'aporteray deus mos
En un poy de parchemin clos, 3140

Que tu reporteras celuy
Qui ces lettres m'envoia huy.
L'uis a fermé, d'iluec s'en tourne,
A sa dame vint qui atourne
Tout ce que affiert pour escrire :
Apresté a séel et cire,
Lors commencent lor lettre à faire.

A chastelain de noble afaire,
Preus as armes, sage et courtois,
Mande salus plus de cent fois 3150
Cell que amours abandonne,
Amour et cuer et corps vous donne
Et a donné moult a lonc temps;
Mès estre quiday si poissens
Que par moy ne peussiés estaindre :
Dont moult m'a fait palir et taindre
Li escris qu'a mon cuer envoie,
Mès amours adès le renvoie
A vous, et mi convient penser
Que vers lui ne puis contrester. 3160
Et sachiés c'onques en ma vie
Ne fui de cuer si courouchie
Que fui pour vostre mal l'autrier;
N'onques nul grigneur destourbier,
Pour ce que c'estoit m'oquoison :
Si vous ottroi en guerredon
Que mès ne vous courouceray,
Mès comme amie vous seray
Tous jours debonnaire et féaus,
Mès qu'ausi me soiés loiaus. 3170

Et si venés hardiement
A l'uisset bien secretement
De mardi en quinze jours droit,
Car adont mesire estre doit
A Paris pour une besongne,
Dont ne vous tiegne nulle sonne.
Et quant à l'uis venus serés
Par dessous vers terre tastrés,
S'une piere i trouvés drechie,
Dont ert no besongne adrechie; 3180
Et s'adont drechie n'estoit,
Mon signour à l'ostel seroit,
Si vous en convenroit aler.
Je ne vous say plus que mander
A ceste fois, ne mès que tant
Que je di, à Dieu vous commant.

Quant la lettre fu devisée,
Et close estoit et séellée,
La pucelle errant la porta
Au garçon, et li commanda 3190
Que il au chastelain le baille,
Et que vers lui sans cesser aille,
Et li doinst si privéement
C'on ne s'en parchoive noient,
Et qu'il ne féist mention
A nului pour nulle oquoison.
Li garçons sa lettre pris a,
Et loiaument li afferma
Qu'il n'en parlera pour essonne,
Et que bien fera la besongne. 3200

Àtant à la voie se mist
Et tant erra c'onques ne sist;
Si vint au chastelain tout droit
A qui nouvelles aportoit.
Li chastelains li dist briément :
Amis, vien sà, di-moy comment
As esploitié. Cilz respondi :
Sire, bien, je croy, Dieu merci,
Car je m'en lo, bien le doi faire,
De la pucelle debonnaire; 3210
Pour vous grandement m'aaisa
Et de son argent me donna
Tant que mes labeurs est bien saus,
Qu'elle me donna quinze saus,
Et puis ces lettres me bailla :
Tenés, regardés qu'il y a.

Li chastelains la lettre prist,
Lors en destour se assist
Et les ouvri sans longue atente.
Ne cuidiés que ses cuers fust ente 3220
Quant ot véu ce mandement;
Si sachiés tout certainement
Que nulz avoir joie ne peut
Greingneur que li chastelains eut.
Mès tart li est que tant demeure
Que viegne la desirée heure
Qu'il puist à sa dame parler.
Lors fist sa mesnie apeler
Et commanda la table à mettre.
Et cil s'en vont lors entremettre, 3230

Puis se sont assis au disner,
Mès orent teulx qu'à deviser.
Et tant vous di certainement
Li chastelains fist liement,
Car en joie et en baudour,
Mien ensciant, à celui jour
Lut la lettre plus de vingt fois,
Puis la reploia en ses plois,
Puis donna congié au garçon,
Et li demanda sa maison,
Et le lieu où le trouverra
Quant plus de lui afaire ara.
Atant monte, si s'achemine
Jusqu'à son més, d'errer ne fine.
Ilec demoura à sejour;
Moult desire l'eure et le jour
Que sa dame mis li avoit,
Et nuit et jour l'en souvenoit,
Par quoy il estoit esjoys
Et desirans d'aquerre pris.

En cel point un tournoiement
Cria-on où moult ot de gent
Et de noble chevalerie,
Droit entre Forjes et Corbie;
Et cilz qui tout adès tendoit
A honnour que tant desiroit
Qu'ains nulz ne le desira plus,
Fu liez; illec s'est pourvéus
De tournoier à cel tournoy,
Car amours le tient en tel ploy,

Qu'il desire tant d'armes faire
Que ses fais puist sa dame plaire.
Envers le tournoy chemina,
Son harnois devant envoia,
Dont on s'esmervilla forment
Pour ce que malades drument
Avoit esté et deshaitiés.
Hyraus crioient, jà lachiés
Entrués qu'il en la ville entroit.
A son ostel est venus droit, 3270
Si s'est armés hastivement
D'unes armes pures d'argent,
Sans nulle autre desconnissance.
Cuer et volenté de béance
Avoit de faire grant journée;
Et sachiés que si à celée
Estoit li chastelains venus
Que nel' savoit à paines nus
Qu'il au tournoy deuist venir.
Adont commencent à venir 3280
Les compagnons isnellement :
Là véissiés tant garnement
D'or et de samis et de soie
Que li pays en reflamboie,
Et maint pignon et mainte manche
Et mainte autre descongnoissanche.
Quant furent issus as chans fors
Et li dizeur aloient lors,
Si ont fait passer les passans,
De deus pars ont partis les chans, 3290
Chascuns est à son droit alés.

Tost fu li tournois assamblés,
Qui roides fu au commencier,
Dont véissiés maint chevalier
Tournoier vighereusement.
Mès moult perdirent grandement
Vermendizien et Champenois,
Et tout li acors des François;
Car li Flamenc et Hainnuier,
Corbiois et Braibençonnier 3300
Gaingnoient tout ce que voloient,
Et sachiés volentiers trouvoient
Li chastelain droit enmi aus,
Où de ses bras faisoit fléaus,
Et du corps englume temprée;
Ne li grevoient cop d'espée
Nes' que englume fait martel.
Escuiers à son haterel
Pour lui sachier jus se pendoient,
Mès nient plus ne le remouvoient 3310
Qu'il féissent une grant tour,
Si c'onques nulz en celi jour
Ne le pot à terre sachier.
Et pour ce qu'il ot fait changier
Ces armes, qui n'ot pas en qui
Nel' connut-on fors à Cousy.
Mès bien lor avoit dist devant
Qu'il ert de si fait apparant,
Tel là qu'aillours le soloit faire;
Tost fu connus à son afaire 3320
De tous qu'estoit li chastelains,
Dont fu bien sachiés et empains,

Assaillis et trop mal menés.
N'onques nulz homs de mere nés
Ne fu à tournoy mieus batus :
Elme, barbiere et escus
Li fu depanés et derous.
Mès tieux i fu qui viguerous
Qu'à terre ne le porent traire
Pour chose qu'il peuissent faire.
Menés fu amont et aval, 3330
Non pourquant ala à cheval
Maugré son content à l'ostel.
Adont de sejour à l'ostel
De tous que le pris plainement
Li donnent sans descordement :
Car à un mot trestout disoient
Onques mais à nul jour n'avoient
Véu chevalier tant souffrir.
Hyraus véissiés esbaudir
Quant tuit li ont le pris donné, 3340
Moult l'amoient pour sa bonté.
Tost fu partout de tous séu
Que il avoit le pris éu,
Et loins et près en maint païs
Moult en estoit doublés ses pris.
D'ilueques tuit se departirent :
Un autre tournoy crier fisent
As Mos à la quinsaine droit,
Car moult de blechiés y avoit.
Vers leurs osteus font le retour, 3350
Et pour che pristrent si lonc jour
Chascuns d'eus pour repourchacier

Ce qu'il leur avera mestier.
Ainssi fu li tournois espars
Et departis en maintes pars.

Li chastelains est repairiés
Vers son ostel joiaus et liés.
Bien pense sa dame saroit
Les biens fais que il fait avoit. 3360
Moult vit en amoureus desir
Que il la nuit voie venir
Qu'il doit à sa dame parler,
Atent se deduit ou penser.

Au chastelain forment anoie
Li termes, tart li est qu'il voie
Venir l'eure très desirée
Qu'il puist parler à la celée
A sa dame, et li est avis
C'uns jours soit plus lons c'autre dis, 337
Non pourquant grant joie demaine.
Tant passa que vint la semaine
Et la nuit qu'elle mis li ot.
Lors se torna[1] au mieux qu'il pot,
Si fist sa mesnie couchier,
Puis chemine sans atargier
Tant qu'à Faiiel en est venus.
Ens el bosquet est embatus,
Et passa tant qu'à l'uisset vint
En tastant, car adont avint 3

[1] Le copiste a écrit *torna*, au lieu de *s'atorna*.

Que la nuit moult obscure estoit;
Mès autre fois esté y avoit
A l'uis, si savoit bien la voie;
Maintenant à l'uisset s'apoie,
Et taste et avant et ariere
Tant que il a trouvé la pierre
Qui à l'uis estoit apoiée
Si com li avoit enseignée
C'on li averoit mis le soir
Se li sires n'ert ou manoir. 3390
Tous fu joians et esbaudis,
Et s'est tout maintenant assis
En recordant la grant richesce
D'amours et la france noblesce
Que à celle fois li a fait.

Endementiers sans faire plait,
Que li chastelains estoit là,
La dame à l'uisset envoia
Sa chamberiere coiement
Pour ouir et savoir comment 3400
Li chastelains se demenoit,
Et s'encore venus estoit.
Et la pucelle y est alée,
Mès ne fist longue demorée
Qu'elle a trouvé le chastelain,
Et bien le connut de certain
As parolles qu'elle entendi.
Maintenant se parti d'enqui
Et à sa dame repaira
Et li conte que trouvé l'a, 3410

Et que l'atent dehors l'uisset
Tant que dens laissiet l'ait.
Par foy, dist la dame, or y soit;
Car n'i enterra orendroit
Jusque à tant que plus tart sera.
A! douce dame, que dira
Ne pora li chastelains dire
Qui tant a souffert de martire
Pour vostre amour si longuement?
Il que dira certainement, 34
Se longues li faites muser,
Qu'encore le voelliés gaber.
Ne m'en chaut, ce respont la dame,
Car or n'i enterra par m'ame
Huimès devant la mienuit,
Or li soit bel, or [illegible] anuit.
Mès à l'uis escou[illegible] alons
Pour savoir s'oyr le porons.
A l'uis vienent isnellement,
Et si s'asisent coiement 34
Et ascoutent le chastelain
Qui regretoit doulerèus plain,
Car tant y avoit atendu
Que tout quidoit avoir perdu
Pour ce c'on ne le laissoit ens.
Lors disoit : Je suis hors du sens
Quant onques en amours servir
Mis vouloir, pensée et desir.
Helas! que j'ai de mal souffert!
Et ore si mal meri m'ert 3
Que je pers tout à une fie,

Espoir et pensée joulie.
Aymi ! j'atendoie mercy,
Las ! or ai-ge du tout failli :
Adont venoient li samblant
De son dous vis et atraiant,
Quant li cuers par dedens est faus
Qui deuist bien estre loiaus.
Helas ! de cuer forment l'amoie,
Et ains encor pas ne poroie 3450
Envers li fausseté penser
En fait, en dit, ne en penser ;
Pour riens nulle je ne féisse
Riens contre mon voeil se peuisse,
Ains me laissasse desmembrer.
Hemi ! li très dous ramembrer
Que pour li souvent éu ay,
Ont mon cuer tenu liet et gay.
Helas ! pour quoy ore ne puis
Passer oultre parmi cest huis, 3460
Mès que ce fust par le plaisir
De celle à qui sont mi desir :
Certes plus joians en seroie
Que se tout le monde gaignoie.

A ! dame, dist la chamberiere,
Avés oy en quel maniere
Li vos amis s'est dolousés ;
Certes il a éu assés
Paine et traval pour vostre amour.
Sans querre nulle deshonnour 3470
Laissons ens, dame, par saint Piere,

Faites pour moy ceste priere;
Je croy que jà n'i mefferés.
Lors dist la dame : Ouvrés, ouvrés,
Car il assés achaté l'a.
Et celle dist : Qui là, qui là?
Qui est chilz qui huche à no huis?
Atant ouvri l'uisset et puis
Dist : Or entrés ens, chastelains,
Car bien avons ouys les plains 3480
Et les regrais que fais avés.
Et li chastelains est entrés
El jardinet à cuer joians;
Sa dame y a trouvé séans
De jouste l'uis, lors se leva,
Et li chastelains l'embraça,
Et elle luy joieusement.
Lors li dist la dame : Comment
Le faites-vous, biau très dous sire?
Certes, dame, n'ay duel ne ire 3490
Jour ne heure que je vous voie,
Car tous sui raemplis de joie,
Et especiaument ore endroit
Sui plus joians que homs qui soit,
Quant vous m'avés convent tenu.
Mès comment vous est avenu
Que tant atendre m'avés fait?
Nous volions savoir entresait
Vo pensée et que vous diriés
De ce qu'ens entrer ne poiés; 3500
Et bien sachiés que s'eussiés dit
Chose qui tournast à despit,

Vous n'i fuissiés entrés huimès.
Lors s'en tornerent sans delais
Vers la chambre, et sont ens entré
Tout droit; lors ont entr'eus parlé
De pluiseurs choses bonnement.
Et la pucelle isnellement
Ala un poy en sus séir,
Et li chastelains son plaisir 3510
Commence à dire et à conter:
Dame, j'ai mis en vous amer
Pieça cuer et corps et desir
Pour faire mieux vostre plaisir :
Car tresdont que premiers vo vi
Et que vostre biauté choisi,
Amours par son commandement
Mist en mon cuer l'avoement
De faire de moy vostre amy;
Et je vous affi qu'endroit my 3520
Vous serai secrès et certains.
Dont dist la dame : Chastelains,
Je me voel à vous descouvrir
Qu'amours ne m'en laist plus tenir.
Amours si est de tel afaire
Que ce qui li plaist convient faire :
Elle a sa puissance monstrée
Sour moy et soir et matinée
Si souvent que vaincue suy,
Et qu'à luy me rens sans refuy. 3530
Et si a esté mainte fois
Grans li estris et li tournois
Entre lui et moy moult souvent;

Car quant vous au commencement
Me requeriés de m'amour,
Onques volenté à nul jour,
Si m'éit Dieux, n'avoie éue
D'amer homme; n'encor méue
N'en suy, que se desloyauté
Trouvoie en vous ne fausseté, 35
Que je mon cuer n'en retraizisse
A quel meschief que le féisse.
Mès amours me dist que loiaus
Me serés et amis foiaus;
Et sour ce vous ay en convent
Que vous ameray loiaument,
Et pensés de m'onnour garder
Et de nostre afaire celer :
Car se nostre estat savoit nulz
Tous nos bons temps seroit perdus. 35

Dist li chastelains : Douce dame,
Pieça a que cuers et corps et ame
Ay mis tout en vous sans retraire,
Maint grant traval m'avés fait faire,
Que tout m'avés tourné en joie,
Pour quoy mauvais et faus seroie,
Dame, se de tout mon povoir
N'acomplissoie mon vouloir;
Mourir ains miex que chose faire
Qui soit à vostre honnour contraire. 35
Dist la dame : Certes bien croy
Que loiaus serés envers moy :
En moy arés loial amie,

Car pooir n'ay que le desdie,
Car ce qu'amours vient à plaisir
Convient-il chascun obéir.

Ainssi parloient li amant,
Entr'eus s'aloient deduisant.
Moult demainent joieuse vie,
Travail ne sentent ne haschie : 3570
En cest mont sont em paradis,
De joie ont les cuers raemplis.
La damoiselle s'apensa
Que l'uisset deffremé lassa
Et qu'elle l'ira refermer.
Lors s'est levée sans parler
Et lesse tous seus les amans
Qui de cuer estoient joians :
De riens ne pevent enrichir
Tant li amant com de joïr 3580
L'un de l'autre par leurs deus grés.
Cil doi dient leurs volentés,
Riens nulle ne lor fu contraire,
L'un plust ce que l'autre vot faire :
Lonc temps s'estoient entr'amé,
Or les a amours assamblé
Par sa très douce courtoisie.
Celle nuit orent douce vie
Si com plot amours lor mestresse.
La chamberiere estoit en esse 3590
Del point atendre ne esgarder,
Si c'un poy devant l'ajourner
Revint à ceulz qui ne pensoient

Fors aus deduis que il avoient.
Elle lor a dit : Maintenant,
Sire, le jour va apparant;
Atornés-vous, s'alés vo voie,
Par quoy nulz issir ne vous voie;
S'on le set, honnies serons.
Helas! li termes est poy lons,
Dist li chastelains, ce me samble,
Que nous avons esté ensamble.
Lors se leva isnellement
Et acola estroitement
La dame, et si a pris congié,
Et après si li a prié
Qu'elle li doinst consel comment
Il poroit estre quoiement
Avoc li et soulas mener
Si que nulz n'en sache parler.
A cel consel fu appellée
La damoiselle, car senée
Estoit, et de bon avis plaine;
Si lor dist : Qui la vie maine
Qu'en pensée avés à mener,
Son cuer convient amesurer
Contre son vouloir à la fois,
Car li cuers n'entent que ses drois,
Fors qu'acomplir sa volenté;
Mais garder on doit honnesté,
Et tous temps si privéement
Ouvrer que mal-parliere gent,
N'envieus, en sacent que dire,
Car amant ont trop de martire

Quant sevent qu'il sont diffamé.
Pour ce vous dirai mon pensé,
Et le milleur consel que say.
Endroit de moy esgardé ay
C'adès par cest huisset vendrés;
Mais s'il vous plest, or esgardés 3630
Comment le point porons savoir
De venir sans aparcevoir
Pour mon seingneur qu'il n'i soit mie,
Car ma dame seroit honnie,
Se mes sires s'en parcevoit :
J'en sui avisée orendroit
D'un mien filluel que j'ai nourri
Qui volentiers fera pour my
Quanque li vorrai commander,
Et si se lairoit ains crever 3640
Andeux les iex que il osast
Raconter riens qui m'anuiast.
Je li dirai tout de certain
Qu'ains par amours le chastelain,
Et que pour mourir ne le die
A personne qui soit en vie;
Et de ce bien certaine sui
Que jà par lui n'aurés anuy;
Et quant nous les bons poins verrons,
Privéement vous manderons 3650
Par lettres que feray parler
En mon non sans nul mot sonner
De ma dame pour riens qui soit,
Pour le peril s'il avenoit
Que li garçons euist perdu

Les lettres, que jà congnéu
Ne fust pour riens li mandissiés,
Sus moy en soit li fais chargiés.
J'ainme trop mieus estre encoupée
Que ma dame en fust diffamée.
Au pié de l'uis tous temps tastés
Se vous la pierre y trouverrés;
S'elle n'i est, ralés-vous-ent
Sans faire autre delaiement.
Vesci que à un autre point
Que vous y venrés mieux à point.
Alés-vous-en, il est jà jours,
A paines serés-vous le cours
Aloingniés si c'on ne vous voie.
Damoiselle, Diex vous doinst joie,
Dist li chastelains; par ma foy
En tout le monde n'a, je croy,
Plus sage pour gens conseillier.
Vous m'avés éu grant mestier,
Car perdus fuisse, j'en suis fis,
Se ne fust vos sages avis.
Je sui tous vos où que je soie:
Adieu, car je m'en vois ma voie.
Sans plus parler atant s'en part,
Car il parçoit que il est tart
Qu'il soit del manoir esloigniés.
A Saint Quentin est repairiés
Ains que la gent fuissent levé.
A son ostel treuve apresté
Ses liz, car moult s'esmervilloit
Ses varlés qu'il ne revenoit;

Mès l'oquoyson ne savoit mie,
Quar ne cuidoit qu'il eust amie
En la ville aucune bourgoise.
Li chastelains sans faire noise 3690
S'est couchiés, mès petit dormy,
Qu'amours tient son cuer esjoy.
En son cuer prent à recorder
Le dous maintien et le parler
De sa douce dame au corps gent,
Vis li est qu'il voie empresent,
Tant parest en son cuer empraintée.
Hé! amours, vous soiés loée,
Dist li chastelains hautement,
De vostre gracieus present 3700
Que de ma dame fait m'avés!
Car jà ses cuers ne fust tournés
Vers moy sans vostre avouement.
En tel deduit fu longuement,
Là celle fois point ne dormy,
Et quant la grant clarté choisy
Dou soleil qui jà luisoit cler,
Lors se leva sans arrester,
Et commanda à sa mesnie
Qu'esraument fust appareillie. 3710
Et tantost furent apresté
Et sont sour leurs chevaus monté.

Atant issent de Saint Quentin.
Li chastelains tint son chemin
Vers sa maison à chiere lie.
Amours de volenté jolie

Li commande à faire chançon,
Onques mès si belle ochoison
N'en ot come orendroit en a.
Pour ytant fist, et il trouva 3720
Une chançon gaie et jolie;
S'en va chantant à chiere lie.
Toute ot finée sa chançon
Ains qu'il venist à sa maison.
En joie estoit et nuit et jour,
Mès n'ot cure d'estre à sejour.

Del chastelain si vous lairay,
Et de la dame vous diray
Qui est de joie raemplie
Plus c'onques ne fu en sa vie. 3730
En son lit est errant entrée
Et s'endort en douce pensée.
Tant jut que ses sires revint,
Et adont lever la convint,
Car temps estoit jà de disner.
Lors s'en vont ensamble laver;
Moult se maintenoit sagement
La dame et couvroit son talent
Si bel que nulz n'aparcéust
Que son cuer mis aillours éust 3740
Qu'à son seignour, car de servir
A gré estoit en grand desir.
Et li chastelains d'autre part
Ne pense à el tempre ne tart,
Que servir armes et amours.
N'est en nul lieu lons ses demours,

Car ne set près ne loins tournois,
Ronde table, ne esbanois,
Qu'il n'i voist pour querre aventure.
Tant fait que li nons de lui dure. 3750
Partout moult fu bien congnéus;
Et quant il estoit revenus
En son païs privéement,
Si faisoit-on un mandement
De par la dame o le corps gent
Qui est debonnaire et plaisant,
Par le garçon qui li portoit
Les lettres quant poins en estoit;
Et il venoit sans contremant
Sy com vous ay conté devant. 3760
Ainssi y est lonc temps venus
C'onques n'i fu aparceus :
Ensement demenoit sa vie
O sa douce dame joulie
Que il tenoit entre ses bras
Souvent en joie et en soulas.
Tant qu'il avint en un esté
Qu'en Vermendois ot assamblé
A une feste moult de gent
En un lieu qui fu bel et gent. 3770
Dames y ot et chevaliers,
Et pucelles et escuiers.
Li temps estoit biaus et jolis,
Et pais estoit ens el pays,
Et pour ce se resjoïssoient
Les gens, si que feste en faisoient
De boire et de mengier ensamble,

Et de karoller, ce me samble :
Sans jouster et sans tournoier
Se vouloient esbanoier.
Telz gieus sont sans peril moult bel.
Là ot dames de grant revel,
O les bachelers d'onnours plains.
Et si estoit li chastelains
Qui moult envis lessié éust
Qu'il à cele feste ne fust;
Car sa dame y estoit venue,
Et mainte autre dame en sambue.
Li lieus biaus et ordenés
Où li me iers fu aprestés.
Moult y avoit de nobles gens
Vestus de divers paremens :
Dont s'assistrent tous au mengier
Més les dames et chevalier.

Ainssi avint à celle fois
C'une dame de Vermendois
Qui d'amours avoit le cuer plain,
Mengie avoec le chastelain;
La dame ert belle et gracieuse,
Et sage estoit et malicieuse,
Et lonc temps avoit convoitié
Qu'elle peust avoir l'amistié
Dou chastelain, sauve s'onnour;
Et pour ce s'asist à cel jour
O le chastelain au mengier
Pour véoir de son desirier
Poroit par honnour descouvrir

Si qu'à s'amour peuist venir,
Quart ne set pas qu'il ait amie,
Ne onques n'oy en sa vie 3810
Reclain qu'en nul lieu repairast
Où dame ne pucelle amast.
Souvent r'est en melancolie
Et dist : Dont vient sa chiere lie,
Que il est cointes et jolis,
S'il n'est d'aucune dame amis?
Je croy qu'il aime et est amés;
Mès il est sages et senés,
Par quoy nulz ne s'en aperçoit.
Ainssi pensoit et repensoit, 3820
Si que petit but ne menga.
Tout furent assis sà et là,
Si qu'aventure les menoit;
Mès sa douce dame séoit
A une table d'autre part,
Si c'on ne s'en donnast regart,
O Buridan de Walaincourt.
Li chastelains, à quoy qu'il tourt,
Ses iex vers sa dame geta.
Sa dame ainssi le regarda 3830
C'onques ne s'en pot astenir,
Dont geta un parfont souspir,
Si que celle o cui il mengoit
Li demanda que il avoit.
Et li chastelains respondy :
Tout maintenant un mal senty
C'aucune fois ainssi me prent,
Qui tenu m'a moult longuement,

Et asprement souvent me point.
Certes, sire, ne vous croy point.
Dist li chastelains : Je ne say
Quel mal voulés dire que j'ay.
Atant lessierent le parler,
Et la dame prist à chanter
Pour la compagnie esjouir :

« Chascuns se doit esbaudir
Mignotement,
Qui vit amoureusement;
Sans plaindre et faire souspir,
Chascuns se doit esbaudir;
Car amours par son plaisir
Amy aprent,
Si qu'il est de maintien gent.

Chascuns se doit esbaudir, etc. »

A ceste chançon hautement
Chanterent tuit et respondirent,
Et li servant des més servirent
Par tout moult honnourablement,
Mès jou en parleray briément.
Li mengiers fu moult delitables,
Et quant orent osté les tables
Et servi ainssi con on dut,
Ma dame de Faiel s'esmut,
Et d'entre les rens se leva
Et prist entour soy sà et là
Par les mains dames, chevaliers

Pour caroller, et dist premiers
Ceste chançon de sentement :

« J'aim bien laiaument,
Et s'ay bel amy 3870
Pour qui di souvent,
J'aim bien loiaument;
Cest miens liegement
Je le say de fy :
J'aim bien loiaument,
Et s'ay bel amy. »

Quant ot dite ceste chançon-cy
Si recommença à chanter
Une autre dame haut et cler
D'une autre chançon de cuer gay; 3880
Mès dire ne conter ne say
Les chançons que on y chanta :
Car je croy c'on ne vit pieça
Feste de caroller plus gente,
Car chascuns avoit mis s'entente
En lui contenir noblement
Et bien caroller cointement,
Et bien demener sagement,
Et estoient en grant deduit.
Trois jours dura entierement 3890
La feste ainssi en tel deduit
C'on n'i demena autre bruit
De tournoier ne de jouster,
Fors de danser et caroller,
Et de bien donner à mengier.

Maint jougléour pour leur mestier
Faire y vindrent de toutes pars,
Et on ne lor fu mie eschars
De donner robes et garnemens.
Si ot de divers instrumens 3900
De cors, de timbres, de tabours,
De divers gieus de singes, d'ours.
Tous faisoient grant chiere et lie,
Mains amis parla à s'amie;
Mais li chastelains tant ne quant
Ne moustra chiere ne samblant
Vers sa dame, fors seulement
Que celi seul souspirement
Qu'el premer jour à table fist,
Et de celui mieus li vausist, 3910
S'il peuist, qu'il s'en fust tenus.
De la feste ne diray plus :
Partir la convint et deffaire;
Chascuns ala à son repaire,
Et la dame de Faiel
O sa compagne à grant revel
Se repaira en son païs,
Et con noble dame de pris
Se maintint bel et tempre et tart.
Et li chastelains d'autre part 3
Demena vie deduisant,
Sy qu'à maintien ne à samblant
Nulz n'en peuist avoir avis,
Qui le vist, cuer ne penser mis
En dame ne en damoiselle;
Mès d'une angoisseuse estincelle

Esprist son cuer et embrasa
La dame o cuy il manga,
Qu'elle pensa ce ne puet estre
Que bachelers de si fait estre, 3930
Ne si plains de chevallerie,
Se maintiegne ainssi sans amie.
Amie a-il, jel' say de fy,
Bien voi du tout y ay failly,
Que m'entente je y perdroie
Se mon cuer trop en luy mettoie.
Mès ce met mon cuer en esmay
Que je la verité n'en say,
Qui la dame est où il entent,
C'une n'en mescroy seullement; 3940
Et par ce que je vi l'autrier
Quant avec li sis au mengier
Qu'il getta ses iex dessus luy
D'un regart atraiant joly,
Et en regardant souspira,
Ce dont à muser me donna
Que huimais aise n'en seray
De sy à tant que le saray,
Se c'est à certes ou à gas
Que l'un de l'autre ait ses soulas. 3950

Moult est la dame en grant esrour,
Et moult s'avise par quel tour
Pora savoir, sans lonc plait faire,
La verité de cest affaire.
Lors s'avise qu'elle querra
Une espie qui gaitera

Le chastelain soir et matin,
Quant il ira à Saint Quentin,
Pour savoir se de là endroit
Jamais privéement yroit
La dame de Faiel veoir.
A ce s'acordent si vouloir;
Si quist vallet tel com li plot
Qui par foy en couvent li ot
Que le chastelain tant suira
Où qu'il le truist, et sy et là,
Et main et soir, et tempre et tart,
Que il sara, se Dieux le gart,
Son couvenant privéement :
Et je te donray tant d'argent,
Dist celle, qu'il te souffira.
Cilz prent congié, atant s'en va,
Et ne cessa ne soir ne main
Tant qu'il trouva le chastelain
Qui estoit en un sien manoir,
Où il estoit venus le soir
Pour un petit estre à sejour.
Et cilz, qui avoit son atour
En habit de paillart changié,
A devant la porte gaitié
Soingneusement soir et matin,
Tant qu'il se fu mis au chemin
Pour besoingnier si com lui plot
Em pluiseurs lieus où afaire ot.
Et li varlés le suvi adès,
L'une heure loing et l'autre près,
Et ses habis souvent changoit,

Par quoy on ne s'en parcevoit.
Tant qu'à Saint Quentin est venus
Li chastelains, et descendus 3990
Estoit errant à son ostel.
Lors se coucha dessous l'austel
D'un boulengier sus la chaucie.
Atant vient, que plus n'i detrie
Li més qui les lettres portoit
Que la chamberiere envoioit;
Errant aporte la nouvelle,
Et li a dit : Ma damoiselle,
Que Diex doinst hui honnour et joie!
Ceste lettre-cy vous envoie, 4000
Et vous prie que les lisiés,
Et che que trouverrés faciés :
Adieu, ne vous sai plus que dire.
Va-t'en dont, que Diex te gart d'ire,
Dist li chastelains; puis brisa
Le saiel, et la lettre esgarda,
Et l'a léue de chief en chief.
Li mot ne li furent pas grief,
C'on li mandoit qu'à l'anuitier
Ne se voelle mie oublier, 4010
Ains viegne à Faiel tout droit
Par l'uisset si come il souloit,
Dont fu li chastelains moult liés.
Li mengiers fu appareilliés,
Laver ala, et puis s'asist :
A cel mengier liement fist,
Et chanta et mena deduit
Qu'il atendoit la bonne nuit.

Et quant on ot ce soir soupé,
Li lit furent tost apresté, 4020
Et chascuns couchier s'en ala.
Li chastelains pas n'oublia
Son afaire que illeuc ot,
Car au plus quoiement qu'il pot
Se departi de sa maison,
Fors tant qu'il dist à se garçon
Qu'il l'atendit sus l'ajourner.
Atant s'en part sans demourer
Coiement si que riens n'en soit,
Et ly paillars qui se gisoit 4030
D'encosté l'uis sous uns degrés,
Dès qu'il senti qu'il fu passés
De jouste lui, bien le congnut,
Car maintes fois l'avoit véut,
Si ne se mist pas en oubli,
Mès de loing un po le suy
Tant qu'il issi hors de la ville.
Et cilz, qui moult savoit de guille,
Le suy si couvertement
Que ne s'en aparçut noient, 4040
Tant qu'il fu entrés el bosquet
Et qu'il est venus à l'uisset,
Et par dessoulz à l'uis trouva
La pierre que on mis y a.
Mès moult petit y atendy
C'on assés tost l'uisset ouvry.
Et quant il fu dedens, tantost
Après lui l'uisset on reclost,
Et s'en vint où sa dame estoit

Qui en sa chambre l'atendoit, 4050
Et s'entrereçurent en joie.
Et que vaut que je vous diroie?
Ensamble jurent bras à bras
Et demenerent leurs soulas.

Quant li pallars le vit entrer,
Et l'uis après lui refermer,
Si retourna à Saint Quentin
Tant qu'il vint le jour au matin
Qu'il s'en parti, et ne cessa
Jusques que sa dame trouva 4060
Qui à un sien chastel estoit.
Et tantost que venir le voit,
L'apelle et li a demandé,
Di, va, conte qu'as-tu trouvé?
Dame, dist cilz, jel' vous diray
Si que de riens n'en mentiray.
Tout li conta comment suvy
Le chastelain tant qu'en ouvri
L'uisset et le vi refermer;
Mès le chastelain retourner 4070
Ne vi pas, de ce sui certains,
Ne je n'en say ne plus ne mains.
Or, dist la dame, assés en say,
Bien est voirs ce que pensé ay:
Va-t'en, et n'en parolle plus.
Et cilz li dist qu'il n'en seroit plus.
Or tost, et n'en parolle mie,
Et cilz maintenant li affie
Que pour mourir n'en parlera,

Et la dame tant li donna
D'argent, que très bien li souffy ;
Et de luy lairons-nous icy.
Et la dame seulle remaint :
A poy le cuer ne li estaint
El ventre, tant est courouçie :
Puis dist : Onques mais telle vie
N'ot menée si privéement
Nulz homs, ne si secréement
Com cilz la maine, ce m'est vis,
Que personne de cest païs
Ne s'en pot onques parcevoir.
Et non pourquant, au dire voir,
Par Dieu il sont bien assamblé,
Car la dame a sens et bonté,
Honnour, mesure et raison,
Et li chastelains a regnon
De estre preus c'à souhaidier;
Mès ce ne puet amenuisier
Les maus que pour li sentus ay :
D'eus tous deus bien me vengeray
Comment qu'il me doie avenir.
Je m'en feroie ainchois morir
Que le bon signeur de Faiel,
Que qui soit lait, ne qui soit bel,
Ne desqueuvre son couvenant.
Lors pense qu'elle atendra tant
Qu'elle en ara et temps et lieu.
En li n'a dont ne ris ne gieu.
En ce pourpos fu plus d'un mois,
Moult senti angoisse et destrois,

Car ses cuers sent tel jalousie
Que vouloir a qu'elle s'ochie.
Tant fu que pieche après avint
Que li sires de Faiel vint
Au manoir où la dame estoit
Qui les deus amans tant haoit.
Il et li sires du manoir
I vindrent assés près del soir.
Bien vegniés furent et honnourés,
Et li mengiers fu aprestés; 4120
Si se sont assis liement,
Mès moult menga petitement
La dame qui adès pensoit
Comment le mieus dire pouroit
Ce dont elle a desir de dire.
Li autre mengierent sans ire,
Et li sires de Faiel dist :
Douce dame, peu m'abellist
Que ne faites plus liement,
Et en bas li dist quoiement : 4130
Ma dame, à quel chose pensés,
Dites-le-moy se vous volés.
Hé! certes, sire, je vouroie
Que séussiés ce qui m'anoie,
Et qui vous devroit anuier;
Mès ne vous voel pas couroucier,
Ne par moi ne le sarés huy,
Savoir le pourés par autruy,
Pour ce vous pri que maintenant
Vous en voelliés taisir atant. 4140
Dame, ore plus n'en parleray

Tant que lieu et tamps en veray.
Vostre volenté me dirés
Quant vous plaira et vous vorrés.
Atant s'en tut et d'el parla,
Et pensa que il le sara
Ains qu'il se parte de léens.
Li mengiers fu et biaus et gens,
Car noblement furent servi.
Après mengier avint ainsy,
Que li sires ala véoir
Et esbatre entour son manoir;
Mès ens ou signeur de Faiel
N'avoit ne joie ne revel,
Qu'il desiroit moult à savoir
Dou penser la dame le voir.
Maintenant est venus à ly,
Et li dist : Dame, je vous pri
En lignage et en amisté
Que se jamais en mon aé
Puis chose qui vous plaise faire,
Que pas ne vous viegne à contraire
De moy dire la verité
De ce que hui avés pensé :
Par amours nel' me celés mie.
Sire, dist-elle, à ceste fie
M'en poriés-vous bien deporter,
Par amours laissiés-m'en ester.
Dame, dist-il, par estavoir,
Soit mal ou bien, jel' voel savoir;
Soit mes contraires ou ma joie,
Je vous pri que le voir en oye.

Dist la dame : Ce poise my,
Biaus dous sire, qu'il est ainsi :
Et voroie avoir mis cent livres
Que del anui fuissiés delivres,
Et que par autrui le seussiés
Conment li affaires est griés.
Puis qu'il estuet que le vous die,
Sachiés que j'ai nouvelle oye 4180
Dont poy m'est bel, se Diex m'aït,
Par un mien ami qui m'a dit,
Et qui de ce est tous certains,
Que de Couchi li chastelains,
Qui est preus et de grant renom,
Et la dame de vo maison
Aime et ont lonc temps amé,
Et jouet à leur volenté.
N'est qui leur face destourbier;
Car cilz l'a fait si bien gaitier 4190
Qui la nouvelle me conta
Que on set bien comment il va,
Quant il i veult estre à privé.
Le cuer ot forment effraé
Li sires de ce qu'il ot dire,
Moult est courouchiés et plains d'ire,
Et dist : Je ne poroie croire
Que ceste parolle fust voire,
Ne que ma femme me féist :
Car je croy c'onques Dieus ne fist 4200
Ne millour de li, ne plus sage.
N'onques ne pensa tel folage
Que vous de li cy me contés;

Et si est li chastelains tels
Qu'il ne vouroit pas, ce croy, faire
Riens qu'à moy honte peuist traire.
D'eulz nul mal croire ne poray
De ci à tant que le saray.
Dist la dame : Vous le sarés,
Je vous dirai que vous ferés.
Ne faites chiere ne samblant
Que vous sachiés ce couvenant;
Mais quant vous reserés ariere
A vostre ostel, en tel maniere
Vous maintenés que vous souliés.
Ne faites chiere de courouchiés,
Ne ferés ains dires pour voir
Qu'il vous convient par estavoir
En une grant besoingne aler,
Et si pensés de demourer
Douze jours ou plus longuement.
Si alés si privéement
C'un valet o vous ne menés,
Et ainssi d'iluec vous partés.
En aucun manoir d'entour vous
Vous reponrés adès par jours,
Et chascun soir en vo bosquet,
Assés près du petit huisset,
Le gaiterés songneusement;
Et je vous di certainement
Vous trouverés que je di voir,
S'en voulés faire vo povoir.
Dist li sires : Je le feray
Tant que la verité saray.

Plus n'ont leur parlement tenu,
Car gens sont sur eulz embatu.
Li chevaliers fu moult pensis,
Béu ont, puis vont vers les lis.
Ses cuers est mas et courouchiés,
Dedens son lit s'est lors couchiés. 4240
Mès croire ne puet nullement
C'onques sa fame euist talent
De faire che c'on dit li a :
Car onques samblant ne trouva,
Puis que sa fame ot espousée,
Qu'elle d'amer euist pensée.
N'en set que croire ne que faire ;
Ceste chose ne li puet plaire.
Moult l'a mené à dure escolle
Celle dame par sa parolle. 4250
Moult longuement pensa ainsy,
Tant qu'en pensant il s'endormy
Jusque à tant qu'il vit le jour cler.
Assés matin se vot lever,
Et prist congié, et si s'en part,
Car dou voir savoir li est tart.
En sa maison en est venus,
Mès il y fu bien rechéus,
Car sa dame vint contre luy.
Cilz fait samblant qu'il n'ait anuy, 4260
Ains s'esforce de chiere faire
Qui soit au cuer dolant contraire.
Bien trois jours fu en telle tire,
Tant qu'il vit oquoison de dire
Qu'aler li convient sans essoigne

Qu'il a très grande besoingne;
Si n'en menra c'un seul varlet,
Qu'aler i voet à peu de frait.
C'est besongne de mariage
Pour un homme de mon lignage. 4270
Si demoray huit jours, ce croy,
Pour la chose mettre en bon ploy.
Dist la dame : Onques ne finés,
Je me merveil où tant alés.
Dame, dist-il, ne puis laissier
Mes besongnes à pourchacier.

Ainssi ont au mengier parlé,
Après mengier se sont levé.
Li sires, qui bourde et rit,
E maine soulas et delit, 4280
A sa fame ne fait samblant
Qu'il soit en doubte tant ne quant;
Mès non pourquant s'est garde pris
De l'uisset, et li est avis
C'on le puet ouvrir de nouvel :
Ne quidiés pas qui li soit bel,
Mès sachiés forment li desplest,
Et non pourquant tous quois se test.
Et vint un joedi au matin
Mès ne vout tenir droit chemin, 4290
A poy li cuers ne li part d'ire.
A son varlet commence à dire
La besongne; tout li conta,
Et comment il essaiera.
Et li varlés, qui est secrés,

Sages, courtois et avisés,
Quant son signeur a entendu,
Bellement li a respondu
Que il croit chou mauvaisement,
Car tant com Vermendois s'estent 4300
N'a dame de plus belle vie,
Où mains ait d'orguel ne d'envie;
Mès pour issir de soupechon,
Lo-ge que sans arestoizon
Faites que vous soiés certains
S'ensy i vient li chastelains.
Dist li sires : Quant le saray,
Et je l'i treuve, qu'en feray?
Conseilliés-moy, je vous em pry.
Et li escuiers respondy : 4310
Sire, par foy je loeroie,
Se je en vostre point estoie,
C'à l'aperchevance premiere
N'en féissiés samblant ne chiere
Devant que seussiés bien de fy
En quel maniere il vient icy,
Ou s'il a gent d'armes garnis,
Ou s'il vient seus ou desgarnis;
Et quant il en ira, souffrés,
A lui de riens ne vous moustrés. 4320
Car quel essoingne qui li aviegne,
Il ne laira qu'il n'i reviegne;
Les autres nuis vous hasterés,
Par quoy dalès l'uisset serés,
Et je au quoing du bois seray.
Tantost que venir le verray,

A vous venray par un sentier,
Bien le saray adevancier;
Et se vous en l'uisset entrés
Ains de lui, mot ne parlerés.
Et se ma dame en l'uis vous lest,
Dont serés certains de ce fait,
Et elle sera esbahie.
Mès pour ce ne laisserés mie
K'ens ne laissiés le chastelain,
Et ainssi tous deus à un main
Les prenderés prouvés ensamble :
C'est li mieudres, si com moy samble.
Iluec les porrés-vous blamer
Ceste vie et à eulz parler.
Mès en l'uis aussi me laissiés,
Si que par moy plus fors soiés.
Li chastelains est viguereus,
Et s'a le non d'estre moult preus.
Là orrés-vous que il dira,
Ne comment il se deffendra,
Car quant en vo liu le tenrés,
N'en isterra se vous volés;
Mais nullement ne l'ociés,
Car ce seroit trop grans meschiés.
Riches est et bien parentés
Est, et trop vaillant, ce savés.
On doit garder au conmenchier
C'on puist eschiver encombrier.

Li sires dist : Vous dites voir,
Mès or nous convient-il avoir,

Savés quoy je vous di pour voir,
Aucun privet lieu cy entour
Que nous pussions estre le jour
Si que nulz ne nous puist véir, 4360
Car nostre afaire estuet couvrir.
Sire, dist-il, je vous diray
A une liue de cy say
Un oste qui venus manoir
I est nouviaus; si sai de voir
Qui ne connoist ne vous ne moy,
Et je feray tant envers soy
Que léens nous herbergerons,
Et tout le jour nous reponrons
En une chambre loins de gens. 4370
Je say bien les lieus de léens,
Car chambre y a sous un praiel
Loins de gens et s'i fait moult bel.

Dist li sires : Tost le faisons
Ainssi com devisé l'avons.
Atant sont à l'ostel venu,
Et sont des chevaus descendu :
Li escuiers fait entendant
A l'oste c'on les va gaitant,
Et qu'il sont en guerre mortel, 4380
Pour che sont là trait à ostel,
Et li deffent qu'il ne le die
A personne qui soit en vie,
Car ce seroit trop grans perilz,
Pour che que chascuns soit doutilz.
Et li ostes lor a juré

Que par luy ne seront acusé,
Ainssi demourroient léens.
Vin, viandes à lor talens
Orent et li cheval avaine
En estable de gens lointaine,
Bien orent pour eulz aaisier.
A la dame voel repairier.

Quant li sires s'en fu alés,
Li garçons fu tous aprestés;
La damoiselle li bailla
Unes lettres et li pria
Qu'il voist sans arest soir et main
Tant qu'ait trouvé le chastelain.
Cilz le quist tant qu'il le trouva,
Et que sa lettre li bailla.
Li chastelains mieux ne demande,
Quant voit que sa dame li mande,
Ne met pas se mant en oubli,
Ains s'aparaille sans detri.
Mais la trayson ne set mie
Que la dame li a bastie
Par jalousie à son baron.
Ne doute pas la mesprison,
Ains se mist en l'eure au chemin
Qu'escript trouva el parchemin.

Au seingneur devons repairier :
Le premier soir prist à gaitier
Qui fu droit par un vendredi,
Après gaita le samedi

Que riens n'a ouy ne véu,
Et se li a forment pléu :
Avis li est que menti l'a.
Non pourquant encor gaitera
Deus nuis ou trois tant seulement. 4420
Ses escuiers li dist souvent :
Sire, par Dieu ne doutés mie
Que ce soit voir; mès par envie
Le vous a celle fait entendre
Qui chy vous fait muser et tendre.
Par amours, n'i metons plus paine;
Que Dieux li envoit malle estraine
Qui à ma dame tel los porte!
Ainssi son seingneur reconforte,
Et vers lor oste andoy en vont, 4430
Et au vespre revenu sont,
Qu'encore n'ont-il riens véu.
A bien paié s'en sont tenu,
Et le lundi au soir tout droit
Le nuit gaitier si com soloit,
Dedens le bois s'est embuschiés.
Li chastelains n'est oubliés,
Ains est droit vers Faiel alés,
Et est de ses armes armés,
Car desarmés n'i aloit pas. 4440
Vers le bois s'adresce le pas,
Cilz le virent et escouterent,
Mès onques nul mot n'en sonnerent.
Chascuns moult bien l'a esgardé,
Et cilz, qui ne s'en prenoit garde,
Vint à l'uis, et trueve la pierre,

Dont est liés de grande maniere.
A l'uisset a un po hurté,
Mès n'i a gaires demouré
C'on l'a deffermé et ouvert.
Si que bien le vit en apert
Li sires, qui pas loins n'estoit,
Qui de moult près [illegible] voit;
Et vit bien que on r[illegible]ra,
L'uis, et que cilz y der[illegible]ra,
Qui de che ne se gaitoit [illegible]ie;
Ains quidoit estre avec s[illegible]mie
Privéement si com souloit.
La dame aussi riens n'en savoit
Qui encontre lui est venue,
Qui l'acolle et le salue.
En sa chambre s'en vont deduire;
Bien cuident nulz ne les puist nuire,
Qu'il ont toutes leurs volentés.
Mès cilz qui dehors est remés
Est mas, tristes et courouchiés.
Las! dist-il, con sui engigniés
Et vilainement dechéus!
Or sui-ge li plus durs ferus [1]
Et li plus meschéans del monde,
Tant comme il dure à la reonde;
Et de che fui plus hors du sens
Que consenti qu'il entra ens.
Son valet, c'on noumoit Gobert,
A dit que malement le sert
Quant il ne li a consenti

[1] Le copiste a écrit *feris*.

Qu'al venir ne l'ait assailli;
Mès plus ne soufferra ce fet :
Je m'en vois huchier à l'uisset
Pour véir si pouroie entrer. 4480
Ha! sire, mal voulés ouvrer;
Il isteroit hors par devant;
Adont nous iroient noiant
Tout che que nous avons véu.
Et c'est moult souvent avenu
C'un bacheler repaire entour
Une dame que folle amour
N'i a ne autre vilonnie;
Mès pour che que la gens haïe
Qui toute honnour et tout bien het, 4490
Ont tost mal dit et mal parlet,
Dont doivent li bon ensement
Hourder et tenir parlement :
Ainssi font cist; je n'en dous mie
Qu'il y ait riens de vilonnie,
Ou espoir c'est ma damoiselle
De maison qui est cointe et belle
Qu'il poroit assés tost amer.
Tant sot li varlés sermonner
Qu'atant ont laissiet le gaitier, 4500
Et qu'il en sont alet couchier.
Mais tant dist qu'il y gaitera
Toutes les nuis tant qu'il sara
Comment il les puist atraper,
Et que le fait puist esprouver.
Li varlés dist : Bien m'i acort,
Ne de ce n'avés mie tort.

As deus amans voel revenir
Qui d'amours font tout lor plesir.
Quant il fu près de l'ajourner,
Li chastelains sans arester
S'en va et si a pris congié,
Et la dame l'a convoié
Jusqu'à l'uis, et li dist ainssy
Que il reviegne le joedy.
Lors s'en part et est repairiés
A son ostel joians et liés.
Ainssi les trois jours sejourna
A Saint Quentin, qu'ailleurs n'ala;
Et li sires gaitié avoit
Toutes les nuis, encor gaitoit
De toutes armes adoubés.
Li chastelains n'est oubliés
Que amours et desirs convoie,
Ains s'adrece la droite voie
Vers l'uis, si com venir souloit,
Et quant li escuiers le voit
Vers son seingnour en vint courant,
Et li dist : Sire, maintenant
Venra li chastelains yci,
Je l'ay percéu et choisy,
Car il est jà ou bois entrés.
Li sires n'est plus arestés,
Ains en est à l'uisset venus;
Aussi se taist comme il fust mus
Et a huchiet bassettement,
Et la pucelle isnelement
S'est traite vers l'uis quant l'ouy,

Et en cel soir avint ainssy
Que la dame malade estoit 4540
Si que jà en son lit gisoit,
Et pour che faisoit escouter.
Celle qu'à l'uis oioit hurter,
Quida que fust li chastelains,
Si n'atendi ne plus ne mains,
Ainsois l'a tost dedens laissié,
Et puis a l'uis reverroullié,
Qu'elle cuida trestout pour voir
Léens le chastelain avoir.
Mais n'i a gaires detrié 4550
Quant li chastelains a huchié.
Sitost con li chevaliers l'ot,
Si ouvri l'uis com plus tost pot.
Li chastelains est ens entrés,
Si oscur faisoit que donnés
N'ert encor garde dou seignour :
La damoiselle a grant paour.

Quant elle andeus léens les vit,
Le cuer a tristre et abaubit,
Car dechéue est et sa dame, 4560
Dont dist comme esbahie fame :
Sire Diex! quel gent son ce cy?
Li sires dist : Je say de fy
Ce qu'avés longuement couvé,
Je le say, et si l'ay trouvé.
Chastelain, vo desloiauté
Ne poés desormais couvrir,
A mi vos estuet obeir.

La dame, qui ert en paour,
Tantost qu'elle oy son seingnour
Se fait durement esbahie,
En son lit demeure couchie
Aussi com n'en seuist noient.
Li sires s'efforce aigrement :
Or sus, or sus, à sa mesnie,
De crier l'a toute esveillie.
Li chastelains dist sagement :
Sire, un moult grant diffamement
Porés-vous chi sans raison faire,
Mès entendés avant l'afaire,
Si que point de blame n'i ait
Celle qui riens n'i a meffait.

Chastelains, je sai bien le blame,
Je sui certains fors pour ma fame
N'i estes venus ne alés.
Ha! sire, dist-il, vous dirés
Vo volenté ore en vostre ire,
Mès je me sui près d'escondire
C'onques en nul jour de ma vie
D'amour ne d'autre druerie
A vostre fame ne parlay;
Mès tant vous di-ge bien que j'ay
Vostre damoiselle éut chiere,
S'en poés véoir la maniere
Qu'elle est seulle sans compagnie
Venue; croy que n'en set mie
Vostre fame, pour ce vous pry
Que ne pensés chose de ly,

Biau dous sire, qui ne soit voire,
Car c'est grans pechiés de mescroire. 4600

La dame de sa chambre ouoit
Che que li chastelains disoit,
Si s'est lors coiement levée,
Et a bien sa chambre fermée
Au lès devers sa garderobe
Com celle qui moult sot de lobe.
Li sires ne set que penser
Qui oit le chastelain parler
Si bel et si courtoisement,
Et si regarde apertement 4610
Que sa dame n'i estoit mie;
Non pourquant dist par estoutie :
Chastelains, tout ce ne vous vaut,
Je sai bien que plus amés haut
Que ceste damoiselle,
Mais vo parolle faites belle.

En ce point qu'il parloit ainsi,
Son varlet à l'uisset ouy,
Si le laist isnellement ens,
Du refermer ne fu pas lens. 4620
Jà estoit grande la clartés
C'uns varlés i ot aportés
Deus chierges qu'en ses mains tenoit.
Tantost que li escuiers voit
Le chastelain, si li a dit :
Biau dous sires, se Dieux m'aït,
Ce poise moy que je vous voy.

He! dist li chastelains, pourquoy?
Par Dieu, Gobert, je n'ay paour
Ne de vous, ne de vo signour,
Que bien ne me doie deffendre
De droit, se le voulés entendre.
Il a lonc temps que j'ai amée
Ceste damoiselle à celée,
Si venoie parler à luy :
Or a raporté, ne say quy,
A vostre signeur autre chose,
Dont il a tort qui dire l'ose,
Quant crient que sa fame ne soit.
Je sui près qu'en face orendroit
Ou sairement, ou escondit,
Tel comme il voura par son dit;
Et non pas pour chose que j'aie
Paour, mès je voel qu'il s'apaise
Bien de moy et si à raison,
Qu'ains ne pensay la mesprison
Qu'il me mais ci sus maintenant.
La damoiselle passe avant,
Et dist : Vous dites verité,
Pour moy estes venu et alé
I avés autrefois encore,
Et venrés s'il vous plest encore
Ci ou ailleurs où je seray.
De vous amer nul blame n'ay;
Onques n'en soit si esméus
Mes sires, ne si irascus.
Se il me veult congié donner,
Je sarai moult bien où aler;

Ne ma dame ne set noient
De mon fait, car celéement
Me sui tout adès maintenue, 4660
N'ains n'en sot ma pensée mue.
Bien sai quant anuit le sara,
Que demain congié me donra.
La dame ouy ce couvenant,
Si s'est levée maintenant :
De paour estoit effraée,
Si a sa mesnie appellée
En haut : Or sus, or sus, quel gent
Crioit moult efforciement;
Qu'esse que j'oy ci environ? 4670
Par Dieu je croy que sont laron.
Gobers est vers la chambre alés,
Mès li huis estoit bien fermés,
Si qu'à cel lès n'i poet entrer.
Son seingneur le prent à moustrer;
Sire, or véés certainement
Que ma dame n'en set noient.
Sachiés tort avés orendroit,
Couchie ert et fermé avoit
Ses huis, il est bien apparant; 4680
Dont couru as huis de devant
De la chambre, si a trouvée
La dame forment effraée
Qui li demande qu'esse là?
Dame, mes sires est; si a
Trestout maintenant trouvé cy
Mon signeur Ernaut de Coucy,
Et si est entrés par l'uisset

Qui est el mur vers le bosquet. 4690
Dieux! dist-elle, ce ne puet estre
Qu'il soit entrés dedens cest estre.
Si est, dame, tout vraiement;
Mès venés-i hastivement,
Sel' nous aidiés à delivrer,
Car mes sires le veult tuer.
La dame n'est plus arestée,
Avoec Gobert en est alée
Là où cil fort se debatoient
De parolles et estrivoient. 4700
Quant li sires sa fame voit,
Si dist : Dame, j'avoie droit,
Qui vous gaitoie pour savoir
De vo mal à faire le voir.
Li chastelains est retenus
Qui pour vous i est tant venus.
Lundi y fu, que bien le say,
Mès de li or me vengeray,
Et de vous se le puis errer.
La dame prist fort à plourer 4710
Et dist : Sire, ne pensés mie
Que vers vous féisse ains folie,
Car mieus ameroie à mourir
Que moy en tel estat tenir.
Au chastelain ains ne parlay
D'amours, n'onques homme n'amay
Puis que je vous oy espousé,
Ne Diex ne m'en doinst volenté.
Ne se n'est pas grant courtoisie
Dou chastelain qui à cueillie

Nous a fait cy blame et hontage;
Il n'a pas fait grant vasselage,
Car cil qui nouvelle en oroient
Que ce fust pour mi penseroient.
Hé! certes moult mal gré l'en say,
Et pieur, jà n'en mentiray,
Isabel qui tel vie maine,
Car la vie est laide et vilaine.
Si m'aït Dieux, riens n'en savoie,
N'en tout cest païs ne cuidoie 4730
Fame qui mains deuist amer
Pour prier ne pour sermonner.

Voir, dist li sires, j'ai merveilles,
Je croy que siec sus mes oreilles,
Ne sai que penser ne que dire,
Si bel vous savés escondire.
Quant à ore n'en sai que faire,
Esbahis sui de cest afaire.
Mès je atant m'en soufferray
Fors tant que m'en delivreray. 4740
Or, chastelains, vous en irés,
Isabel o vous enmenrés,
Car ci ens jamais ne girra.
Sire, dist Gobers, si fera,
Car ce seroit trop grant diffame.
Vous savés qu'elle est gentilz fame,
Et s'est à ma dame cousine :
Or saveroit-on sa couvine,
Si l'en porriés moult avillier,
S'ainssi la faisiés widier. 4750

Dedens huit jours privéement,
Sans faire de vous parlement,
En son païs pourra raler,
Et que plus ne veult demourer.
Ainssi li garderés s'onnour
Par courtoisie et par amour.
Li sires respont : Ainssi soit ;
Et vous, chastelains, orendroit ;
Mès jurés, à quoi que ce monte,
Que des[illegible]nnour, blame ne honte
Envers m[illegible]i ains ne pourchasastes,
Ne vers ma fame ne chasastes
Amours, deduit ne legerie,
Ne jà ne [illegible]uerrés en vo vie,
Ne pour [illegible] ne venistes cy.
Dist li chastelains : Je l'afy
Et jur tout à vo volenté ;
Mès je vous pri par amisté,
Ma dame maugré n'en sachiés,
Car ce seroit trop grans pechiés;
Et ainsi soit m'ame sauvée
Qu'à tort l'en avés encoupée.

Dist li sires : Encor ne say
Com faitement m'en cheviray :
Car quant plus i prenc à penser
Je n'i puis riens de bon trouver.
Or en alés sans detrier.
Gobert va l'uis desverouller ;
Li chastelains, com plus tost pot,
En est issus sans parler mot,

Qu'il n'a à nului congié pris,
Trop malement est esmaris.
Gobert aveuques lui s'en va
Qui jure qu'il ne le laira
Tant qu'il venra à Saint Quentin.
Li chastelains tout le chemin
A tout enquis et demandé,
Que Gobert li a tout conté
Comment ses sires gaitié l'a
Huit nuis que onques ne cessa. 4790
La dame li nomma par nom
Qui le fist gaitier del garçon,
Et comment le dist son seingnour
Dont il entra en telle errour.
Assés agré au chastelain
Ce qu'il set le fait de certain;
Puis dist : Gobert, or retournés,
Mais itant vo signour dirés
Que je li manc bien de par my
Que se je puis savoir de fy 4800
Que vo dame par oquoison
Face anui ne doinst cop felon,
Que puisse estre de ce certains,
G'iere ses anemis prochains,
Et si li mouvrai telle guerre,
N'aura si fort lieu en sa terre
Que je ne le voise trouver
Pour honnir et deshonnourer;
Et du despit que il m'a fait
M'anoie forment et m'est lait. 4810
Mès ore en soufferrai ce blame

Pour che que ne vuel pas sa fame
Sans raison ore diffamer.
Mès s'il veult ce lessier ester,
Je l'en tenroie moult pour sage,
Car du corps et de son linage
Li poroit bien mesavenir
S'il veult à moy guerre tenir.

Sire, dist Gobert, ce sachiés
Que de guerre vient grant meschiés;
Et se je puis tant li diray
Que ce fait à point meteray.
Et ne me sachiés nul mal gré
Se je ai avoec lui esté :
Car fors que pour bien ne le fis.
Si ne fais-je, biaus dous amis,
Ains me trouverés apresté
A faire vostre volenté.
Sire, dist-il, très grant mercis,
Et puis s'en est atant partis.
Trestout seul vers Faiel revint
Où ses sires sa tençon tint
Qui forment estoit courouchiés,
Encore n'estoit apaisiés :
Moult menoit rihoteuse vie
A sa fame et à sa mesnie.
Gobert li dist : Biau très dous sire,
Taisiés-vous, apaisiés vostre ire;
Vous rihotés ci pour noient,
Je lo que vous couchiés briément,
Car trop longuement sans reson

Nous faites ci une tençon.
Tant dist Gobers et sus et jus
Que li sires ne tencha plus;
Mès n'issi pas de jalousie,
Ne mais n'isterra en sa vie :
Car nulz croire ne li feroit
Que li chastelains venus soit
Fors que pour sa femme léens.
Mès il s'avise par quel sens 4850
De ce fait ouvrer il poura,
Et pense qu'ainçois se taira
Si que riens n'en soit avenu,
Cest consel a en lui tenu
Et o sa fame s'est couchiés;
Mès ses cuers est forment iriés,
Car Gobert li a tout conté
Comment li chastelain mandé
Li avoit la guerre par luy.
Tous li cuers li confont d'anuy; 4860
Mès tant a-il bien empensé
S'il tenoit en sa poesté
Le chastelain, si com souloit,
Jamais vis n'en eschaperoit.
Mès nul samblant il n'en moustra
Pour véoir s'il l'atrapera :
Mès moult se repent quant s'avise
Qu'alés en est en telle guise.
Trois jours après sans demourer
A fait sa fame que donner 4870
Fist sa chamberiere congié.
Son manoir a partout cherchié,

Et la voie a si fourbatue
Qu'elle est au chastelain tolue.
Par là n'i pora plus entrer,
Car il a fait l'uis renmurer.

La dame pense à son afaire,
A quel fin elle en porra traire,
Car de cuer est moult courouchié
Qu'elle a ainssi esté gaitié;
Et si set bien que fins jalous
Est ses mar s et convoitous
De savoir en avant s'il puet.
Si s'apense qu'il li estuet
Sa vie trop plus sagement
Orendroit c'au commencement,
Et pour che nul samblant fait n'a
De ce que sabiaus s'en va,
Ains s'est mallement aastié
Et de parolles a queillié;
Devant son seingneur la ledoie,
Et li dist : Certaine cuidoie
Que jà par vous ne par vo fait
Ne me fust avenu cilz fait.
Tant la tença et la ledis
Que li sires s'en est partis
Qui ne set sur ce que penser,
Qui les voit ainssi rihoter.
Et quant se voient assamblées,
Dont les véissiés esplourées
Dont regraitent le temps passé
Que jamais n'auront recouvré,

Et le bon temps qu'il ont éu;
Mès or lor est mal avenu,
Car jamais vie si secrée
N'ert pas deus amans demenée.
La dame à celle departie
Doucement Ysabiau mercie
De la honte et la deshonnour
Qu'endurée a pour sone amour : 4910
Car moult s'est mise en grant diffame.
Dame, dist Yzabiaus, par m'ame,
Je ne poroie chose faire
Qui vous pleuist ne deuist plaire
Que moult volentiers ne feroie.
Ne vous chaut se je vois ma voie,
Le chastelain verray souvent,
Si regarderonmes coument
Porra venir à vous parler.
Mès pensés-vous de bien garder 4920
Que mes sires ne vous seurprende,
Pas ne demourra qu'il ne tende
Des las partout pour vous gaitier.
Mès se vous poés acointier
Gobiert et traire à vo cordelle,
Ce seroit aventure belle,
Car mes sires forment le croit,
Si que jamais ne penseroit
Mauvès tour en li, ce sachiés.
Si vous lo qu'ainsi le fachiés : 4930
Je m'en iray, c'on ne vous gaite.
Plus de demouréé n'est faite,
Ains s'en va; si a congié pris

Partout as grans et as petis :
Moult amassent la demourée,
Car moult estoit léens amée.

Au chastelain voel repairier
En qui par droit n'a qu'aïrier.
Si est courouchiés et plains d'ire,
Qu'à paines puet un seul mot dire.
Si dolans est qu'il ne puet plus,
Mais s[illegible]ment s'est maintenus;
Par emprunt lie chiere fait;
A nului ne conte son fait.
Mès jamais aise ne sera
Devant que il vengiet aura
De la dame qui par envie
Li a tollu sa douce vie
Qu'il a si lonc temps amenée
Privéement en recelée.
En pensant en son lit ainsy
Fu-il près desque à miedy,
Qu'ains celle nuit ne reposa,
D'un et d'el tout adès pensa.
Lors se leva et a disné,
Après mengier a cheminé;
Ne scet où venir ne aler,
Moult li anoie à sejourner.
De cuer est main et soir pensis,
Tristres, courouchiés et maris.
Mès encor a une esperance
Qu'amours par sa haute puissance
Li dist qu'il ne s'esmaie mie,

Qu'encore de sa douce amie
Joïra, se se tient en joie.
En ce pensant amours l'avoie
Que par li soit fais nouvaus chans
Ens ou despit des mesdisans.

Amours qui li aida à faire
L'ensaingna ains qu'à son repaire 4970
Venist la toute parfurnie
Ainssi com vous l'avés oye.
Quant à son manoir est venus,
Ses cuers ne pense sus ne jus
Fors qu'à sa dame puist parler,
Mès il l'en estuet consirer
Jusques à tant que poins venra
C'aucune ochoison trouverra,
Dont il remet en mal destin
La dame qui à ceste fin
L'a amené par sa parolle.
Moult tenra sa puissance à folle 4980
Se il de son corps ne se venge,
Ains c'on voie venir vendenge.
Forment s'avise par quel trait
Il en puist faire son souhait,
Ne comment vengier s'en pora.
Tant a pensé qu'il s'avisa
Que de s'amour li requerroit
Et moult li feroit le destroit;
Ententivement et sans faindre
Ira souvent à lui complaindre, 4990
Et tant de parlers li dira,

S'il puet que elle le croira;
Et a pensé qu'assés briément
Li ottroiera son talent,
Car de lonc temps iere essaïe
Se peuist devenir s'amie.
Par parolles y ot tendu,
Mès tout son temps y ot perdu
Qu'elle avoit mis pour y venir.
Et pour ce a quidié venir
Li chastelains tost sans faillir
Dont a apresté son affaire,
Car sa besongne vorra faire
De la dame prochainement
Pour prendre honneste vengement.
Lors fist aprester des manois
Armeures, chevaus et harnois,
Et vers les joustes chevaucha;
Mès sa giste s'y avisa
Qu'il ert jà assés près du soir
Quant il aprouça le manoir
De la dame, s'a son sonmier
Commandé laiens descherchier.
La dame enmi la court estoit,
Son mari convoié avoit
Qui tantost s'en estoit tournés,
Et vers les joustes cheminés,
Car chevaliers illuec passoient
Qui aveuques eulz le menoient;
Et il estoit preus et courtois,
Moult amoit joustes et tournois.
Quant la dame vit le sonmier,

Le garçon prist à aresnier :
A qui es-tu, et qui vient-cy?
C'est li chastelains de Coucy,
Qui plus avant pour l'anuitier
Ne voet aler : cy herbergier
Se vorra, dame, s'il vous plest.
Amis, che pas ne me desplest;
Que vous soiés li bien trouvés : 5030
Est loins li chastelains remés?
Nennil, dame, il vient maintenant.
Et la dame a huchié errant
Sa mesnie, si lor conmande
C'on apareille la viande,
Et fait-on grans mès atourner,
Car festoier et honnourer
Vorra le chastelain cel soir.
Atant est entrés el manoir;
La dame est encontre venue, 5040
Qui moult hautement le salue,
Et li moustre très bel samblant,
Et puis li a dit en riant :
Je suis lié que il est tart,
Car vous ne fuissiés ceste part,
S'il fust grans jours, huimès tournés;
Vous estes moult de fois passés,
Onques ne tournastes deçà,
Mès poi de nous esté vous a.

Li chastelains respont briément : 5050
Dame, sachiés certainement
Dès che que de maison parti

Pensay que venroie par cy :
Parlant entrent en un praiel,
Et de la dame de Faiel
Au chastelain bien souvenoit,
Mès nés un samblant n'en faisoit.
El praiel ot-on mis la table,
Où faisoit gent et delitable.
Le mengier ot-on apresté,
Servi furent à volenté,
Car la dame moult s'en pena.
Li chastelains adès pensa;
La dame bien s'en aperçut
En regardant, un poi se tut,
Puis li a dit : Tant n'i pensés,
Car se Dieu plaist vous l'averés,
Je croi bien que ce font amours
Qui si vous font penser tous jours.
Certes, dame, vous dites voir,
Amours me tienent main et soir;
Bien vouroie que seuissiés
Mes maus, et que les sentissiés.

La dame respont en riant :
Biau sire, il n'est pas avenant
Que les sache ne sentiray,
Car je tout certainement say
J'en bateroie les buissons,
Dont autre aroit les oysillons.
Ainssi mengierent par loisir,
Et après mengier vont séir
El praiel sur l'erbe jolie.

Cy et sà s'espant la mesnie.
Li chastelains qui li cuers tent
A conmenchier son parlement,
Car son desir veult achiever,
Et li dist : Dame, ore parler
Vous oy, dont selonc vos dis
Vous quidiés que je soie amis
Ou à damoiselle ou à dame; 5090
Mès bien vous jureray sour m'ame,
Ma dame, que estes la riens née
Que j'ay lonc temp le mieus amée.
Je sui tous vos entierement.
Avois! chastelains, et comment
Quidiés-vous estre si secrés
Que je ne sache où vous amés?
Nous le savons moult bien pour voir,
Li huissés le doit bien savoir.
Li chastelains lors coulour mue, 5100
Mès ses propos ne li remue,
Et respont que bien avisés,
Et dist : Ma dame, vous dirés
Vo plaisir et ce que vorrés,
Mès onques en jour de ma vie
N'i ot amour ne druerie
Dont on deust de noient parler,
Et pour mon deduit achever
Suy bien d'aucune chamberiere,
Se n'est mie chose si chiere 5110
De quoi on doie faire conte.
Dame, se Diex me gart de honte,
Si bien avisée vous croy

Que pas ne cuidiés qu'endroit moy
A telle amour je me méisse,
Qu'en plus haut lieu je n'entendisse
Fors qu'à vous, je le vous afy,
Ne onques de cuer n'entendy.

Li chastelains moult s'umelie,
En soy humeliant li prie
Qu'elle aucun joiel li donnast,
Si qu'en fais d'armes le portast :
Pour la dame moult l'auroit chier,
Et bien s'en pouroit avanchier.
Adont s'est la dame avisée
Se fausse priere ot pensée
Li chastelains par devers ly,
Pas ne la prieroit ainssy :
Car jamès perte ne seroit
Fors de celui qui l'ameroit.
Dont dist : Biau sire, or demandés
Ce que vous plaist, vous l'averés;
Mès un cuevrechief faitic ay
Listé d'or que je vous donray,
Et coissinet et bel et bon,
De grosses pierres sont li bouton :
Mès avoir voel vostre fiance
Que le porterés sans faillance,
N'à autre ne sera changiés.
Ma dame, se je sui haitiés
De joie dont pour vous mendy,
Ne porteray autre endroit my
Que celuy que par vo plaisir

Me donrés, bien en doi quellir
En moy volenté de bien faire.
Toutes leurs parolles retraire
Ne puis, ne lors grans amistiés;
Mès d'iaus deus fu li congiés tiés
Qu'elle tout ce que cilz li quist
Au chastelain otroia et promist. 5150
Li chastelains a cuer joiant
Qu'il espoire à esploitier tant
Que son vouloir puist saouler
De ly, car par son mal parler
Mesdie de dame d'onnour
Pour qui languis et nuit et jour.
Ne firent plus lonc parlement,
Couchier s'en vont isnellement.
Li chastelains poy reposa,
Car assés matin se leva, 5160
Si se mist atant à la voie;
Son harnois devant ly convoie
Vers les joustes le chemin droit :
Chascuns de tous lés y venoit.
De che en cest point vous lairons,
Et de Faiel vous parlerons.

La dame est forment couroucie
Que sa damoiselle partie
Est de soi, moult a de contraire,
Nulle joie ne li poet plaire. 5170
Moult s'avise qu'elle fera,
Ne s'à Gobert en parlera :
Tant pense que son propos est

Qu'à la fois pert cilz qui se taist.
Lors dist sagement l'atraira
S'elle puet, et de lui saura
Par parolles couvertement
Se fier se poroit nullement;
Et s'elle secré le cuidoit
En avant se descouvreroit, 518
Et li conteroit sa besoingne.
De ce fait ses cuers forment soingne
Et ce n'est mies de merveille.
Amours de dire li conseille,
Grant estrif fait en son pensé.
Une fois avint qu'en privé
O Gobert fu en un jardin
Pour traire sa pensée à fin,
Commença à lui à bourder,
En bourdant prist à demander, 51
Et en demandant li pria
Qu'il die comment il gaita
Le chastelain et Ysabiel
L'autrier à l'uisset del bosquiel,
Ne qui leur conta la raison
Dont il em pristrent l'oquoison.
Gobers li respont : Douce dame,
J'oseroie jurer sour m'ame
Que des chevaliers dou païs
Li chastelains est mains haïs 5
Et plus amés de toutes pars,
Car il n'est vilains ne eschars :
Ne un ne deulz ne saroie nommer
Qui à lui se peuist aismer,

Qui fust de proesce plus preus,
Ne d'armes plus chevalereus;
Je l'ainc moult se Diex me doinst joie,
Et aussi volentiers feroie
Son plaisir d'essauchier s'onnour
Comme pour le corps mon seingnour. 5210
Maint jour l'ay servi volentiers,
S'ai moult éu de ses deniers;
E che que mes sires chaçoit,
Sachiés que pour vous le faisoit;
Et je sai bien certainement
Qu'il vous a amé longuement :
Li celers ne vaut rien vers my,
Car je le say pieça de fy;
Mais j'ainc bien tant le baceler
Qu'avant me lairoie coper 5220
Les membres que son mal quesisse.
Bien i paru; se je vousisse
Son mal l'autre nuit amonter,
Mesires le vouloit tuer;
Je croy mal li fust avenu,
Mès s'adont li fust meschéu,
Ce fust damages et pechiés
Que chevaliers si adrechiés
Fust mors par telle meschéance;
Et se Diex me doinst provéance 5230
En brief temps parlerai à luy,
Et si m'acointeray de luy
Que vous et luy porai aidier.
Je croy me voullés essaier,
Et laissiés de ce le plaider,

Car ce n'est riens de l'escouter;
Mès du fait je vous parleray,
Car onques à ce ne pensay
Fors qu'à mon seignour debonnaire :
Il est tieus qu'il me doit bien plaire.
Dou chastelain se doit-on taire,
Car à nul fue ne l'ameroie,
N'en lui mon cuer ne meteroie.
Je feroie aperte folour;
On ne p[illegible]s mener amour
Aussi co[illegible]er on souloit.
Si ne di[illegible]e preus ne soit
Li chast[illegible]s, et de grant pris;
Mès trop s[illegible]pire, ce m'est vis,
La dame qui veut chose faire
Qui soit à son seingneur contraire.

Dame, comment que parleray,
Dist Gobers, nulle rien n'en say,
Fors tant que j'ay pensé souvent
Que li chastelains ensement
En cest ostel ne venist mie,
Ne féist si grande folie,
Pour Ysabel, j'en sui certains;
Mès il n'i a ne plus ne mains,
Vous ne vous volés descouvrir
A moi, si m'en estuet souffrir,
Et si sai bien à escient
Que mon seingnour l'acusement
Fist de vous dont fustes gaitie,
Mès je ne le vous dirai mie,

Quant rien connoistre ne voulés.
Ha! biau dous Gobert, si ferés;
Dites-le-moy, je vous em pry.
Gobers respont : Endroit de my
N'en saverés riens sans couvent 5270
Ne m'avés, que certainement
Me connoisterés verité.
Et elle li a fianté,
Con celle qui trop convoitoit
A savoir dont tout ce venoit.
Et cilz li conte maintenant
De chief en chief le couvenant.
Quant il li ot conté l'affaire,
La dame, qui ne se pot taire,
Dist : Celle se deust bien cesser 5280
Qu'aveu lui a assés à parler;
Mès ore samblant n'en feray.
Dame, dist Gobers, dit vous ay
Trestout ce que vouliés savoir,
Or me devés connoistre voir,
Et je vous promet loiaument
Que le celeray bonnement,
De ce tout asséur soiiés.
Gobert, se vous me traïssiés,
Vous ariés gaaingnié moult poy. 5290
Ay! dame, non par ma foy,
J'ameroie mieux estre ocis
Que vos corps fust par moy traïs;
Et se volenté en avoie,
Sachiés faire ne l'oseroie,
Car bien sai que li chastelains

M'ochiroit briément à ses mains :
Tels parolles ne sont à gas.
A ce mot prent isnel le pas
La dame sa foy à jurer
Li fait qu'il le vorra celer,
Et qu'en avant li aidera
Tout si avant que il pora.
Et quant ot prise la fianté,
Son couvenant li a conté,
Non pas si cler comme il estoit,
Mès un poy trouble le faisoit;
Dou fait li conta en partie.
Et Gobers forment li affie
Qu'en avant vorra esploitier
Par quoy il lor pora aidier
Tout par avis et par raison.
Lors dist : Se ce vous samble bon,
Dame, je lo que moy blamés
A mon signour et rihotés
A moy et tempre et tart souvent,
Et me mousterés dur samblent;
Et là prendrai-ge la maniere
De faire à mon signour priere
Qu'il me voelle congié donner,
Et c'o vous ne puis demourer,
Car nullement ne demouroie
Avoec dame qui rihotoie.
Dame, il y a un autre point
Qui au congié venra à point,
C'est que jamès de jalousie
N'istra mes sires en sa vie;

Mès en tous temps ce doutera,
Pour quoy chi entour demorra,
Ne plus il ne suira tournoy. 5330
C'est li raisons que jou y voy
Pour quoi congié mius prenderoie,
Et de luy me departiroie;
Et la saisons aprochera
Del temps que on tournoiera,
Que pour riens n'iere demorans
Ne suive les tournois tous tans.
Encor li diray autre chose,
Car je li dirai que je n'ose
Demorer pour le chastelain 5340
Qui m'en a requis soir et main,
Et volentiers y demoroie
Se courouchier ne le cuidoie,
Car c'est cilz de tout cest païs
Qui mieus set les tournois toudis,
Dame; et il s'i assentira
Pour ytant que savoir voura
Par moy le couvenant serain
Et de vous et du chastelain,
Qu'il cuidera se j'en savoie 5350
Que je pas ne li celeroie.
Vous m'avés moult grant chose offert
Par foy, dist la dame, Gobert,
Et moult m'avés reconfortée.
S'ainsi povoit estre achievée,
Ce seroit éurs et soulais,
Vostre seroie à tous jours mais.
Dame, ne soiés en esmay

Que toute m'entente y metray.

La dame, qui n'ert à aprendre,
A son coffre est alée prendre
Deniers, s'emplist une aumonniere
Qui de soie estoit bonne et chiere,
A Gobert l'a en la main mis,
Et si li a dit : Dous amis,
Tenés, de cechi vous fas don,
Et avoec ce don abandon
C'à nul jour mais ne vous faudray,
Ains vous aing et vous aideray.
Gobers a fait dangier du prendre,
Non pourquant s'i laissa descendre,
Et l'en mercie durement,
Et dist : Ma dame, temprement
Voel aler où je trouveray
Le chastelain, de fy le say,
Car à unes joustes sera
Là où de gent plenté aura.
Sachiés qu'à lui vorai parler
S'ensengnes me volés donner
Par quoy il se voist parcevant
Que je face vos couvenant.
Et elle ensengnes li donna,
Telles que bien connistera.
Parlé ont; ne demora plus,
Car li sires est revenus
D'entour son manoir de jouer,
Ses blés, ses terres esgarder.
Gobert ne fist ilec demour;

Tantost comme il vit son seignour,
Le suit et après lui s'en vait 5390
Moult desirans que congié ait.
Huit jours après ce demoura,
La dame souvent rihota
Et pour rien trouvoit ochoison
Pour venir à s'entention.
Quant Gobers voit qu'il ne poet faire,
Son signour moustre cest afaire
Et li dist : Je ne sai conment
Ma dame a sus moi son talent
Et moustre souvent ses riotes, 5400
Et je n'ai cure de tés notes;
Servant que dame veult haïr
Car mar fait estre ne servir;
Si ay avis en mon esgart
Que vous n'alés mès nulle part,
Ne à joustes, ne à tournoy,
Céens vous voi remanoir coy.
Entour vous mon temps perderoie
Se je le tournoy ne suivoie.
Tant dist Gobert et tant pria 5410
Que il congié li ottroia
Que il les tournois poursuist,
Les saisons après revenist,
Car il n'a mie encor corage
Que plus ne soit de son mesnage.
Gobert l'en a moult mercié,
A lui a pris tantost congié.
Puis ce congié est retournés
Et dist : Je me sui avisés,

Sire, que vous demanderoie
Se je par aventure estoie
En aucun lieu, et ainsi fust
Que li chastelains pas n'éust
Varlet adont pour lui servir,
Se je m'i pouroie tenir
Sans vous envers moi courouchier,
Pour l'estrif qu'euistes l'autrier.
Gobert, pour che nel' refusés,
S'il vous rec[illegible] si le servés,
Je ne v[illegible]rai jà pis;
Car les va[illegible]on païs
Prent-on [illegible]s volentiers
Que les e[illegible] escuiers;
Et s'à lui [illegible]s tant ne quant
Aprenés de so[illegible] couvenant;
Et se il enver[illegible]noy fol pense
De ce de qu[illegible]n l'a reté.
Dist Gobers : Du savoir m'est tart,
Puis prent congié, atant s'en part.
Couchier s'en va jusque au matin,
Puis monte et s'en va son chemin,
Et à Faiel ne remest plus.
Tant chevaucha qu'il est venus
Où la feste estoit jà pleniere
De gent de diverse maniere.
On joustoit jà tout plainnement
Quant il i vint, et ensement
I sourvint que li chastelains
Venoit ou parc, et ses compains
L'avoit une piece atendu.

Gobert l'a moult tost congnéu 5450
As armes, puis regarde el chief,
Si a véu le cuevrechief
Qui donné de nouvel on l'a.
Maintenant celle part tourna,
A lui servir a entendu.
Et li chastelains a couru
Trois lanches qui à droit parler
Valent, nus n'i set qu'amender.
Je ne vous puis pas tout retraire, 5460
Ma matiere veul à fin traire.
Mès li chastelains fort jousta
Les joustes, et si emporta
Le pris, ce sot chascuns pour voir;
Moult y ot grant feste le soir
De dansier et de caroller,
Tant que près fu de l'ajourner.
Puis couchier à l'ostel alerent,
Et quant fu jour si se leverent;
Les messes partout vont ouir, 5470
Quant li chastelains dut partir
Du moustier Gobert encontra
Qui hautement le salua.
Li chastelains l'a acoulé
Et par amours l'a amené
A son ostel o lui mengier.
Gobert l'aprent à acointier
Qu'il à sa dame parlé a,
Et comment Ysabiaus s'en va.
Tant li a conté et tant dit 5480
Que li chastelains set de fit

Que Gobers leur couvenant set.
Moult li a amour presentet,
Et du sien donné et promis
Tant que par droit est ses amis,
Et que du cuer li affia
Que leur affaire celera.
Puis li conte comment l'a fait
Sa dame depuis qu'à l'uisset
Fu trouvés la malle nuitié,
Quant de[illegible] signour fu gaitié,
Et comment set tout vraiement
Qui d'iaus[illegible]us fist l'acusement
Dont a si e[illegible]é courouchié
C'onques puis n'en fu apaisié :
Pis l'en est pour vous que pour li,
Ce m'a-elle conté de fy.
Li chastelains dist : Ne vous chaut,
Car je feray, se Dieus me saut,
Qu'elle en sera briément vengie.
Dont li conte, plus n'i detrie,
Qu'il l'a requise de s'amour,
Et comment il pourchassera tour
Dont il puist avoir acomplit
Qu'il li ait fait si grant despit,
Del amender se penera.
Et Gobers forment li loa
Quant l'afaire li ot conté.
Si se sont ensamble avisé
Que bon sera au retourner
En voist tout droit à li parler
Et face tel samblant d'amour

Que la dame sans lonc sejour
Li voelle jour en un lieu mettre.
De ce me vorrai entremettre,
Dist li chastelains entresait,
Et croy que n'en ferai lonc plait,
Car je voi bien à sa maniere
Qu'elle n'est pas vers moi trop fiere,
Et bien en espoire acomplir 5520
Dedens brief temps tout mon desir;
Et se je puis journée avoir,
Je le vous feray assavoir,
Et pour ce nous aviserons
Comment nous en esploiterons.
Je ferai à l'ostel conter,
Et sempres m'en vorai aler.
Congié prendent ensamble andoy;
Li chastelains sans lonc defoy
Est montés et au chemin mis, 5530
Et de la ville s'est partis.
Tous ses cuers n'entent ne ensoingne
Mès que d'acomplir sa besoigne.
Tant a erré et chevauchié
Qu'il a le manoir aprochié
Où celle prent herbergement
Qu'il het du cuer entierement.
Bien estoit temps de herbergier,
Qu'il estoit jà sus l'anuitier;
Et li chastelains bien savoit 5540
Que li sires pas n'i estoit.
S'est entrés dedens le chastel;
Conjoïs fu et bien et bel,

Car la dame li fet grant chiere,
Qu'elle ot sa venue moult chiere.
Moult fu celle nuit aaisiés
Et conjoïs et festiés.
Après souper se sont assis,
La dame l'a par la main pris
Et dist : De vous oy nouvelles
Hier main qui moult me furent belles,
C'on dist que le pris enportés
De la feste dont vous venés.
Dame, que qui e[illegible]ait renom,
Si m'en a-on dom[illegible]é le dom;
Mès n'en fusse venus à chief
Se ne fust pour [illegible] cuevrechief
Que me donnastes l'autre jour
Avoec [illegible] rov[illegible]vostre amour.
Certes j'en [illegible] rant paine en prendre
Au guerredon [illegible]el don rendre;
Et se j'ai ore éut le pris
J'en ay en vous le povoir pris :
Car d'onnour y a moult à prendre
Pour un grant hardement emprendre;
Et je sui bien de ce certains
Que li guerredons m'en iert ains
Rendus que l'aie deservi.
Dame, de cuer vous ay servi
Longuement ains que le déisse,
Ne que samblant vous en féisse,
Et puis qu'ensi est que l'otroy
M'avés donné en bonne foy
De vostre amour et je la moye,

Or despendons no temps en joie.
Sire, dist la dame, sans faille
Ouvrer estuet, comment qu'il aille,
De ceste besoingne par sens
Que mes maris par nul en sens
Ne puist esgarder cest afaire :
Or esgardons qu'est bon à faire, 5580
Car ne voroie pour avoir
Qu'il le peuist de riens savoir.
Douce dame, jà n'avenra;
Ne il, n'autre ne le sara.
Mès dites-nous où nous porons
Ensamble estre quant nous vorrons
Celéement c'on ne le sache
En un lieu où nulz ne s'embate.
Ceste priere vous requier,
Or n'aiés vers moy le cuer fier, 5590
Mès comme amie sans desroy
Le m'ottroiés en bonne foy.
Sire, ne vous puis refuser
Ce dont amours se veult meller;
Maintenant m'en aviseray.
Sire, cy près un bosquet say
Et un lieu desert et sauvage,
Bruiere y croist sans autre herbage,
Et sy n'i a chemin ne voie;
Là n'ay doubte que nuls nous voie, 5600
Ne que nul de nul lès surviegne :
Illec loe, se bien m'en viengne,
Que vous soiés lundi au soir
Au lès deçà où un manoir

Ot jadis par delà le bos.
Encor en est li lieus enclos;
Jardin y a et moult bel lieu,
Illec m'atenderés el lieu,
Et je au soir m'esseulleray
Par quoy droit au soir i seray :
Adont n'ert pas céens mes sire.
Dame, ore soit, et sans plus dire
Nous prenderons huimès congié;
Dont s'en partent et sont couchié.
Au matin sans faire detry
Li chastelains si s'en party
Et s'en ala vers sa maison :
De lui vous lairons la raison.

Et de la dame de Faïel,
En qui n'est joie ne revel,
Vous diray sans faire demour.
Ses maris demeure à sejour
En son manoir et tempre et tart,
Ne pour essoingne ne s'en part,
Car en luy adès monteplie
Ire, tristresse et jalousie;
Non pourquant n'i voit se bien non,
Ne tour ne mauvaise ochoison,
Car elle le sert et honneure,
Et adès travaille et labeure,
C'oster nel' puet de celle errour.
Mès à cel temps avint un jour
C'uns hiraus el chastel entra
Qui nouvelles y aporta

Que belle feste éu avoit
As joustes de quoi il venoit;
Mès liés sui que de cest païs
Est cilz qui enporte le pris.
Certes il le doit bien avoir 5640
Quar bien i fist son estayoir.
El parc n'ot si cointe le jour,
Car cuevrechief de noble atour
Sour son elme le jour porta,
Dame ou pucelle li donna,
Listés d'or à pierles massis;
S'i ot des boutons plus de dis
Au coissinet qui avec fu;
Se fist en li croistre le fu.
Li nons de lui n'est pas vilains, 5650
C'est de Coucy li chastelains;
Moult y ot grant feste et pleniere.
Biau dous sires, par quel maniere
N'i fustes-vous à ceste fois?
Amis, j'ai éu denois
Un petitet à besoingnier,
Si ne pos de cy esloingnier.
De moult d'autres choses parlerent
Jusque al couchier ne s'en alerent;
Ne plus ne volt que cilz contast 5660
Dou chastelain, ne le loast:
Car ne veult que mès en souviegne
Sa dame, ne tenrours l'en viegne.
Quant couchiés sont, ne pensés mie
Que la dame soit endormie,
Ains est en grande attision,

Car chéue est en la prison
De jalousie qui la tient.
Hémi! dist-elle, que m'avient!
Com je sui de dure heure née
Quant ainssi me sui enganée!
Avoir cuidai ami loyal,
Et je l'ay trouvé desloial
Qu'il a jà fait ailleurs amie,
Pour ce c'un petit il detrie
Qu'il n'a péu parler à my.
Je le tenoie pour amy :
Hemi! où arai-ge fiance?
S'à autrui n'euist acointance
Si fais joiaus pas ne portast.
Hé lasse moy! et qui cuidast
Qu'il me deuist jamais faillir,
Cilz qui tant me soloit chierir?
Je ne péusse autrui amer,
N'ailleurs ne poroie penser
Qu'à lui; c'estoit tous mes deduis.
Or est-il aoustré souduis,
Je le puis bien aparcevoir;
De duel morray, je sai de voir.
En tel maniere el se demente,
Car trop griefment en son cuer ente
Le mal d'amours qui est entré,
Dont a le cuer si effraé,
Nuit et jour sueffre grief martire.

Or vous vorray de Gobert dire
Com faitement il esploita.

Tout droit à Ysabel s'en va,
Et l'amena sans lonc sejour
Où li chastelains ot mis jour
Qu'il venissent andoy ensamble, 5700
Et si firent, si com moy samble;
Car Gobert li ot tout conté
Com li chastelains ot ouvré,
Et comment vengier se vorra
De celle qui tant li greva.
Cest afaire loe Ysabiaus.
Dont vint li chastelains sour iaus,
Qu'il embracha joieusement,
Et dist : Chiere amie, conment
Le faites-vous? nel' celés pas. 5710
Je ne vous aime mie à gas,
Car maintes fois m'avés valu
Si que bien il a apparu;
S'est pour ce drois que tous jours soie
A vous, et de cuer m'i ottroie.
Mès or deviseray comment
Vous venrés à l'anuitement.
La dame voel faire despit,
Et pour ce irés sans respit
Au soir ci dehors en un lieu 5720
Où jardin ot jadis biau gieu
Dalès le bois el plus ramu.
Là vous tenrés tous cois et mu,
Et verrés comment j'ouverray;
Et quant j'aray fait mon essay,
Si passés oultre ambedoy.
Adont ara greignour anoy

Quant vous deus verra ensement,
Et cuidera que plus de gent
I ait encore el bois repus.
Mès faites si que connéus
Ne soiés, tout oultre passés.
Isabel, dras d'omme portés
Si qu'elle ne cuidera pas
Que vous soiés là pour soulas
Demener comme femme ensamble
Voie aün; c'est bon, ce me samble,
Se dist chascun, si le ferons
Ainsi, con devisé l'avons;
Et li chastelains sans plait faire
Devisa ainsi son afaire.
Si s'adoube et vint el jardin
A l'entrée vers le chemin
Où la dame venir devoit.
Gaires n'atent que il la voit
Venir seulle sans compaignie,
Car coiement s'estoit partie
De son manoir; ne le set nulz.
Et li chastelains est venus
Encontre lui et si l'embrache,
Puis la prent par le main et sache
Vers le lieu où fu li agais,
Et dont dist : Dame, c'est souhais
D'estre en si bel lieu o s'amie,
L'erbe est de rosée moillie
Qui est semencie de flours.
Or séons jus et par amours
Demenons l'amoureuse vie

Que doit faire amis et amie.
La dame dist : Endroit de my 5760
Sui-ge venue pour ce cy,
Car amours m'a à ce mené
Que je face vo volonté.
Contre amour ne se poet tenir
Nulz, tant sache bien eschuir;
Pour che en vain estriveroie
Quant je rien n'i congnoisteroie.
Ainssi ont parlé longuement;
Mès qui voir voelt dire briément,
Il le mist adont en tel ploit 5770
Que pour faire che qu'il vouloit;
Et bien sachiés certainement
Que il acompli son talent
Sans contredit et sans dangier,
S'il vousist le deduit chacier
Que li amans prent à la fie,
Quant il poet joïr de s'amie.
Mès cilz celle ne fist riens née
Dont fame fust despucelée,
Ains s'est par grant ire levés, 5780
Et li dist : Dame, or esgardés,
Il ne demeure pas en vous
Que vostre maris ne soit cous.
Vous li estes de pute foy,
Et pour itant je vous chastoy.
Que jamais ne voelliés mesdire
De celui où mains a à dire
Qu'il n'ait en vous, fole musarde.
Que li maus feus avant vous arde

Que je soie o vous comme amis; 5790
Mès je vous ai en cel point mis
Pour vengier la très douce dame
Qui vous avés à tort fait blame :
Elle est bonne, et vous y faillés.
A ce mot est Gobers passés
Et Ysabiaus aveuques luy
Qui dalès eulz erent quatuy.
Quant elle les vit ne pot dire
Mot, tant fu plaine d'ire.
Bien cuide que plenté de gent 5800
Ont véu son contenement.
Lors est dolente et esmarie,
Lasse! com sui morte et traïe!
Jamais jour honnour n'averay,
Car honte couvrir ne poray,
Car il l'ont tant de gent véu
Que tost sera partout séu.
Puis dist : Faus, mauvais chastelains,
Vous avés fait que moult vilains
Et con traïtres desloiaus, 5810
Samblant faisiés d'estre loiaus.
Ainmi! com m'avés ahontée!
Dame, vo mauvaise pensée
Et vostre fait et vo parolle
Que vous déistes comme folle,
Vous ont à ce fait amenée
Dont à tous jours serés blamée.
Elle, sans plus dire, s'en part,
Car du repairier li est tart;
Comme dolante et couroucié

S'en va de ses dras escourcie 5821
Vers son manoir grant aléure,
Qui tristre estoit à desmesure.
Moult pense, se nouvelle estoit
De ce, conment s'escuseroit;
Mès riens ne treuve en sa pensée
Conment el puist estre escusée.
Moult se despite et se demente,
Et se claime lasse dolente;
Et non pourquant si belle estoit 5830
Que de biauté apartenoit
A la dame de Fayel,
Encore estoit d'atours plus bel,
Dont ce li fait despit au cuer
Quant voit qu'elle est getée en puer
Pour celui que deuist passer
De tous estas au comparer,
Et de linage et de hautesce,
Et de biauté et de richesse;
Mès son duel maine coiement 5840
Si c'on ne s'en perçoit noient.

Or vous dirai-ge de nouvel
Et de Gobert et d'Izabel,
Conment li chastelains à eulz
S'en vint joians par l'uis rameus,
Car sa besongne ot achievée
Tout si conme il ot devisée.
A Gobert dist : Vous remenrés
Isabel si com vous devés,
Et quant vous serés à loisir 5850

Que porrés ma dame véir,
Contés li tout de cest afaire
Le certain, bien li pora plaire.
Ainsi devisant leur besoingne
S'en sont repairiet sans essoingne.
Li chastelains vers sa maison
S'en va, n'i fist arestoison;
Et Gobers Ysabiau convoie,
Puis retourna, la droite voie
S'en est à Faiel revenus; 586
Dou signour fu bien rechéus;
Mais la dame fait laide chiere,
Mais n'en fist samblant ne maniere,
A son retour n'a sa venue;
Moult sagement s'est maintenue,
Que ses sires ne perchéust
Que Gobers du secret séust;
Mès griément desire à savoir
Du cuevrechief listé le voir
Que ses amis l'autrier porta 58
Quant il la feste fort jousta.
Ne set conment fache à Gobert
Qu'elle tout li conte en apert,
Car jamais aise ne sera
Jusqu'adont que le voir sara
De che, et pourquoy et conment
Il porta tel acesmement.
Tant que en brief terme il avint
Que Gobers à sa dame vint,
Quant la vit seulle et à privé,
Et s'avoit jà trois jours esté

En l'ostel; mais pas ne véoit
Son point, si qu'atendu avoit
Tant que li sires n'i est mie :
De fors son manoir s'esbanie.
Dont conmencha Gobers à dire
De chief à autre, tire à tire,
Com li chastelains esploita,
Et par quel tour il se venja
De la dame qui tant mal jour 5890
Lor pourchaça par mal errour,
Et pourquoy porta sur son chief
Aus joustes le sien cuevrechief,
Pour li moustrer d'amour samblant,
Et pour couvrir son couvenant.
Et quant il ot si apresté,
Qu'elle li ot le jour noumé
Pour estre ensamble comme amant,
Je m'en alay par le coumant
Del chastelain pour Ysabel, 5900
Si qu'en fumes el bosquetel
Repus un poy ains l'avesprée
Où d'eus deus fu lor asamblée;
Si qu'elle cuida vraiement
Que véus les éussent gent
Grant plenté, car nous le ramier
Féismes hurter et noisier,
Et si nous vit deus fois passer
Pour plus de gent estre sambler,
Dont elle fu si esmarie 5910
Que jamais n'iert heure en sa vie,
Qu'elle s'ose en feste véoir,

Car elle cuidera pour voir
Que chascun sache son afaire.
Car au partir ne se pot taire
Li chastelains qu'il ne desist :
Dame, dame, mieus vous venist
Que vostre langue en vostre vie
N'euist dite telle folie
Que vous déistes sus celi 592
Qui cent tans vault mieus endroit ly
Que vous ne poriés jà valoir :
En li n'a fors bien et savoir;
Mès vous estes musarde et folle,
Or vous ai menée à l'escolle
Dont à tous jours blame averés.
Ma douche dame, or respondés,
Dist Gobers, que vous est avis,
Ne fu-che pas blame et despis
Et vengement sans nul outrage 59
Que il fist à loy d'omme sage ?
Gobert, oïl voir, ce me samble,
Mès or visons andoi ensamble
Conment il puist céens venir,
Car à véoir trop le desir,
Et mes maris trop po chemine.
Mès je sai bien qu'en brief termine
Convient-il qu'il voist sans essoigne
Plaidier pour une grant besoigne.
Gobers dist : Je vous aideray,
Et par chéens je l'amenray;
Par sens ferai qu'il y venra,
Que nulz ne le connoisterra.

Car quant mes sires en ert alés,
Il sera liés et bendés
Entour le chief parmi le vis,
Si que nulz ne ara avis
De connoistre ne d'encherchier;
Et si dirai qu'al tournoier
Est ainsi malement navrés.
Par tel tour ert chi amenés, 5950
Et tantost le ferai couchier.
Ensement pourons esploitier.
Dist la dame : Par Dieu, Gobert,
Vostre consel voy vrai espert,
Et ensement nous le ferons
Quant nous le point dou faire arons.

Or revenrai au chastelain
Qui chevauche par bos, par plain,
Et suit tournois et behourdis.
Bien li samble qu'il soit garis 5960
Quant il est de celle vengiés
Dont de sa dame est eslongiés,
Et moult li plaist sus toute rien
Qu'il tient que sa dame set bien
Par Gobert toute la venue;
Et croit que joie en ait éue,
Et espoire que d'aucun tour
A sa dame trouvra retour,
Qu'il la pourra aler véir.
A che s'apaient si desir : 5970
En celle esperance le tient
Gai et joli et se soustient

En joie et en joliveté.
En ce point a che chant trouvé.

« Au renouvel de la douçor d'esté
Qui reclarcist la vois et la fontaine,
Et que sont vert bois et vergier et pré,
Et li rosiers en mai florist et graine :
Lors chanterai, car trop m'ara grevé 5980
Ire et esmois qui m'est au cuer prochaine;
Car fins amis [illegible] choisonné
Est moult sou[illegible] legier effraé.

« Voirs est q[illegible]rs m'a à deroi mené,
Mès moult m'est [illegible]u'à son talant me maine,
Car se Dieu plest, [illegible] cor me saura gré
De mon travail et [illegible]ma longue paine;
Mès paour ai que [illegible]n'ait oublié
Par le conseil de la [illegible]usse gent vaine,
Dont li torz est connéuz et provez, 5990
Que jà sans mort n'en quit estre eschapez.

« Douce dame, car m'otriez pour Dé
Un douz regart de vous en la semaine,
Si atendrai en celle séurté
Joie et solas se fins éurs l'amainne :
Membrer vous doi com laide cruauté
Fait qui ocist son lige homme demaine.
Douce dame, d'orguel vous deffendez,
Ne traïssiés vos biens ne voz bontez.

« Tant ai d'amours mon fin cuer esprové 6000
Que jà sans li n'aurai joie certaine,

Tant par sui mis tout à sa volenté,
Que nus travaus mon desir ne refraigne;
Quant plus me truis pensis et esgaré,
Plus me confort as biens dont elle est plaine.
Et vous, seigneurs, qui proiez et amez,
Faites ainsi se joïr en volez.

« Douce dame, moult m'ont achoisoné
Faus losengiers par lor parole vaine
Qu'en lonc delai m'ont si desconforté, 6010
Près ne m'ont mort : Diex lor doint malle estraine!
Mais maugré eulz vous ai mon cuer doné
Plain d'une amour qui jà n'en iert lointaine;
Tant s'est en vous finement esmerez,
Qu'ainc si loiauz ne fu quis ne trouvez.

« Fuiez, chançon, jà ne me regardez,
Par mon seigneur noblet vous en alez,
Et dites li de male hore fu nez
Qui toujours aime, et qui jà n'iert amez. »

Moult a grant vouloir de véir 6020
Celle à qui tout sont si desir,
Mès il ne set en quel maniere
Il i puist recouvrer ariere :
Moult pense menut et souvent.
Atant es-vous Gobert briément
Qui li conte la verité
Qu'il a en sa dame trouvé,
Et li nomme l'eure et le jour
Qu'il poura venir à sejour
El lieu où la dame sera, 6030

S'il euvre ainsi c'on li dira.
C'est qu'il se fache estroit bender,
Et son chief si enveloper
Que nul connoistre ne le sache,
Et ainsi à l'ostel s'embache.
Dist Gobert : Je vous y menray,
A ceulz de l'ostel prieray
Que vous soiés errant couchiés,
Et si n'i serés rentresiés.
Que vous i[illegible] contant ? 604
De ce jour furent desirant
Que li sires e[illegible]st partis,
Et lors que li [illegible] lor fu dis
Que li sires n'i [illegible]toit mie,
Lor besoingne [illegible] appareillie.
Renaus [illegible] d'escuier
Se voult et vestit et chaucier,
Puis s'en tourne conme navrés,
Et vers Faiel en est tournés ;
Enclin si conme à meschief porte 60
Son chief, s'est entrés en la porte.
Chascuns fait Gobert bien vegnant,
Et il leur pria maintenant
Que de cel escuier blechiet
Pensent tant qu'il l'aient couchiet.
En un biau lieu l'en ont mené,
Et Gobers oste la clarté,
Et fait atourner sans respit
Tant qu'il l'a couchié en un lit.
Cilz dit c'un poy veult reposer,
Et c'un més ne yorra souper.

Ainssi le laissierent atant
Cil de léens tout maintenant,
Et Gobers a la chambre close,
Et dist que ses compains repose.
Puis a son signour demandé,
Et on li a errant conté
Que dedens l'ostel n'estoit mie;
Mès ma dame un poy deshaitie
A bien esté deus jours ou plus.
Gobert y est errant venus, 6075
Si l'a hautement saluee.
La dame estoit tantost levée
D'une couche sous quoy séoit,
Et ossitost com Gobers voit,
En vint contre lui liement,
Demandant du tournoiement,
Et liquel l'avoient miex fait.
Gobers li conte sans lonc plait,
Et quant il pot l'eure véir,
Il conmença à descouvrir 6080
Conment li chastelains gisoit
En la chambre, et venus estoit.
Dont ne vous saveroit nulz dire
Qu'elle a au cuer joie, et peu d'ire.
Lors li a l'afaire conté
Conment avera tost trouvé
De venir à lui coiement
Quant endormi seront sa gent.
Au chastelain Gobert revient,
Si li conte conment convient 6090
Ensement venir à privé,

Que sa dame li ot moustré.
Quant poins fu s'alerent souper,
Et après alerent coucher.
La dame apreste sa besoingne,
Ne n'est pas endormie, ains soingne
Que sa gent soient endormy.
Li chastelains pas en oubly
Ne s'estoit mis de l'autre part; 610
Errant se lieve et li est tart
Qu'il soit à sa dame venus.
Liement y fu rechéus,
Elle li dist : Vo blechéure
Prenderay, s'il vous plest, en cure.
Que vous iroie-je contant?
Là menerent vie d'amant;
Et en recordant leurs griétés
Dont chascun a éu assés,
Et recordent les grans haschies 611
Qu'il ont souffertes maintes fies.
Tout leur est tourné en déduit
Puis qu'ensamble sont une nuit.
Li chastelains de chief en chief
Li conte la paine et le grief
Qu'il a éu à pourchacier
Qu'il peuist sa dame vengier,
Et conment li est avenu
Puis le terme c'on l'ot tenu
A l'uisset quant il fu gaitiés. 6[illegible]
Et celle li dist le meschiés
Et la griete et la dolour
Qu'elle souffri à celui jour

C'on li dist que dessus son chief
Avoit porté son cuevrechief
Au tournoy pour aucune dame,
Dont bien en cuidai rendre l'ame,
Et moult vous tenoie pour faus.
Mès quant je truis qu'estes loiaus
Et que j'en say l'entention 6130
Que ce fu pour la vengoizon,
Je m'en tieng très bien apoie
Et de ce forment vous mercie.
Ainsi menerent lor deduit
Tant que jour esconsa la nuit :
Dist li chastelains : Trop m'anoie
Qu'il me couvient mettre à la voie
Et jà si tost de vous partir;
Mais visons conment revenir
Je poray ci parler à vous, 6140
Car je sui forment cremetous
Des mauvais felons mesdisans
Qui meschiés nous ont fais moult grans
Par l'orguel d'eulz et par envie;
Et si sai bien que jalousie
A pris en vous aucun manoir,
Et pour chou au main et au soir
Vous faut garder estroitement.
Si couvient aviséement
Nostre besongne demener, 6150
Car trop aing moi à conserer
Et ma volenté amenrir,
Quel duel que j'en doie soufrir,
C'on seuist rien de mon afaire,

Et pour itant couvient retraire
Chascun de nous de son desir
Tant que poins i pora venir
Que nous porons venir ensamble.
Sire, c'est bien dist, ce me samble,
Et bien m'acort à ce que dites;
Mès Gobert devons grans merites
Du service qu'il nos a fait
Et fera si qu'il nous promet.
Dame, dist-il, vous dites voir,
Je sui siens de corps et d'avoir.
Dist la dame : Vous avés droit.
Ainssi devisent là endroit
De leur afaire grant partie;
Mès l'aube ert jà si esclarie
Que partout paroit la clartés.
Dist la dame : Vous en irés,
Chastelains, car il en est temps.
Qui dont véist les deus amans
En acolant prendre congié,
De lermes sont lor vis moillié
Sourdans de fin cuer amoureus :
Au departir sont angoisseus.
A la chambre où Gobers gisoit
S'en vint li chastelains tout droit;
Il estoit jà appareilliés.
Là fu rebendés et loiés,
Lors chevaus furent ensellés,
Si se sont ambedoi montés;
Gobert n'a demandé congié
A sa dame, ainsi a proié

C'on li salue bonnement,
Car il retournera briément,
Mès que cel escuier blechié
Ait à son ostel convoié. 6190
Dont chevaucent, n'ont aresté :
Si ont bien six liues erré.
Moult ont parlé de lor afaire,
Et devisent qu'il poront faire,
Ne coument poront revenir
Si qu'encore peuist jouir
De celle à qui s'est tous donnés.
Dist Gobers : Sire, ne doutés;
Adès trouverons aucun tour
Que nous y averons retour,
Et je adès vous aideray, 6200
Et vostre afaire celeray.
Que vaut lonc conte c'on detrie?
Li aida Gobers mainte fie,
Et tantes fois i repaira,
Que li sires parchéu l'a
Par le recort de sa mesnie.
Lors a sa fame près gaitie,
Et moult male vie li maine.
Jalousie si le demaine,
Ne voit nulle riens qui li plaise; 6210
Moult est dolante et à mesaise.
Sa fame remprosne forment,
Mès n'ose pas son maltalent
Moustre par batre, tant est sage,
Car elle estoit de grant linage;
Si portoit en lui son meschief,

Ou li fust lait, ou li fust grief.
Longuement ce maltalent tint,
Mès la dame bel s'en maintint,
Et li respondoit simplement,
Et apaisoit moult son talent.

Et tant qu'il avint une fois
Que li sires dist : Il est drois
Que temprement face un véage,
Car je doi un pellerinage
Pieça à Saint Mor des fossés.
Dame, dist-il, vous i vendrés;
Céens sans moy ne vous lairay,
Mès avoeques moy vous menray :
A la feste de la Toussains
Mouverons, ni a plus ne mains.
Vo volenté ferai, biau sire,
N'ay pas talent de contredire;
Mès mes chars n'est mie atournés,
Et li jours est trop cours d'assés;
Et ma pucelle est deshaitie,
Ma chose est trop mal apointie.
Dame, n'en soiés en effroy,
Vous irés sus un pallefroy,
Si chevaucherons simplement,
N'i demorrons pas longuement.

De ce laissierent le parler :
Et la dame prist à penser
Com faitement elle esploitera
C'au chastelain parler poura,

Et li manda par son message
Conment doit un pellerinage
Aler briément o son seignour,
Et pour Dieu s'il puet trouver tour
Par quoy il puist parler à luy 6250
Qu'il nel' mette pas en oubly;
Car plus à Faiel nulement
Ne puet venir privéement.
N'est par nul tour que ses maris
La gaite et fait gaitier toudis.
Quant li chastelains ot che mant,
Moult pense et ariere et avant
Conment poura estre en chemin,
Ou en ostel ou en jardin
Où la dame peuist descendre, 6260
C'on ne s'en peuist garde prendre
De lui fors sa dame sans plus.
Du penser est pris et confus,
Car trop doute l'apercevance
Dou seingneur, si li est grevance
. . . . . [1]
Que pour ce venus i seroit.
Tant avise soir et matin
Qu'il est remembrés d'un moulin
D'aighe qui siet enmi la voie, 6270
Dont pour jouel ou pour monnoie
Vorrai si très bien esploitier,
Qu'acointés serai du monnier;
Si que laiens se muscherra

[1] Il manque un vers dans le manuscrit.

Si tempre que nulz nel' sara;
Et se fera si bien celer
Que nulz n'en sara jà parler.
Ainsi l'a sa dame mandé,
Or face qu'elle ait si ouvré
Et si atempré son afaire,
Qu'elle puist sans avoir contraire
Venir el moulin à sejour,
Soutille soi de trouver tour.

Quant la dame ot ceste response,
Desire la main et soir semonte
Com faitement puist eschever
Si qu'à son ami puist parler;
Et tant en tous costés s'avise
Que bien en set trouver la guise.
Quant li jours vint, si s'apresterent,
Et sus les pallefrois monterent;
Ne firent mener c'un sonmier,
Et si n'eurent c'un escuier.
Ainsi chevaucent simplement
Tout serré à petit de gent.
Ne font pas trop grande journée;
Mais la dame a adès pensée
Qu'elle n'oublie nullement
La besoingne à quoi elle tent.
Le sonmier haste, et si l'envoie
Par l'ostel querre droite voie,
Et conmande que le disner
Hastéement face aprester,
Qu'elle voudra tempre mengier.

Cilz chemine sans atargier;
Et la dame qui ot apris
Où li moulins fu par avis,
L'aprocha, si vindrent el gués :
Lors chevaus i ont abevrés.
Li sires et ses escuiers 6310
Entrerent es gués tous premiers,
Et la dame derraine y entra;
Et lors que ses chevaus baissa
En l'aigue pour boire le col,
Elle se lessa de plain vol
Chéoir el gués sans nul mot dire.
De froit y souffri grief martire,
Car en cel jour la matinée
Estoit greseillié et rimée.
Li escuiers est descendus, 6320
A sa dame est errant venus;
Si l'a par le corps embracée,
Et hors de l'esgue l'a sachée;
Et ses maris aussi descent
A l'un lès par les bras le prent,
Si l'ont ens el moulin menée
Toute tremblant et engelée.
El moulin point de feu n'avoit,
Et celle qui le froit sentoit,
Dist : A séens quoissin ne couche, 6330
Sus quoy toute nue me couche,
Ne lieu d'esconse de véoir
Où je me puisse desvestoir
Et tous mes dras moilliés oster?
Autres me voist-on aporter.

Devant vous estrivé seroie
De despoillier, ainchois morroie.

Douce dame, dist li mouniers,
Je vous aidasse volentiers;
Il a une chambre céens, 6340
Véés-la là, et un lit ens
Petit qui n'est pas affréans
A vous, dame, ne souffissans :
S'il vous plest, si vous despoilliés
De vos di[illegible]et vous couchiés.
Assés y a de [illegible]ture,
Draps de [illegible]estéure.
Li mouniers [illegible]uvert li a,
Et la dame [illegible]entra
Qui l'uis a re[illegible] fermé, 6350
Et estroiter[illegible]erré.
Li varlés [illegible] signour :
Sire, ne [illegible]ejour
Tant qu'à l'oster s[illegible]ons venus,
Ou nos chevaus [illegible]ont perdus
De froit se nous ne les couvrons,
Ou se nous ne les chevauçons;
Et lors que venrons au sonmier
Je me penerai d'esploitier
A repairier plus que le pas, 6360
Si aporterai autres dras
Que ma dame pora vestir,
Et s'irai son cheval couvrir.

Dist li sires : C'est del meillour,
Or tost, montons dont sans demour;

Mès à sa dame a dit avant :
Mes varlés revendra esrant,
Autres dras vous aportera ;
Ne vous mouvés, si revenra.
Atant sont ambedoi montés 6370
Et vers l'ostel acheminés.
Mès la dame fu tost garie,
Car ses amis l'a embrachie
Entre ses bras estroitement,
Qui là ert muchiés quoiement ;
Et moult doucement l'en mercie,
Qu'elle a fait com loial amie
Qui se lessa chéoir el gués.
Ma dame, dist-il, or avés
Tant fait que je ne sai conment 6380
Je vous en face paiement :
Car deservi avés cent tans
Que je ne pouroie en cent ans
Avoir deservi ne rendu
Qui tel froidure avés éu.
Dist la dame : Ce fist amours,
Or sont garies mes dolours
Quant je vous tieng entre mes bras.
Baisiers ne furent mie à gas,
Ainchois y furent de saison. 6390
Chascuns en ot bien sa raison,
Car onques amis ne amie
Ne demenerent meilleur vie.
Ileuques furent tant, vous dy,
De privé jusque à miedy
Que li vallés repairiés fu

Qui autres dras ot pourvéu.
A l'uis de la chambre a huchié.
La dame a l'uis desverroullié,
Les draps que cilz aportoit prist,
Et puis l'uis reclost et li dist :
Atent-moy un poi là defors,
Et je serai vestue lors.

Atant de ses dras s'est vestie,
Et de la chambre s'est partie,
Et sus son pallefroy monta;
Andoi se partirent de là,
Et jusque à l'ostel sont venu
Où il estoient descendu.
Si ont mengié et reposé.
Li chastelains a demouré
El moulin tant qu'aler s'en pot,
Par quoy nulz ne la vit ne sot
Fors que seullement li monniers
A qui donna de ses deniers.
Tant fist qu'il fu à son repaire,
Et cil de leur voiage faire
S'entremistrent et cheminerent,
Et dou voiage s'aquiterent.
Mès après ne demoura mie
Que li sires en jalousie
Ne fu et en malle pensée,
Conment qu'en son cuer fust celée;
Et à la fois quant s'esmouvoit,
Toute sa pensée en disoit
Et laidengoit vilainement

Sa fame; mès son maltalent
N'osoit parfaire ne outrer
Son voel, qu'il la vousist tuer.
Et quant s'ot le fait descouvert 6430
Del œvre et del consel Gobert,
Dont li enforce ses dolours,
Moult pense par nuis et par jours
Conment de ce se gaitera,
Et conment vengier se poura.
Tant a pensé qu'il l'avise
Que s'il avient en nulle guise
Que par samblant de li croisier
Puist le chastelain envoier
A che qu'il euist la crois prise, 6440
Il ne lairoit en nulle guise
Que il ne passast oultre mer,
Et qu'il ne s'alast aquiter.
Tant le set plain de hardement
Et de noble contenement,
Que de ce qu'il aroit promis,
Ne de ce qu'il aroit empris
Ne lairoit qu'il ne l'achevast,
A quel paine qu'il li tournast.
Et s'il estoit hors dou païs, 6450
Mes cuers seroit en repos mis.
Et si pense ariere et avant,
Mès nulz ne set son couvenant :
Car sa maniere et sa pensée
A de tout son povoir celée.
Bien largement deus mois u plus
Que de rihoter s'est tenus,

Ains moustre par samblant amour
A sa fame de jour en jour,
Et fait samblant c'oubliés soient
Tous les fais qui passés estoient.

Une fois avint qu'il gisoient
Ensamble et par amours jouoient,
Dont dist à li moult bellement :
Dame, dist-il, passé a longuement
Que je ay voulenté éue,
N'encor li cuers pas ne m'en mue,
De faire un grant pelerinage
En un moult saintisme voiage,
C'est en la terre d'outre mer,
Et si vous i vorrai mener
Avoec moy en ma compagnie.
Moult y ara grant chevalerie
Et dames aussi à plenté :
Andoy de bonne voulenté
Irons, et pour amendement
De nos pechiés, car vraiement
Aquerre voudrai le pardon.
Or dites vostre entention,
De ce voiage qu'en loués?
Dites s'avoec moy en vendrés.

La dame fu lors esbahie,
Non pourquant ne failli mie
Ses sens dont elle avoit plenté;
Car quant elle ot assés pensé,
Assés tost a les poins véus
Dont cilz afaires est méus;

Bien voit c'on la veult eslongnier
De celui qu'aime sans trichier.
A son signour respont ainsi : 6490
Ha! dous sires, pour Dieu merci,
Moult me moustrés grant amour,
Et si me faites grant honnour,
Car je tant rien ne desiroie
Qu'aler en la saintisme voie;
A mon povoir vous serviray
De quanque je faire pouray.
Ensi ses parolles disoit,
Mès à autre chose pensoit.
Li sires de son lit leva, 6500
La dame remest qui pensa
Conment se poura demener.
Mès durement prist à plourer,
Car de ceste euvre est esbahie;
Ne set que face ne que die.
Mès samblant fait pour dechevoir
Son seigneur qu'elle en ait vouloir.
En ce se prent à conforter
Que quant on devera aler,
Au tans que li alers sera, 6510
Elle le malade fera,
Si c'on la laira gesir coie,
Et ses sires ira sa voie;
Car pour ce ne remainne mie
C'on ne li tourt à couardie.
Ainsi pense et vise souvent,
Or veult, et si ne set conment,
Le chastelain peuist mander

Pour ceste besongne conter;
Dont s'apense que tuit mercier 6
Portent en tous lieus leur panier,
Et en salles et en maisons
S'embatent en toutes saisons,
Nulz de luy ne se donroit garde.
Pour ce point la dame esgarde
Et li mande le certain jour
Que léens sera sans son signour,
Car estre l'estuet sans eslongne
A un plait d'une grant besongne;
Adont viegne en abit de mercier 6
A son col portant un panier.

Quant li chastelains ce entent,
De tout fait pourvéir briément;
A Gobert conte ceste afaire,
Qui li a dit : Sire, bien plaire
Vous doit cilz mandemens sans falle,
Et vous irés vaille que valle;
Faites apeller le garçon.
Dont le mist Gobert à raison :
Amis, di-moy, que fait ma dame? 6
Sire, quant m'en parti, par m'ame,
Elle estoit saine et en bon point,
Si m'a conmandé et enjoint
Que sans cesser je vous quesisse
Et où que trouver vous peuisse;
Et Diex m'a si droit amené
Qu'il li plaist que vous ai trouvé.
Sire, ce qu'il a en la lettre

Veulliés du respondre entremettre;
Par quoy quant vers ma dame iray, 6550
Qu'el me puist croire que vous ay
Trouvé, et qu'ai parlé à vous.
Tu as moult bien dit, amis dous,
Ce brievet li reporteras
Que tu de par moy li donras.
Tout fu escript et séellés
Et au messagier fu donnés,
Et li a dit : Mes chiers amis,
Quant vous serés de moy partis
Et vous à Faiel revendrés, 6560
Ma dame me saluerés
Et li dirés que sans oublit
Ferai ce qu'en ce brief a escrit.
Cilz se parti du chastelain,
Et passe par bois et par plain
Tant qu'à Faiel en est venus.
Ne s'est pas tantost aparus,
Car le seigneur vit en la salle.
Bien vit qu'il estoit heure malle
Pour parler à la dame adont : 6570
Lès l'uis se quati en un mont
Tant que li sires s'en fu alés
Qui en la court est avalés.
Devers la dame il s'aprocha
Et la lettre baillié li a.
Elle la prent et sans espasse
Parmi la chambre outre trespasse;
En sa garderobe est venue,
Ilec a sa lettre léue,

Et vit conment il li mandoit
Que son afaire pourverroit.
Bien li plot, et atant s'en tint,
Et à son messagier revint;
Très grandement el l'a paié.
Cilz s'en part, et a pris congié.

Li sires revint en sa maison,
Et sa dame a mis à raison.
Ma dame, or approche le temps
De croisier dont je sui engrans
D'acomplir ce que j'ai voué :
Liés sui de ce que j'ai vo gré
De venir outre mer andoy.
Le pardon averés o moy;
Mais j'aurai ainchois achevé
Un plait dont on m'a ajourné
Ma cousine qui maint céens;
Mardi ert li ajournemens
Droit à Peronne en Vermendois,
O lui irai, car ce est drois,
Car aidier li doi par linage.
Sire, ce dist la dame sage,
Vous ferés grant bien et aumosne,
Car elle est coie fame et bonne;
Par raison li devés aidier.
De ce vous lairay à plaidier.

Li chastelains tout droit au jour
Qu'elle l'ot mandé quist son tour
Tel comme au fait apertenoit,
Et s'atourna bien et adroit :

Panier quist et solers loiés, 6610
Et houcette d'un burel griés,
Et un viés chapel deschiré,
Et un petit bourdon ferré
Pour soutenir sous son panier,
Si conme il convient à mercier.
Son viaire taint et changa,
Et si bien se deffigura
Hors de son conmunal estour
C'on ne l'aparcéust nul jour
Qui moult près ne s'en prenist garde. 6620
Lors prent congié, que plus n'atarde,
Et se met errant à la voie,
Car moult est desirant qu'il voie
Sa dame et qu'il y viegne à point,
Si com li sires n'i soit point.
Tout droit entour nonne de jour
A choisy de Faiel la tour;
Enclinée l'a doucement,
Puis dist en soi piteusement :
Là dedens maint mes Diex pour voir, 6630
Jhesus doinst que la puisse voir
Et nue entre mes bras sentir!
Atant esgarde et voit venir
Le seingneur qui tout le chemin
Chevauchoit dalès Saint Quentin
Si près de lui que destourner
Ne se pot tenir d'encontrer.
Moult s'en asoupli durement,
Et li sires moult hautement
Le salua en trespassant, 6640

Et dist : Merciers, alés avant
Devant vous ci droit à Faiel,
Espoir as-tu aucun jouel
Qui faura no dame et sa gent.
Cilz rent son salu bassement
Et passe outre sans dire mot,
Le plus grant aléure qu'il pot,
Enclins sus le panier qu'il porte.
Ne cessa, si vint à la porte;
Si entre ens, quar ouverte estoit.
La dame sus le pont séoit,
Si esgarde, et voit le mercier
Qu'à paines povoit ravisier,
Se ne fust ce qu'elle s'avise
De la lettre et de la devise
Que elle li avoit mandé.
Lors l'aproche et li a demandé
En gabois tout riant sans ire :
Dont venés-vous, mercier biau sire?
Moult savés ore venir à point,
Car céens de mesnie n'a point
Pas maintenant se petit non,
Qui connoissent neis vostre non;
Car mes sires, pour sa cousine
Qu'il a céens mis en saisine
Pour moy garder et nuit et jour,
Monta hui matin sans sejour,
Si est alés pour lui aidier
Cy dalès à un plait plaidier,
Et aveuques lui l'a menée.
Je sui seulle cy demourée,

Car toute mon autre mesnie
Est par la court embesoignie;
Or montons moi et vous lasus
Que vous soiés li bien venus.
Lors le maine en sa chambre droit.
Or a tout ce qu'el desiroit,
Là porra véoir ses joiaus,
Et eslire tous les plus biaus;
Et li merciers sans delaier 6680
Mist jus de son col le panier.
La dame entre ses bras embrace,
Et souvent la baise en la face,
Et la dame courtoisement
Baisiers et acolers li rent.
Là menerent vie amoureuse,
Doulce, plaisans et deliteuse;
Puis sont l'un jouste l'autre assis,
Si parlerent de lors biaus dis.
Ore se refont et si s'aizent, 6690
De tous leurs meschiés se rapaisent.
Dont li prist la dame à conter
Conment ses sires oultre mer
L'en veult mener aveuques luy
Dont elle a au cuer grant anuy.

La dame dist : Il ne vous chaut,
Car je vous di, se Diex me saut,
Que tout par sens m'aviseray
Après conment croisiés seray
Par quoy souvent véoir vous puisse, 6700
Car trop aroie au cuer anguisse

Se ne vous véoie souvent.
Là devisent leur parlement
Com faitement il ouverront
Quant ou païs de là venront;
Et puis prennent à aviser
Conment il poura demourer
Celle nuit en l'ostel céens
Sans parcevance de lor gens,
Et conment il poura venir,
Quant tous seront alés dormir,
Dedens sa chambre coiement
Si com il ot esté souvent :
Bien deviserent lor afaire.
Atant la mesnie repairé
Que la dame ot hors envoié
Et en sus de soy eslongnié,
Et li laboureur ensement,
Tout repairent conmunaument,
Car de pluie faisoit tel temps
C'on ne povoit durer aus chans;
Et si estoit sus l'anuitier.
Iluec trouverent le mercier
Et lor dame qui remuoit
Les joiaus et les bargignoit :
Aucuns aussi de sa mesnie
Ont mainte chose bargignie,
Et li aucun ont acheté
Ce qui leur vint en volenté,
Et très bien leur savoit-il vendre
Leur pris; ne l'eut point à aprendre,
Car tout enquis tire à tire

Pour mains parcevoir son mestire;
Et quant riens plus ne bargigna,
Sa marchandise appareilla,
Et prist son fardel à trousser.
Lors dist : Trop m'a fait demourer
Ce que pluet là hors fort et vente.
Aymi! com je venrai jà ente,
U anuit devoie osteler! 6740
Vous n'en povés huimès aler,
Amis, ce a dit uns valés,
Car bien croi que pour anuit mès
Girés céens ne hors n'irés,
C'iert de ma dame bien ses grés.

La dame dist à son valet :
Faites demourer sans lonc plait
Ce povre homme marchant estragne.
Cilz respont sans faire bargagne :
Gentilz dame, Dieux le vous mire! 6750
La dame en soy prist à sousrire
De ce que si devotement
Li respont et si humblement.
Lors conmencent d'el à parler
Tant que temps fu d'aler souper.
La dame s'asist au mengier,
Et li varlés vint au mercier,
Et dist : Alés laver, amis,
Véés là vostre escamel mis;
A mengier assés vous donray. 6760
Par foy, biau sire, non feray:
Ne puis or mengier, ce sachiés,

Car un petit me dient li chiés,
Et pour ce mal tous pesans suy,
Et piechà bien haitiés ne fuy,
De mon mengier vous voelliés taire;
Mais s'il ne vous devoit desplaire
Je me vouroie aler couchier,
Car bien en aroie mestier.
Et la dame, qui l'entr'oy,
Tout maintenant li respondy :
Amis, vous mengerés un poy,
Mieux en arés, si com je croy.
E! dame, sauve vostre pais,
Car je ne mengeray huimès;
Mes maus est telz que se mengoie,
Mien ensiant, que pis aroie.
La dame dist : Faites son lit.
Tost fu fais puis qu'elle l'eut dit,
Et li merchiers ala couchier
Qui talent n'eut de sonmeillier.
Com malades fait lait sanlant,
Mais le cuer a liet et joiant
Pour le deduit et le soulas
De ce qu'il gira en ses bras
Sa douce dame encore anuit.
Ne cuidiés que ne li anuit
C'on mengue si longuement.
Il vousist bien, mien ensient,
Qu'il fuissent trestout endormy.
La dame d'autre part aussy
Le desiroit bien autretant,
Mès pour couvrir son couvenant

Se maintint en celle vesprée
Si qu'elle estoit acoustumée.
Quant poins fu elle ala couchier,
Et sa mesnie sans targier
Alerent couchier ensement
Et furent endormi briément.
Quant toutes pars sont aquoisié, 6800
Cilz qui point n'avoit oublié
Sa besoingne ne son afaire,
Se leva, ne li fu point haire,
Et droit vers la chambre s'avoie
Parmi la salle droite voie.
Douchement i fu rechéus
Et conjoïs et bienvenus,
Car sachiés sa très douche amie
Qui l'atendoit, ne dormoit mie.
Andeus se couchierent ou lit 6810
A grant soulas, à grant delit.
Là menerent joieuse vie
Si conme d'amant et d'amie;
Et c'est pour voir chose certaine
Que c'est la chose souveraine
C'on puist souhaidier ne avoir.
Je ne pris rien or ne avoir,
Chastiaus, cités, autre richesse,
Vers amours, quar à se hautesse
Ne puet autres biens avenir; 6820
Ne nulz homs n'a plus grant desir
D'estre jolis, gais, envoisiés,
Cantans, jouans, rians et liés
Com cilz qui aime en desirant

Merci, et vit en esperant.
Dont doit songneusement garder
Tel don cil qui le voet donner,
Et mettre paine au deservir
Par foy porter et par siévir.
Aussi fist cilz dont je parol
Sans beuban et sans maintien fol,
Qu'ains vers amours ne quist faus trait.
Celle nuit eut tout à souhait
Fors tant que moult li anuioit
De ce que la nuis courte estoit.
Et quant vit le jour esclairier,
Lors r'ala en son lit couchier
Jusque à tant c'on vit partout cler.
Dont errant se prist à lever :
Sa bouche afuble et son chapel,
Et mist à son col son fardel.
Congié prent, atant va sa voie,
Car cure n'a que nulz le voie.
Hors du chastel s'achemina,
Tant ala que Gobert trouva
Ou liu où il lui atendoit
Si com conmandé ly avoit.
Ses dras et son panier osta,
Et d'autres draps s'apareilla;
Puis sont à leur ostel venu,
Assis se sont et repéu;
Et quant vint lendemain matin
Se monte et se met au chemin,
Et en cheminant a conté
Son escuier ce k'eut trouvé,

Conment sa dame li a dit
Que ses sires sans nul respit
Le voet avoeques lui mener
Ou voiage et passer la mer.
Ses escuiers li prist à dire: 6860
Sire, se Jhesus me gart d'ire,
Par mon sens vous vous croiserés
Et ou pellerinage irés,
Car mieux pourés joïr de ly
Ens ou pays de là que cy;
Et j'entens que li roys Richars
A fait crier de toutes pars
En Engleterre le tournoy
Qui ert merveilleus à desroy.
De Vermendois maint chevalier 6870
Passeront mer pour tournoier,
Et aveuques eulz passerés
Et en lor compagnie serés;
Et samblant de ce ne fachiés
Que vous pour crois prendre y ailliés:
Car quant ert finés li tournois,
Il fera praichier de la crois,
Si com j'ai entendu pieçà
Que il méismes se croisera
Et avoec luy maint chevalier 6880
Porés véoir illuec roisier.
Adont porés-vous la crois prendre,
Ce m'est avis, sans plus atendre,
Si que percevoir par raison
N'en pora nulz l'entention.
Par Dieu, ce dist li chastelains,

Vostre consaus n'est pas vilains,
Et ma besoingne apresteray
Par quoy tout ainsi le feray.

Ne demoura gaires après
Que tous murent, et loing et près,
Et chevalier et bacelier,
Et monterent pour passer mer
Pour estre à cel tournoiement.
De Vermendois y ot grant gent,
Et de moult de lointains païs :
Lors gens par acort sont partis.
Là peuissiés véoir banieres
Et escus de maintes manieres;
Si ot plenté de chevaliers.
Grans fu li tournois et pleniers,
Et très fierement se maintindrent,
Et mains grans fais le jour soustinrent,
Mesmement cilz de la contrée
Orent cel jour forte journée,
Car c'estoient gent esléu
Qui de hors estoient venu;
Et greignour pooir y avoient,
Car plus que cil dedens estoient.
Non pourquant efforciement
Se deffendoient grandement,
Par quoy lor honnour essaucierent;
Jà soit ce que riens n'i gaignierent,
Car onques n'eut, si con je croy,
En Engleterre tel tournoy
Qui dura jusques à la nuit.

Mat et lassés estoient tuit
Et pour la paine travaillié,
A lors ostieux sont repairié.
Li rois des bien faisans enquist, 6920
Bien fu qui li conta et dist.
Sachiés qu'entre les bien faisans
Li nons del chastelain fu grans,
Car le jour si bien s'y prouva
Que ly rois par nom ly proia
Par fine amour qu'il ly pléust
Que il de sa mesnie fust,
Et à maint autre chevalier
En pria-il et fist proier
Qu'il fussent o lui et de sa gent. 6930
Huit jours tous plains conmunalment
Tint li rois grant court et pleniere
Où ot gent de mainte maniere.
Atant un cardonnal venu
Qui pour pardon et pour salu
Des ames a pris à preschier
Dou Signeur qui soy clofichier
Lessa en crois pour raceter
Les siens, et de tourment geter;
Et quant il nous vot tant chierir, 6940
Bien nous deveroit souvenir
De lui, et nos cuers enflamber
Del saint sepulcre d'outre mer,
Dont deveroit chascuns entendre
En la crois recevoir et prendre.
Que vous en diroi-ge lonc conte?
Li rois se croisa et maint conte,

Et en après maint chevalier
S'alerent ensamble croisier.
Des chevaliers de Vermendois
S'i croisa maint à celle fois,
Dont moult fu liés li rois Richars
Qui n'estoit avers ne eschars;
Ains lor fist maint riche present
De jouiaus et d'or et d'argent,
Et lor dist qu'à la mi-aoust
Soient appareillié quoy qu'il coust,
Pour passer mer et mouvoir guerre
As paiens de la Sainte Terre.

Atant ont au roy congié pris;
Si repairent en lor païs
Pour apareillier lor besoigne
Pour mouvoir adont sans essoigne.
Chascuns en son païs s'en va,
La mer repassent cilz de sà :
Sempres courut la renommée
En Vermendois par la contrée,
Que tout cil qui sont repairié
Dou tournoy estoient croisié.

Uns menestrés de Vermendois
Qui estoit rapassés ainchois,
Est droit à Faiel revenus :
Dou seingneur fu bien recéus
Qui les menestrelz moult amoit,
Et dou sien souvent leur donnoit.
Quant assis furent au mengier,

Lors se conmence à aresnier
Du tournoy, et si li demande
Se cil d'Engleterre et d'Irlande
Orent-il gaignié ou perdu. 6980
Et cilz lor a lors respondu :
Sire, par la foy que vous doy,
Onques ne vi meillour tournoy;
Et sachiés bien que nostre gent
I tournoierent grandement,
Mesmement cilz de Vermendois
Le firent si bien que li rois
Les retint et lor présenta
Maint riche don et lor donna.
Les nons nomma et les surnons 6990
De ceus qui orent greignours dons;
Au nommer mie il n'oublia
Le chastelain, moult le prisa.
Puis i avint une merveille
Qui à autre ne s'apareille,
Que quant fu finés li tournois,
On en prescha lors de la crois,
Si se croisa li rois Richars
Qui n'est ne faillis ne couars,
Et tout li autre chevalier 7000
S'alerent ensamble croisier :
Et cil de cest païs de sà
Ensement se croisierent là.
Quant li sires ces mos oy,
De la nouvelle s'esjoy.
La dame ossi en fus joiaus,
Qui de ce estoit desiraus :

D'estre lié au jour s'acordent,
Mès lors pensées se descordent;
Car la dame tent à aler,
Et li sires à demourer :
Sa pensée ne moustre esperte,
Ainçois l'a celée et couverte.

Li chastelains est repairiés
A son ostel joians et liés;
Moult desire le jour qu'il voie
Que l'en se soit mis à la voie,
Et que sa dame soit passée.
Sa besongne est si compassée
Si com pour mouvoir sans sejour,
Que li roys ot nommé le jour;
Biaus chevaus quist et bel arroy
Com se fust pour le corps du roy,
A duc, ou à prince ou à conte.
Bien doit-on de lui faire conte,
Car se volt soir et main tenir
A honnour et si maintenir,
C'on ne peuist se bien non dire
De lui qui n'en vousist mesdire.
Le cuer ot deduisant et lié,
Adont fist che chant envoisié
D'amoureuse pensée entraite.

« Ou nouvel temps que mais et violette,
Et rousegnolz me semont de chanter,
Et dous cuers si me sert d'une amourette,
Si doulz present ne doit nus refuser :

Or me laist Diex à tel honnour monter,
Que celle qu'aing entre mes bras nuette
Tiengne une fois ains que voise oultre mer. »

La dame d'autre part estoit, 7040
Qui son signour amonnestoit
Tempre et tart qu'il se croisassent,
Et pour aler si s'aprestassent;
Et li sires en atendant
Lessa le temps passer avant,
Et li prometoit faintement
Que ce seroit hastivement.
Ainsi le temps avant passa,
Atant li termes s'aproça
Que tout cil qui mouvoir devoient 7050
Partout lor afaire aprestoient.
Droit à la Saint-Jehan avint
C'uns cardonnaus el païs vint
Où li sires et sa dame estoient
Ens el moustier où messe ooient.
Lors il prist à faire un sermon
De la crois par devotion.
Si se croisierent mainte gent
Pour l'ame mettre à sauvement;
La dame ensement se leva, 7060
Qu'aler prendre la crois cuida;
Mès ses maris conme senés
S'est lors encontre lui levés,
Et li dist : Dame, à ceste fois
Ne prenderés mie la crois,
Car je me sens foible et trop tendre,

Par quoy je n'os tel fais emprendre,
Ne je ne puis paine endurer;
Si nous en couvient consirer,
Car au cuer ai telle maladie,
Par quoy ne me croiserai mie.
Et quant tout cil croisié se furent
Qui ileuques croisier se durent,
Si se sont d'ileuc departy,
Chascuns vers son ostel verty;
Et la dame moult simplement
Couvri son angoisseus talent.
Mais quant elle fu esseullée,
Adont a dolour demenée
Telle c'onques nus ne vit graindre
De desconforter et de plaindre,
Et disoit : A! biau dous amis,
Je voy bien c'ore estes trays,
Et je ensement sui traye.
Certes bien doy estre esmarie
Quant il m'estuet cy demourer,
Et vous serés oultre la mer,
Et de vous si loins je seray.
Lasse! comment me consirray
D'à vous parler et de véir,
Et de vous nouvelles oïr?
Certes, bien croy de duel morray,
Ne jà de mort n'eschaperay.
Ha! com il est de mal engien
Mon mary, com il ly pert bien,
Qui me dist que me croiseroie
Pour ce que vous méisse en voie

Que vous pour moy empréissiés
Le voiage et vous croisissiés!
Biau samblant moustroit en espert, 7100
Mès il avoit le cuer couvert.
Le voiage vraiement couvroit,
Car el qu'il ne pensoit disoit.
Lasse! pour quoy ne parcevoie
Ce dont mes cuers couvroit le voie,
Pour ce que pas ne congneuy
Sa traïson ne son refuy!
Mès sui-ge mise en tel tourment
Qui ai donné l'avoiement
Mon amy dou pays partir; 7110
Je m'ai pené de moy traïr.
Lors se demente, ses poins tort;
Ne set que faire, et point ne dort,
Que c'est dou recorder merveille.
Mès ce le restraint et conseille
Pour quoy un poi li fait restraindre
Son cuer et sa dolour estaindre :
Li sens li donne un petitet
D'esperance qui li promet
Qu'il revenra prochainement 7120
Sans demorer trop longuement.
Cilz consaus de ceste esperance
Met en son vouloir astinance.
Lors s'apense de cest afaire
Com pora esploitier et faire;
Et en ce propos s'avisa
C'au chastelain envoiera
Lettres conment en leur besoingne

Lor est créue grieve essoigne :
Tout si com la chose est alée
Li a mandé sans demourée.

Quant li chastelains ce entent,
A poy que li cuers ne li fent;
Par grant dolour et par destraice
Est li siens cuers en grant aspreice,
Et joie en estoit fors banie.
De ses mos pas ne s'esbanie,
Quant l'a en la lettre léu;
Au cuer a tel dolour éu
Qu'à paines se puet astenir,
Ne se set conment contenir,
A poy qu'il n'entre en desespoir;
Car failli a à son espoir
Que la dame mer passeroit,
Et qu'el païs de là seroit
Et de parler à li plus aisiés.
Or en est-il plus mal aisiés
Du monde, or voit-il qu'a failly,
Qu'il ne poura parler à ly :
Ains mès n'ot tel duel en sa vie.
Las! dist-il, bien voi par envie
Sui-ge dechéus et trays!
Helas! com doi estre esmaris
Quant il me couvient eslongnier
Celle où sont mi desirier!
Car bien sai se je retournoie
Mon veu, et deçà demouroie,
Que tuit diroient sans estri

Que je demouroie pour ly,
Et ses maris la gaiteroit 7160
Si près qu'elle povoir n'aroit
De parler à lui nullement.
Tels plains pert tout outréement.
Bien voi qu'il m'i estuet aler,
Et que chi ne puis demourer
Que n'en face vilain diffame,
Et deshonneur moi et ma dame.
Lors a son escuier mandé :
Cest afaire li a conté,
Et cils li dist : Ne vous en chaille 7170
De mener tel duel, car sans faille,
Lors que nous serons aquité,
Qu'averons où voiage esté,
Et fait aucun fait à l'onneur
De Dieu le nostre créateur,
Par deçà nous retournerons
Et de premiers rapasserons;
En esperant vous enterrés,
Tant que vous revenus serés.
Par foy, ce dist li chastelains, 7180
Vostre consaus n'est pas vilains :
Or n'i a fors del aviser
Conment je puisse à lui parler
Privéement, et elle m'a
Mandé que ses maris s'en va
A Paris à un parlement,
Et elle a mandé ensement
Isabel, si qu'o lui sera
A l'eure que je venrai là.

Lors a sa besoigne aprestée :
Seurcot et robe descirée
Et tout l'abit qui li convint
Pourquist, si que quant li jours vint
Il s'atourna en tel maniere
Qu'à son maintieng ne à sa chiere
Ne le peuist connoistre nulz.
Lors est en son chemin méus
Apoiant d'un baston qu'il porte,
Et au mieus qu'il poet se conforte.
Sà et là s'en va conme aveugle ;
Si a trouvé atendant seulle
La dame, o lui sa chamberiere
Qui séoient sus une piere
Lès le guichet. Bien le connurent
Aussitost qu'elle le parçurent;
Si l'ont bienvegniet grandement,
Puis dist la dame simplement :
Isabel, par la main prendés
Le chastelain et le menés
Conme povre home non voiant
Lasus, et si faites samblant
Que du pain li doiés donner;
Je vous suiray sans demourer.

Si qu'elle ot dit ainsi le font :
Parmi la court passent amont;
Riens n'encontrent, car lor mesnie
Estoit ailleurs ensonniie.
En la salle entrent sans detri,
Et Ysabiaus la chambre ouvri :

Li chastelains ens se lança, 7220
Et la pucelle repaira
A la dame, et dist bassement
Qu'elle venist hardiement,
Car li chastelains l'atendoit,
Que nulz passer véu n'avoit.
Et la dame sans faire plait
Erraument celle part se trait
Où le chastelain trouvé a
Qui despoillié ses dras ot jà.
En corps estoit remès vestis 7230
D'une cote de vert samis,
Et s'ot une chainture chainte
Qui fu de mainte coulour tainte
Que la dame donné li ot.
Et maintenant com plus tost pot
A sa douce dame embracie.
Et celle com bien enseingnie
L'a joieusement recéu
Et conjoy et bien venu.
Andoi sont sus un banc assis 7240
Qui estoit couvert de tapis.
Lors prent la dame à recorder
Conment il estuet demourer;
Tout li conte de chief en chief
Son grant anui et son meschief.
Et li chastelains li respont :
Dame, par Dieu qui fist le mont,
Je n'oy greingnour duel en ma vie
Que j'ay de vostre departie.
Lors la baise et celle l'acolle, 7250

Puis li redist : Au cuer m'afolle
Ce que departir nous convient,
Car li termes de mouvoir vient.
Mais je sai bien, où que je soie,
Li cuers est vostres, car ne pouroie
Avoir en nul païs deduit
Fors à vous penser jour et nuit,
Et d'avoir toudis en memoire
Que de vous joyray encore.
En ce me reconforteray,
Car bien voi plus de confort n'ay;
Ne cilz confors ne me faura,
Ne cilz espoirs ne changera,
Se li uns de nous ne trespasse
Devant la saison et l'espasse
Que de vous departis seray.
Et pour vostre amour tant feray
Que je vous jurerai fermement
Et vous en feray serrement
Qu'a dame ne à damoiselle,
Tant soit douce, avenant ne belle,
De ma bouche n'atoucheray
Ne druerie n'i querray :
Faire ne le poroie à nul fuer,
Car j'en irai en corps sans cuer.

A! dous amis, ce dist la dame,
Je vous jur et afi par m'ame
Que aise jamais ne seray
Jusque à tant que vous reverray;
Et lors que de ci partirés

Mon cuer o vous enporterés,
Car il est tous vos liegement;
Mès je croy que pas longuement
Vivre ne durer ne poray
Puis que je vous eslongeray,
Hé, lasse! com grant desconfort;
Car à vous avoie deport,
Deduit, soulas, douce pensée,
Et joie soir et matinée.
Emi! et qu'est ce devenu 7290
Puis que je vous aray perdu?
Lors se pasma à ycel mot,
D'angoisse plus parler ne pot;
Et li chastelains en ses bras
La prent come angoisseus et mas,
Qui encore avoit duel greignour
Dont il ne fist ne cri ne plour.
Acollé l'a estroitement
Et baisié menu et souvent,
Et li dist : Ma très douce amie, 7300
Confortés-vous, ne plorés mie;
Car ce que vous voy esplorée
Et entre mes bras cy pasmée
M'ocist le cuer et met à mort
Se vous ne reprenés confort.
Et quant elle fu revenue,
Si dist conme femme esperdue :
Emi! qu'esse que devendray?
Dous amis, je vous perderay.
Dame, ce a dit Ysabiaus, 7310
Ce congié-ci n'est mie biaus;

Vous vos deveriés pener
De vostre ami reconforter,
Et vous li donnés desconfort
Dont par m'ame vous avés tort.
Mès prenés congié bellement,
Et reprenés cuer et talent
De faire un petit lie chiere.
A! Ysabel, en quel maniere
Pouroie lie chiere faire?
S'au cuer en aviés le contraire
Si com j'ai, n'en ariés povoir
De joie faire ne vouloir.

Lors dist li chastelains : Amie,
Ne soiés pas si despaisie;
Car ainçois que vous ne cuidiés
Serai dechà mer repairiés,
Et si vous tenrai bien couvent
Qu'autre n'amerai nulement.
Amis, dont vous voelie donner,
Si le voelliés pour moy garder,
Un anel que je moult amay,
Moult a lonc temps que le garday :
Ce sont les cheveus de mon chief,
Du coper ne m'est mie grief.
Hé! Dieux, dist li chastelains, dame,
Jà ne les coperés, par m'ame,
Pour moy, se lessier le voulés.
Et elle dist : Se tant m'amés,
Vous les enporterés o vous,
Et avoec vous est mes cuers tous;

Et se sans mort je le povoie
Partir, je le vous bailleroie.
D'unes forces qu'ot aprestées
A errant ses tresces copées,
Et estroitement les ploia;
En cendal les envelopa,
Et puis li donne, et cilz les prent
Qui li dist que songneusement
Les gardera pour soie amour 7350
Tant qu'il sera mis au retour.
Deus jours avoec sa dame fu;
Mès poi y ot solas ne giu,
Car tout adès leur souvenoit
Que departir les couvenoit.
Quant temps fu, si a pris congié
A cuer courouchié et iré,
Et s'est de Faiel departis;
A son ostel est revertis,
Et s'apareille sans sejour 7360
De cheminer, car li plusour
En maint lieu erent jà méu,
Car le jour estoit jà venu.
Entre lui et Gobert s'en vont,
Que plus de compagnie n'ont;
Et cilz avoit meilleur loisir
Et de penser et de taisir,
Et d'avoir au cuer la samblance
De sa dame courtoise et france;
Et en remembrance de luy 7370
Fist-il che chant, et dist ainsy
C'on a recordé moult souvent :

Jamès n'ert par moi léus vers ne lais. 7

« Biauz sire Diex, k'iert-il dont et coment
Convenra-il k'en la fin congié praigne?
Oïl par Dieu, ne puet estre autrement.
Sans li m'estuet aler en terre estraigne.
Or ne quic mais ke grans maus me soffraigne,
Quant de li n'ai confort n'alegement,
Ne de nule autre amor joie n'atent
Fors ke de li, ne sai se c'iert jamais.

« Biauz sire Diex, grief m'est à consirrer
Del grant soulas et de la compaignie, 7
Et des douz maus dont seut à moi parler
Cele ki m'ert dame, compaigne, amie:
Et quant recors sa simple cortoisie
Et le soulas ke me soloit mostrer,
Coment me puet li cuers el cors durer
Quant ne s'em part? certes il est mauvais.

« Ne me vout pas Diex pour noient doner
Tous les soulas k'ai éus en ma vie;
Ainz les me fet cierement comperer,
S'ai grant paour chis loiers ne m'ocie. 7

Merchi li ai, qu'ainc ne fis vilonie,
Car vilaines fait boine amors desevrer;
Ne je ne puis l'amor de moi oster,
Et si m'estuet que jou ma dame lais.

« Or seront lié li faus losengéor
Qui tant pesoit des biens k'avoir soloie;
Jà pelerins de ce n'iere à sejour
Ke jà vers aus boine volenté aie :
Por tant porrai perdre toute ma joie,
Car tant m'ont fait de mal li traïtor, 7410
Se Diex voloit qu'il éussent mal jour,
M'ame porroit cargier plus pesant faiz.

« Je m'en vois, dame; à Dieu le creator
Comant vos cors en quel lieu ke je soie,
Ne sai se jà verrés mais mon retour,
Aventure est se jamais vous revoie.
Por Dieu vous pri, où ke mes cuers traie
Ke nos convens tenés, viegne ou demour;
Et je proi Dieu k'ausi me doinst honour,
Com je vous ai esté amis et vrais. 7420

« Sus, va, pitié, va, chançon, si t'en croie
Que je m'en vois servir nostre Signour,
Et sachiés bien, dame de grant valour,
Se je revieng, que pour vous servir vois. »

Tant vont qu'il vinrent à Marseille
Où li rois englois s'apareille
O toute sa chevallerie.

Aprestée fu la navie,
S'entrent en mer conmunaument, 7430
Et Dieux lor donna si bon vent
Par sa grace, que mer passerent,
Qu'assés petit i demourerent.
Droit en Acre sont arivé,
Le port trouverent delivré :
Ceulz d'Acre sont venu contre eulz,
Si les reçurent à cuer joieulz;
De leur venue orent grant joie,
Car ceulz forment leur firent goie;
Mestier orent de leur aye,
Car Sarrasin par aastie
Les menaçoient chascun jour
D'occire à duel et à tristour.
En la ville se herbegierent
Auquant, et li plusour logierent
Estres dehors la ville as chans.
Ne demorerent pas lonc temps
Qu'il ne vousissent chevauchier.
Chascuns se vouloit envoisier
De ceulz qui là venus estoient,
Car lonc temps desiré avoient
Que il venissent en la terre
Pour mouvoir as mescréans guerre.
Li rois Richars méismement
Estoit tous jours entientiement
D'aquerre honnour, los et proece,
Pour ce ne li fu pas prouesce,
Car hastéement pourchaça
Plenté de gent, et puis chaça

Les Sarrazins, et tant suivi
Qu'il les trouva et consuvi, 7460
Et qu'il se combati à eulz.
Li estours fu moult perilleus;
Mès nous trouvons en vraie istoire
Que li rois eut illuec victoire.
Li chastelains à la merlée
Ne fu pas lens celle journée,
Mès com cevaliers s'i prouva,
Maint Sarrazin le jour tua
Et fist devier à doulour.
Et tant sachiés que pour l'amour 7470
Sa dame à qui ses cuers estoit,
En sa ramembrance portoit
Treiches ouvrées de fins d'or
Sus son hyaume, dont deslor
Fu des Sarrazins si doubtés,
Que d'eulz tous estoit appellés
Li chevaliers as grans proueces
Qui sus son elme porte treces.

Après celle bataille avint
Que li rois en Acre revint : 7480
Moult conquist avoir et prisons
Dont la somme pas ne savons.
Par pluseurs fois moult y conquist,
Et tant i fist de ce qu'il quist
Qu'il prist Escalongne et Sezaire
Et ce qui jà fu le roy Daire.
Li chastelains adès estoit
A ces estours, et tant faisoit

Que moult fu amés et prisiés
Pour sa prouesce et graciés. 749
Ou païs demoura lonc temps,
Bien par l'espasse de deux ans,
Tant que li Sarrazin un jour
Surent que li rois à sejour
Ert en un chastel à privé.
Lors ont lor afaire abrievé,
Et vinrent là pour houbeler.
Li chastelains sans demourer
Et pluiseurs autres compaingnons
Monterent, et moult leur fu bons 75
S'adont porent avoir salie
Encontre celle gent haïe.
Durement les adomagierent
No gent, et puis les enchacierent
Hors du champ viguereusement
Moult en occirent à tourment,
Tant que li Sarrasin fuirent;
Et no gent aigrement suirent,
En occiant les ont retrais :
Et là fu li chastelains trais 7
D'un grant quarel envenimé
Plus d'une paume ens el costé.
Tenir ne pot pié en estrier,
Pasmés chéi de son destrier.
Atant sus lui tuit s'aresterent,
L'enchaus lessierent, si l'enporterent
Le chastelain ens el chastel.
Au roy Richart ne fu pas bel
Quant celle nouvelle entendi,

Tantost i vint, n'i atendi, 7520
Et tous ses mires fist mander
Qu'errant viengnent sans arester.
Mires n'avoit millours el monde.
La plaie, qui estoit parfonde,
Esgarderent, et traisent fors
Le quarel qui estoit el corps.
Aval et amont l'ont tastée,
Puis l'ont d'iaue douce lavée :
Dient au roy que mal n'ara
Et dedens vingt jours sera 7530
Sains et hetiés et respassés.
Mès dient que envenimés
Fu li quariaus de grief venin
Dont venus sera à sa fin :
De mort eschaper ne poura,
Car nuls garir ne l'en poura.
Ainsi fu lonc temps sans garir;
Palir l'estuet et amaigrir :
Riens ne vaut que cil mire font,
Ses corps desinist tous et font. 7540
Gobert en est moult destourbés,
Tristres de cuer et abosmés,
Car li chastelains se complaint
Souvent, et dist que plus le taint
Li desirs qu'il a dou véir
Sa dame ains qu'il voise morir,
Que ne face les maulz qu'il trait.
Lors dist qu'il veult tout entrezait
Plus tost qu'il poet la mer passer,
Bien quide garison trouver 7550

S'en son païs venus estoit,
A sa douce dame venroit,
Bien croit que li donroit santé.
Adont a Gobert conmandé
Qu'il sache quant nulz passera,
Car aveuques passer vorra.
Ce conmanda-il si aeure
Que passer devoit sans demeure
Deus cardonnaus et autre gent.
Li chastelains [illegible] nent 7560
En ala au ro[illegible] g[illegible] prendre
Et aus barons, c[illegible] s atendre
Ne povoit, pour [illegible] donnerent
Congié, et pas n[illegible] blamerent
De ce qu'il voul[illegible] tourner.
Lors fist sa beso[illegible] aprester
Et est errant [illegible] port,
En la nef e[illegible] san[illegible] leport,
El lieu c'on [illegible] ot [illegible] rvéu.
Assés tost furent [illegible] venu 7570
En la nef cil qui entrer durent;
Lor voille lievent, si se murent.

Quant en mer furent esquipé
Li chastelains tent à santé,
Car le revenir desiroit
Pour sa dame où fiance avoit.
Mès ce ne li aidoit noient;
Plus vivoit, plus avoit tourment,
Car il ne fait fors de fenir,
Li maus ne le laist soustenir. 7580

Gesir l'estuet qu'il ne puet plus,
Tous ses grans povoirs est perdus,
Dont se perchoit certainement
Que vivre ne puet longuement;
Dont s'apensa que il feroit
Che chant qu'aucuns bons chanteroit,
Et conmença si faitement.

Ceste chançon fist à grant paine,
Moult li estoit adont joie lontaine;
Et ce forment le destraingnoit 7590
Que devant ses iex ne véoit
Sa dame où avoit sa tendance,
Et son confort et s'esperance.
Adont a Gobert apellé;
Doucement li a conmandé
Et prié moult devotement
Pour Diu qu'il ne laist nullement
Qu'il ne face ce qu'il dira :
C'est que tantost que mors sera
Que il l'euvre et prende son cuer, 7600
Et ce ne lest-il à nul fuer
Qu'il ne l'aparaille et atourne.
Et Gobert à cuer tristre et mourne
Li creanta en souspirant,
Si com cilz qui mesaize atant,
Qu'à paines pot-il mot sonner.

Li chastelains fist aporter
Un des coffres de ses sonmiers
Ouquel estoit li tresors chiers

Des tresches qu'il véoit souvent.
Un coffre petitet d'argent
En a trait et puis l'a baizié,
Ouvert l'a, si a fors sachié
Les tresches qui sambloient d'or.
Hé! Dieux, dist-il, con fait tresor
Ma douce dame me charga!
Helas! la mort departira
Fins amans et loial amie.
Lors conmande à Gobert et prie
D'un clerc qui se sache entremettre
D'escrire erramment une lettre.
Si le quiert, et puis l'amena,
Et li chastelains devisa
Sa lettre et tout en tel maniere.

A vous, ma douce dame chiere,
A qui j'ai esté vrais amans,
Et en tous lieus vostres serjans
Jusques en la fin de ma vie,
Vous mans ceste darraine fie
Grant plenté d'amour et salus,
Car n'en quier mès en avoir plus.
Dame, si vous fais asavoir
Que j'ai esté et main et soir
Vos homs, vos sers, vos chevaliers,
Et adès loiaus et entiers
Puis l'eure que parti de vous,
Dont je sui mas et angoissous
De ce que bien voy et bien say
Qu'à nul jour mès ne vous veray.

Et pour ce que je sai et croy 7640
Que vo cuer enportay o moy
Quant je me parti de Faiel,
Et me donnastes un joiel
Qui moult fu biaus et avenans
De vos nobles cheviaus luisans
Que j'ai gardé dès le tempore,
Vous envoie le mien cuer ore :
C'est vos, c'est drois que vous l'aiés,
Et toute certaine en soiés,
Qu'à nul jour mais nus vrais amans 7650
Ne morra de cuer plus dolans;
Et je muir en tel desconfort
Pour ce que je ne puis ains ma mort
Parler à vous, car lonc temps a
Que ma bouche à vous ne parla.
Ha! belle douce creature
Qui passés toute pourtraiture
De biauté, de fourme et de talle,
Vos cuers est li fins grains sans palle,
Gemme, saphirs, rose vermaille. 7660
Sour toutes dames la plus belle :
Femme vivant n'est vo pareille,
Et la mindre entre les millours,
Seurondans de biens et d'onnours,
Exemplaire pour chastiier
Tous non-sachans et avoiiés
A sens, à honnour, à proaice,
De tous biens tresors et ricesce;
Et de pitié douce fontaine
De tous biens seurondans et plaine. 7670

Très fine et noble dame gente,
Sour toutes autres florie ente,
Or sui dolans et abosmés
Quant vous jamais ne me verrés,
Ne je vous, ainsi con souloie.
Helas! or m'est faillie joie,
Et kant voy que morir m'estuet
Et qu'autrement estre ne puet,
Je prie à Dieu omnipotent
Qu'il mette m'ame à sauvement; 7680
Que quant elle serra deviée,
Que la vostre aussi soit posée
O la moie par compagnie
El ciel en parmenable vie.

La lettre fist escrire ainsy,
Mès moult ot le cuer amorty;
Avant qu'elle fust parfurnie
Se pasma-il plus d'une fie.
Lors l'a ploié et séellée,
Et puis sans faire demourée 7690
Son séel geta en la mer.
Dont prist Gobert à apeller
Et son garçon qu'ot non Hideus;
Doucement lor a dit andeus:
Seigneur, bien sai que je morray
Prochainement, et ne porray
Gaires vivre, j'en sui certains,
Si voel que vous me jurés ains
Que mors soie ne deviés
Que ainsi ouvrir me ferés 7700

Que j'ay devisé à Gobert;
Et quant m'arés ainsi ouvert,
Mon cuer sans nul delaiement
Prenés; sans nul detriement
Avoec ces treices meterés
Et ces lettres que ci véés,
Si les porterés à Faiel
Là où j'ai éut maint revel.
Pour ce l'ai fait vous reciter
Que se l'un convenoit finer, 7710
Que li autres le me feroit.
Et se chascuns de vous venoit
A droit port, et sains et hetiés,
A Gobert soit cilz fais laissiés.
Si vous diray que vous ferez :
Ma dame me saluerés;
Bien sai que sera destourbée,
Car plus m'amoit qu'autre rien née;
Si la confortés bellement,
Car estre ne puet autrement; 7720
Faire duel ne li poet valoir,
Pour ce l'estevra remanoir :
Et ce coffre que ci véés,
De par moy li presenterés,
Et li dites que li renvoy
Ses traices et le cuer de moy;
Siens fu dès que je la connui,
C'est drois qu'adès remaingne o lui;
Si l'en souvenra plus souvent.
Lors se pasme angoisseusement, 7730
Si que sa face ert si palie

Conme se l'ame en fust partie,
Dont quiderent tout vraiement
Qu'il fust alés à finement,
Car la mort aigrement le touche.
Du pain li mettent en sa bouche,
Un poy après à lui revint,
Et de sa dame li souvint.
Lors la regrette, et dist : Ainmy!
Dame, vostre loial amy
Couvient orendroit prendre fin,
Plus ne servira vo cuer fin.
Adieu, amours, très douce amie,
Je prens congié, car je devie.
Hélas! pourquoy ne puis durer
En vous servir, et endurer
Le mal qui m'a donné la mort,
Qui de grief morsure m'amort?
Il est en paradis terrestre
Qui fait fins amans en terre estre :
Car amours as siens abandonne
Toute joie, et tant lor en donne
Que nulz ne le poroit nombrer,
Car toute honnour fait abonder
En tous ceulz où elle se met.
Fols est qui ne s'en entremet,
Car chascuns fait sans faire fable
Amant, amy et amiable,
Baut et joiant et bel parlant,
Cointe et courtois et avenant,
En bon espoir et en noblesce;
Et si degaste tous et seiche

Les vices, que nus n'i remaint
En cuer d'amant, ce sevent maint;
Et si i fait sa gent manoir,
Souvenir et joli espoir,
Sens, honnour et joliveté,
Largesse, courtoisie et bonté.
Et quant si douce compaingnie
Tient et main et soir compagnie 7770
Loial ami, conment seroit
Plus aise qui souhaideroit?
Ne saroit-il que dire plus.
Il m'est avis, selonc mon us,
Que amours soit Diex en ce monde;
Car en chascun amant suronde,
Et si met tout entierement,
Et pour ce n'amenrist noient.
Elas! li parlers me soustient,
Et ce que toudis m'en souvient, 7780
Car elle est de moi souverainne,
Bien m'a tenu en son demainne,
Et m'a de ses biens raemplis
Dès l'eure que devins amis.
Si ne li puis gerredonner
Fors seulement en lui loer;
Mès s'encore vivre péusse,
Trestout mon vivant servant fusse;
Car n'aime pas cuers qui retrait
Pour traval nul que amis ait, 7790
Qu'amours féist nulle grieté
Qu'elle n'ait bien guerredonné
As loiaus qui loiaument servent.

Tuit cil qui ainment bien deservent
Qu'amours les prende de sa mesnie,
Car joie est en amours nourie,
Et loiauté, sens et honnours;
Tous amans ont en eulz ces mours.
Lors ne pot parler tant ne quant,
Car li maus le va angoissant,
Qui au cuer si forment l'ataint
Que son viaire change et taint.
Par grant angoisse tresala,
Longuement fu qu'il ne parla;
Et quant fu à lui revenus,
Si dist : Sire des cielz lasus,
Aiés de moy misericorde,
Et voelliés de moy faire acorde
Vers vous, si que j'aie mercy.
Gobert apelle et dist ainsy :
Amis, pour Diu et pour son non,
Faites qu'aie confession.
Et Gobers, sans faire lonc plait,
Errant au cardonnal s'en vait
Qui passoit aveuc eulz adont;
Doucement li prie et semont
Que parler viengne à son signour
Pour confesser, car sans demeur
Il trait à fin prochainement.
Et quant li cardonnaus l'entent,
Si i vint et le confessa,
Et après l'acommenia,
Et dist : Amis, n'aiés paour,
Car vous trespassés el labour

Et el service Jhesucrist,
Qui nous créa et qui nous fist :
Amis, tenés-vous en la foy,
Et soiés fermes en no loy,
Et je croy et sai vraiement
Que vous venrés à sauvement. 7830

Lors li prent à faillir l'alaine,
Si que ce mot dist à grant paine :
Gobert, salués-moi ma dame;
Plus ne dist mot, ains rendi ame.
Quant Gobers vit son seingneur mort,
Dont a au cuer grant desconfort :
Ses poins detort, ses cheveus tire,
Plaint et regraite tire à tire
L'onnour, le sens et la prouesce,
Et la valour et la largesce, 7840
Et la haute chevalerie
De celui dont l'ame est partie;
Et Hideus ses garçons ainsy
Maine duel et gette maint cry,
Et dist : Qu'a mes cuers qu'il ne font
Quant le milleur signeur del mont
M'a la mors ravi et tollu ?
A ! sire, quant vous ay perdu
Jamais n'aray à mon cuer joie,
Ne en quelconque lieu que soie 7850
Nul tel signeur ne trouveray.
Ainsi sont andoy en esmay
Et en duel Gobert et Hideus,
Et non pourquant chascun d'eus deus

S'apareille d'ouvrir le corps;
Le cuer en traient errant fors,
Et tout à son droit l'atournerent,
Et puis le corps enbausemerent;
Et trois jours sans plus l'ont gardé,
Et au quart jour sont arivé
Par matin au port à Brandis :
Illec fu-il en terre mis.
Li cardonnaus méismement
Moult bel et honnourablement
A cel jour la messe chanta.
Gobert puis cel jour n'aresta,
Ains a sa besongne aprestée
Pour repairier en sa contrée;
Et tout ce as povres donna
Qui de son signour demoura.
Lors chemina, plus n'i detrie,
Et Hideus li tint compagnie,
Tant qu'aprocierent leur païs,
Donques s'en est Hideus partis.

Gobert par lait temps et par bel
Erra tant que près de Faiel
Est à trois liues aprochiés :
Là s'est coiement herbergiés.
Tant sejourna et atendi
Que il enquist et entendi
Que bien estoit saisons d'aler
Adont son message conter.
Lors entre en une fauce voie
Privéement, c'on ne le voie,

C'on n'ot mie granment hanté,
Mais maintes fois y ot esté
O son signour celéement.
Bien cuidoit aler sauvement,
Mais moult li est mal avenu.
Atant est sus lui sourvenu 7890
Le seigneur en telle maniere
Qu'il ne sot reculer ariere,
Car de lui ne se donnoit garde.
Maintenant que Gobert esgarde
L'a reconnéu, sans mot dire
Tous li cuers li embrase d'ire;
Car on li ot le fait conté
Conment Gobert avoit esté
Vers la dame de sa maison.
Maintenant l'a mis à raison 7900
Et li dist : Trop estes osés
Quant vous en mon païs venés
Qui tant m'avés fait deshonnour
Entre vous et vostre signour;
Vous venés-vous ore entremettre
De porter ou message ou lettre?
Par Dieu, vous venés à mal port,
Car de la mort n'aurés deport;
Ains vous penderai à mes mains,
Se ce n'estoit pour el au mains 7910
Que pour ton signour couroucier,
A toy vorrai mi revengier.

Quant Gobers l'ot parler ainsi,
Humblement dist à cuer mari :

Sire, ne vous esmouvés mie,
Car onques en jour de ma vie
Vostre blame ne pourchaçay,
Et par vostre congiet alay
O le chastelain outre mer.
Il povoit bien ma dame amer, 7920
Si n'estoit pas la coupe moie;
Et si sui-ge, où que je soie,
Biau dous sire, de vo linage.
Un poi rafrena son courage
Li sires, quant il l'entendy,
Et non pourquant li respondy :
Et que dont viens-tu et où vas?
Saches que le voir en diras,
Ou maintenant sans plus atendre
Te ferai à cest abre pendre, 7930
Si que jà ne verras demain.
Où laissas-tu le chastelain?
Est-il deçà mer rapassés?
Par foy, sire, ains est trespassés,
Et fu enterrés à Brandis,
Et je m'en vois en mon pays;
Plus ne vous en say que conter.
Pour Dieu, sire, laissié-me aler,
Et vergogne ne me fachiés,
Car certes ce seroit pechiés. 7940
Poy feriés vostre avancement,
Se pour vengier vo maltalent
Estoie mors ou afollés.
Par Dieu ainssi n'eschaperés,
Encor n'eschapés pas de nous.

Or tost faites, despoilliés-vous
Isnellement sans nul delay,
Quanque portés véir vorray;
S'il y a riens de mon contraire,
Saches que te feray detraire; 7950
Et se riens n'i truis, quitement
T'en iras, et delivrement.
Quant Gobers l'ot ensi parler
De paour conmence à trambler,
Et dist : Biau sire, je vous pry
Que vous aiiés merci de my,
Et me donnés un poy d'escout,
Et je vous dirai voir del tout,
Et conterai de chief en chief,
Mès que ne m'en fachiés nul grief 7960
Ne des membres ne de la vie.
Ainsi li sires li affie.
Et Gobers li conmence à dire :
Sire, se Jhesus me gart d'ire,
Li chastelains moru en mer;
Si com deviens dechà passer,
Qu'il fu trais ou païs delà
D'un quarel si qu'il devia;
Mès il conmanda moi ainchois
Que ma dame plus de mil fois 7970
De par lui je li saluasse,
Et que son cuer appareillasse,
Et en ce coffre le méisse,
Et de ce present li féisse;
Et vé le ci, biau très dous sire :
Sur m'ame, plus ne sai que dire,

Tout vous ay dit le couvenant,
Dont a li sires joie grant.
Le coffre a pris et recéu,
Tart li est qu'il ait ens véu, 7980
Clef ne serre n'a demandé,
Mès à force l'a deffremé.
Le cuer et les treices i vit,
De joie et de léesce en rit;
Et puis a la lettre trouvée,
Léue l'a et esgardée;
Puis en ses plois le reploia,
Le séel ne fraint ne brisa.
Après a apellé Gobert,
Oiant tous li dist en apert : 7990
Gobert, saces bien t'est chéu
Quant aujourd'ui ne t'ai pendu :
Va-t'en, vuide ma terre errant,
N'i demeure ne tant ne quant,
Car se jamais t'i trouvoie
Sans nul deport te penderoie.

Atant s'en part Gobers maris,
Et li sires s'en est vertis
Droit à Faiel en sa maison.
Son mestre queus mist à raison, 8000
Et li conmande estroitement
Qu'il se paine efforciement
D'un couléis si atourner
Que on n'i sache qu'amender,
De gelines et de chapons,
Dont à table servis serons

De toutes pars communaument,
Et par lui especialment;
De cest cuer un autre feras
Dont tu ta dame serviras 8010
Tant seulement, et non autrui.
Sire, se Diex me gart d'anui,
Je le ferai, ne vous doubtés,
Ensement que vous dit l'avés.
Atant d'iluec li queus s'en tourne;
Ces més apareille et atourne :
Li mengiers fu très delitables.
Quant temps fu si mist-on les napes,
Si se sont au souper assis,
S'orent més si comme à devis; 8020
Après servirent li varlet
Del més qui fu tel qu'à souhait.
Du cuer seul la dame servirent,
Et de l'autre partout offrirent :
Chascuns volentiers en menja,
La dame moult ces més loua,
Et li samble bien c'onques mais
Ne menga plus savoureus més.
Ce dist : et pourquoy et conment
N'en atourne nos queus souvent? 8030
Iest la coustengue trop grande
De atourner telle viande?

Dame, n'aiés nulle merveille
S'elle est bonne, que sa pareille
Ne poroit-on mie trouver,
Ne pour nul denier recouvrer.

Et conment l'apell' on, biau sire?
Par amours voelliés-le-moi dire.
Dame, n'en soiés en effroy, 8010
Je vous affy en bonne foy
Que vous en ce més-cy mengastes
Le cuer qu'el mont le mieus amastes,
C'est du chastelain de Coucy
Dont on vous servi ore cy.
Par vous seulle en fustes servie,
Et je et toute la mesnie
Fumes servi d'un més samblant.
Vous l'amastes en son vivant,
Dont moult oy vergongne et anuy
Puis que le sos jusque aujourd'uy;
Et pour un poy moi revengier
Vous ai-ge fait son cuer mengier.
La dame fu moult effraée,
Non pourquant dist conme senée :
Certes, sire, je ne puis croire
Que celle parolle soit voire :
Car il a bien deus ans ou plus
Qu'en cest païs ne fu véus,
De celle heure qu'il se croisa
Et qu'o les autres mer passa.
Li sires à son valet a dit :
Baille-moy ce coffre petit;
Maintenant li ferai savoir
Se je li dis menchonge ou voir.
Li valés le coffre d'argent
Li baillierent, et il le prent,
Et l'a illent la dame ouvert.

Les traices li moustre en apert,
Et puis la lettre desploia,
De chief en chief lute li a, 8070
Puis li a le séel moustré,
Et après li a demandé :
Connoissiés-vous ces armes-cy?
C'est dou chastelain de Coucy.
En sa main la lettre li baille,
Et li dist : Dame, créés sans faille
Que vous son cuer mengié avés,
De certain savoir le povés.
La dame atant li respondy :
Par Dieu, sire, ce poise my; 8080
Et puis qu'il est si faitement,
Je vous affi certainement
Qu'à nul jour mès ne mengeray,
D'autre morsel ne metteray
Deseure si gentil viande.
Or m'est ma vie trop pezande
A porter, je ne voel plus vivre.
Mort, de ma vie me delivre!
Lors est à icel mot pasmée
Par desus la table endentée, 8090
Car de dolour estoit si vainne
Que sus lui n'a membre ne vaine
Où il ait force ne vigour.
Dont l'enporterent sans demour
Sa mesnie desus son lit;
Là jut pasmée sans delit,
Car si estoit de duel estrainte
Que toute fu pallie et tainte.

Et quant à lui pot revenir,
Si geta merveilleus souspir, 8
Et dist : Hé! que m'est avenu?
Sire Dieux, qu'esse devenu?
Bien me doi plaindre et dire : Aimy!
Quant j'ai perdu mon dous amy
Qui tant fu sages et discrès,
Et sus tous loiaus et secrès,
Qu'en toute France n'Alemagne
C'onques plus loiaus ne remengne;
Et c'est ce qui au cuer m'afolle
Que par moy qui ouvrai com folle, 8
Esploitai qu'il passa la mer,
Dont au cuer ai grief dur, amer;
Et plaine en sui de desconfort.
Lassè! j'atendoie confort
Qu'il revenist, s'ai atendu;
Mais quant le voir ai entendu
Qu'il est mors, pour quoi viveroie,
Quant je jamais joie n'aroie?
A! com dolereus envoia
De son cuer qu'il me envoia! 8
Bien me moustra qu'il estoit miens,
Li miens devoit bien estre siens :
Si est-il, bien le mousterray,
Car pour soie amour fineray.
Derechief donques se pasma,
Grant piece fu que ne parla,
Et quant elle un po pot parler,
Son amy prent à regreter.
Ses poins detort et se deschire,

Tant demaine angoisseus martire 8130
Du duel et du meschief qu'elle a,
Que la mort si fort l'angoissa,
Qu'elle fu à si grant meschief,
Que li ouel li tournent el chief,
Car jà estoit de mourir près.
Ne demoura gaires après,
Qu'elle pria à Dieu mercy,
Et l'ame del corps s'emparty.

Sans vie demoura li corps.
Or li soit Diex misericors! 8140
Quant ses maris a ce véu,
Moult en a le cuer esméu :
Espris fu de dolour et d'ire
Si qu'à paines pot un mot dire
Que morte est si soudainement.
Et de ce se craint durement
Que si ami ne l'aproimassent,
Et de ce fait l'ochoisonnassent.
En terre la fist à honnour
Mettre con dame de valour. 8150
Ne demoura pas longuement
Que ce fait sorent si parent,
Et croient qu'à cel oquoison
Qu'ocise l'euist sans raison
Quant il le cuer li fist mengier.
Pener se vodrent du vengier.
Que vous feroi-ge lonc detry?
Il s'apaisa à eulz ainsi,
Que pour ce fait l'estuet aler

Hors du païs et mer passer.
Outre mer demoura lonc temps,
Si revint, mès ne fu joians,
Ne ains deduit ne demena
Puissedi tant com il dura,
Car puis moru en brief tempore.
Atant vous fineray l'istore
Et li contes des vrais amans
En qui loiautés fu manans.
Estaule furent et secré,
Onni de cuer et de bonté,
Onni de cuer, de volenté;
Et tel doivent estre si fait
Tout cil qui sont amant parfait.
Mès telz dist qu'il est vrais amis
Que son cuer moult loins en a mis :
Car li cuer sont divers souvent.
Une maniere y a de gent,
S'il voient dame ou damoiselle,
Tantost leur lance une estincelle
Telle qu'il sont en une errour :
Lors font celui samblant d'amour
Qui à tous temps doie durer,
Et adont cilz n'i puet trouver
Belle response, biau saluer.
Leurs cuers en est tournés atant,
Et si s'en departent atant.
Cilz sont sans bien, sans loiauté;
Car quant il n'ont leur volenté
Leurs mauvès cuers les met en ire,
Si qu'il se painent de mesdire,

Et sont lié sans fait du diffame
D'avoir l'onnour d'aucune dame.
Ceus tient amours à ennemis
Qui en ce faire se sont mis,
Et s'il oingnent, c'est sans savour
Savourer des dous biens d'amour.
Uns seulz biens aquis loiaument
Vaut plus que cent mil autrement.
Mès les loiaus et les secrés
Qu'amours a du feu embrasés 8200
Qui art tous maus et fait haïr
Tout ce c'onnour puet amenrir,
Cil ont deduit, joie et soulas,
Ne tantost ne recroient pas,
Et vivent en espoir jouli
Tant qu'amours lor donne merci,
Et sueffrent menut et souvent
Maint divers et grief tourment,
L'un de tristour, et l'autre d'aise.
Dont li fevres quant la fournaise 8210
Où il son feu souffle et alume
Pour le fer batre sus l'englume,
Quant il a soufflé longuement
Tant que li feus art aigrement,
Dont regette yaue par dessus,
Et si n'estaint mie li fus :
Tout ensement a en amour
L'une heure froit, l'autre chalour,
Ne nulz ne poet nombrer les poins
Dont li amans est souvent poins, 8220
Ne la joie, ne le deduit

Qu'il a et par jour et par nuit.

Ot pour ytant qu'amours m'a pris
Et en son service m'a mis
En l'onnour d'une dame gente,
Ai-ge mis mon cuer et m'entente
A rimer ceste istoire-cy
Et mon non rimerai ausy,
Si c'on ne s'en percevera
Qui l'engien trouver ne sara, 8230
J'en sui certain; car n'aferroit
A personne qui fait l'aroit,
C'on le tenroit à vanterie
Espoir ou en melancolie;
Mès se celle pour qui fait l'ay
En set nouvelle, bien le say,
Si li plaist bien guerredonné
Sera mès qu'el reçoive en gré,
A li m'otri et me present,
Qu'en face son conmandement. 8240
En lui ai mis tout mon soulas,
S'en chant souvent et haut et bas,
Et liement me maintenray
Pour lui tant conme viveray.

Ci fine li Roumans dou chastelain de Coucy
et de la dame de Faiel.

# L'HISTOIRE

DU

# CHÂTELAIN DE COUCY

ET DE

# LA DAME DE FAYEL.

# L'HISTOIRE

DU

# CHÂTELAIN DE COUCY

ET DE

# LA DAME DE FAYEL.

Amour, qui fait le charme de la vie, m'a inspiré le désir de raconter une histoire dont le sujet est aussi noble qu'intéressant. Elle doit plaire aux cœurs sensibles qui voudront la connoître; mais ce n'est pas aux méchans (1) que de semblables récits peuvent convenir, et comme ils répugnent à les entendre, ils ne sont pas mieux disposés à bien agir. Jadis le prince et le comte, quand ils traitoient un sujet d'amour, composoient chants, poëmes et autres pièces (2) qu'ils mettoient en rimes gracieuses.

(1) Le début du poëme du *Combat des Trente* (1351), et de beaucoup d'autres poésies anciennes, présente des réflexions à peu près semblables sur les envieux et les méchans. « Tous les hommes de bien, « d'honneur et de grande sagesse, se plaisent beaucoup aux récits qui « offrent de bons préceptes et de bons exemples; mais les envieux, les « gens sans foi et sans honneur, n'en sont nullement touchés. Or, je « veux commencer, etc. »

(2) Il y a dans le texte *partures*. C'étoit une sorte de dialogues en vers, ou jeux-partis, dans lesquels le poète proposoit une question d'amour, qui étoit discutée par deux interlocuteurs, et sur laquelle un troisième prononçoit.

Ils remercioient ainsi l'amour en chantant leurs douces peines. Maintenant, aussi-bien qu'alors, les feux de l'amour sont allumés, et embrasent les vrais amans : mais que de cœurs faux et perfides, pour quelques amans francs et sincères! De ceux-ci, cependant, il s'en trouve encore, et en aussi grand nombre qu'en aucun temps, qui sauroient même beaucoup mieux que jadis écrire et raconter des histoires amoureuses. Pour ceux qui n'ont pas le talent de ces auteurs, et ne peuvent comprendre leur sujet, ils les déprécient, et les raillent souvent en disant qu'ils soufflent contre le vent, comme le feroient des ménestrels et des jongleurs (1) qui ne savent que se vanter : plaisanterie digne de gens grossiers et ignorans. Les hommes qui ont de la courtoisie et de l'instruction, loin de les blâmer, les applaudissent au contraire, et trouvent grand plaisir à entendre et à lire leurs agréables récits d'amour. Mais peuvent-ils obtenir l'approbation des gens qui font profession de dénigrer toute espèce de mérite? S'il arrive qu'un auteur peu fortuné réussisse à faire un bon ouvrage, ils disent qu'il a mal trouvé (2), car il n'a pu trouver une maison. Ils calomnient, ils diffament, ils outragent des auteurs qui, pour cette raison, ont renoncé à composer de nouveaux ouvrages. Cependant, puisque j'ai commencé cet écrit, je le continuerai sans m'inquiéter de leurs reproches, car les honnêtes gens m'accorderont leur suffrage. Puisse l'Amour rendre cette œuvre

---

(1) Les ménestrels et les jongleurs, musiciens, chanteurs, baladins, conducteurs d'animaux qu'ils faisoient voir sur les places publiques, s'étoient tellement multipliés, et commettoient tant de désordres de toute nature, que Philippe-Auguste les chassa du royaume, où ils ne rentrèrent qu'après la mort de ce prince, en 1223.

(2) Pour bien entendre cette plaisanterie, il faut se rappeler que le mot *trouver* signifioit *inventer*, et qu'on appeloit *trouveurs*, *trouvères*, ceux qui composoient ou inventoient des histoires, contes, fabliaux.

agréable à la Dame qui occupe mon cœur et toutes mes pensées, et en l'honneur de laquelle je l'ai entreprise!

On ne doit pas laisser dans l'oubli les belles actions des hommes de mérite, et c'est ce qui m'a décidé à écrire cette histoire, qui n'est celle ni d'un roi ni d'un comte, mais d'un preux chevalier qui s'est illustré par les armes en maintes occasions. Il étoit beau, aimable et galant, plein de savoir; il n'avoit pas de grands biens; mais pour l'honneur, la vaillance et l'habileté dans les armes, Gauvain ni Lancelot (1) ne le surpassèrent jamais en renommée. Il étoit châtelain de Coucy, et se nommoit Renaud, j'en suis certain. Il composoit des poésies, et en faisoit la musique; son mérite paroissoit aussi bien dans les foyers que dans les champs: pour voler aux combats ou aux tournois, rien ne pouvoit l'arrêter. Mais l'Amour s'étoit emparé de son cœur, et déjà il en éprouvoit les tourmens, avant d'en avoir obtenu la moindre faveur: c'est ainsi qu'Amour gouverne ceux qu'il tient sous sa puissance. Pourtant il lui dut ce bonheur d'être épris de la meilleure, la plus noble et la plus prudente personne de toute la contrée. Amour n'oublia qu'une chose, c'est qu'elle avoit un mari; car elle étoit dame du beau château de Fayel; dame si belle, si aimable, pourvue de tant de charmes et de perfections, qu'on ne pouvoit se défendre de l'aimer.

En tous biens estoit si parfaite,
Que Diex pour amer l'avoit faite.

Le Châtelain ne savoit comment lui faire connoître son amour, et pourtant il désiroit bien qu'elle en fût instruite. Nuit et jour il languit, et ne peut plus endurer sa souffrance; il faut qu'il lui

(1) Fameux chevaliers de la Table-Ronde.

déclare sa passion. Il se détermine enfin à l'aller trouver; alors il monte à cheval et chemine tout rêveur : son cœur s'épanouit en pensant à la charmante beauté qui le captive. Il met pied à terre au château, et entre droit dans la salle, sans autre information. Deux varlets emmènent son cheval. Le temps n'étoit pas froid; on étoit à l'époque de la vendange. Aussitôt qu'il paroît dans la salle, tout le monde se lève, le complimente, et on lui annonce que le seigneur est absent, mais que la Dame est au château avec ses femmes : rien ne pouvoit être plus agréable au Châtelain. Un écuyer court aussitôt annoncer le chevalier. « Qu'il soit le bien-venu, dit la Dame; tenez-lui compagnie, et faites en sorte de le distraire, pour qu'il ne s'ennuie pas pendant que je vais m'habiller. » L'écuyer revient vers l'amoureux Châtelain, et lui rapporte ces paroles, en ajoutant qu'il va hâter le souper (1), comme l'a ordonné la Dame. Mais le Châtelain ne demande autre chose que de la voir, car en elle est sa vie et sa mort.

---

(1) On dînoit alors à dix heures, et l'on soupoit à quatre ou cinq. Cette coutume a subsisté pendant des siècles parmi toutes les classes de la société; elle est consignée dans cet ancien proverbe :

**Lever à six, dîner à dix,**
**Souper à six, coucher à dix,**
**Fait vivre l'homme dix fois dix.**

**Vers le commencement du seizième siècle le dîner fut retardé d'une heure; il le fut encore d'une autre heure dans le siècle suivant. On se mettoit à table à midi sonnant, à la cour de Louis XIV. Au commencement du dix-huitième siècle on dîna à une heure; vers le milieu, à deux heures; vers la fin de ce siècle, à trois et quatre heures, et l'on soupoit encore : mais dans le dix-neuvième siècle la coutume de dîner entre six et sept heures a fait disparoître le souper, ou plutôt le dîner en a pris la place.**

Elle n'a pas été long-temps à sa toilette, car belle dame est bientôt parée; et elle étoit d'une beauté si accomplie, qu'aucune autre dans tout le pays ne pouvoit lui être comparée. Un cercle d'or retient ses blonds cheveux; elle est galamment vêtue d'une robe courte et légère, qui relève la grâce de sa démarche : son teint n'est ni trop pâle ni trop vermeil. Aussitôt qu'elle entre dans la salle, le Châtelain va au-devant d'elle, et la salue en soupirant et avec un air embarrassé. « Dame, lui dit le Châtelain, Dieu vous donne santé, honneur et joie! — Dieu vous entende, répond-elle, et vous accorde plaisir, paix et santé! » Le Châtelain lui présente aussitôt la main, et la fait asseoir à côté de lui; et pour mieux voir son corps et son gracieux visage, il s'asseoit un peu au-dessus d'elle. Il regarde la Dame, mais l'amour ou la crainte s'empare si fort de lui, qu'il ne peut prononcer un seul mot; il change de couleur, et reste interdit. La Dame s'en aperçoit, et s'étonne beaucoup que le Châtelain dont on vante partout l'esprit, le savoir, la gaîté, l'amabilité, soit maintenant morne et abattu. Elle lui dit : « Sire, vous avez certainement quelque sujet de tristesse; si messire étoit ici, il vous témoigneroit le plaisir qu'il auroit de vous voir, et j'en serois plus contente moi-même; mais que son absence ne vous cause aucune contrariété; il est au bois depuis hier matin, vous le trouverez une autre fois. »

En entendant ces paroles, le Châtelain commence à se rassurer. « Dieu merci, Dame, lui dit-il, je ne m'ennuie pas ici; et si j'y passois toute ma vie, je trouverois que c'est peu encore. Votre esprit, votre beauté, vos manières, votre noblesse, et toutes les qualités que Dieu a mises en vous, font que je suis et serai toujours votre ami sincère; mais Amour en avoit retardé l'aveu, car on dit souvent, et je l'éprouve, que l'on craint qui l'on aime. Dame, recevez l'hommage d'un chevalier qui n'attend

protection que de vous seule, et qui ne peut avoir de bonheur sans vous; je ne fais aucun cas de la vie ni de la fortune, si vous n'avez pitié de moi. — Hé mais! sire, reprend la Dame, vous êtes malavisé de me demander quelque chose de si contraire à mon honneur et à celui de mon seigneur. Je crois que vous voulez m'éprouver, car vous savez bien que suis engagée dans le fort lien du mariage; que j'ai un mari sage, preux et vaillant, que je ne trahirois pour qui que ce fût, et que je ne suis à nul autre qu'à lui. » Saisi d'étonnement à ces paroles, le Châtelain ajouta pourtant : « Rien ne pourra m'empêcher de vous servir toute ma vie. »

En ce moment un varlet vint annoncer le souper. Le Châtelain auroit mieux aimé qu'il ne fût pas question de souper de deux jours. La Dame le prend par la main, et ils se mettent à table après avoir lavé (1). Le souper est abondamment servi; mais le

(1) Avant de se mettre à table pour dîner ou pour souper, on ne manquoit pas à l'usage de se laver les mains. On se servoit d'eau aromatisée, et surtout d'eau de rose, très usitée chez nos pères. La serviette et le bassin étoient offerts aux dames par des écuyers ou des pages. Après le repas, on se lavoit les mains encore une fois. Cet usage étoit pratiqué chez les Grecs et chez les Romains. M. de Chateaubriand l'a retrouvé à Misitra, en Laconie. « J'étois couché sur le divan (dit-il); « on mit devant moi une table extrêmement basse. Un esclave me « donna à laver..... Je mangeois avec mes doigts..... Entre chaque plat « un esclave me versoit de l'eau sur les mains, et un autre me pré- « sentoit une serviette de grosse toile, mais fort blanche. » (*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, tom. I, p. 6, édition de 1811.) A cet antique usage, fort approprié à des convives qui mangeoient avec leurs doigts (*),

(*) On n'a commencé à se servir de fourchettes que vers le milieu du quatorzième siècle. Il n'en est fait mention, pour la première fois, que dans un inventaire de l'argenterie de Charles V, en 1379. Des couteaux à lame large et arrondie, comme ceux des Anglois, faisoient office de fourchettes.

chevalier est si pensif qu'il ne peut ni boire ni manger. Ses yeux restent fixés sur la Dame, et à chaque moment il soupire, et change de maintien et de couleur. La Dame s'apercevoit bien qu'elle étoit cause du tourment du Châtelain, mais elle feignoit de l'ignorer, pour mieux garder sa contenance. « Mangez donc, lui dit-elle, je vous en prie; et, par la foi que vous me devez, faites un peu meilleur visage. — Certes, ma douce et chère Dame, en vous est ma joie et mon amour, mais ce que je viens d'entendre ne peut me faire plaisir. — On m'a dit que vous aviez paru au tournoi l'autre jour, reprit la Dame. — Ah! ce n'est pas de cela que je veux vous parler. Je souffre pour vous, Madame, tout le mal que l'Amour fait sentir aux amans. — Sire, vous ne serez pas toujours aussi tourmenté. » Elle appelle alors plusieurs varlets pour enlever la table, et elle leur commande d'apprêter le lit du Châtelain, qui, sans doute, se levera de grand matin, selon l'habitude des jeunes bacheliers. Les varlets se retirent aussitôt, et la Dame reste auprès de celui qui souffre d'amour pour elle. « Dame, dit le Châtelain en la quittant, ne me donnerez-vous aucune consolation? La mort sera ma seule

---

on a substitué, dans le dix-neuvième siècle, l'emploi des tasses ou bowls de verre bleu avec leurs soucoupes, à l'imitation des Anglois. Les domestiques les servent aujourd'hui à la fin du dessert, sur la table même du repas, dans un grand nombre de maisons, et surtout de celles titrées. Ces tasses sont remplies d'eau tiède, quelquefois mêlée d'eau de menthe, ou autre liqueur aromatisée, et chacun en prend une gorgée pour se rincer la bouche, et du restant on se lave le bout des doigts. Il faut avoir un estomac bien robuste, lorsqu'on ne suit pas l'exemple de ses voisins, pour supporter ce bruissement de toutes les bouches et de la restitution du liquide dans les bowls. C'étoit déjà bien assez, ce semble, de l'apparition des cure-dents placés sur les tables à la fin du repas, et dont on pouvoit du moins se servir secrètement, sans y ajouter un aussi dégoûtant moyen de propreté.

espérance, si vous me refusez votre secours. — Châtelain, vos paroles sont vaines; je ne veux ni ne dois répondre à votre prière; je puis vous assurer du moins, pour vous consoler, que je ne connois aucun bachelier à qui je donnerois la préférence sur vous, si je pouvois avoir de l'amour pour quelqu'un. Mais je n'aimerai ni vous ni personne, si ce n'est le seigneur que j'ai épousé. Allez reposer, il en est temps. — Douce Dame, Dieu veuille que votre cœur ne soit pas sans pitié! » Le Chevalier se retire alors, et la Dame toute morne et toute pensive entre dans sa chambre. Elle se met au lit; mais l'Amour l'a subitement touchée, et lui représente le doux maintien et les gracieuses manières du Châtelain, lorsqu'il lui parloit de sa tendresse. Elle pensoit que si elle vouloit aimer, il méritoit bien de n'être pas refusé, ou qu'à jamais elle n'aimeroit que son mari. Son cœur se complaît dans cette pensée, et elle s'abandonne au sommeil.

De son côté, l'amoureux Châtelain s'est mis au lit. Dans son extrême agitation, il ne pense qu'au bonheur de bien servir l'Amour et sa Dame jolie. Il se représente sa Dame au maintien si agréable, au doux parler, et qui n'est ni dédaigneuse ni fière : ces pensers réjouissent son cœur. Alors il se promet de paroître à tous les tournois, et il se flatte que si elle entend parler honorablement de lui, elle en aura sans doute pitié. Cette pensée le charme; il s'y arrête : mais il fait aussi réflexion qu'une si excellente Dame peut attirer les hommages d'un chevalier plus puissant que lui. La jalousie s'empare alors de son âme; il s'agite, il se débat dans son lit; enfin, épuisé de fatigue et de tourment, il s'endort jusqu'au jour. Il se lève aussitôt, monte à cheval, s'éloigne, et ne rêve plus qu'amour, armes, honneur, prix, résolu d'aller chercher en tous lieux joûtes, tournois et combats. En peu de temps il y acquit tant de gloire, qu'on parla de lui

en tous lieux. Ceux qui l'avoient vu au tournoi vantoient, au château même de Fayel, ses exploits, son courage, sa beauté, sa générosité. La Dame écoutoit avec plaisir tout ce qu'on racontoit du Châtelain; mais l'Amour n'avoit pas encore blessé son cœur du trait dont il frappe les amans. Son corps, son âme, son courage, le Châtelain avoit tout dévoué au service de l'Amour: gai, amoureux, dispos, aimable et spirituel chanteur, il continua à entretenir sa Dame de sa passion dans cette chanson, dont les paroles et le chant étoient nouveaux:

« Bois, prés, feuillage, fleurs, quel que soit le sujet d'une chanson, elle est pour moi sans agrément, si un véritable amour ne l'inspire. Mais celui qui feint d'attendrir par ses prières une dame qu'il n'aime pas, ne chante qu'au printemps et se plaint sans souffrir.

« Je tiens pour insensée, dame qui croit à un amant faux et trompeur, car elle se repentira long-temps de cette folie; et la joie qui la suit est bien fade, s'il lui reste assez de force pour haïr son déshonneur.

« Amie fausse et imprudente veut s'attacher tous les cœurs, et elle ne livrera pas le sien que tout le monde n'en soit instruit. Mais lorsqu'une dame est estimable, belle, bonne, gracieuse, et n'écoute pas les flatteurs, on doit y penser nuit et jour.

« Amour m'a préparé bien douce peine et agréable occupation! Jamais, pour rien au monde, je n'oublierai l'honneur d'aimer la meilleure de toutes les dames, qui est appréciée par les hommes les plus estimables. Mais je m'abuse, car je n'aimai jamais sans crainte.

« L'amour s'est tant fortifié dans mon cœur, il s'y est si bien établi, que j'ai élevé ma pensée plus haut que tout autre amant; mais les traîtres qui épient mes démarches travaillent à me nuire, et usent de tous les moyens pour changer ma joie en tristesse.

« Dame, cette inquiétude accroît mon amour et ma peine! et j'en mourrai certainement, si vous n'y apportez aucun remède. »

Il y avoit dans le pays un ménestrel qui alloit de château en château; il passoit souvent des journées entières avec le Châtelain, pour distraire ses ennuis. Il eut bientôt appris cette chanson, et la chantoit si souvent en tous lieux qu'elle fut bientôt entendue de la dame de Fayel. Quand elle sut qu'elle avoit été composée à son intention par celui qui souffroit pour elle, son cœur s'attendrit; elle fut charmée du mérite du Châtelain, et elle le voyoit avec plaisir engagé à son service.

L'amoureux Châtelain profite de toutes les occasions pour voir sa Dame, et son esprit est sans cesse occupé à les faire naître. Un jour se trouvant dans un chemin peu éloigné de Fayel, il se dirige vers le château : c'étoit l'heure du dîner. Il met pied à terre dans la cour; un varlet se présente aussitôt pour prendre soin de son cheval. Le Châtelain monte dans une salle ornée de peintures; il éprouve un peu d'embarras. Chacun se lève à son entrée, et paroît content de le voir : il salue tout le monde. La Dame venoit d'entrer pour laver. Le sire de Fayel alloit passer son surcot (1), comme l'avoient fait déjà les autres convives.

(1) C'étoit une espèce de surtout (sur-cotte) avec manches, ou avec une simple ouverture pour passer les bras. Ce vêtement étoit commun aux hommes et aux femmes, et se mettoit par-dessus tout autre habillement.

Chacun s'empressoit auprès du Châtelain pour lui faire honneur et fête ; l'accueil de la Dame est affectueux, et elle paroît être charmée de sa visite, comme elle l'étoit en effet. « Dame, lui dit le Châtelain, que Dieu vous accorde santé et longs jours, ainsi qu'à toute la compagnie. » La Dame rend un salut gracieux à sa société. « Dame, dit le sire de Fayel, conduisez le Châtelain, qui nous fait grand honneur de venir nous visiter ; et lavez. » Aussitôt après ils se mettent à table ; ils prennent à loisir mets et vins de toute espèce. La conversation devient générale, et l'on parle tour à tour d'armes, d'amours, de chiens, d'oiseaux, de tournois, d'assemblées.

Le Châtelain lançoit de temps en temps des regards furtifs pour admirer la grâce et la beauté de la Dame qu'il a fait vœu de servir toute sa vie ; mais elle reste silencieuse ; elle regarde de temps en temps le Châtelain sans affectation et sans arrêter ses yeux sur lui. Vins fins, pommes, gingembres (1), terminent agréablement le dîner, et toute la compagnie se lève de table. Chacun, suivant son goût, joue aux tables (2) ou aux échecs ; d'autres vont exercer les faucons au leurre. Toute la compagnie se livre à divers amusemens. Le sire de Fayel s'approche du

---

(1) On faisoit un grand usage, au treizième siècle, du gingembre confit, sous forme de pâte, qu'on appeloit *gingembrat*, ou pâte de roi.

(2) Il est souvent question de ce jeu dans nos fabliaux et nos anciens romans : il se jouoit avec des dés, et l'on s'accorde aujourd'hui à le reconnoître pour le jeu de trictrac, qui paroît être figuré dans le premier sujet de la première miniature de ce volume. Quelques auteurs ont pensé que c'étoit le jeu de dames. Il seroit possible que ce mot désignât les deux jeux, et que la même table, qu'on appeloit *tablier*, servît à les jouer tous les deux, comme cela se voit encore aujourd'hui.

Châtelain, et lui dit qu'il doit aller aux plaids. « Mais, je vous en prie, si vous avez de l'amitié pour moi, demeurez ici pendant tout ce temps; car votre maison est éloignée. — Sire, répond le Châtelain, j'y ai affaire; car il y a déjà long-temps que j'en suis absent. — Sire, en vérité, cette raison n'est pas valable. Par la foi de Dieu, sire Renaud, vous ne pouvez partir à cette heure. — Je vous obéirai, sire. — Restez, je vous en prie en ami, sire Renaud; je vais partir. » Il fait alors appeler la dame de Fayel, et lui recommande de tenir compagnie au chevalier, et de lui procurer plaisir et distraction pendant le peu de temps qu'il sera absent; et aussitôt il monte à cheval, et s'éloigne au galop.

La Dame dit alors au Châtelain : « Nous jouerons ensemble aux tables, si cela vous fait plaisir; c'est un beau jeu, fort agréable; ou, si vous le préférez, vous irez vous reposer. — Certes, Dame, je puis bien me passer de sommeil. Je n'aurai repos, joie ni plaisir, que je ne les tienne de vous. Prenez pitié de moi. Tout le monde dit que vous avez autant de qualités qu'en peut renfermer un corps chrétien : plus vous en possédez, Dame, plus je suis abattu et souffrant. Maintenant il me faut mourir, car mon corps ne peut supporter plus de souffrance. Prononcez, Dame, ou de me faire mourir, ou de me donner la santé. Si je meurs, certainement votre âme sera souillée d'un péché; oui, ce sera un grand péché quand il me faudra mourir pour vous; mais, pour Dieu, prenez pitié de moi, qui vous aime si loyalement, et qui suis entièrement à vous. Aussi je demande à Dieu qu'il m'aide à mourir! je le dis avec une grande sincérité. — Sire, répond sagement la Dame, j'ai bien entendu et compris votre pensée et votre résolution; mais quand vous dites que je puis vous donner la santé, j'examine où se peut trouver en moi la vertu de guérir un malade. Vous dites

que je vous fais mourir; certes je l'ignorois, et je n'eus jamais de ma vie l'idée de vous faire la moindre peine. Je suis singulièrement surprise, et j'ignore comment je puis vous causer du mal. — Ah! Dame, vos réflexions sont justes; elles ne me blessent pas, elles me plaisent au contraire. Dame, le mal que j'éprouve naît de l'amour et de ma vive passion. Amour tient tout sous son empire. Dame, c'est pour vous qu'Amour me fait endurer toutes ses peines. — Sire, est-ce ma faute si le puissant Amour vous fait la guerre, cela dépend-il de moi? — Certes, ma Dame, vous en êtes la cause. — Moi! comment est-ce possible? Dans aucune circonstance, dans aucun lieu, je n'ai voulu vous causer de mal. — Ah! douce et bonne Dame, le mal d'amour qui vient du cœur et non du visage, est très subtil; il a des oreilles pour écouter et des yeux pour voir. La beauté d'une dame, sa grâce, ses attraits, nourrissent intérieurement l'amour. Tout ce que l'on entend raconter des qualités, des manières gracieuses et prévenantes d'une dame charme les cœurs et fait naître peines et soupirs; c'est pour cela, Dame, que je suis et resterai votre serviteur. Si vous ne pouvez m'aimer, je mourrai certainement plutôt que de me détacher de vous; et quand même je le voudrois, ce ne seroit pas en mon pouvoir; car l'Amour s'est si bien établi dans mon cœur, qu'il n'en pourroit être chassé; et si j'entreprends quelque action d'éclat, ce n'est que pour l'amour de vous; car j'ai toujours l'espérance d'avoir merci de ma noble Dame. »

La Dame n'écoute pas ces paroles et ces raisons avec indifférence; elle éprouvoit même une vive satisfaction sans la laisser apercevoir, et, loin de paroître répondre à son amour, elle montre un visage sévère, et lui répond avec prudence et dignité: « Sire, je ne connois pas l'amour; je n'aimai jamais, et ne com-

mencerai pas à présent. » Le cœur du Châtelain fut si fortement frappé par ces paroles, qu'il n'auroit pu prononcer un seul mot, lui eût-on donné une ville. Il s'abandonne à ses réflexions, et voudroit être au fond d'un abîme : il se désespère; il se regarde comme le plus infortuné des hommes, d'être ainsi joué par l'Amour; car plus il se croyoit près d'être aimé, plus il semble en être éloigné. Tout son cœur frémit et tremble. « Hélas! pourquoi faut-il qu'elle ait occupé ma pensée! Amour, dans quel trouble m'as-tu jeté, et quelles longues souffrances tu m'apprêtes! Quand je vis son doux visage, je ne m'attendois pas à de telles rigueurs. Quel parti prendre maintenant? car je ne puis concevoir comment une si douce créature peut avoir tant de dureté pour moi qui l'aime si loyalement. Mais, dans ce pays comme ailleurs, il y a tant d'impudens mauvais sujets qu'on ne sait plus discerner les cœurs francs et sincères des cœurs faux et perfides, et voilà ce qui cause mon malheur; car je suis persuadé qu'un sentiment de pitié auroit pénétré dans son cœur, et l'aurait bientôt attendri, si elle pouvoit être assurée combien je l'aime et combien elle m'est chère! » Il soupire à ces mots, et puis il ajoute : « Douce Dame, je meurs si vous ne me donnez quelque consolation; c'est de vous que dépend ma vie et ma mort. » Alors la Dame lui répondit : « Je suis vraiment fâchée que l'Amour vous tourmente à ce point, car jamais je ne répondrai à vos désirs; mais si vous voulez tenir quelque chose de moi, je puis vous donner, si cela vous agrée, quelque joyau, un lacet de soie, une manche, un anneau; je ne vous le refuserai pas pour votre consolation; mais n'espérez pas, sire, que jamais mon corps soit à vous un seul jour, une heure. Mon déshonneur seroit éternel, et mon cœur ne consentiroit en aucune manière à une action aussi honteuse. » Le Châtelain s'incline humblement, et répond avec douceur : « Le don que vous me promettez me

comble de joie, et déjà il me semble opérer ma guérison. Je ne puis assez vous remercier d'une telle bonté; je ne demande plus rien, je ne désire plus rien que ce que vous voudrez me donner.

« Je compte que vous serez à la fête, où toutes les dames du pays se trouveront réunies; car le sire de Coucy (1) doit donner de superbes joûtes entre La Fère et Vandeuil (2). — Certainement, sire; la dame de Coucy m'a mandé hier soir de m'y trouver, et de n'y pas manquer, sous aucun prétexte; et assurément j'y serai, car je tiens beaucoup à voir les joûtes. Le duc de Limbourg (3) y viendra avec beaucoup de monde, ainsi que le noble et chrétien comte de Flandre, Baudouin (4), qui ne ressemble pas aux Arabes; il amène avec lui des Flamands très experts dans les armes. Il s'y trouvera aussi des habitans du Hainaut, et un grand nombre de belles dames et damoiselles, qui viendront bien

(1) Le sire de Coucy, Raoul Ier, oncle du Châtelain, riche et puissant seigneur, qui donna ce tournoi vers 1187.

(2) La Fère, ville, et Vandeuil, bourg du département de l'Aisne (Picardie), l'un et l'autre distans de quatre lieues environ du château de Coucy.

(3) Le duc de Limbourg. Ce ne peut être que Valeran ou Valleran de Limbourg, onzième du nom, d'abord marquis d'Arlon, depuis duc de Limbourg, et comte de Luxembourg par sa femme, Ermenson de Namur, légitime héritière du comté de Namur, sur laquelle le comté de ce nom fut usurpé par Baudouin, comte de Hainaut et de Flandre, père du comte Philippe de Namur. (*Hist. des gr. Offic. de la Couronne*, tom. II, p. 758 et 759.)

(4) Baudouin, comte de Flandre. Ce Baudouin, neuvième du nom, comte de Flandre, et sixième du nom, comte de Hainaut, fut depuis empereur de Constantinople. Prisonnier dans la bataille que Calo-Jean, roi des Bulgares, lui livra près d'Andrinople, le 14 avril ou août 1205, il fut mis à mort par ce prince sur la fin de juillet 1206. (*Hist. des gr. Offic. de la Cour.*, tom. II, p. 726; *voyez* HAYNAULT.)

équipées, avec un grand train, et accompagnées des chevaliers les plus renommés et les plus adroits de Flandre et de Quiévrain. La dame de Coucy s'est empressée d'inviter toutes les dames du pays pour faire honneur aux étrangers, les bien recevoir, et les festoyer comme ils le méritent. — C'est aussi ce que nous ferons, ma Dame. S'il vous plaisoit de m'accorder une large manche brodée, je la porterois à mon bras droit, et je sens qu'elle augmenteroit ma valeur. — Certes, beau sire, vous l'aurez, et la porterez avec distinction; et si par là vous augmentiez votre réputation, j'en serois glorieuse. — Vraiment, Dame, je ferai de mon mieux. — Nous le verrons bien; nous vous reconnoîtrons à vos armes, et cela nous sera facile: écu d'or au chef d'azur, chargé d'un lion passant de gueules. — C'est cela même, ma Dame. »

Pendant cette longue conversation, le sire de Fayel étoit rentré : c'étoit l'heure du souper; on monte dans la salle à manger dallée. La Dame étoit vêtue depuis le dîner d'un surcot ouvert; chacun passe le sien, et l'on s'asseoit gaîment à une table abondamment servie. La conversation s'engage sur différens sujets, mais on parle surtout des joûtes. On quitte bientôt la table pour aller se divertir dans le verger (1) jusqu'à l'heure du

---

(1) Cet usage de faire une promenade après les repas se trouve mentionné dans la plupart des Fabliaux.

Mengié ont, puis sont levé,
El vergier vont esbanoier.
(*Manuscrit du Châtelain de Coucy*. Vers 734.)

Le seor, quant il orent mangié, a il se furent alé esbattre en un vergier qi estoit beaux.

(*Manuscrit de Lancelot du Lac*, cité dans les *Recherches sur les Sources antiques de la Littérature française*, p. 43, in-8., 1829.)

coucher. Le Châtelain prend alors congé du seigneur de Fayel, et lui fait ses gracieux remercîmens de l'honneur qu'il lui a accordé. Il n'oublie pas de faire ses adieux à celle qu'il aime; mais il la quitte avec précipitation, pour que personne ne puisse pénétrer ses secrets sentimens. Tout le monde s'est retiré. Quand le Châtelain fut couché, ses pensées se ranimèrent; il est riche d'un nouveau confort; l'Espoir lui dit qu'en servant bien sa Dame il parviendra à obtenir ses faveurs. « Ses faveurs! lui crie le Désespoir : il te faut auparavant briser mainte lance et maint écu. Et crois-tu qu'elle te doive aimer? Non, vraiment, elle ne t'aimera pas. Ce gage, elle te l'a donné pour ta consolation. Cet amour, il te mène à la mort; il te fait mépriser : ta personne, tes biens sont odieux! » Voilà ce que le Désespoir lui annonce; mais le Courage, la Vaillance, la Gloire, parlent à l'autre oreille, et ces trois sentimens, qui ont tant d'empire sur les cœurs, s'accordent à lui dire : « Sire, aimez; nous ne vous manquerons pas; nous vous soutiendrons toujours; aucune peine ne pourra vous abattre, ni vous détourner de servir loyalement l'Amour, qui rend au centuple tout ce qu'on engage à son service; agissez en toute confiance. » Il se trouve bien de ces réflexions qui le rassurent, et il s'endort dans ces pensers.

De son côté, la Dame, couchée dans son lit à côté de son mari, est dans une situation pénible. L'Amour la poursuit vivement, et lui représente les qualités brillantes du Châtelain si renommé par sa vaillance et sa générosité. Son attaque est si vive qu'il la force à lui obéir sans retard, et à faire toutes ses volontés. Elle aimeroit bien le Châtelain si elle ne redoutoit pas le blâme. Eh bien! elle le bravera. Amour le veut, elle aimera; voilà les conseils de l'Amour. Mais la grande prudence dont elle est douée lui défend d'aimer, car elle seroit déshonorée. Cette

Prudence lui dit : « Ne faites rien qu'on puisse vous reprocher. Vous êtes belle, bonne et sage ; vous avez des richesses, une noble famille, un mari recommandable ; tout doit vous interdire une action coupable, et vous commande de conserver votre honneur et celui de votre seigneur. » La Prudence réprime ainsi les feux de l'Amour et les éteint ; mais son flambeau encore brûlant se rallumera bientôt, car l'Amour n'abandonnera pas la partie. Il tarde à la Dame d'assister aux joûtes, pour y voir cet amoureux chevalier si plein d'honneur. Amour la tient sous son empire ; elle ne sait plus quel parti prendre.

Dès le point du jour, le Châtelain se lève et s'habille en peu d'instans, mais avec soin et élégance. Il étoit gai et dispos ; il partit sur-le-champ, et sa bonne humeur lui inspira cette chanson :

« La douce voix du rossignol sauvage, que j'entends retentir nuit et jour, plaît à mon cœur et le réjouit. Je chanterai aussi pour m'égayer, et je dois le faire pour être agréable à celle à qui j'ai fait hommage-lige (1) de mon cœur ; je serai au comble de mes vœux si elle ne dédaigne pas mes services.

« Mon cœur ne fut jamais ni faux ni volage ; j'en devrois être plus heureux. Je l'aime et je suis en tout son esclave ; mais je n'ose lui découvrir ma pensée. J'ai tant d'admiration pour sa beauté, que je reste interdit devant elle ; et je n'ose non plus regarder son doux visage, tant j'aurois de peine à en détourner mes yeux.

---

(1) Par l'hommage-lige le vassal étoit engagé personnellement ; par l'hommage simple, il pouvoit mettre une autre personne à sa place pour le service de son seigneur.

« Je suis tout à elle; elle seule occupe toute ma pensée; et Dieu veuille me laisser cette jouissance! Jamais Tristan qui but du breuvage d'Amour, n'aima avec plus d'abandon et de franchise; car je lui dévoue mon cœur, mon corps, ma volonté, mes forces et mon pouvoir. Est-ce folie? Je doute encore si toute ma vie suffira pour l'aimer et la servir comme elle le mérite.

« Je la dois bien servir constamment, je dois l'aimer et la craindre par-dessus toutes les autres; car il me semble toujours voir son image, et je ne puis me rassasier de la voir. Je ne sais rien au monde de plus beau, de plus sage. Dès que je la vis, je lui laissai mon cœur en otage; depuis, il y est toujours resté, et je ne chercherai jamais à l'en séparer.

« Chanson, va porter mon message vers les lieux où je n'ose retourner ni me montrer. Je redoute trop les jaloux qui épient toutes les occasions de contrarier les amours. Que Dieu les en punisse! Ils ont courroucé et causé la perte de nombre d'amans; mais tel est mon malheur, que pour eux je suis obligé de me contraindre. »

Après avoir terminé cette chanson, il retourna chez lui, en songeant au tournoi. Il est préoccupé, et ne s'asseoit pas; car le chevalier inactif ne sera jamais preux; il ne doit penser qu'à chercher les occasions de se distinguer par les armes et d'acquérir de l'honneur; et l'on ne peut y parvenir sans s'y livrer tout entier. C'est ce que fit le Châtelain, dont la mémoire est si glorieuse et doit plaire à tous les honnêtes gens; car il fut toujours respectueux, généreux, galant, gai, vaillant et amoureux. Il veut que la beauté et l'élégance de son équipement réponde à sa renommée. Il monte un beau coursier richement harnaché, et le Roi ne

paroîtroit pas aux joûtes plus brillant ni mieux paré. Jamais on ne vit un pauvre (1) bachelier si bien monté, ni mieux équipé de tout point.

De tous côtés arrivent les équipages des chevaliers François, Poitevins, Normands, Bourguignons, Lorrains, Bretons; de ceux de Corbie (2) et de Vermandois. La dame de Coucy est arrivée avec un grand nombre de nobles dames du pays, qu'elle a invitées aux joûtes, toutes parées de robes de soie brochées d'or et d'argent. Jamais on n'avoit vu plus de magnificence, ni une plus brillante assemblée. Le jour du tournoi approchoit; on étoit au samedi soir, et les joûtes devoient commencer le lundi. Toutes les dames étoient disposées à faire galamment les honneurs aux étrangers. Je ne puis dire combien de seigneurs de Vermandois s'y rendirent, mais parmi les plus renommés étoit l'aimable et beau comte de Soissons (3), suivi d'un grand nombre de jeunes bacheliers très joliment parés.

Le sire de Coucy, à la tête de tous ses gens, préside à cette belle et agréable fête. De tous côtés on voit arriver à La Fère, par compagnie, dames et chevaliers, et parmi ceux qui viennent de pays éloignés pour disputer les prix et la gloire du tournoi,

---

(1) Le châtelain de Coucy n'avoit pas de fortune: Raoul Ier, son oncle, ne lui avoit laissé que quarante livres parisis de rente par son testament. (*Mémoires histor. sur Raoul de Coucy.*)

(2) Petite ville de Picardie, à quatre lieues d'Amiens.

(3) Le comte de Soissons. Ce comte, nommé Raoul, étoit de la maison de Nesle, et troisième de ce nom. Il fut surnommé *le Bon*. Il avoit suivi Philippe-Auguste au voyage de la Terre-Sainte, et se trouva au siége d'Acre. Il mourut le 4 janvier 1236, et fut enterré à l'abbaye de Longpont.

on distingue le duc de Limbourg (1), accompagné de vaillans chevaliers, qui cherchent toutes les occasions de s'illustrer par de beaux faits d'armes. Huon de Florines (2) vint le dimanche à Vandeuil, et sans faste. Le comte Philippe de Namur (3) amène avec lui nombre de preux chevaliers et de bacheliers de Hainaut. Le comte de Hainaut (4) s'y trouvoit aussi; mais il étoit un peu malade, et ne voulut pas joûter. Le comte de Namur avoit avec lui quarante chevaliers et seigneurs, et vingt-huit Flamands qui furent rangés parmi ceux de Hainaut, à l'exception du comte. On y voyoit encore le sire Arnoul d'Oudenarde (5), le sire de Gâvre (6), le sire de Gisfoing (7), le sire Arnoult de Mor-

(1) *Voyez* ci-dessus, page 289.

(2) Florines (Huon ou Hugues de). *Voyez* Rumigny, p. 309.

(3) Philippe, comte de Namur. Il y a deux comtes de Namur du nom de Philippe : l'un, de la maison de Hainaut, en faveur de qui l'empereur Henri VII érigea le comté de Namur en marquisat. Il mourut sans enfans en décembre 1212, et légua son marquisat de Namur à Philippe de Courtenay, fils d'une de ses sœurs. Les successeurs de Philippe de Courtenay, et lui-même, n'ont pris d'autre qualité que celle de comtes de Namur. (*Hist. des gr. Offic. de la Cour.*, tome II, page 759.)

(4) Le comte de Hainaut. C'est le même que Baudouin, comte de Flandre, empereur de Constantinople. *Voyez* ci-dessus la note qui concerne ce prince, page 289.

(5) Oudenarde, ville de Flandre qui a donné son nom à une illustre maison des Pays-Bas.

Arnoul, seigneur d'Oudenarde, dont il s'agit ici, ne peut être que le même qui épousa Isabeau de Hainaut, dame de Séhourg, d'Angre et du Fay, fille de Philippe et de Marie d'Estrepy. (*Hist. des gr. Offic. de la Cour.*, tom. II, p. 776.)

(6) Gâvre, bourg des Pays-Bas sur l'Escaut, entre Gand et Oudenarde, a donné son nom à l'illustre maison de Gâvre, dont on trouve des traces dès l'an 1000. Dans le onzième siècle il y avoit un bouteiller de Flandre de ce nom.

(7) Gisfoing ou Giffoing. Ce nom paroît défiguré dans le manuscrit,

tagne (1), preux et vaillant guerrier; le sire de Braine (2) et celui de Gistelles (3), et Philippe de Jascelle (4), et beaucoup

---

et c'est sans doute *Cisoing* qu'il faut lire. L'*Histoire des grands Officiers de la Couronne* fait mention de Jean de Cisoing, seigneur dudit lieu, qui maria sa fille Jeanne de Cisoing à Henri de Hainaut, seigneur de Sébourg, d'Angre et du Fay, lequel vivoit en 1199.

(1) Mortagne. On lit ici dans le manuscrit *Hamoulz*, et au vers 1434, *Arnoulz;* c'est en effet Arnoult, sire de Mortagne, châtelain de Tournay, qui épousa Iolande de Coucy.

Il ne faut pas confondre ces barons et comtes de Mortagne des Pays-Bas, avec les comtes de Morteing, et les comtes du Perche et de Mortagne, en Normandie.

(2) Braine ou Brenne. Ce nom est commun à plusieurs lieux, tant de France que des Pays-Bas.

Le comté de Brenne ou Braine, en l'Ile-de-France, étoit possédé, au temps du châtelain de Coucy, par la maison de Dreux, issue de Robert, fils du roi Louis-le-Gros. Ce comté fut porté dans la maison de Roucy sur la fin du treizième siècle, par le mariage de Jeanne de Dreux avec Jean, quatrième du nom, comte de Roucy.

Un autre Braine, dit *Braine-le-Comte*, est une ville du Hainaut, entre Mons et Bruxelles. Cette terre fut possédée par la maison d'Avesnes, à une époque fort rapprochée du temps où vivoit le châtelain de Coucy.

C'est sans doute d'un seigneur de Braine-le-Comte qu'il est ici question.

(3) Ghistelles, petite ville entre Bruges et Ostende, qui à donné son nom à une maison des plus illustres des Pays-Bas, dont le chef avoit le titre de prince.

Un seigneur de la même maison se distingua au tournoi donné à Bruges en 1392.

(4) Philippe de Jascelle, nom défiguré dans le manuscrit, ou du moins qui ne se retrouve pas dans les armoriaux. C'est vraisemblablement le nom d'un seigneur des Pays-Bas.

Il y a un village appelé Sarcelles à une lieue de Montmorency. Un seigneur de ce lieu auroit pu encore accompagner le seigneur de Montmorency au tournoi du sire de Coucy.

d'autres puissans seigneurs. Ils avoient tous avec eux leurs femmes, leurs amies, leurs enfans, et amenoient toutes les plus belles dames qu'ils avoient pu réunir, pour mieux montrer leur courtoisie, exciter leur courage et leur ardeur, et donner plus d'éclat aux joûtes. On remarque aussi Hauvel de Quiévrain (1), aux armes d'or au chef bandé de six pièces d'argent et de gueules. Ils arrivèrent tous le dimanche à Vandeuil, où les plus beaux et les plus vastes logemens avoient été préparés exprès. Ils furent bien reçus et bien traités ainsi que les Limousins, les Bretons et les Poitevins qui s'y étoient réunis.

Le comte de Namur fit prier toutes les personnes qui se trouvoient à Vandeuil de venir souper chez lui. Il faisoit beau voir cette assemblée de femmes charmantes, aux gracieux visages, et ces jeunes bacheliers tendrement émus auprès de toutes ces beautés. Après un repas splendidement servi, tout le monde se leva pour prendre le divertissement de la danse et de la musique. Une des dames aussitôt chanta gentiment ce refrain :

Toute votre gent
De cette fête est l'ornement;
J'aime loiaument
Toute votre gent;
Car c'est la plus belle, vraiment,
Toute votre gent.

La nuit se passa en plaisirs, et chacun se retira de son côté pour se livrer au repos. Mais à La Fère, pour en revenir à nos amans, qui pourroit exprimer combien cette nuit leur fut agréable? Le

(1) Quiévrain ou Kiévrain, bourg sur la frontière du royaume des Pays-Bas, à trois lieues de Valenciennes. Ce bourg a donné son nom à une maison fort illustre des Pays-Bas, dont étoit Hauvel de Quiévrain.

Châtelain surtout prend vivement part à la fête ; il chante et se divertit jusqu'au jour, que le héraut vient lui dire : « Seigneur, il est temps de se retirer ; car nous vous ferons lever matin aujourd'hui, et vous avez assez veillé. » On se disperse de côté et d'autre ; les domestiques servent encore des fruits et des rafraîchissemens, et chacun, sans plus tarder, se dispose à prendre quelque repos.

Le Châtelain profite de la circonstance pour parler sans témoins à sa Dame. Il s'approche d'elle, et lui dit avec une vive émotion : « Dame, puis-je espérer que vous ne me refuserez pas la manche que je vous ai demandée ? — Elle est faite, répondit-elle ; et puis, tirant la manche de sa bourse (1) : Demain, je voudrois bien vous voir vainqueur. — Avec la protection de Jésus, je le tenterai bientôt, ma Dame ; votre peine et votre travail veulent une récompense, et je ferai tous mes efforts pour en acquitter le prix. » Après ces mots, la dame de Fayel appelle les autres dames, et les invite à s'aller coucher. « Partons, il y a assez longtemps que nous sommes ici ; voici le jour. » Elle se retire de son côté, et le Châtelain du sien.

Le jour étoit sur le point de paroître ; on donne peu de temps au sommeil, car les hérauts, déjà sur pied, parcourent les hôtels en criant aux chevaliers de se rendre à l'église, ce qu'ils firent avec empressement. De tous côtés on voit leurs varlets vivement occupés à seller, brider et harnacher les chevaux, à nettoyer et polir les écus. On n'entend qu'un bruit confus de voix animées : les destriers hennissent, les trompettes retentissent par

(1) *Aloiere*, espèce de bourse large et plate qu'on portoit à la ceinture.

toute la ville. Après la messe, les dames s'empressent d'aller prendre leurs places sur les gradins pour examiner les chevaliers qui doivent combattre pour l'honneur et la beauté. Des parures élégantes et magnifiques, éclatantes d'or, d'argent, de pourpre, brillent dans les galeries, et rehaussent encore l'éclat de la beauté des dames.

Le noble et généreux comte de Limbourg voulut ouvrir la joûte contre le preux et vaillant bachelier Gauthier de Sorel (1). Le duc, richement équipé, s'avance rapidement dans la carrière. Ses armes étoient d'argent au lion de gueules, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir, armé et couronné d'or et lampassé d'azur. Gauthier, de son côté, portoit de gueules à deux léopards d'argent posés l'un sur l'autre, et montoit un excellent destrier. Tous deux la lance au poing s'avancent au milieu des rangs en pressant leurs chevaux de l'éperon. On admire la violence du choc, et ils brisent leurs lances jusqu'à la poignée; mais tous deux sont restés fermes sur la selle, et ils se dépassent tranquillement. Ils rompent encore deux lances avec la même vigueur.

Le comte de Namur s'avance ensuite d'un air assuré, monté sur un cheval roux, portant en tête un heaume brillant d'or, surmonté d'un lion de sable, armé et lampassé de gueules. Sa contenance est vraiment superbe, et c'est un brave guerrier. Mais l'intrépide chevalier qui va joûter contre lui, n'a pas, à

---

(1) Gauthier de Sorel. Il tiroit son nom du village de Sorel, situé en Picardie. La maison dont étoit Gauthier a fait de grands biens à l'abbaye de Saint-Aubert. Elle s'est éteinte, au commencement du quatorzième siècle, dans celle de Mauvoisin, qui a relevé les nom et armes de Sorel. (Carpentier, *Hist. du Cambresis.*)

mon avis, une tenue moins belle, ni de moins agréables manières. Son écu, de deux pièces, est fascé de vair et de gueules. On entend les hérauts crier : « Saint Georges ! voici le bon Enguerrand de Coucy (1), dont le bras est si redoutable ! » Les écuyers leur présentent des lances, et chacun pique son destrier. Le sire Enguerrand s'élance avec la vigueur et la vitesse d'un oiseau qui fond sur sa proie. Tous deux sont animés par l'amour et l'espérance. Ils se portent des coups si violens que le feu jaillit des heaumes, et les lances volent en éclats. Le choc fut des plus rudes. Les noms des deux chevaliers, proclamés par les hérauts, sont accueillis par les acclamations et les félicitations des dames, qui discourent vivement sur le mérite des deux champions. Sans plus tarder ils reprennent leur rang, car ils veulent des actions et non pas des paroles. Armés de nouvelles lances, ils courent avec impétuosité, et se heurtent avec tant de violence, corps et chevaux, que les brides, sangles et poitrails en rompent, et tous deux roulent sur la terre, heureusement sans se blesser. Les gardes de la lice accourent pour leur prêter secours. Les chevaux sont éreintés, et les chevaliers se relèvent très étourdis de leur chute. Les dames reprennent leurs places, et le tournoi continue.

La troisième joûte fut des plus brillantes, et excita beaucoup l'attention des dames et damoiselles. C'étoit Geoffroy de Lusignan (2), aux armes burelées d'argent et d'azur, au lion de

(1) Enguerrand de Coucy, frère de Raoul Ier, et père du Châtelain.

(2) Le manuscrit porte Geoffroy de Losengnon. Ce nom est défiguré, comme il arrive fréquemment dans les anciens manuscrits. Les armes burelées au lion de gueules brochant sur le tout, couronné d'or, prouvent évidemment que c'est Lezignem ou Lusignan.

Geoffroy de Lusignan, premier du nom, fut seigneur de Vouvant et

gueules brochant sur le tout, armé, lampassé et couronné d'or, et un chevalier à l'écu papelonné, tous deux très bien montés, tous deux renommés par leur grande noblesse. Ils sont bientôt prêts; la lance est au poing, le heaume est lacé. Avant de courir, les deux joûteurs font briller leur adresse en jouant avec leurs lances, et caracollent près des rangs, en se couvrant de leurs écus, à la grande satisfaction des spectateurs. Ils piquent leurs coursiers, et, dans le choc, brisent lances et écus. Les deux chevaliers, les bras tendus, les écus percés, hors des étriers, se dépassent de tout l'élan de leurs chevaux. Cette course est accueillie par de grands applaudissemens; mais les chevaliers, tous deux blessés, laissèrent le champ libre à d'autres joûteurs. Alors parut Guillaume, le casque en tête, bien posé sur son cheval; il portoit un écu losangé d'or et de gueules. Le second étoit Jean de Nesle (1), qui n'avoit pas une moins belle tenue à cheval, et qui fut toujours avide de gloire. Il portoit un écu de gueules à deux bars. Tous deux, vaillans et hardis, montoient de rapides coursiers, qu'ils lancent avec une telle vigueur qu'ils font frémir et bondir la terre. Ils frappent en plein sur leurs écus, et les éclats des lances volent dans les airs. Ils se dépassent rapidement aux grands applaudissemens de toute l'assemblée, et reviennent sur leurs pas, mais lentement, pour recommencer une nouvelle joûte. Ils reprennent d'autres lances, et les rompent avec la

---

de Mairevant, du chef de sa femme Eustache Chabot. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, où il signala son courage au siége d'Acre, l'an 1191. Il eut un fils qui, comme lui, porta le nom de Geoffroy.

(1) Jean de Nesle, qui a laissé de la postérité du surnom de Falvy, étoit frère de Raoul de Nesle, troisième du nom, comte de Soissons, surnommé *le Bon*. Il fut un grand seigneur de la cour de Flandre, et mourut, en 1214, dans une de ses terres de Picardie; il fut enterré dans l'abbaye d'Ourcamp.

même vigueur; mais je n'en dirai plus rien, car deux nouveaux chevaliers sont déjà à cheval, prêts à courir. L'un étoit Lambert de Longueval (1), couvert d'une très belle armure, à l'écu bandé de vair et de gueules de six pièces. Pressant des éperons les flancs de son coursier, il le fait bondir, et se trouve aussitôt en présence de Hauvel de Quiévrain, brave chevalier, qui montoit un beau destrier. Tambours, timbres (2), cors et trompettes résonnent; les hérauts crient et s'agitent. Les joûteurs ne diffèrent plus, et avancent l'un sur l'autre la lance en arrêt. Ils piquent fortement leurs coursiers, selon l'usage, et se joignent au milieu des rangs. Leurs chevaux, l'œil en feu, chancèlent par la violence du choc. Les nobles champions reviennent pour rompre encore deux lances avec la même ardeur.

La septième joûte ne fut pas inférieure aux précédentes, et ne donna pas moins de plaisir aux spectateurs. Le feu jaillit du fer des combattans, qui percent leurs heaumes à coups d'épée redoublés. Vous allez connoître ces deux champions, si dignes des applaudissemens de tous ceux qui furent témoins du fait d'armes. On doit toujours faire l'éloge de ceux qui le méritent, et les préférer aux méchans; quelquefois on y fait attention, et il n'est aucun bien qui, à la longue, ne s'augmente. Je vous

---

(1) Lambert de Longueval. Il n'y a pas de doute que le nom patronimique de ce chevalier n'ait été défiguré. A l'époque du tournoi dont il est ici question, vivoit Aubert de Longueval, chevalier surnommé le Chien ou *Canis*; il étoit neveu de Guislebert de Longueval qui vivoit en 1202. Ainsi, ce doit être Guislebert ou Aubert, son neveu, et non Lambert.

Longueval est près de Bapaume, et non loin de Péronne et de Coucy. C'est de là que cette illustre maison, dont étoient les comtes de Bucquoy, tire son nom.

(2) Espèce de tambour de basque.

dirai donc, Dieu aidant, ce que je sais des nouveaux joûteurs. Le premier étoit si beau, si bien fait de toute sa personne, qu'aucun autre cavalier ne lui étoit comparable. Ses jambes étoient plus droites qu'une flèche sur son étrier, et aucun mouvement de son cheval ne dérange son corps immobile sur la selle, ni son attitude ferme et assurée. Il portoit un écu d'or au chef d'azur, chargé d'un lion passant de gueules. Il passe devant les rangs; à son bras droit étoit attachée une manche brodée d'or et d'argent, d'un travail précieux. Il attire les regards de toutes les dames, charmées de sa belle contenance : son cœur s'enflamme de courage, et l'amour qui le maîtrise lui fait espérer la possession de sa belle Dame, qui le regardoit avec beaucoup d'intérêt de la place où elle étoit assise; et en effet, l'Amour l'avoit déjà si fort touchée, qu'elle étoit résolue de ne plus lui résister. Il prend place; mais son compagnon n'est point encore arrivé, et il garde une fière attitude. Les hérauts l'annoncent à l'assemblée, en criant : « C'est Coucy, Coucy, le vaillant guerrier dont le renom doit aller jusqu'à Rome! Coucy, le vaillant bachelier! Coucy, le châtelain de Coucy! » Aussitôt sort des rangs le riche et puissant comte de Blois (1), monté sur un superbe cheval, richement caparaçonné, qu'il manioit avec beaucoup d'assurance. Quoique couvert de son écu, il n'en étoit pas moins preux, hardi et fier. Vient ensuite Gauthier de Châtillon (2),

---

(1) Le comte de Blois. Ce comte, nommé Louis, fut aussi comte de Chartres et de Clermont. Il étoit de la maison des comtes de Champagne, palatins de Brie. Il accompagna Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, au voyage d'outre-mer et à la conquête de Constantinople. Il fut tué à la bataille d'Andrinople, le 14 août 1205. (*Hist. des gr. Offic. de la Cour.*, tom. II, p. 846.)

(2) Gauthier, ou plutôt Gaucher III, seigneur de Châtillon, fut aussi seigneur de Troissy, de Montjay, de Crecy et de Pierrefons,

aux armes de gueules à trois pals de vair, au chef d'or, avec une merlette de sable sur le chef, c'est chose certaine. Les hérauts crient dans toute la lice : « Châtillon ! Châtillon ! » Il ne leur manque rien ; ils sont prêts à s'élancer. Le Châtelain, plein de joie, va se mesurer contre son adversaire ; ils piquent leurs chevaux pour se lancer l'un contre l'autre ; et pleins d'ardeur et de courage, ils font jouer les éperons avec tant de force que la terre gémit sous leurs coursiers. Ils joûtoient avec tant de noblesse et d'habileté, qu'on auroit dit qu'ils étoient nés tout en armes. Les regards sont fixés sur les combattans ; mais particulièrement ceux des dames et des bacheliers. Bientôt les joûteurs se sont porté des coups si justes, que les heaumes de Châtillon et de Renaud n'ont plus de mentonnières. Les tronçons de leurs lances brisées ont volé dans l'air, les courroies sont rompues, les écus froissés, car

---

comte de Saint-Pol par sa femme, sénéchal de Bourgogne, et bouteiller de Champagne. Il suivit le roi Philippe-Auguste au voyage de la Terre-Sainte, où il se signala au siége d'Acre, en 1191. Il accompagna le comte de Montfort en Languedoc, contre les Albigeois, et servit à la prise des villes de Béziers et de Carcassonne. La guerre s'étant rallumée en Flandre, le Roi l'envoya reprendre la ville de Tournay ; ce qu'il exécuta courageusement. Il donna des preuves de sa valeur à la bataille de Bouvines, et mourut avant le mois d'octobre 1219. (*Hist. des gr. Offic. de la Cour.*, tom. VI, p. 93). Il est probable que Gauthier ou Gaucher de Châtillon, dont il est ici question, ne portoit pour brisure de ses armes, une merlette de sable sur le chef, que parce que Guy de Châtillon, sire dudit lieu, son père, vivoit encore. Autrement, il auroit porté les armes pleines, étant l'aîné et le successeur de Guy dans la possession de ladite seigneurie. Au reste, cette brisure fut celle qui, depuis, distingua la branche de Châtillon-Porcéan des autres branches issues de la maison de Châtillon. L'auteur de la branche de Châtillon-Porcéan avoit aussi le nom patronimique de Gaucher ; mais, étant mort en 1261, il ne peut être le même dont il est fait mention dans le poëme.

ils se sont rudement heurtés, mais sans fléchir; et après s'être dépassés, ils reviennent gaillardement reprendre leurs places. On entend alors les hérauts s'écrier : « Dames, regardez maintenant; vous pouvez leur donner pour récompense, manches, bijoux et rubans, et fixer le moment où vous voudrez leur accorder les délicieux baisers d'un sincère amour. »

La dame de Fayel écoute ces paroles avec plaisir, en regardant le Châtelain, et elle sent que son cœur ne peut plus se défendre de l'aimer. Mais déjà le comte de Blois et le Châtelain ont pris de nouvelles lances, et fondent l'un sur l'autre : le comte court sans toucher, et le Châtelain lui porte un grand coup de lance, qui fait voler son heaume dans la poussière. Le comte chancelle; mais il revient promptement à lui, et tous deux retournent à leurs rangs. Ces vaillans joûteurs reprennent encore des lances, piquent leurs chevaux, et s'attaquent avec tant d'impétuosité, que tous deux étourdis de la violence du choc, sont précipités à terre. On accourt aussitôt pour les secourir; et à peine relevés, grâce à Dieu, sans aucune blessure, ils montent sur d'autres chevaux. On entend alors les hérauts qui parcourent la lice dire aux dames, aux damoiselles (1) et aux jeunes filles, en s'approchant des galeries : « Comment n'avez-vous pas pitié de ces guerriers, qui aventurent ainsi leurs corps et leurs chevaux pour remporter les prix du tournoi? »

Cette joûte est à peine terminée, qu'une autre lui succède. C'est le preux et hardi chevalier, seigneur de Falleny (2), qui

(1) Filles de noble extraction, ou épouses d'un damoisel ou écuyer, qui n'avoient pas le titre de dames.

(2) Falleni, ou plutôt Fallevy ou Falvy. L'écu burelé d'argent et d'azur au bâton de gueules brochant, prouve évidemment que c'est

s'avance, portant un écu burelé d'argent et d'azur au bâton de gueules; il monte un excellent coursier plein de vitesse. De l'autre côté, un grand bruit annonce le sire Gobert d'Aspremont (1), aux armes de gueules à la croix blanche. Ils sont en présence la lance en main; et la Vaillance, ennemie de la feinte, les presse de s'attaquer; ils piquent leurs coursiers. Leurs heaumes sont frappés au même instant, et les lances volent en éclats; plus rapides que l'oiseau, ils sont déjà bien loin l'un de l'autre. Ils rompent encore deux lances aux applaudissemens universels. Immédiatement après on voit venir Jean de Hangest (2), preux, hardi et gentil chevalier, à l'écu d'argent à la croix de gueules, chargé de cinq coquilles d'or; contre lui se présente avec assurance le sire Arnoult de Mortagne, aux armes d'or à la croix de gueules, richement équipé. La beauté de ces deux joûteurs attira l'attention et les complimens des dames; mais déjà le jour déclinoit, et l'on n'avoit pas de temps à perdre en conversa-

---

Jean de Nesle, seigneur de Falvi, dont on a parlé ci-dessus, page 301; ou Raoul de Nesle, seigneur de Falvi, son fils, mort avant le mois de février 1225.

(1) Gobert, sire d'Aspremont et de Dun, troisième du nom, étoit fils de Geoffroy et d'Isabeau de Dampierre-Bourbon. Il épousa Julienne de Rosoy, qui lui donna une nombreuse postérité. Il se fit moine dans l'ordre de Cîteaux, et mourut en odeur de sainteté. Il est connu dans l'histoire de sa maison, qui étoit souveraine, sous la qualification du bienheureux Gobert d'Aspremont. La dernière de ce nom et sa descendante épousa Charles IV, duc de Lorraine et de Bar. Cette maison souveraine, qui portoit de gueules à la croix d'argent, reçut la dénomination de d'Aspremont à la croix blanche, pour la distinguer.

(2) Jean de Hangest, seigneur dudit lieu, premier du nom, vivoit en 1190. Suivant l'*Hist. des gr. Offic. de la Cour.*, tom. VI, p. 738, sa fille épousa Raoul de Soissons, seigneur de Cœuvres, fils de Raoul de Nesle, troisième du nom, comte de Soissons.

tion. Aussitôt chevaux et chevaliers s'élancent avec le fracas du tonnerre qui éclate sur la cime de la montagne; mais ils n'ont pas vidé les étriers. Tous deux cependant, étourdis du choc, ne peuvent continuer. Le sire de Hangest a le bras à moitié brisé, et ses amis viennent le secourir. La nuit étant survenue pendant ce temps-là, on suspendit les joûtes. Si je ne les ai pas toutes décrites, du moins ai-je fait connoître les plus remarquables et les mieux exécutées.

Tous les spectateurs se dispersent en peu d'instans, et chacun rejoint sa société : ceux du pays retournent à La Fère, les étrangers prennent le chemin de Vandeuil. L'heure du souper étoit venue; le duc de Limbourg avoit ordonné un grand repas pour la nuit. Les joûteurs de la journée sont le sujet de la conversation; on vante surtout les guerriers de La Fère, qui ont bien soutenu l'honneur de ses armes. Ces éloges excitent l'émulation de ceux qui ne se sont pas encore mesurés dans le tournoi, et ils se promettent bien de fournir le lendemain le même sujet de fête et de satisfaction. La joie n'est pas moins grande à La Fère, où a été disposée une fête magnifique et parfaitement ordonnée. Le Châtelain s'abandonne à la joie; mais dans quelque endroit qu'il se trouve, ses yeux se dirigent toujours vers sa maîtresse. Après le souper, comme on servoit les vins, il s'approcha de sa Dame, et se plaça à côté d'elle; et dès qu'ils purent s'entretenir, elle lui dit : « Comment vous trouvez-vous? N'avez-vous pas été blessé; car je vous ai vu aujourd'hui aux joûtes. — Non, Dame, je ne suis point blessé; mais le mal que je souffre vient de vous, et vous seule pouvez le guérir. — Sire, je ne sais de quelle guérison vous entendez parler; je vous vois sain, gai et gracieux, et vous n'avez aucun secours à attendre de ma part; car il n'y en a aucun sujet. » Pendant cet entretien, tous les

convives se sont levés autour d'eux ; ils se lèvent aussi, prennent congé de la compagnie, et vont se reposer.

Le jour étoit sur le point de paroître, et on ne donna pas beaucoup de temps au sommeil, car les hérauts font grand bruit dans les rues, en criant : « Or sus, chevaliers, il fait jour ! » Chacun s'empresse de se rendre à l'église ; et après la messe tout le monde s'apprête dans les deux villes ; les dames étoient si galamment parées d'habillemens de drap de soie et de satin, qu'on croyoit être dans un vrai paradis. De toutes parts retentissent trompettes, timbres et tambours : les preux chevaliers se hâtent de revêtir leurs armures. Le lever du soleil annonce un beau jour. Le premier de La Fère qui se présenta dans la lice fut Jean de Roussoit (1), qui portoit un écu burelé, au lion de

(1) Jean de Roussoit. On a cherché en vain une généalogie d'une famille de ce nom, qui paroît être défiguré. Il y avoit en Thiérache une maison illustre du nom de Rosoy, que l'on écrivoit anciennement Ronsoy. Cette maison avoit contracté des alliances avec les comtes de Namur et de Réthel, et avec d'autres familles non moins illustres et non moins puissantes. Cependant, l'écu burelé au lion de vermeil, que l'on donne à Jean de Roussoit, n'est point celui de la maison de Rosoy, qui portoit trois roses. On ne peut induire de cette différence d'armoiries que Jean de Roussoit n'ait pas été de la maison de Rosoy ; car, à l'époque du tournoi, les armes n'étoient pas encore invariablement fixées dans les familles. Il y a un château de Roussois à quelques lieues du Catelet, en Picardie.

L'*Hist. des gr. Offic. de la Cour.*, tom. II, art. 17, fait mention, sans nom patronimique, d'un seigneur de Boussoit, qui fut tuteur de Mahaut de Hainaut, fille et seule héritière légitime de Florent de Hainaut, prince d'Achaïe et de la Morée, seigneur de Braine-le-Comte. Ce Florent de Hainaut étoit de la maison d'Avesnes.

Il est présumable qu'il faut lire Rosoy, plutôt que Roussoit qu'on trouve dans le manuscrit.

vermeil, comme Geoffroy de Lusignan : les dames, éclatantes de parure, occupoient déjà les gradins. Le sire de Rumigny (1) vient à sa rencontre; il portoit d'or au sautoir de gueules au trescheur de sinople brochant sur le sautoir, chargé de cinq coquilles d'argent. Ils ouvrirent la joûte, et dès la première rencontre ils mirent leurs chevaux hors de combat. Tel fut le début des diverses joûtes de la journée. Le sire de Manteville (2) et le seigneur de Genville (3) leur succèdent, et méritent les applaudissemens des spectateurs.

Vient ensuite, monté sur un cheval roux, le comte de Soissons, chevalier d'un grand renom, qui portoit d'or au lion passant de gueules. Il a pour adversaire le brave comte Simon de Montfort (4),

---

(1) Rumigny. Ce lieu est en Thiérache, partie nord de la Picardie, et a donné son nom à une illustre maison qui a possédé aussi Florines, et qui s'est éteinte dans les maisons de Lorraine et de Soissons.

Hugues ou Huon de Rumigny, dit le grand seigneur dudit lieu et de Florines, épousa Alix de Hainaut, troisième fille de Baudouin Ier, comte de Hainaut et d'Ides de Louvain.

(2) Le sire de Manteville. Il y avoit une famille très noble de ce nom en Lorraine et dans le Bassigny, non loin de Joinville. Elle tiroit son nom d'un village au duché de Bar.

(3) Le sire de Genville. Ce nom est corrompu; c'est sans doute Joinville; car Joinville s'est écrit anciennement et s'est prononcé de différentes manières. Si c'étoit véritablement Joinville, cela expliqueroit pourquoi des Rambecourt et des Manteville étoient au tournoi dont il est ici question, parce que des familles nobles de ces deux noms existoient non loin de Joinville.

(4) Le comte Simon de Montfort, aussi comte de Leicester. C'est le fameux comte de ce nom si connu dans la guerre contre les Albigeois, et qui fut aussi, pendant un instant, comte de Toulouse et duc de Narbonne. Il mourut le 27 juin 1217. Par Alix de Montmorency, sa femme, le comte Simon étoit allié des comtes de Hainaut, de Namur, etc. (*Hist. des gr. Offic. de la Cour.*, tom. III, p. 569.)

qui portait de gueules, au lion d'argent, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir. Tous deux la lance au poing, et silencieux sous le heaume, animent leurs chevaux des éperons. Ils font jaillir le feu de leurs casques, qu'ils frappent à coups redoublés, et rompent deux lances, aux applaudissements de tous les spectateurs. Nombre de jouûtes se succèdent dans cette journée, dignes sujets de tous les entretiens. Gaulard de Moy (1) a pour adversaire le seigneur de Montmorency (2) : on applaudit à leurs efforts. Le sire de Fayel, revêtu d'une belle armure, déploie d'abord sa vigueur contre le seigneur de Buren (3), et se mesure ensuite contre Hugues de Lohéac (4), intrépide chevalier breton, qui porte un bel écu fascé d'argent et d'azur ; ils brisèrent trois lances avec une adresse merveilleuse. Dans cette journée les gradins étaient occupés par une nombreuse et brillante assemblée ; les dames surtout se faisaient admirer par la richesse, l'élégance et la recherche de leurs parures. On vit paroître

---

(1) Maison illustre du Vermandois. Le prénom de Gaulard était commun dans les premiers degrés de cette maison, depuis l'an 1100 jusqu'en 1300.

(2) Le seigneur de Montmorency. C'est, à n'en pas douter, Matthieu, dit le grand seigneur de Montmorency, d'Écouen, Conflans-Sainte-Honorine, etc. ; connétable de France, qui fit si bien à la bataille de Bouvines. Il mourut au retour du voyage de Bretagne, en 1231, le 24 novembre. Il avoit épousé la fille de Raoul III, dit *le Bon*, comte de Soissons. (*Hist. des gr. Offic. de la Cour.*, tom. III, p. 589. Voir aussi Duchesne.)

(3) Le manuscrit porte, le seigneur de Ber. Ce nom paroît corrompu ; c'est probablement le seigneur de Buren, nom très illustre en Flandre.

(4) On lit dans le manuscrit Hugues de Lohart. C'est probablement Hugues de Lohéac, puisqu'on le fait Breton. Il y avoit une maison de ce nom qui paroît s'être éteinte dans la personne d'Hermine, dame de Lohéac, qu'épousa Eudon de la Roche-Bernard, en Bretagne. (*Hist. des gr. Offic. de la Cour.*, tom. III, p. 628.

maints bacheliers qui venoient déployer leur courage en joûtant pour elles ; ces combats, qu'ils affrontent pour les dames, ils ne les rechercheroient pour nulle autre cause. Certes, l'amant qui sert bien sa Dame mérite une récompense ; car telle est la puissance d'une maîtresse qu'il n'est pas de tourment qu'elle ne puisse bien récompenser, si l'Amour s'en veut mêler. Mais arrêtons-nous là. Le sire Drius de Chauvigny (1) se présente noblement dans la lice ; il porte aux armes d'argent à une fasce fuselée de gueules, brisé d'un lambel d'azur. Mais déjà le jour commençoit à décliner, et nul ne se présentoit pour soutenir la joûte, car la plupart des combattans avoient été blessés. Il n'en restoit guère plus de deux ou trois qui soutenoient encore la journée : le sire de Moy, le châtelain de Coucy, et Charles de Rambecourt (2), qui souvent se faisoit remarquer par sa magnificence. Le sire de Coucy alla trouver monseigneur de Chauvigny, et lui dit : « Le Châtelain m'envoie vous demander si vous acceptez une joûte contre lui ; il en sera très honoré. — Sire, répond Drius, reportez-lui de ma part que je lui sais beaucoup de gré de m'offrir l'occasion de m'essayer contre lui ; car il n'est aucun bachelier contre lequel j'aimasse mieux

---

(1) Drius de Chauvigny. André, seigneur de Chauvigny en Poitou, neveu du comte de Flandre, un des plus renommés chevaliers de son temps par sa prouesse et sa vertu. Il épousa Denise de Deols, héritière de la maison de ce nom, qui possédoit en souveraineté le bas Berry. Par ce mariage, la maison de Chauvigny obtint la terre et la seigneurie de Châteauroux. Drius de Chauvigny mourut en 1202. *Drius* est une abréviation du prénom André.

(2) Charles de Rambecourt. Il y a trois lieux de ce nom dans le duché de Bar, et un quatrième près de Vitry-le-François, et non loin de Joinville.

Ce personnage est inconnu ainsi que sa famille. *Voyez* ci-dessus, page 309, la note sur Genville.

joûter. » Et aussitôt il va se remettre à son rang. Le sire de Coucy, au même instant, retourne vers le Châtelain. « Allons, vite, point de délai, lui dit-il, votre joûteur est prêt. » Le noble, l'amoureux Châtelain, aimable et joyeux, s'avance aussitôt le heaume en tête, la lance en main, plein d'amour et de vaillance; son adversaire, également animé par l'amour, beau, courtois, preux et sage, jouissoit aussi d'une brillante renommée. Ils piquent leurs destriers, et se précipitent l'un sur l'autre. Leurs casques étincellent : d'un coup porté sur la visière, le Châtelain brise la mentonnière et fait voler le casque de son adversaire, étourdi et presque renversé par le choc. En même temps Chauvigny, avec sa bonne épée bien trempée, a atteint le Châtelain au-dessous de l'oreille, et la mentonnière du casque a volé dans la poussière; le sang coule par la bouche et par le nez; et les écus sont brisés en même temps. Cependant ils retournent promptement à leurs rangs. De tous côtés on applaudit à ce coup terrible : des hérauts font entendre le cri de Coucy! d'autres leur répondent par les cris de Chauvigny! Les dames et les damoiselles s'entretiennent beaucoup de cette belle joûte, et en font le plus grand éloge. La dame de Fayel, heureuse de ce triomphe, laissoit échapper un tendre sourire en regardant le Châtelain, qui, remarquant sous sa visière la vive satisfaction de sa maîtresse, étoit impatient de se distinguer encore. Les deux guerriers ont repris leur lance avec une nouvelle ardeur; ils piquent leurs chevaux, et courant avec intrépidité l'un sur l'autre, se froissent, et brisent tous deux leurs lances, étourdis en même temps de la violence du choc. Au coup porté par Chauvigny, le Châtelain chancelle; son casque, enlevé de sa tête, va s'enfoncer dans le sable; son écu roule du même coup sur la terre, mais il se tient ferme sur les étriers, et retourne promptement à son rang.

Ce revers allume le courroux du Châtelain, et il le supporte avec peine. Dans le premier mouvement il se promet, à la prochaine joûte, de se conduire de telle manière, qu'il effacera cet affront. Mais, à quoi bon! car en toute rencontre il ne manquera jamais de bien agir; et quelque ennui qu'il éprouve, il le supporte en homme sage. Souvent le sage est soumis à de rudes atteintes, que ne peuvent réparer ni ses actions ni ses paroles; mais il sait garder une contenance calme et assurée, pour mieux cacher ce qu'il ressent : on dit, et l'on voit souvent en effet, qu'il arrive mal à qui ne sait rien souffrir. Le Châtelain, combattu par ces réflexions, se contient, et montre un visage serein. Il retourne à son rang et rajuste son armure, au grand étonnement de tous les spectateurs, témoins du coup terrible qu'il a reçu. Cette joûte, applaudie par-dessus toutes les autres, fut le sujet de longues conversations.

Le bon et brave seigneur de Chauvigny s'apprête à combattre de nouveau. Il retourne en tête de son rang et rattache son armure. Aussitôt il pique des éperons son excellent cheval. Les deux joûteurs s'élancent avec la rapidité de l'oiseau qui fond sur sa proie. Ils s'atteignent si rudement que les deux lances sont brisées. Le choc fut si violent que les chevaux reculèrent; les champions tombèrent l'un près de l'autre et perdirent connoissance. Les assistans, varlets, sergens et chevaliers, effrayés de les voir étendus sans mouvement sous le corps de leurs chevaux, mettent pied à terre et s'empressent de venir à leur secours; on relève aussitôt les deux chevaliers, qui ne donnent plus signe de vie; puis les plaçant sur leurs écus, on les transporte à leur hôtel. A ce spectacle chacun fit entendre ses plaintes; on se disoit : « N'est-il pas bien malheureux de perdre des chevaliers si nobles, si vaillans! La plupart des dames les pleurèrent,

et surtout la dame de Fayel, qui en éprouvoit une vive affliction. Elle regrettoit sincèrement la valeur et l'amabilité du Châtelain qu'elle aimoit tant; elle étoit persuadée que son amant n'avoit combattu avec tant d'ardeur pendant cette journée que par amour pour elle. Cependant elle sut renfermer sa douleur, tant elle craignoit de découvrir son amour. Que vous dirai-je de plus? Hommes et femmes témoignent leur chagrin; chacun en est vivement affecté, car les deux chevaliers étoient généralement aimés. On voit souvent dans ce siècle que presque toutes les fêtes publiques sont marquées par des accidens funestes, et il ne faut pas s'en étonner, dit-on; ce siècle ne vaut rien; car la joie qu'il procure se réduit à bien peu de chose. A quoi je réponds que l'avare, tourmenté du désir d'amasser, a une bien plus misérable joie; car il arrive souvent que la mort vient le surprendre lorsque son trésor est au comble. Aussi doit-on se garder de tous vices, et mener une vie douce et honnête, afin qu'il soit bien parlé de vous après votre mort.

Je reviens à mon sujet. Il arriva bientôt des nouvelles qui firent le plus grand plaisir. On apprit que les deux chevaliers dont on déploroit la perte étoient revenus à la vie. Tous leurs amis louèrent Dieu et ses saints de cet heureux événement, et se livrèrent à la joie. L'heure étoit arrivée de quitter le tournoi; la nuit étant survenue, le sire de Coucy remonta sur son bon cheval, et tous les gens de sa suite se rendirent aux galeries pour prier les dames et les chevaliers d'assister au festin qu'il avoit fait préparer, ce qui fut accepté avec empressement. Je vous dirai comment le repas étoit dressé dans la prairie sous Vandeuil, près La Fère, non loin des bords de l'Oise, qui retentissent du chant des oiseaux. On y avoit dressé plus de vingt tentes bien ornées. La situation de ce lieu, entre le bois et la rivière, étoit déli-

cieuse et invitoit au plaisir. Les fleurs répandoient au loin leur doux parfum ; et elles étoient si bien disposées, qu'elles sembloient avoir été plantées exprès. C'est dans ce lieu charmant que furent dressées les tables, au milieu de la prairie émaillée de fleurs de toutes les couleurs.

Je n'en dirai pas davantage, et je reviens à mon histoire. Les invités regagnent leurs logemens, tous animés par la joie ; ceux qui s'étoient le plus distingués étoient aussi les plus joyeux. Là vous eussiez entendu les hérauts proclamer d'une voix plus ou moins forte les prouesses des bacheliers ; car il ne convient pas de cacher de belles actions, et celui qui l'essaieroit feroit un vol à l'honneur. L'heure du repas étant venue, chacun s'occupa de sa toilette. Toutes les dames se faisoient remarquer par l'éclat de leur parure et de leurs bijoux ; et quoiqu'elles fussent venues de diverses provinces, on les pouvoit croire toutes du même pays, car elles étoient toutes vêtues de robes, surcots et manteaux. Lorsque la société fut prête, le sire de Coucy s'empressa de faire fête à ses hôtes comme seigneur de haute noblesse. Lui et tous les Vermandoisiens étoient vêtus de samis (1) vert très fin semé d'aigles dorées ; le coup d'œil en étoit magnifique. Les chevaliers donnent la main aux dames, et se rendent vers les tentes pour souper. On entendit alors le son des trompettes et des tambours qui firent accourir les convives du Hainaut, avec les dames toutes parées avec autant d'élégance que de richesse. Les Flamands et les Brabançons, vêtus d'habits d'or semés de lionceaux noirs, alloient deux à deux, et marchoient vers le lieu de la réunion, en chantant avec grâce et gaîté de char-

(1) Étoffe de soie fine et précieuse, qui étoit brochée de fils d'or ou d'argent.

mantes chansons. Venoient ensuite les Champenois et les Bourguignons, fort bien habillés; puis les Berruyers (1), vêtus de samis rouge semé de léopards d'or. Depuis Constantin, on ne vit jamais une plus aimable ni plus noble fête. Aussitôt que l'eau fut cornée (2), chacun alla laver avec sa dame, puis on se mit à table. Quand tout le monde fut placé, les chevaliers se crurent en paradis, surtout en entendant les doux entretiens des dames, en admirant leur maintien, leurs grâces. . . . . aussi plus d'un cœur y perdit sa liberté. Le repas fut si abondamment servi, qu'on ne pourroit compter le nombre des mets.

Le Châtelain étoit blessé au bras : on le lui attacha avec un linge blanc suspendu à son col; sa noble contenance le fit estimer davantage. Le sire de Chauvigny, blessé gravement à la jambe, étoit resté à son hôtel. Quand le repas fut terminé et qu'on eut desservi, les danses commencèrent. Les blessés ne pouvant participer à ce plaisir, restèrent au milieu des dames qui ne dansoient pas, et les entretinrent de maints propos d'amour. Le Châtelain, ayant aperçu sa Dame assise du côté opposé où il se trouvoit, vint se placer aussitôt auprès d'elle, un peu à l'écart; il sembloit causer avec elle comme avec toute

---

(1) Habitans du Berry.

(2) Chez les princes et les gentilshommes de grande distinction, comme l'étoit le sire de Coucy, les repas s'annonçoient au son du cor ou cornet. C'est ce qu'on appeloit *corner l'eau*, parce qu'avant de se mettre à table on se lavoit les mains. Après le service des viandes, on sortoit de table pour se laver les mains une seconde fois. Les domestiques desservoient pendant ce temps, enlevoient une des nappes, et apportoient les confitures, qu'on nommoit *épices*, et les vins composés, pour le dessert. Maintenant, c'est au son d'une cloche que l'on annonce l'heure des repas dans la plupart des grandes maisons, à la ville comme à la campagne.

autre dame, et personne ne se doutoit qu'il lui parlât d'amour. Sa Dame, en le voyant près d'elle, le regarde, et lui demande comment il se trouve. Le Châtelain, avant de répondre, soupire doucement : « Dame, lui dit-il, quand vous le voudrez vous apporterez soulagement à mes maux ; ma santé et ma vie sont en vous ; je ne puis rien vous dire de plus, et n'ai pas besoin d'autre médecin. »

« Mais, dit-elle naïvement, êtes-vous dangereusement blessé? Ménagez-vous ; car j'éprouve beaucoup de chagrin de ce qui vous est arrivé. — Dame, les blessures de mon corps seront promptement guéries, mais celles de mon cœur sont telles, que j'en mourrai si vous ne daignez me secourir. — Sire, je ne veux point votre mort ; sachez vraiment que j'en éprouverois plus de chagrin qu'aucune dame qui vous connoisse. — Si c'est bien vrai, Dame, donnez-m'en la preuve. — Sire, dites ce que vous désirez, pourvu que mon honneur soit sauf. — Dame, les envieux qui épient sans cesse les actions des autres, me voyant souvent près de votre charmante personne, en parleront, et pourront nous causer du chagrin. Mais daignez m'indiquer un endroit où je pourrai vous parler sans témoins, afin que l'on ne puisse rien connoître de notre entretien. Je vous le répète, de là dépend ma guérison. — Sire, je ne pourrois vous indiquer un endroit où nous pourrions nous entretenir en secret ; cependant attendez jusqu'à mardi, j'y réfléchirai, et tâcherai de découvrir un lieu isolé. Ainsi, mardi matin, en vous rendant à Saint-Quentin, vous passerez par Fayel, car mon époux sera à Sorel, non loin d'ici, pour ses affaires. Je vous dirai alors ce que nous pourrons faire ; mais je ne saurois comment vous en instruire si vous ne veniez me parler. — Ma Dame, quoi qu'il puisse arriver, je n'aurai garde d'y manquer. »

Les dames et les chevaliers se levèrent alors pour aller adjuger les prix de la joûte, et les décerner aux vainqueurs. Tous les avis se réunirent en faveur du sire de Chauvigny, et l'on fut d'accord que jamais on n'avoit vu ni connu un meilleur joûteur. Le prix destiné aux chevaliers du pays fut unanimement décerné au Châtelain. Le roi des hérauts d'armes fit toutes les dispositions nécessaires pour présenter honorablement le prix, qui étoit un beau faucon élevé exprès. Alors toutes les dames, aussi éclatantes par leur beauté que par leurs parures, se mirent en marche. On peut assurer qu'on ne vit jamais aucune fête plus remarquable par la noblesse de ceux qui y assistoient : rien n'égaloit la beauté, la grâce, l'amabilité et la richesse de la dame qui portoit le faucon (1); c'étoit la comtesse de Soissons, qui étoit accompagnée d'une foule de femmes charmantes, pleines d'honneur et de courtoisie. Il n'y avoit point de cœur assez rebelle pour les regarder sans être tendrement ému.

Elles passèrent au milieu des danses, et tous les yeux se portèrent sur les prix dont on connoissoit la destination. Pendant que le cortége fait le tour de la danse, les autres dames quittent leurs places et viennent s'y joindre. Elles vont ensuite chercher le Châtelain, qui dansoit du mieux qu'il pouvoit, et lui disent : « Sire, le prix réservé aux chevaliers du pays vous est justement décerné. » Le Châtelain, en homme bien appris, quitte

(1) On lit dans le manuscrit : Celle qui devoit porter le faucon *mort* (v. 2022). Je présume que ce mot est une faute du copiste. Un faucon mort n'auroit point été offert en prix; un faucon bien dressé étoit fort estimé des seigneurs qui prenoient le plaisir de la chasse. Lorsqu'un faucon se blessoit ou se tuoit en chassant, les fauconniers le mangeoient bouilli ou rôti; mais cet oiseau ne fut jamais l'honneur des tables de nos pères, comme les cygnes, les faisans ou les paons.

la danse, remercie poliment les dames, et part avec elles pour se rendre à l'hôtel où se trouvoit le sire de Chauvigny. On ne pourroit décrire le plaisir qui brilloit sur tous les visages, ni le charme des instrumens qui escortoient le prix. Les hérauts, empressés d'obtenir les largesses du vainqueur, étoient déjà arrivés à l'hôtel du sire de Chauvigny, et l'avoient aussitôt informé du but de leur visite; puis l'aidant à s'habiller, ils le firent asseoir sur son lit, et allumèrent ensuite des torches et des cierges.

Les dames à leur tour montèrent et entrèrent dans la salle où reposoit le chevalier auquel elles apportoient le prix. S'étant agenouillée près du lit, la comtesse de Soissons lui dit : « Sire, voici le Châtelain que les seigneurs du pays et des contrées éloignées ont jugé digne du prix, et ils vous ont unanimement accordé celui destiné aux étrangers, pour votre habileté et votre courage; c'est ce faucon que nous sommes chargées de vous présenter. » Et elle le lui remet aussitôt. En recevant le prix, le sire de Chauvigny, plein de reconnoissance, remercie humblement les dames, et leur dit que plusieurs autres chevaliers ont aussi bien joûté que lui. Alors les varlets présentèrent du vin et des dragées à l'assemblée. Une dame fort gaie dit en badinant au seigneur de Chauvigny : « Par ma foi, sire, je crois qu'on trouve en vous le véritable amour. Vous êtes courtois, galant, or pensez à votre guérison; vous vous êtes déjà distingué en maintes occasions, et la célébrité que vous avez acquise vous promet d'autres succès; car lorsqu'une dame entend vanter les exploits d'un bachelier, quoiqu'elle ait long-temps hésité, elle ne peut tarder à lui accorder merci. Ce que je vous dis, sire, est certain, car je l'ai éprouvé moi-même. J'ajouterai que si Dieu le permettoit, et que vous voulussiez conquérir un autre prix, vous le

pourriez aisément, je vous l'assure; pour celui qui vous est décerné aujourd'hui, nous vous l'offrons au nom des chevaliers. » La dame de Coucy prenant la parole, fit observer qu'il étoit temps de se retirer, et qu'il falloit laisser reposer le chevalier. Toutes les dames se lèvent aussitôt et prennent congé; elles retournent aux tentes, d'où nombre de personnes partoient déjà pour retourner dans leurs habitations.

Les chevaliers de Champagne et de Berry proposèrent un autre tournoi, qui devoit avoir lieu à Mézière, quinze jours après. Ils espéroient qu'à cette époque la jambe de Drius de Chauvigny seroit guérie, qu'il pourroit monter à cheval, et prendre part aux exercices du tournoi. Ce seigneur montra dans cette circonstance la noblesse de son caractère, et se conduisit en chevalier preux et courtois. Il fit offrir au Châtelain un excellent cheval pour remplacer celui qu'il avoit perdu le jour où ils avoient joûté ensemble. Le Châtelain l'accepta avec reconnoissance.

La compagnie alla se reposer, et le lendemain, après le dîner, chacun fit préparer ses équipages pour retourner dans son pays. Le Châtelain n'a point oublié le jour que lui a indiqué sa Dame, car il y pense sans cesse; mais il ne sait comment employer son temps, et il lui semble que le mardi n'arrivera que dans un an. Enfin il touche à ce jour tant désiré, et il se met en route de grand matin. Dans son chemin, il rencontre un berger qui sortoit de Fayel. Le Châtelain vient à lui, et lui demande aussitôt si le sire de Fayel étoit au château. « Non, sire, dit-il, il n'y est pas, mais bien sa Dame et ses suivantes; je les ai quittées à l'instant sur le perron, comme elles se rendoient à la salle d'en haut. » Le chevalier poursuit sa course, et arrive bientôt dans la cour du château. La Dame, qui étoit au milieu de la salle, en le voyant descendre

de cheval, s'empressa de venir sur (1) le perron. Le Châtelain monte, et entre dans la salle; il s'approche de la Dame, et la salue avec grâce. Elle vient à sa rencontre en disant : « Sire, soyez le bien-venu. — Dieu vous donne le bonjour, reprit le chevalier; qu'il vous accorde honneur, paix et santé, et qu'il vous inspire la volonté de prendre pitié de moi et de me donner merci. » La Dame rendit en riant le salut au chevalier; et, lui prenant la main gauche, le conduisit à sa chambre, où ils se placèrent l'un et l'autre sur un banc recouvert d'un tapis (2). Le Châtelain la considère avec grand plaisir, et elle lui dit : « Votre blessure au corps ou au bras dure-t-elle encore? — Ma Dame, je suis blessé, je ne pense pas que de long-temps je puisse guérir. Vous me faites souffrir cruellement, et le mal que j'éprouve fera de moi un véritable martyr; enfin, ma Dame, je mourrai comme un fidèle amant, si vous ne me secourez. »

« Sire, prenez courage; je sais et je vois que vous m'aimez en beau et brave chevalier; et comme je suis persuadée que vous êtes loyal, je vous aimerois bientôt si je ne craignois le blâme. Si je trouvois le moyen de vous reconforter sans honte et sans déshonneur, je le saisirois avec plaisir; car je serois bien dure,

(1) Le copiste a mis *dessous* dans le manuscrit, au lieu de *dessour*.

(2) C'est le sujet de la première miniature, compartiment de gauche. Ces bancs, recouverts de tapis et de coussins, avoient remplacé les lits dont les anciens faisoient usage pour prendre leurs repas. On s'en servoit aussi pour tenir la conversation; et de là sont venus les lits de repos, sophas, ottomanes, dont on fait encore usage aujourd'hui dans les grands appartemens. On se servoit encore de tapis pour s'asseoir à la manière des Orientaux; et il y a apparence que cet usage avoit été apporté par les Croisés. Joinville dit que Saint-Louis faisoit étendre des tapis sur lesquels s'asseyoient ses officiers lorsqu'il rendoit la justice au jardin de Paris.

bien méchante, si je vous amusois par de fausses paroles. » Le Châtelain se réjouit de ce qu'il vient d'entendre, et ne pouvant contenir sa joie. « Dame, lui dit-il, que Dieu qui est là-haut me confonde et m'accable, si j'ai jamais eu la pensée de vous nuire; et s'il lui plaît, je garderai votre honneur, et me conduirai de telle manière, si vous voulez vous confier à moi, que vous n'en serez jamais blâmée. — Sire, expliquez-moi vos intentions; je suis prête à les entendre. — Ma Dame, il est prudent de prendre des précautions contre les méchans jaloux qui médisent des amans, et de mettre son honneur à couvert; il nous faut donc choisir un lieu secret et agréable, à l'abri de toute surprise. Si vous avez assez de confiance dans une de vos femmes pour vous découvrir à elle, vous la mettriez dans notre confidence : si vous la connoissez sage et discrète, elle nous sera d'un grand secours; mais autrement, il pourroit bientôt nous arriver de grands malheurs. — J'en connois une, reprit la Dame, en qui je puis avoir toute confiance; je l'instruirai de mes intentions, et elle exécutera tous mes ordres; ce qu'elle fera d'autant mieux que je l'aime beaucoup, car c'est ma cousine germaine. Elle est discrète, j'en suis certaine, aussi ne lui cacherai-je rien : elle m'a toujours dit beaucoup de bien de vous, et même je présume qu'elle se doute un peu de nos sentimens, depuis le dernier tournoi, car elle connoissoit parfaitement les orfrois qui entouroient votre manche. Je ne puis douter qu'elle ne fasse tout pour moi, et jamais rien qui me soit contraire. Depuis quatre jours nous tâchons d'imaginer un moyen pour que vous puissiez venir ici sans être aperçu. Nous avons pensé que dans le petit jardin situé à côté du bosquet, tout près de ma garderobe, est une porte par laquelle vous pourrez entrer ici secrètement. Depuis long-temps elle est fermée et condamnée; je passois par cette porte lorsque je voulois aller me promener dans le bois.....

Si vous voulez me promettre que vous ne tenterez rien contre mon honneur, je favoriserai votre amour jusqu'à vous faire connoître cette petite porte, et nous conviendrons ensemble des moyens que vous devrez employer lorsque vous voudrez venir me parler. » Le Châtelain la remercie vivement, et attestant l'honneur et sa foi de chevalier : « Dame, lui dit-il, avec l'aide de Dieu, je n'entreprendrai rien sans votre permission, et vous servirai toujours comme fidèle ami. » La Dame agrée son serment ; mais le Châtelain est si ému de joie, qu'il peut à peine parler. « Beau sire, reprend la Dame, veuillez m'écouter ; il faut nous conduire avec prudence, car vous savez combien il y a de méchantes gens ; si j'étois découverte, j'encourrois le blâme. Je vais vous dire ce que vous aurez à faire quand vous désirerez me parler. Vous vous rendrez à Saint-Quentin en passant par ici. Vous prendrez à votre service un jeune homme dévoué, mais qui ne restera pas chez vous, car il seroit bientôt reconnu : il faut qu'il soit sage et réservé. Vous lui direz que vous aimez ma suivante, et vous ferez attention qu'il ne soit nullement question de moi, quoi qu'il arrive, afin qu'il n'en puisse jamais parler. Dès que ma suivante l'aura vu, elle le gagnera par quelque présent, en l'assurant qu'elle vous aime tendrement. Par le moyen du jeune homme, ma suivante vous indiquera le moment de venir, ce qui pourra se faire sans que personne en puisse parler. — Vous avez raison, Dame, en vous se trouve honneur et prudence. Consentez à ce que je vienne vous trouver cette nuit, je m'y rendrai si vous me le permettez. » La Dame se tait ; et après avoir réfléchi quelque temps, lui répondit : « Sire, dorénavant je cacherai mes sentimens ; j'ai grand'peur d'être cruellement blâmée, car il faut souvent peu de chose pour déshonorer une femme ; je ne sais à quoi me résoudre, ne m'étant jamais trouvée en pareille situation. Mais arrive qu'arrive, venez

au rendez-vous, la porte vous sera ouverte. Conduisez-vous sagement, venez seul, n'en parlez à personne, et surtout ne venez pas trop tôt. Si la porte étoit fermée, attendez jusqu'à ce qu'on vienne, parce que personne autre que ma suivante ou moi ne l'ouvrira. Il arrive aussi quelquefois que mon mari revient sans être attendu; et si par hasard il rentroit aujourd'hui au château, je ne pourrois vous y recevoir : il faut donc trouver un moyen de vous en instruire, car pour amour ni pour aucun trésor je ne vous laisserois entrer si mon seigneur étoit de retour. — Dame, croyez que mon cœur, pour nulle chose au monde, ne voudroit vous exposer pour moi à aucune démarche qui pût vous causer du tourment. Je vous promets de venir à toute aventure, et d'attendre aussi long-temps qu'il le faudra; je regretterai peu cette peine. — Sire, faites comme il vous plaira. — Ma Dame, je pars, afin de ne vous causer aucune inquiétude. »

Le Châtelain lui dit adieu, et sort de l'appartement. Il remercie l'Amour de lui avoir été si propice. Il se rend à Saint-Quentin, transporté d'espérance et de joie. De son côté, la dame de Fayel pensoit à l'engagement qu'elle venoit de prendre. Elle raconta de point en point à sa chambrière tout ce qui lui étoit arrivé; sa conversation avec le Châtelain, et comment il devoit venir. « Il faut bien se cacher, dit la suivante, et agir secrètement : j'aimerois mieux perdre mon âme plutôt que de vous découvrir. Cependant, vous avez eu tort de promettre ce rendez-vous. Je m'étonne beaucoup, en vérité, que vous, noble Dame, qui avez un mari preux et vaillant, acceptiez un amant. Je ne prétends pas dire pour cela qu'une dame ne puisse aimer un bachelier, en tout honneur, et même lui accorder quelques joyaux; elle le peut sans conséquence; mais elle doit mettre sa réputation à couvert, et ne point le recevoir dans un lieu retiré;

car, je vous l'assure, en pareille circonstance on devient souvent très entreprenant (1). Si cependant vous l'aimez, faites comme il vous plaira. »

Ces observations donnèrent à penser à la dame de Fayel, et elle résolut de ne point laisser entrer son amant la nuit suivante. Puis elle répondit avec douceur à sa confidente : « Ma bonne amie, je suis persuadée que si l'on eût voulu choisir dans le monde entier un brave et courtois chevalier, on n'auroit pas trouvé mieux que le Châtelain ; jamais je n'ai entendu un seul reproche contre lui. Ce sont ses qualités qui lui ont mérité cet amour qui me fait languir depuis si long-temps. Apprenez qu'aucune remontrance ne peut désormais m'en détacher. Mais il faut bien le lui cacher, je vous en prie ; j'ai même résolu de l'éprouver, et lorsqu'il viendra cette nuit pour entrer par la petite porte que je lui ai indiquée, il ne trouvera personne pour lui ouvrir. Je sais qu'il sera tout surpris : il dira que je l'ai dédaigné, que je me suis moquée de lui. Peut-être alors cessera-t-il ses visites ; et pourtant s'il m'aime véritablement, cela ne l'empêchera pas, quoi qu'il arrive, de revenir plusieurs fois, et de chercher à me parler partout où je serai : par ce moyen, nous pourrons l'éprouver. »

Le Châtelain, qui n'avoit point oublié sa promesse, attendoit la nuit avec impatience. Son cœur est joyeux, car il croit toucher au bonheur : à de longs chagrins succède un jour d'allé-

---

(1) Ce vers, 2374 du manuscrit,

Li lieu en ont fait maint hardi,

répond au proverbe : *L'occasion fait le larron.*

gresse. La nuit étant venue, le Châtelain se met secrètement en route, seul, afin de n'être pas découvert, et d'éviter tout accident. Il sort de Saint-Quentin ; son armure étoit cachée sous un manteau. Il faisoit un temps affreux ; de la pluie, du vent, des éclairs : le tonnerre grondoit si fort, qu'il sembloit que la terre dût s'abîmer. Le Châtelain brave les éclairs et le tonnerre ; il étoit plus fort qu'un bastion, puisque l'Amour étoit de compagnie, et qu'il alloit voir sa maîtresse. Après avoir long-temps marché, il parvient au château ; puis il se dirige vers le bosquet. Il appuie contre la petite porte ; mais il la trouve bien fermée, et il n'entend personne. Triste et pensif, il s'asseoit près de la porte, présumant qu'il est venu trop tôt, ou que le sire de Fayel est de retour ; ne sachant donc à quoi se résoudre, il prend le parti d'attendre.

La Dame vient tout doucement à la porte pour écouter si le Châtelain est arrivé ; car elle l'aime autant que femme peut aimer. Elle l'entendit gémir, soupirer, et se plaindre amèrement ; et par intervalle il exprimoit ainsi ses regrets : « Eh ! ma très douce Dame, avez-vous donc oublié votre amant ? Que n'êtes-vous aussi loyale que belle ! Comment, hélas ! ma Dame peut-elle manquer à sa promesse ! Certes, sa figure n'annonce pas qu'elle soit fausse ou méchante. Ah ! que je serois misérable, s'il falloit la perdre entièrement ; que deviendrois-je ? il ne me resteroit plus qu'à mourir. » La Dame entend ces plaintes ; elle étoit avec sa suivante, et toutes deux écoutoient attentivement les paroles du Châtelain. La demoiselle dit tout bas à sa maîtresse : « Ma Dame, soyez assurée que le Châtelain vous aime tendrement ; il exprime doucement sa douleur. Hélas ! qu'il est à plaindre, d'être ainsi exposé au vent et à la pluie ; il faut le laisser entrer. — Non, dit la Dame, je ne veux pas qu'il entre cette nuit.

Cependant, écoutons encore ce qu'il dira. Qu'importe qu'il soit mouillé; je ne saurois trop l'éprouver; et s'il souffre maintenant, je l'en récompenserai amplement. On seroit trop heureux de triompher des dames sans aucune peine. »

Le Châtelain ignoroit que sa maîtresse fût si près de la porte. A chaque instant il recommence ses plaintes, car son cœur est déchiré. « Hélas! dit-il, je suis trahi! Quelqu'un, sans doute, m'a brouillé avec ma Dame. Mais cela peut-il être? je ne crois pas que personne se doute de notre amour. Hélas! qui a pu me causer cette peine, à moins que le sire de Fayel ne soit de retour? Du moins je baiserai cette porte, qu'elle a dû toucher de ses jolis doigts. Il s'appuie alors contre la porte, la baise doucement; et, ayant repris sa place, il recommence à se plaindre et à se désoler. Il y demeura jusqu'au point du jour, et prit alors le parti d'abandonner la place, pour éviter d'être surpris. Il quitte donc le bosquet, revient à Saint-Quentin, souffrant, triste, pensif, et rentre à son hôtel, tout en désordre, mouillé et trempé par la pluie. Il se met au lit, car il a besoin de repos et de sommeil; mais il ne peut les trouver : il est si douloureusement affecté, qu'il ne sait que faire ni que dire : il pense à la trahison de sa maîtresse, qui l'a si indignement trompé en se jouant de lui. Il s'abandonne à la douleur, et dit qu'il ne l'aime plus. Il se rappelle ensuite cette manche qu'elle lui a donnée; mais il ne trouve aucun sujet de consolation, si ce n'est que sa Dame lui avoit dit que dans le cas où son mari reviendroit, elle ne pourroit le recevoir.

Ainsi agité toute la nuit, il finit par reposer et dormir jusqu'au dîner. A peine réveillé, il se leva, mais sans pouvoir ni manger ni boire; il étoit absorbé tout entier par ses réflexions.

Il vouloit aller parler à sa Dame ; mais il croit qu'il vaut mieux la prévenir. Il ne sait que résoudre ; Amour le maîtrise, le subjugue ; il ne peut prendre aucun parti.

Ses écuyers viennent demander ses ordres, et s'informent de sa santé. Le Châtelain garde le silence, puis leur dit qu'il veut sortir. Ils lui amènent aussitôt son cheval. Le Châtelain monte, et ordonne à ses gens de le suivre ; tous se mettent en chemin, et remarquent sa tristesse. Il se dirige vers son domaine, car il ne veut s'arrêter nulle part. Comme il cheminoit, il aperçoit le sire de Fayel qui venoit droit devant lui : le Châtelain le salue gracieusement, et Fayel l'engage avec beaucoup d'instances à l'accompagner, et à venir souper avec lui. Le Châtelain l'en remercie, et lui demande : « Sire, d'où venez-vous maintenant ? — Par ma foi, je reviens d'ici près, où j'avois affaire : il y a trois jours que j'ai quitté la maison, et j'y retourne. Allons, Châtelain, de grâce, venez avec moi, vous serez bien aimable. — Sire, répond le Châtelain, je suis bien fâché de ne pouvoir vous accompagner aujourd'hui ; je suis obligé d'aller à mon manoir : il y a long-temps que je ne l'ai visité, et j'y ai affaire. » Ils se quittèrent alors, sans insister davantage. Le Châtelain réfléchit qu'il auroit été facile à sa Dame de le recevoir chez elle, si elle eût voulu. Il se désole, et s'écrie : « Hélas ! que je suis malheureux d'aimer sans être payé de retour ! Ah ! je croyois avoir une amie, et je me suis bien trompé ! » Puis, continuant : « Malheureux ! pourquoi y ai-je jamais pensé ! Fatal moment de ma première visite ! » Son désespoir est tel, qu'il est près d'y succomber. Cependant l'espérance ranime ses forces, et il attribue à quelque accident la rigueur de sa Dame. Il fait, sur ce sujet, une chanson, car il les composoit toujours en s'abandonnant aux mouvemens de son cœur. En voici les paroles :

« Quand l'été et sa douce saison font naître les fleurs, les feuilles, et reverdir les prés; quand le doux chant des petits oiseaux rappelle aux amans d'agréables souvenirs; hélas! chacun chante, et moi je pleure et soupire; et cependant je n'ai pas mérité mon malheur, car tout mon désir, Dame, fut toujours de vous honorer, de vous servir.

« Qui auroit en partage toute la sagesse de Salomon, l'Amour la changeroit en folie. Trop pénible et trop cruelle est sa prison; je l'éprouve et l'endure; et il ne veut ni me retenir sous sa loi, ni m'enseigner de remède à ma peine. Mais j'ai long-temps aimé avec soumission, et j'aimerai toujours sans repentir.

« Dois-je m'étonner de tout le mal qu'elle me fait souffrir, lorsqu'elle croit les traîtres et les médisans, qu'elle devroit haïr, et qui se sont tant exercés à me noircir. Mais leur horrible trahison ne leur servira pas; car, à la fin, j'obtiendrai une grande récompense, quand elle saura que je ne suis pas perfide comme eux. »

Après avoir terminé cette chanson, il arriva chez lui, car il s'étoit un peu détourné de son chemin. Mais jamais, je pense, personne n'eut le cœur plus affligé. Il ne put ni boire ni manger de la journée, et se mit au lit. Il tomba si gravement malade, qu'il en pensa perdre la vie. Il resta au lit pendant plus d'un mois, foible, souffrant et abattu.

Mais voyons ce que fit la dame de Fayel, qui étoit venue à la petite porte avec sa chambrière. Rentrée chez elle, elle se mit au lit, et dit en plaisantant : « Le Châtelain doit être bien gai; il a été assez bien traité, cette nuit, pour son début. Nous

verrons comment il se conduira à l'avenir. » La chambrière lui répliqua : « Dame, vous avez fait une grande faute, et outragé le Châtelain, en le laissant exposé à la pluie pendant une si mauvaise nuit. Le malheureux a baisé la porte, ne pouvant obtenir autre chose. » La demoiselle fit tant de reproches à sa maîtresse, que l'entretien dura jusqu'au jour. Toutes deux, fatiguées d'avoir long-temps veillé, dormirent jusqu'à midi, que rentra le sire de Fayel. Il descendit au bas du perron, et commanda de servir le dîner; il faisoit bien de s'en occuper. La Dame s'habille à la hâte, et dit qu'elle étoit un peu incommodée, afin qu'on ne s'aperçût pas qu'elle avoit veillé toute la nuit.

Quand on fut à table, le sire de Fayel dit qu'il venoit de rencontrer un chevalier sage et courtois, courageux et hardi aux armes. « Je l'aurois amené très volontiers avec moi, s'il eût voulu m'accompagner. — Quel est son nom? vous en faites un grand éloge. Est-il de ce pays? — C'est, répond Fayel, le châtelain de Coucy, homme de courage et très vaillant aux armes. » Après le dîner, la Dame monte dans sa chambre pour causer avec sa suivante. « Vous avez, dit-elle, entendu ce que nous a rapporté mon seigneur du chevalier qui est retourné chez lui triste et fâché. — Pouvoit-il faire autrement? reprit aussitôt la demoiselle. — Hélas! dit la Dame, je ne sais comment il est rentré chez lui. Qu'ai-je fait! — Il faut tâcher qu'il revienne au plus tôt, et vous vous excuserez de tout le mal que vous lui avez causé. — Oui, je le ferai; mais ce n'est pas moi qui le rappellerai : qu'il vienne s'il le veut, et arrive que pourra. » Elles terminèrent là leur entretien, et rejoignirent la compagnie.

Le Châtelain gisoit dans son lit, morne, foible, pâle et défiguré : tout signe de plaisir, de gaîté, le tourmente; toute appa-

rence de joie lui fait mal : tout lui est devenu insupportable. « Hélas ! s'écrioit-il, qui auroit pensé que ma Dame auroit trompé son malheureux ami par son doux regard, elle dont le beau corps renferme tant de grâce et d'esprit? Existe-t-il un être plus infortuné que moi sur la terre ! » Le chevalier avoit aux environs de son château un grand nombre de voisins ; dès que la nouvelle de sa maladie fut répandue, on vint souvent le visiter. Bientôt on apprit à Fayel que le Châtelain étoit attaqué d'une maladie si grave qu'il en mourroit. Cette nouvelle frappa vivement la Dame qui aimoit tendrement le chevalier : triste, abattue, elle ne sait quel parti prendre. Dans sa douleur, elle s'écrie : « Infortunée ! que deviendrai-je quand je verrai mourir, pour moi et par ma faute, un homme d'un si grand renom ? Ne mériterois-je pas d'être brûlée ou noyée. » Elle verse alors des pleurs de tendresse ; sa suivante pleure avec elle, et s'efforce de la consoler. « Ma Dame, si vous veniez à mourir, tout iroit bien plus mal ; j'espère que le Châtelain guérira bientôt. Je vous conseille d'aller à la noce qui aura lieu jeudi prochain à Chauvigny ; il y aura grande compagnie, car tout le monde s'empressera de prendre part à cette fête. — Et comment, reprend la Dame, y pourrois-je assister ; et qu'y ferois-je ? Tant que je n'aurai pas appris de meilleures nouvelles, j'y porterois un visage aussi triste que si l'on me conduisoit au supplice. — Ma Dame, vous irez à la fête ; là vous vous informerez en secret de ce qui vous inquiète. J'aime à penser qu'on vous a dit des mensonges, et que vous ne devez pas croire aussi légèrement. Faites apprêter tout ce qui vous est nécessaire, et demain vous irez avec tout le monde. Croyez-moi, ma Dame, et soyez persuadée que je n'agirois pas autrement, si j'éprouvois la même peine que vous. » Enfin, la suivante fit si bien que la Dame y consentit ; elle donne ses ordres en conséquence, pour ne pas différer son départ.

Le lendemain, la Dame se lève de bonne heure, s'habille, se met en route, et arrive à Chauvigny sans s'arrêter. Elle y trouve un grand nombre de dames qui s'empressent de venir la complimenter; mais rien de ce qu'elle voit ne peut lui plaire, tant qu'elle n'aura pas des nouvelles rassurantes et certaines de son ami. La fête, qui fut magnifique, dura huit jours entiers. Plusieurs dames de distinction vinrent un jour à parler du Châtelain; elles avoient entendu dire que sa maladie étoit si grave qu'on n'attendoit plus que sa mort, et elles le plaignoient vivement. « Il est bien malheureux, disoient-elles, qu'un chevalier si brave, si galant et si aimable, périsse ainsi dans la fleur de l'âge. » La dame de Hangest (1), qui étoit présente, annonça qu'elle iroit rendre visite au Châtelain, qui étoit son parent. Aussitôt elle se leva, en disant : « Ma dame de Fayel, ayez la bonté, je vous prie, de me prêter votre demoiselle; car mon char a versé hier, et ma chambrière s'est blessée. — Dame, elle est à vos ordres, assurément; mais revenez aujourd'hui. — Oui, Dame, nous reviendrons aujourd'hui même, puisque nous n'avons que trois lieues à faire. » La dame de Hangest monta dans le char avec la suivante de la dame de Fayel, et elles arrivèrent en peu de temps au manoir, car elles ne s'étoient point arrêtées en route; elles trouvèrent cette habitation aussi belle qu'agréable. Le Châtelain, toujours souffrant, étoit couché sur un gazon pendant qu'on refaisoit son lit. Aussitôt l'arrivée de la Dame, un écuyer s'empressa d'aller prévenir le Châtelain, en lui disant :

---

(1) La dame de Hangest. C'est sans doute la femme de Jean, seigneur de Hangest, nommé Hélisende, ou peut-être Gode des Préaux, dame d'Avesnecourt, que l'*Hist. des gr. Offic. de la Cour.* lui donne encore pour femme (p. 738, tom. VI). Il est certain que Hélisende, veuve de Jean, seigneur de Hangest, vivoit encore en 1202.

« Sire, la dame de Hangest vient vous faire visite. » Le Châtelain se lève avec peine, et vient à la rencontre de la Dame, en la saluant. « Sire, lui dit-elle en lui rendant gracieusement son salut, pourquoi vous êtes-vous levé? vous êtes souffrant et bien foible. » Ils s'asseyent l'un près de l'autre, et le Châtelain reconnoissant la suivante de la dame de Fayel, la salue sans avoir l'air de la connoître. La demoiselle va s'asseoir plus loin, et réfléchit sur le moyen qu'elle pourra prendre pour parler au Châtelain; enfin, elle se détermine à écrire sur ses tablettes ce qu'elle veut lui apprendre, prévoyant qu'elle n'auroit pas le temps de le lui dire de vive voix. Elle lui mande donc que la dame de Fayel a beaucoup de chagrin, se tourmente nuit et jour de sa maladie, et qu'elle l'entretiendroit volontiers s'il pouvoit venir; elle n'eut pas le temps d'en marquer davantage, parce qu'elle écrivoit lentement, et que la dame de Hangest s'étoit levée pour prendre congé du Châtelain. « Sire, lui dit-elle avec les manières affectueuses d'une grande dame, si je puis vous être utile en quelque chose, dites-le-moi, je vous en prie; je m'empresserai de vous être agréable, et de faire tout ce que vous désirerez; que Dieu vous rende bientôt la santé. » Le Châtelain la remercia beaucoup de son extrême attention.

La dame de Hangest s'en alloit, lorsque la demoiselle s'approcha vite du Châtelain, qui à voix basse lui demanda si elle n'étoit plus avec la dame de Fayel. « Si, mais je n'ai pas le temps de vous dire tout ce que je voudrois; je suis comme un cheval emprunté, je pars avec votre cousine. Je saluerai la dame de Fayel de votre part aussitôt que je la rejoindrai, et je lui porterai une nouvelle qui la rendra bien joyeuse, s'il plaît à Dieu, car elle est bien inquiète de vous. Mais, seigneur, ne vous tourmentez pas; lisez ces tablettes, vous y trouverez quelque chose. » En

disant ces mots, elle les remet à l'amoureux Châtelain, et part aussitôt. Le Châtelain désire vivement connoître ce qu'elles contiennent : aussitôt qu'il en eut pris lecture, son cœur s'épanouit, son visage se colore, et il commence à reprendre force et courage. Dans l'excès de sa joie, il remercie l'Amour du plus profond de son cœur, et s'écrie : « Amour! comment ai-je pu causer tant de peine à ma Dame! moi, qui jamais ne lui ai fait aucun mal ; moi, qui l'ai servie et la servirai comme fidèle amant tous les jours de ma vie. Demain de grand matin je veux m'assurer si ces tablettes contiennent paroles certaines. » C'est ainsi que les forces et le calme renaissent dans le cœur du Châtelain, qui, cette nuit, goûta un paisible sommeil.

Pendant ce temps, la dame de Hangest et la suivante arrivèrent à Chauvigny, où les amusemens continuoient toujours. La dame de Fayel, aussitôt que sa chambrière fut entrée, la fit asseoir à ses côtés, et lui demanda si elle avoit parlé au Châtelain. Celle-ci rendit compte à sa maîtresse de tout ce qu'elle avoit fait, et ajouta : « Dame, apprenez qu'il ne tardera pas à être guéri, et que vous le verrez bientôt. — Je le désire », répondit la Dame.

Après les noces, toutes les dames se séparèrent pour retourner dans leurs châteaux. L'actif Châtelain arriva bientôt à parfaite guérison ; le désir qu'il avoit de voir sa Dame, et surtout de lui parler, l'agitoit sans cesse. Il fait ses dispositions, et dit qu'il vouloit monter à cheval pour se rendre promptement à Saint-Quentin ; ses ordres furent aussitôt exécutés. Le Châtelain part, arrive et descend à son hôtel, où il fut reçu avec joie et plaisir par tous ceux qui s'y trouvoient. Il fit choix, le même jour, d'un jeune homme avisé, et lui fit confidence qu'il aimoit tendrement

une jeune et jolie demoiselle avec laquelle il ne pouvoit s'entretenir; qu'il le chargeroit de l'aller voir; que, s'il vouloit être son fidèle interprète et bien cacher ses démarches, sa fortune seroit faite; et qu'au contraire, il le feroit pendre ou brûler sans rémission, s'il venoit à le trahir. Le jeune homme lui assure qu'il peut lui accorder toute confiance; qu'il exécutera discrètement ses ordres, et qu'au péril de la vie il ne découvrira point son secret. « Eh bien, tu te rendras immédiatement à Fayel; car tu sauras que j'aime éperdûment la chambrière du château. Tu te tiendras à la porte comme les mendians, et tu te joindras à eux. Tu t'informeras adroitement si le sire de Fayel est au château. S'il y est, tu n'auras qu'à examiner soigneusement ce qui se passe; et si tu peux parvenir à parler à la demoiselle, dis-lui avec assurance que tu as quelque chose à lui communiquer; que c'est de ma part. Si sa Dame étoit avec elle, tu ne t'arrêterois pas pour cela; seulement tu la tiendrois à l'écart pour lui parler. — Sire, répondit le jeune homme, sur mon âme je m'acquitterai parfaitement de votre commission; j'ai été souvent au château de Fayel; je connois bien la Dame, je vous l'assure, ainsi que sa demoiselle, que j'ai vue aussi très souvent. »

Le jeune homme quitta le Châtelain, se mit en route, et arriva à Fayel à l'instant où l'on sortoit de table. Il trouva à la porte des pauvres qui attendoient la distribution des restes du repas. Il leur demanda si on ne leur avoit encore rien donné, et s'ils recevroient bientôt; ils répondirent qu'on n'avoit encore rien distribué, mais qu'ils venoient de voir la Dame et sa suivante sortir par le bosquet, et se promener dans le verger. « Ainsi, dirent-ils, on ne tardera guère à nous donner les restes du dîner. » Le jeune homme s'éloigne aussitôt et se dirige vers le bois, comme si de rien n'étoit; il se promène çà et là jusqu'à

ce qu'il rencontre la demoiselle, qui alloit chercher un gant sa maîtresse avoit laissé tomber dans la cour. Le jeune ho l'ayant reconnue de suite, il s'approche d'elle et la salue; ayant ouvert sa bourse, il en tira la lettre que lui avoit co le Châtelain, et la lui remit en disant : « Prenez, gentille de selle, la lettre que je vous présente de la part d'un homm souffre pour vous nuit et jour. » La demoiselle la reçut avec et lui demanda le nom de la personne qui la lui envoyoit. « le châtelain de Coucy, reprit le jeune homme; il m'a cont secret qu'il vous aimoit éperdûment. — Soyez donc le bien-v mon ami, reprit-elle; retournez à la porte, où vous m'at drez; je vous rendrai bien content lorsque vous me reverr Le messager se retire, et aussitôt la demoiselle court en hâte pour rejoindre sa Dame. Dès qu'elle l'aperçoit, elle s'é « Dame, j'apporte des nouvelles qui vous seront bien agréa Voici une lettre du Châtelain, que vient de me remettr jeune homme intelligent qu'il a envoyé. » La Dame en la pre reconnut parfaitement le sceau; elle le rompt aussitôt, et lit s'arrêter ce qui suit :

*A dame honorable, belle, aimable, de noble et gracie maintien.*

« Votre fidèle amant vous envoie mille salutations. Appre Dame, que pendant long-temps, nuit et jour, j'ai tant sou pour vous, que j'ai été près d'en mourir. J'aurois succomb n'en doute pas, si je n'eusse été soutenu par un doux espo le charmant souvenir de votre personne. Ils m'ont rendu santé, ainsi que l'agréable nouvelle que votre demoiselle mandée sur ses tablettes. Je vous prie en grâce de me rend courage et de prendre pitié de moi, ou sinon j'en mourrai

vous l'assure. Dame, accordez-moi la faveur de me faire connoître par le porteur de cette lettre, le jour où je pourrai vous voir et vous parler; c'est là mon unique pensée, et nuit et jour mon cœur n'a pas d'autre désir. Puissiez-vous répondre à mon tendre et fidèle amour! »

Après avoir lu la lettre du Châtelain et fait l'éloge de son style, de sa courtoisie, de son esprit, qui lui fait dire de si jolies choses, la Dame ajoute : « Que ferons-nous? quelle sera ma réponse? Conseillez-moi, je vous en prie. — Volontiers, Dame, car je suis sûre qu'il vous aime loyalement. Depuis long-temps son cœur et son âme sont dévoués à vous servir; il a enduré pour vous de grands maux sans aucune récompense; du moment qu'il vous a aimée, il vous a sacrifié sa fortune. Vous savez qu'il est plein d'honneur, et que dans tout le pays il n'a pas son pareil. Tout cela, si vous m'en croyez, mérite bien que vous l'encouragiez, et que vous le preniez pour votre ami; vous lui devez la récompense de ses peines. Je vous engage à lui adresser une petite lettre que nous rédigerons ensemble, et que son messager lui portera. Comme je sais écrire, je la ferai, et vous me dicterez ce que vous voulez lui mander (1). — Par Dieu, dit la Dame, c'est facile; nous ne serons pas embarrassées : nous avons de l'encre et du parchemin, et nous allons lui répondre. Retournons à la maison; mais ayez soin du jeune homme : qu'il soit bien traité, dans un lieu retiré, où il ne puisse être vu de personne. Donnez-lui quelque joyau afin de nous l'attacher entièrement. — Non, en vérité, Dame, je n'en ferai rien; ce

(1) On peut inférer de ce passage, que la cousine attachée à la dame de Fayel, savoit mieux écrire que sa noble maîtresse; ce qui se rencontroit encore assez fréquemment dans le dix-huitième siècle.

n'est pas un joyau que je lui donnerai; les jeunes gens ne les aiment pas, et préfèrent de l'argent sonnant. Je lui offrirai quinze sous (1) qui lui feront beaucoup plus de plaisir. — C'est bien, dit la Dame; dépêchez-vous. » La suivante va trouver aussitôt le jeune homme, le conduit dans un lieu détourné, lui donne des provisions, et lui remet les quinze sous. « Avec la grâce de Dieu, dit-il en sautant et en dansant de joie, je vous servirai toujours avec une entière discrétion. — Attends-moi donc ici, je reviendrai bientôt, et te remettrai deux mots sur un parchemin que tu rapporteras à celui qui m'a adressé une lettre ce matin. » Ayant fermé la porte, elle revient vers la Dame, qui avoit apprêté tout ce qui étoit nécessaire pour écrire, même le cachet et la cire, puis elles commencent leur lettre.

*Au Châtelain de noble naissance, preux, sage et courtois, j'envoie mille salutations.*

« Celle qui s'abandonne à l'Amour vous donne son amour, son cœur et sa personne, et vous les donne pour toujours. Cet amour est si puissant, qu'il ne s'éteindra jamais en moi. Ce n'est pas sans une vive émotion que j'ai lu ce que vous adressez à mon cœur; mais l'Amour vous le renvoie aussitôt, et je sens qu'il m'est impossible de lui résister. Croyez que mon cœur ne fut jamais plus peiné qu'en apprenant la nouvelle de votre maladie; j'en étois d'autant plus désolée que je savois en être la cause. Pour récompense, je vous promets de ne plus jamais vous affliger, d'être toujours votre bonne, sincère et fidèle amie, et je n'exige que votre fidélité. Venez en toute sûreté et secrètement à la petite porte, de mardi en quinze jours; à cette époque, mon

(1) Environ cinquante francs, monnoie actuelle.

mari sera à Paris pour ses affaires, ce qui doit vous ôter toute inquiétude. Quand vous serez à la porte, vous chercherez par-dessous si vous trouvez une pierre que nous y aurons placée; si elle n'y étoit pas, c'est que mon seigneur seroit au château, et il faudroit vous retirer. Je n'ai plus rien à ajouter pour le moment, si ce n'est que Dieu vous protége. »

Quand la lettre fut terminée, close et cachetée, la suivante l'alla porter aussitôt au jeune homme, en lui recommandant de partir de suite, de la donner au Châtelain, de prendre toutes précautions pour qu'on ne s'aperçoive de rien, et de n'en parler à personne sous quelque prétexte que ce soit. Le jeune homme prend la lettre, lui promet d'obéir fidèlement à ses ordres, et de bien remplir sa commission. Il se met en route, marche sans s'arrêter, et arrive avec sa lettre auprès du Châtelain. « Eh bien, ami, dis-moi; comment t'es-tu tiré d'affaire? s'écrie vivement le Châtelain. — Sire, assez bien, je crois, Dieu merci! et je rends grâce à la charmante pucelle. Elle m'a fort bien reçu pour l'amour de vous, m'a bien payé de mes peines, et m'a remis quinze sous, avec cette lettre que voici. Regardez ce qu'elle contient. » Le Châtelain prend la lettre, va s'asseoir à l'écart, et l'ouvre aussitôt. Qui pourroit peindre sa joie et son émotion lorsqu'il en eut achevé la lecture. Combien il lui tarde déjà de toucher au moment fortuné où il pourra parler à sa Dame. Il appelle ses gens, et leur commande de mettre le couvert. Ses ordres sont exécutés aussitôt : on se place à une table convenablement servie. Faut-il dire si le Châtelain fut content et joyeux tout le jour; plus de vingt fois, à ma connoissance, il lut la lettre, et plus de vingt fois il la replia. Il congédie le jeune homme, et lui demande où il demeure, pour le faire prévenir quand il aura besoin de lui. Il monte ensuite à cheval, et se rend à son manoir, où

il séjourna quelque temps, désirant avec impatience de voir arriver le jour et l'heure indiqués par sa Dame : nuit et jour il y songe, et cette pensée le réjouit et l'anime à de nouveaux exploits.

Dans ces entrefaites, on publia un tournoi où devoit se trouver un grand concours de spectateurs et de nobles chevaliers, entre Forges et Corbie. Tous aspiroient à l'honneur de remporter le prix, mais aucun ne le désiroit avec plus d'ardeur que le Châtelain; il étoit au comble de la joie. Il prend ses mesures pour paroître à ce tournoi; l'Amour l'excite aux combats, et il veut se distinguer par ses exploits pour mieux plaire à sa Dame. On fut très étonné de le voir partir, précédé de ses équipages, car on savoit que le Châtelain avoit été très malade et très affoibli. Au moment où le Châtelain entroit dans la ville, les hérauts criaient : *Lacez les heaumes, lacez* (1). Il courut à son logement, où il revêtit à la hâte une armure d'argent fin sans aucun signe qui pût le faire reconnoître. Il brûloit du désir de faire une grande journée. Le Châtelain étoit venu si secrètement, que presque personne ne se doutoit qu'il assistât au tournoi. Bientôt arrivent en foule les combattans; l'éclat de leurs vêtemens resplendissoit au loin d'or et de soie; tous portoient des insignes, des manches et autres gages d'amour. Les chevaliers étant arrivés

(1) Le heaume étoit une espèce de casque fermé qui enveloppoit toute la tête. Il avoit une petite ouverture ou grille mobile par-devant, qu'on nommoit *visière* ou *ventail*, et *buvoir*. Elle glissoit sur le front du casque quand on vouloit la lever pour prendre l'air. Le heaume étoit ordinairement garni en dedans de plusieurs cercles de fer, ce qui le rendoit très pesant; et pour le mieux assurer sur la tête dans le choc du combat, on l'attachoit par le bas avec des lacets au haubert qui couvroit tout le corps.

au lieu de la joûte, les hérauts les font ranger, et les séparent en deux troupes, où chacun prend sa place. Tout est bientôt disposé; le tournoi commence avec impétuosité : les chevaliers déploient leur vigueur; mais ceux du Vermandois, de la Champagne et des autres pays de France, eurent le désavantage : les chevaliers flamands, du Hainaut, de Corbie et du Brabant, triomphoient de toutes parts. Pour le Châtelain, au milieu de la mêlée, il faisoit de ses bras un fléau, de son corps une forte enclume; et les coups d'épée ne produisoient pas plus d'effet sur lui que le marteau sur l'enclume. Des écuyers se pendoient à son cou pour le renverser, et ne l'ébranloient pas plus qu'une tour. Tous leurs efforts pour le jeter à terre furent inutiles. Comme il avoit pris une autre armure, il n'auroit pu être connu qu'à Coucy; mais il avoit dit devant ses rivaux qu'il se feroit bien connoître à ses exploits, tel qu'il le faisoit habituellement; et en effet, on vit bientôt que c'étoit le Châtelain; aussi fut-il poursuivi, assailli et fort maltraité. Jamais guerrier ne fut exposé à tant de coups dans un tournoi : heaume, visière, écu, tout fut rompu, mis en pièces; mais malgré l'extrême vigueur des assaillans, ils ne purent parvenir à lui faire vider les arçons. Il fut ainsi entraîné par toute la lice, et quoique harassé il revint à son hôtel sans quitter les étriers. D'une voix unanime le prix lui fut adjugé, et tout le monde s'accordoit à dire que jamais on n'avoit vu chevalier à une aussi rude épreuve. Les hérauts étoient enchantés qu'il eût remporté le prix, parce que ses qualités le faisoient aimer de tout le monde. Bientôt le bruit se répandit au loin que le Châtelain avoit obtenu le prix, ce qui ajoutoit un nouveau lustre à sa renommée. Les combattans se séparèrent, et firent annoncer un autre tournoi à six semaines de là (1), parce qu'il y avoit eu

(1) Le Ms. porte *as Mos*, qui peut-être indique la ville de *Meaux*.

un grand nombre de blessés. On avoit fixé cette époque pour qu'ils pussent complétement se rétablir, et réparer leurs pertes. Ainsi se termina le tournoi, et chacun s'en alla de son côté.

Le Châtelain retourne chez lui plein de joie et d'espérance. Il se flatte que sa Dame sera instruite de ses hauts faits d'armes. Il attend toujours avec un amoureux désir la nuit où il doit parler à sa Dame, et cette pensée le remplissoit de joie. Le Châtelain brûle d'impatience de voir arriver l'heure tant désirée, où il doit parler en secret à sa Dame. Il lui semble que chaque jour est beaucoup plus long que celui qui l'a précédé; ce qui ne l'empêche pas de se livrer au plaisir. Vint enfin la semaine et la nuit qui avoit été indiquée. Le Châtelain se pare de son mieux, fait coucher ses gens, se met ensuite en route, et chemine rapidement jusqu'à Fayel. Il s'enfonça dans le bosquet, et vint à tâtons près de la petite porte, car la nuit étoit fort obscure; mais comme il y étoit déjà venu, il connoissoit le chemin. Arrivé contre la porte, il s'appuie dessus, cherche en avant, en arrière, et fait si bien qu'il trouve enfin la pierre, comme il étoit convenu qu'elle seroit placée le soir, dans le cas où le sire de Fayel seroit absent. Transporté de joie, le chevalier s'asseoit, plein de reconnoissance pour la grâce que lui accorde sa Dame, et sa fidélité à remplir sa promesse.

Pendant que le Châtelain attendoit, la Dame envoya en secret sa suivante pour savoir s'il étoit venu, ce qu'il faisoit et ce qu'il disoit. Celle-ci n'est pas long-temps à reconnoître qu'il est arrivé, aux paroles qu'elle entend. Elle retourne vers sa maîtresse, l'avertir que le Châtelain étoit à la petite porte, et qu'il attendoit en dehors qu'on vînt lui ouvrir. « Par ma foi, reprit la Dame, qu'il y demeure; il est encore trop tôt. — Ah! ma douce Dame, que dira le pauvre Châtelain, qui a tant et si long-temps

souffert pour l'amour de vous? Il ne pourra s'empêcher de croire, si vous le faites long-temps attendre, que vous voulez vous moquer encore de lui. — Peu m'importe, répondit la Dame; sur mon âme, il n'entrera pas avant minuit, qu'il s'amuse ou qu'il s'ennuie. Mais allons à la porte écouter ce qu'il dira. » Elles s'y rendent en effet, et s'assoient doucement pour écouter le Châtelain, qui se lamentoit, et croyoit déjà tout perdu, puisque, après une si longue attente, il n'étoit pas encore entré. « Ah! disoit-il, j'ai perdu la raison, quand j'ai consacré à l'Amour ma pensée, ma volonté, mes désirs. Hélas! combien j'ai souffert de maux! et pour récompense, il me faut perdre tout à la fois l'espoir et les agréables pensées. Malheureux! j'espérois merci de ma Dame, et j'ai tout perdu! » Il se représente alors la douce et riante image de sa belle, et la perfidie de son cœur, qu'il croyoit si sincère. « Hélas! je l'aimois éperdûment; et je ne puis encore supposer tant de fausseté. J'aimerois mieux périr que de rien entreprendre contre mes sentimens. Ah! son doux souvenir, qui me suit partout, a fait souvent ma joie et mon bonheur. Hélas! pourquoi ne puis-je maintenant franchir cette porte, avec l'agrément de celle qui a toute ma tendresse; j'en aurois plus de joie que si je devenois souverain du monde entier. — Ah! Dame, dit la suivante, vous avez entendu les plaintes de votre amant. Certes, il a assez souffert; il fait assez pour l'amour de vous, et il s'est toujours bien conduit. Dame, au nom de saint Pierre, laissons-le entrer, je vous en prie; vous n'en aurez aucun regret. — Ouvrez, ouvrez, reprit la Dame, il l'a bien mérité. » La demoiselle se lève en disant: « Qui est là? qui est là? Qui frappe à notre porte? » Elle ouvre aussitôt, et ajoute: « Entrez, Châtelain, entrez. Nous avons entendu vos plaintes et vos regrets. » L'heureux Châtelain entre dans le jardin, où il trouve sa Dame, qui s'est levée dans le moment. Le

Châtelain l'embrasse tendrement, et aussi fait-elle. « Comment vous portez-vous, beau doux sire? — Ah! Dame, dès que je vous vois, je n'ai plus ni mal ni déplaisir, je suis au comble de la félicité; et, dans ce moment surtout, il n'est personne au monde qui soit plus joyeux, puisque vous m'avez tenu parole. Mais, dites-moi ce qui vous a fait différer de m'ouvrir la porte. — Nous voulions connoître votre pensée, et ce que vous diriez de ce retard; et si vos reproches m'eussent offensée, vous ne seriez certainement point entré. » Ils retournèrent de suite à la maison, où, étant entrés dans l'appartement, ils commencèrent à causer de diverses choses. La demoiselle alla aussitôt s'asseoir un peu loin d'eux. Le Châtelain ne peut contenir sa joie. « Dame, pour vous aimer et vous plaire, je vous ai consacré depuis long-temps mon cœur, ma pensée, mes désirs. Dès que je vous vis, l'Amour enchaîna mon cœur, et je fus votre ami. Croyez, Dame, à ma fidélité et à ma discrétion. — Châtelain, je cède à l'Amour, et je ne puis plus me taire; il faut obéir à sa loi. Chaque jour il m'a montré l'effet de sa puissance, et je m'avoue vaincue. Je m'abandonne à lui sans réserve. J'ai long-temps combattu; car, lorsque vous avez commencé à me parler d'amour, Dieu m'est témoin qu'il ne m'étoit jamais venu à la pensée d'aimer ailleurs; et si je devois vous trouver infidèle et déloyal, je persisterois dans ma première résolution, et vous retirerois mon cœur, quoi qu'il dût m'en coûter. Mais l'Amour me dit que vous serez toujours sincère, et ami fidèle; et moi, je vous rendrai amour pour amour. Ne compromettez pas mon honneur, et soyez prudent; car si l'on connoissoit notre liaison, tout notre bonheur s'évanouiroit. — Ah! ma Dame, dit le Châtelain, il y a long-temps que je vous ai dévoué toute mon âme et toutes mes facultés. Pour vous, j'ai enduré bien des maux, qu'aujourd'hui vous changez en plaisir; et je serois bien ingrat si je ne faisois pas tout pour vous plaire : j'ai-

merois mieux mourir que de compromettre votre honneur. — Ah ! je suis bien persuadée, dit la Dame, que vous me serez fidèle ; et je vous serai fidèle amie. Je ne pourrois jamais m'en dédire ; Amour l'ordonne, il lui faut obéir. »

C'est ainsi qu'ils se livroient aux épanchemens d'un doux entretien. Ils passent des heures délicieuses, sans peine et sans trouble, et goûtent toutes les joies du paradis. La demoiselle se ressouvint que la porte étoit restée ouverte ; et elle quitte sa place pour l'aller refermer, laissant nos deux amans à leurs tendres ébats. Il n'est rien de comparable aux jouissances de ces amans, qu'une même passion enflamme ; ils n'ont qu'une seule volonté, que rien ne contrarie ; ce que l'un veut, plaît à l'autre. Depuis long-temps ils s'aimoient, et le charme de l'amour les réunit. Comme elle fut délicieuse cette nuit passée dans les transports de l'amour !

La demoiselle, qui veilloit sur eux, revint un peu avant le jour auprès des amans, qui s'oublioient dans l'ivresse du plaisir. « Seigneur, le jour est prêt à paroître, dit-elle, disposez-vous à vous retirer, pour que personne ne vous voie : nous serions blâmées, si l'on savoit ce qui s'est passé. — Hélas ! répondit le Châtelain, déjà se quitter ! à peine sommes-nous restés un instant ensemble. » Il se lève aussitôt, embrasse tendrement sa Dame, lui dit adieu, et la prie de l'instruire des moyens qu'il pourra prendre pour la voir sans empêchement, et goûter de nouveaux plaisirs, sans être exposés aux indiscrétions des jaloux. On fit venir la demoiselle pour la consulter ; car elle étoit très intelligente, et de bon conseil. « Dans la position où vous êtes, dit-elle, il faut se garder à la fois contre son cœur et ses désirs. Le cœur ne connoît d'autre droit que celui de sa

volonté; mais il faut observer une certaine bienséance, et agir avec tant de circonspection, que les méchans soient réduits au silence. Il est cruel pour des amans de se savoir exposés aux malins propos. Je vous dirai donc mon sentiment, et ce que je vous conseillerois de faire. Vous viendrez toujours par la petite porte; mais l'embarras est de savoir comment vous pourrez venir sans être aperçu, lorsque le sire de Fayel sera absent; car ma Dame seroit exposée à toute sa colère s'il en avoit connoissance. Or, je me suis souvenu d'un filleul que j'ai élevé, et qui fera sans hésiter tout ce que je lui commanderai; je suis sûre qu'il se laisseroit crever les deux yeux plutôt que d'avouer rien qui pût me compromettre. Je lui dirai que j'aime avec passion le Châtelain, et que, sur sa vie, il ne le découvre à personne. Vous pouvez entièrement compter sur lui; et quand le moment sera favorable, nous vous en instruirons par une lettre où il ne sera question que de moi, et en aucune manière de ma Dame; et si par malheur il arrivoit que mon filleul perdît les lettres, il ne faudroit pas vous en tourmenter; j'en prendrai toutes les suites sur moi. Je préfère plutôt être accusée que de voir ma Dame exposée au moindre reproche. Cherchez, chaque fois, si vous sentez la pierre à la porte; quand elle n'y sera pas, il faudra vous éloigner de suite : une autre fois, vous serez plus heureux. Allons, partez; il fera jour avant que vous ne soyez au bout de l'allée; craignez d'être aperçu. — Demoiselle, que Dieu vous donne joie, dit le Châtelain; sur mon honneur, je pense qu'il n'y a pas, dans le monde entier, une fille mieux avisée. Je vous ai de grandes obligations; car j'étois perdu, j'en suis certain, sans vos bons secours. Je suis entièrement à vous, partout où je serai. Adieu, je pars. » Il les quitte à ces mots, pressé de s'éloigner du château. Le Châtelain étoit de retour à Saint-Quentin avant que ses gens fussent levés. Son lit avoit été pré-

paré, et son varlet s'étonnoit fort de ce que son maître ne fût pas revenu. Il ignoroit la cause de ce retard, car il savoit bien que son maître ne courtisoit aucune bourgeoise de la ville. Le Châtelain se couche sans bruit; mais l'Amour lui ôte son sommeil. Son cœur lui rappelle le doux parler et les grâces de son aimable Dame. Il croit la voir, et son image se réfléchit sur son cœur. « Ah! tendre Amour, s'écrie le Châtelain, que ne te dois-je pas pour le gracieux présent que tu m'as fait! Sans ton secours, je n'aurois jamais obtenu son cœur. » Le Châtelain, livré à ces agréables pensées, ne put s'endormir, et dès qu'il vit le grand jour, il sortit du lit. Il dit à ses gens de s'apprêter pour l'accompagner à cheval.

L'heureux Châtelain dirigea ses pas vers sa maison. Chemin faisant, Amour lui inspira une chanson; et jamais il ne s'étoit trouvé dans une disposition plus favorable. Aussi sa chanson fut-elle gaie et charmante; et il la chanta à pleine voix. Elle fut terminée comme il arrivoit à sa maison. Nuit et jour il étoit heureux, mais il ne pouvoit rester long-temps dans le même endroit.

Laissons le Châtelain pour aller retrouver la dame de Fayel, qui, de sa vie, n'avoit goûté autant de bonheur. Dès qu'elle fut seule, elle se mit au lit, et s'endormit dans les plus douces pensées. Elle reposoit encore lorsque son mari revint. Il fallut alors se lever, car il étoit déjà l'heure de dîner. Ils allèrent laver ensemble. La Dame s'observoit, et cachoit si bien ses sentimens, que personne ne se fût douté qu'elle avoit donné son cœur à un autre qu'à son mari; car elle mettoit tous ses soins à lui être agréable.

De son côté, le Châtelain ne pense qu'aux armes et aux

amours. Il ne peut séjourner long-temps nulle part; dès qu'il a connoissance que des tournois, fêtes ou table ronde (1) doivent avoir lieu dans quelque endroit, il y court affronter les hasards, et le bruit de sa renommée se répand en tous lieux. De retour dans ses foyers, le Châtelain recevoit de doux messages qui l'appeloient auprès de sa belle, gracieuse et aimable maîtresse, au moyen du jeune garçon qui les portoit, comme je l'ai dit plus haut; et il s'y rendoit avec empressement.

Ce commerce duroit déjà depuis long-temps sans qu'on se fût aperçu de rien : le Châtelain goûtoit souvent les délices de l'amour dans les bras de sa belle maîtresse. Un jour, pendant l'été, une fête qui fut annoncée dans le Vermandois attira un grand concours de monde : l'emplacement destiné à cette fête étoit des plus agréables. Chevaliers, écuyers, dames et pucelles, y vinrent de toutes parts. Le temps étoit superbe, et le pays en pleine paix; ce qui donnoit l'occasion aux habitans de manifester leur joie par des festins et des danses, sans y mêler les joûtes et les tournois. Leurs divertissemens se trouvoient ainsi exempts de tout danger. Cette réunion étoit embellie par d'aimables dames, et animée par de jeunes et braves bacheliers, au nombre desquels étoit le Châtelain, qui auroit tout quitté pour se trouver à cette fête, puisque sa Dame y étoit venue, ainsi que

(1) Sorte de joûte ou combat singulier, ainsi nommé parce que les chevaliers qui y avoient combattu venoient ensuite souper chez le seigneur qui donnoit la fête, et qu'ils étoient placés autour d'une table ronde. Les *tournois* différoient des combats de la *table ronde* en ce que les premiers se faisoient en troupes, et que les seconds étoient des combats singuliers, dont l'arme propre étoit la lance. On sait que les romanciers attribuent au roi breton Artus la création des chevaliers de la table ronde.

d'autres dames de haut rang. La salle du banquet étoit très bien disposée, et une société choisie s'y trouvoit réunie : enfin tout le monde se met à table, dames et chevaliers.

Il arriva qu'une dame du Vermandois, éprise du Châtelain, se plaça auprès de lui pour manger ensemble (1). Cette dame, aimable, belle, prudente et pleine de malice, cherchoit depuis long-temps les moyens de captiver l'attention du Châtelain, en sauvant les apparences. Elle avoit saisi l'occasion de se placer à table près du chevalier pour essayer d'exciter son amour ; elle ignoroit qu'il eût une amie, et n'avoit jamais entendu dire qu'il eût engagé son cœur nulle part. Elle se disoit dans sa tristesse : « Seroit-il aussi gracieux et aussi aimable, s'il n'étoit pas aimé ? Sans doute il aime et est aimé, mais il est trop prudent et trop habile pour le laisser apercevoir. » Ainsi préoccupée de ces pensées, la dame but et mangea très peu. Tous les convives étoient placés comme le hasard l'avoit voulu ; la dame de Fayel, pour éloigner tout soupçon, s'étoit assise à une autre table à côté de Buridan de Walincourt (2). Le Châtelain, en examinant les convives, arrêta ses yeux sur sa Dame, qui à son tour le regarda ; ce qui lui fit jeter un profond soupir. La dame sa voi-

(1) Il étoit d'usage de placer à table les convives par couple, homme et femme. Ils n'avoient qu'une assiette commune pour chaque mets, ce qui s'appeloit *manger à la même écuelle*, expression qui est devenue proverbe, pour exprimer jusqu'à quel point deux personnes sont liées. Les deux convives n'avoient également pour boire qu'une même coupe.

(2) Buridan, seigneur de Walincourt. Il étoit d'une maison des plus anciennes et des plus illustres du Cambresis et des Pays-Bas. Son prénom véritable étoit Baudouin, dit *Buridan*. Il étoit fils d'Adam, seigneur de Walincourt, qui fit du bien à l'abbaye de Vaucelles. Il étoit mort en 1247.

sine lui demanda ce qu'il avoit; le Châtelain lui répondit : « Je viens de ressentir un mal que j'éprouve de temps à autre; il m'a long-temps tourmenté, et me fait souvent cruellement souffrir. — Je n'en crois rien, seigneur. — Cependant, ma dame, d'où pensez-vous que peut venir ma souffrance? » Ils n'en dirent pas davantage; et la dame, pour faire plaisir à la compagnie, se mit à chanter :

Chascuns se doit esbaudir
Mignotement,
Qui vit amoureusement;
Sans plaindre et faire souspir,
Chascuns se doit esbaudir;
Car amours par son plaisir
Amy aprent,
Si qu'il est de maintien gent.

Toute l'assemblée reprit la chanson, et la répéta en chœur. Les varlets servirent de tous côtés des mets en abondance; en un mot, le repas fut splendide. Quand on eut enlevé les tables, la dame de Fayel se leva, et prit par la main les dames et les chevaliers qui étoient près d'elle pour commencer la danse; mais auparavant elle chanta cette chanson d'amour :

J'aim bien loiaument,
Et s'ay bel amy
Pour qui di souvent,
J'aim bien loiaument;
C'est miens liegement
Je le say de fy :
J'aim bien loiaument,
Et s'ay bel amy.

Quand la dame de Fayel eut achevé, une autre dame chanta fort gaîment, d'une voix sonore, une chanson que je n'ai pas

retenue, non plus que celles qui furent chantées ensuite. Au reste, je crois qu'on ne vit jamais un plus joli bal; car chacun sembloit s'être étudié à y apporter une tenue noble et décente, à danser avec grâce, et à se comporter avec discrétion (1). Tout le monde s'amusoit beaucoup. On passa ainsi trois jours en plaisirs et en festins, à chanter et à danser, sans penser aux joûtes ni aux tournois; des jongleurs vinrent de toutes parts à cette fête pour y exercer leurs talens, et on les gratifia de robes et d'habits. Il y avoit un grand nombre d'instrumens : des cors, des timbres, des tambours, des jeux de toute espèce, et des tours d'adresse exécutés par des singes et des ours. Le plaisir étoit complet et général. Les amans avoient de doux entretiens avec leurs maîtresses; le Châtelain seul ne se montra pas empressé pour sa Dame, et ne laissa rien paroître de ses sentimens que le seul soupir que le premier jour, à table, il n'avoit pu retenir, et que pour son bonheur il eût mieux fait de réprimer. La fête terminée, la société se sépara, et chacun reprit le chemin de son pays. La dame de Fayel, avec sa joyeuse compagnie, retourne à son château : en noble Dame, prudente et avisée, elle sut s'observer parfaitement durant toute la fête. De son côté, le Châtelain se livra à la joie la plus franche, sans laisser aucunement soupçonner son amour. Personne ne pouvoit penser qu'il eût donné son cœur à dame ou à demoiselle. Mais une vive étincelle avoit embrasé le cœur de la dame auprès de laquelle il avoit dîné; elle ne

(1) Cette remarque de notre auteur sur la décence et les bonnes manières qui faisoient le charme de la réunion qu'il décrit, pourroit profiter à quelques jeunes gens de nos jours, qui, sous ce rapport, se trouvent en arrière de six cents ans sur la civilisation de nos pères, quittant les dames et la danse pour soupirer auprès des tables d'écarté, ou faisant assez voir, par la manière dont ils figurent dans les quadrilles, que la danse ni les dames ne sont pas ce qu'ils aiment.

e qu'un bachelier si bien fait, si plein de courage,
e amie. « Il aime, disoit-elle, j'en suis certaine; je
me suis trompée, et que j'aurois tort de lui aban-
n cœur. Ce qui m'inquiète et me trouble, c'est de ne
connoître celle qu'il aime; j'en soupçonne une pourtant.
jour où j'étois assise à côté de lui au dîner, il jeta de son
coté un doux et tendre regard, et en même temps il soupira.
Il a voulu m'abuser; mais je ne serai point satisfaite que je
ne sache ce qui en est, et s'ils sont véritablement épris l'un de
l'autre. »

La dame, fortement agitée, avise aux moyens qu'elle pourra
employer pour découvrir prom[illegible]ent la vérité. Elle prend la
résolution de faire suivre soir et matin le Châtelain, lorsqu'il ira
à Saint-Quentin, pour examin[illegible] il ne se rendroit pas quelque-
fois chez la dame de Fayel. S'étant arrêtée à ce projet, elle chercha
un varlet sûr, qui lui fit serment de suivre le Châtelain partout
où il iroit, près ou loin, à toute heure, matin et soir, et de lui
rendre compte de toutes ses actions. « Je te donnerai tant d'ar-
gent, lui dit-elle, que tu n'auras plus besoin de rien. » Le varlet
remercie, et part. Il ne s'arrêta ni jour ni nuit qu'il n'eût dé-
couvert le Châtelain, qui s'étoit rendu dans une de ses maisons,
pour y passer quelques jours.

Le varlet s'étoit déguisé en paysan, et toute la journée guettoi
à la porte. Le Châtelain se remit enfin en route, pour aller o
ses affaires l'appeloient. Le varlet suivit aussitôt ses traces
tantôt de loin, tantôt de près, changeant souvent de costum
pour ne pas être reconnu. Arrivé à Saint-Quentin, le Châtela
descendit droit à son hôtel, et l'espion alla coucher sous la po
d'un boulanger dont la maison étoit située sur la chaussée. S

vient le messager qui apportoit au Châtelain les lettres de la chambrière, et qui lui dit : « Ma demoiselle, que Dieu vous accorde honneur et joie, vous adresse cette lettre; elle vous prie de la lire, et de faire ce qu'elle vous indique. Adieu, je n'ai plus rien à ajouter. — Va donc, répond le Châtelain, et que Dieu te préserve de tout malheur. » Il rompt le cachet, et lit la lettre d'un bout à l'autre. Ce ne fut pas sans plaisir qu'il apprit qu'on l'attendoit sur le soir à Fayel, près de la petite porte qu'il connoissoit bien. Enchanté de cette nouvelle, le Châtelain ordonna de servir le souper, alla laver, puis vint se mettre à table. Il prit son repas gaîment, et chanta, animé par le plaisir qu'il se promettoit. Après le souper on apprêta les lits, et chacun alla se coucher. Le Châtelain, qui n'oublioit pas l'heure du rendez-vous, quitta sans bruit sa maison; seulement il prévint son domestique qu'il rentreroit au point du jour. Il partit aussitôt tranquillement, et comme sans dessein. L'homme déguisé s'étoit caché sous un escalier près de la porte; dès qu'il eut vu passer le Châtelain, il le suivit à une certaine distance, car il l'avoit bien reconnu pour l'avoir vu plusieurs fois; et ils sortirent ainsi de la ville. Le rusé varlet agit si adroitement, que le Châtelain ne s'aperçut nullement qu'il étoit suivi; il entra dans le bosquet, et trouva, par-dessous la petite porte, la pierre qu'on y avoit placée. On ne tarda guère à venir lui ouvrir; à peine entré, on referma la porte sur lui, et il alla de suite trouver sa maîtresse, qui l'attendoit dans sa chambre. Les deux amans se revirent avec des transports de joie. Que dirois-je? ils passèrent la nuit dans le même lit, et dans les plus doux ébats.

Dès que l'espion eut vu entrer le Châtelain et la porte se refermer, il retourna à Saint-Quentin jusqu'au lendemain matin, et en repartit aussitôt pour rejoindre sa dame, qui étoit dans

son château près de la ville. Dès qu'elle l'aperçut : « Eh bien! lui dit-elle, raconte-moi ce que tu as vu. — Dame, répondit-il, je vais vous le dire sans vous rien cacher. » Alors il lui rapporte comment il avoit toujours suivi le Châtelain, jusqu'à ce qu'il l'eût vu entrer par une petite porte qu'on avoit refermée aussitôt. « Je suis sûr que le Châtelain n'est pas ressorti; voilà tout ce que je sais. — C'est bien, reprit la dame; cela suffit : je ne me suis pas trompée. Va-t'en, et n'en dis rien. » Le varlet affirme qu'il n'en sera plus question d'aucune manière, et jure sur sa vie de n'en point parler. La dame le paya généreusement, et il se retira content. Laissons-le, et parlons de la dame, qui, restée seule, est presque suffoquée par la colère. « Vit-on jamais, s'écria-t-elle, un homme mener une pareille vie, et envelopper sa conduite de tant de mystère? Qui s'en seroit jamais douté dans le pays? En vérité, c'est un couple bien assorti; car la Dame est noble, bonne, spirituelle, prudente, et le Châtelain jouit d'une belle renommée; ce qui ajoute encore à mes tourmens. Quoi qu'il m'arrive, je me vengerai d'eux : plutôt mourir que de laisser ignorer au bon seigneur de Fayel tout ce qui se passe. » Elle se propose donc de saisir une occasion favorable; mais pour elle il n'est plus de ris ni de jeux. Elle resta ainsi plus d'un mois dans l'attente, en proie au plus cuisant chagrin. La jalousie dévore son cœur; elle veut mourir. A quelque temps de là, le sire de Fayel vint au château de cette cruelle ennemie de nos amans, où il avoit été amené un soir par le maître même. Ils furent parfaitement accueillis, et on servit aussitôt le repas. On se mit gaîment à table; mais la dame, préoccupée du désir de révéler le secret qu'elle possède, mangea fort peu; les autres convives firent honneur au repas. « Ma douce dame, dit le sire de Fayel, je suis fâché de vous voir si triste. » Puis, baissant la voix : « A quoi pensez-vous donc, je désirerois bien le savoir? — Ah! sire,

je voudrois bien que vous fussiez instruit du sujet de ma peine, qui doit vous affliger beaucoup aussi; mais je ne veux pas exciter votre courroux, et ce n'est pas moi qui vous l'apprendrai; d'autres pourront vous en instruire. Ne me faites donc plus de question. — Ma dame, je n'insisterai pas; ce sera pour une autre fois, et quand vous voudrez bien me le confier. » Il changea de conversation, se promettant bien de ne pas quitter le château sans éclaircir ce mystère. Le repas fut somptueux et noblement servi; après le souper, le seigneur du lieu alla se promener autour de son manoir. Mais le sire de Fayel, qui étoit resté dans la salle, inquiet et tourmenté, s'approcha bientôt de la dame, et lui dit: « Dame, je vous prie, au nom de l'amitié et de notre parenté, de disposer de moi comme vous le désirerez, et de me faire connoître franchement le sujet de votre préoccupation; je vous en conjure, ne me cachez rien. — Sire, reprit la dame, épargnez-moi cette confidence; de grâce, ne me pressez pas davantage; vous pourriez m'en savoir mauvais gré. — Ah! ma dame, quoi qu'il puisse m'en arriver, peine ou plaisir, bien ou mal, je désire le savoir. — Je suis bien peinée de ce qui se passe, mon brave seigneur; je donnerois cent livres pour vous en épargner le chagrin, et que tout autre que moi vous fît cette fâcheuse confidence. Mais puisque vous l'exigez, sachez qu'un de mes amis m'a assuré, je le répète avec peine, que le châtelain de Coucy, si renommé par sa vaillance, aime depuis long-temps la dame de Fayel, et qu'elle répond à son amour, sans que personne ne les inquiète. Celui qui m'a fait connoître ces détails est si bien informé, qu'il sait comment le Châtelain s'introduit auprès de sa Dame. » Le sire de Fayel, frappé de saisissement à ce récit, et tout ému de colère, s'écria : « Non, je ne puis croire ce que je viens d'entendre; il n'est pas possible que ma femme me trompe à ce point. Je la crois la meilleure et la plus sage de

toutes les femmes ; jamais elle n'a pu tomber dans une pareille faute, et je connois assez le Châtelain pour être persuadé qu'il ne voudroit pas me déshonorer. Je ne les croirai pas coupables que je n'en aie la preuve. — Eh bien, sire, reprit la dame, faites ce que je vous dirai, et vous en acquerrez la certitude. Feignez de tout ignorer : quand vous serez de retour chez vous, conduisez-vous comme à l'ordinaire, ne manifestez point de colère, et dites qu'il vous est survenu des affaires importantes qui vous forcent à faire un voyage de douze jours au moins. N'emmenez avec vous qu'un seul varlet ; et vous vous rendrez dans un château voisin où vous resterez caché tout le jour ; chaque soir vous irez dans votre bosquet près la petite porte, et vous examinerez attentivement tout ce qui se passera. En suivant mon conseil, vous vous assurerez que je vous ai dit la vérité. — Oui, répondit Fayel, je le suivrai, car je veux tout connoître. » La conversation fut interrompue par plusieurs personnes qui survinrent. Le sire de Fayel étoit fort pensif, et en avoit sujet ; il se retira dans sa chambre à coucher ; l'inquiétude, l'indignation, agitoient son cœur. Cependant il se met au lit, et s'abandonne à ses réflexions. Il lui est impossible de croire que sa femme soit coupable ; car depuis leur union rien n'a pu lui faire soupçonner un autre attachement. Il ne sait à quoi s'arrêter, mais tout ce que lui a dit la dame est sérieux, et lui cause de vives inquiétudes. Le sire de Fayel s'endormit dans ces tristes réflexions, et ne se réveilla qu'au jour ; il se lève assez matin, fait ses adieux, et part ; car il étoit impatient de vérifier le fait. Arrivé chez lui, sa Dame vint à sa rencontre, et lui fit un aimable accueil. Le sire de Fayel cacha ses ennuis, et s'efforça de montrer un visage joyeux pour cacher ce qu'il éprouvoit. Il passa trois jours dans cet état, et fit connoître l'intention où il étoit de s'absenter pour une affaire importante. « Comme je ne veux pas faire une grande dépense,

dit-il, je n'emmenerai qu'un seul varlet; il s'agit du mariage d'un de mes parens. Il me faudra une huitaine de jours à peu près pour terminer cette affaire. — Mais, dit la Dame, ne finirez-vous pas toutes ces courses? je suis surprise que vous vous absentiez si souvent. — Il ne m'est pas possible de faire autrement dans cette circonstance. »

Ils causoient ainsi pendant le repas, et aussitôt après ils se levèrent de table. Le mari ne laissoit rien apercevoir qui pût faire soupçonner à sa femme qu'il se doutoit de quelque chose; il affectoit au contraire de rire et de plaisanter. Cependant il avoit examiné la petite porte, et pensoit qu'on pouvoit bien l'ouvrir de nouveau, ce qui lui causoit un vif tourment. Il garda pourtant le silence. Il partit un jeudi matin; mais il étoit à peine dehors, qu'il ne put contenir sa colère; il raconte à son écuyer tout ce qu'il a appris, et ce qu'il a résolu de faire. Cet écuyer, qui étoit sage, prudent et avisé, après avoir écouté son maître, lui dit naturellement : « Je crois que ce sont de méchans propos contre ma Dame; car, dans tout le Vermandois, il n'en est pas une dont la conduite soit plus régulière, et qui ait plus de douceur et de modestie; mais, pour bannir tout soupçon, je vous conseille de prendre de suite les moyens de vous assurer si le Châtelain vient la voir. — Eh bien, dit Fayel, s'il vient, et que je le trouve, que ferai-je? Conseillez-moi, je vous en prie. — Sire, répondit l'écuyer, je pense que si j'étois à votre place, je ne m'arrêterois pas aux premiers indices, et je m'assurerois pourquoi et comment il vient ici; s'il n'est point escorté de gens armés, s'il vient seul et sans armes. Quand il se retirera, contenez-vous, et ne vous découvrez pas; car, quoi qu'il arrive, il ne manquera pas de revenir. Les nuits suivantes, vous vous tiendrez près de la petite porte; moi, je me placerai au coin du

bois ; et dès que je le verrai, je le devancerai, et je viendrai vous rejoindre par le sentier. Vous passerez par la petite porte avant lui, sans dire mot. Dans le cas où ma Dame vous recevroit à la porte, vous seriez certain du fait, et elle restera toute confuse. Cependant il ne faut pas empêcher le Châtelain d'entrer, et de cette manière vous les surprendrez tous deux ensemble. C'est ce que vous avez de mieux à faire, à mon avis. Vous pourrez alors les accabler de reproches. Vous me laisserez aussi entrer, pour que je vous prête main-forte au besoin ; car le Châtelain est vigoureux et plein de bravoure. Vous verrez alors ce qu'il vous dira pour sa défense. Une fois chez vous, il n'en sortira qu'à votre volonté ; mais surtout ne le tuez pas, car ce seroit un trop grand malheur. Vous savez qu'il est puissant, qu'il appartient à une grande famille, et qu'il est plein de vaillance. En toute chose, il faut considérer la fin (1). — C'est juste, reprit le sire de Fayel ; mais il faut tâcher de trouver aux environs une retraite où nous puissions rester le jour sans être aperçus de personne ; car il importe de cacher nos desseins. — Sire, dit l'écuyer, à une lieue d'ici est un château dont le nouveau maître ne nous connoît point ; je m'arrangerai pour qu'il nous reçoive chez lui ; et pendant tout le jour, nous nous tiendrons dans une chambre pour nous soustraire aux yeux des gens de la maison. J'en connois parfaitement l'intérieur. Il s'y trouve une chambre qui donne sur la

---

(1) C'est l'excellente maxime contenue dans les deux vers du texte :

On doit garder au conmeuchier
C'on puist eschiver encombrier.
(Vers 4353.)

Et littéralement : « Avant d'entreprendre on doit examiner comment on peut parer aux accidens. »

prairie, dans une situation charmante, et qui n'est point exposée aux regards. — Il ne s'agit donc plus que d'exécuter notre plan », dit le seigneur de Fayel. Ils se dirigèrent vers le manoir désigné, où ils descendirent de cheval. L'écuyer explique alors à l'hôte qu'ils sont en guerre ouverte contre un voisin, qu'ils sont poursuivis, et qu'ils viennent se réfugier chez lui, le priant de garder le secret, parce qu'il y va de leur vie. L'hôte leur fait serment de ne point les trahir tant qu'ils demeureront dans sa maison. On leur servit en abondance tout ce qui leur étoit nécessaire, sans oublier leurs chevaux, que l'on plaça dans une écurie éloignée, avec bonne ration d'avoine.

Revenons à la dame de Fayel. Après le départ de son mari, le jeune messager fut appelé par la demoiselle, qui lui remit une lettre, avec ordre de la porter en toute hâte au Châtelain. Il s'acquitta promptement de la commission, et donna cette lettre au Châtelain. Celui-ci, heureux des nouvelles qu'il reçoit, s'empresse d'obéir à sa Dame, et se dispose sur-le-champ à partir. Il étoit loin de soupçonner la trahison ourdie par la jalousie de la dame qui avoit instruit Fayel; et sans se douter de la surprise qu'on lui prépare, il se met aussitôt en route.

De son côté, le sire de Fayel s'étoit mis en observation depuis le vendredi, et continua le jour suivant sans rien découvrir, ce qui le flatta beaucoup; il soupçonna même qu'on lui avoit fait un faux rapport; cependant il voulut encore épier deux ou trois nuits. Son écuyer lui répétoit souvent : « Sire, soyez sûr qu'on vous en a imposé; vous passez inutilement ici votre temps, d'après un avis trompeur : cessez de vous tourmenter ainsi, et que Dieu punisse celle qui a tant calomnié ma Dame. » C'est ainsi qu'il fait reprendre courage au sire de Fayel, et ils retour-

nent ensemble chez leur hôte : à leur grande satisfaction, ils ne découvrirent encore rien ce soir-là. Mais le lundi, comme ils faisoient sentinelle dans le bois où ils s'étoient cachés, ils aperçurent le Châtelain qui marchoit droit vers le château de Fayel, et se dirigeoit de leur côté. Il étoit revêtu de ses armes, qu'il portoit toujours en pareille circonstance. Ils le virent et l'entendirent; mais ils ne prononcèrent pas un seul mot. Ils le suivirent des yeux; et le Châtelain, qui ne se défioit de rien, alla jusqu'à la porte, où il trouva la pierre, ce qui lui causa une grande joie. Il frappa un petit coup, et on lui ouvrit aussitôt. Le sire de Fayel, qui l'épioit non loin de là, vit facilement tout ce qui se passoit. On referma la porte sur le Châtelain, qui ne soupçonnoit aucune surprise, et qui croyoit aller passer de doux momens avec son amie, comme il le faisoit ordinairement. La dame de Fayel, qui partageoit la même confiance, se jeta à son cou dès qu'elle l'aperçut; et ils entrèrent ensemble dans la chambre pour prendre de joyeux ébats, persuadés que personne ne viendroit les troubler dans le tête-à-tête. Mais le sire de Fayel, qui est resté dehors, s'abandonne à sa douleur, et s'écrie, plein de courroux : « Hélas! quelle affreuse trahison! quel outrage, et à quelle disgrâce étois-je donc réservé! Que je suis malheureux! Faut-il que j'aie été assez insensé pour le laisser entrer! » Il s'en prend ensuite à Gobert, son varlet, qui, dit-il, lui a rendu un mauvais service en l'empêchant d'attaquer le Châtelain dès qu'il l'avoit aperçu. Mais il ne gardera plus aucun ménagement, et il veut frapper à la porte, dans l'espoir qu'on lui ouvrira. « Ah! sire, c'est mal vous y prendre; il sortira par la grande porte, et toutes nos démarches seroient perdues. Et puis, ne peut-il pas arriver qu'un bachelier ait des soins et des prévenances pour une dame, sans qu'il y soit porté par un amour coupable ou de criminelles intentions. Comme toutes les méchantes gens, qui ont en

ouvrir; et il entra, sans se douter qu'il avoit affaire au seigneur, que l'obscurité de la nuit l'empêchoit de reconnoître. La demoiselle fut très effrayée en les voyant tous deux, et demeura stupéfaite. Elle se crut perdue ainsi que sa maîtresse; et dans le premier étonnement elle s'écria : « Seigneur Dieu ! deux hommes ici ! — Je suis parfaitement instruit, lui dit Fayel, de tous vos manéges, et j'en ai aujourd'hui la conviction. Châtelain, vous ne pouvez plus cacher désormais votre trahison; vous voilà en mon pouvoir. » La dame de Fayel entendant la voix de son époux, fut frappée d'étonnement et de frayeur, et demeura sans bouger dans son lit, comme si elle ne se doutoit de rien. Fayel, d'un ton courroucé, appelle ses domestiques : « Levez-vous ! levez-vous ! » et par ses cris réveille toute la maison. Le Châtelain lui dit avec beaucoup de sang-froid : « Sire, vous allez causer, sans raison, un grand scandale; avant de prendre ce parti, craignez de couvrir de honte celle qui n'est pas coupable. — Châtelain, je sais ce qui m'outrage; je suis certain que vos visites s'adressent à ma femme. — Ah ! sire, vous direz tout ce que vous voudrez dans votre colère; mais je suis prêt à vous prouver que jamais de ma vie je n'ai parlé d'amour ni de tendresse à votre femme; tandis que, je vous l'avouerai, votre demoiselle m'est chère; et ce qui doit vous en convaincre, c'est qu'elle se trouve seule ici. Je crois même que votre femme ignore nos amours; et je vous prie, doux sire, de ne point l'accuser; car c'est une grande faute de concevoir d'injustes soupçons. » La Dame entendoit de sa chambre ce que disoit le Châtelain; elle se lève doucement, et va prudemment fermer la porte qui donne sur sa garde-robe. L'air de franchise et de vérité du Châtelain jette Fayel dans l'incertitude. Il considère en effet que sa femme n'est pas présente; mais il ne put s'empêcher d'ajouter vivement : « Châtelain, vos excuses ne sont pas satisfaisantes; je sais que

vous aimez plus haut que notre demoiselle ; mais vous payez de belles paroles. »

Pendant cette conversation, Fayel, entendant son écuyer, court lui ouvrir la porte, et la referme aussitôt. Un varlet venoit d'apporter deux cierges allumés, qui permettoient de se reconnoître. Dès que l'écuyer aperçut Coucy, il lui dit : « Beau doux sire, en vérité, je suis fâché de vous voir ici. — Et pourquoi ? répondit le Châtelain. Par Dieu, Gobert, ni vous ni votre maître ne me faites peur. Je n'ai qu'à m'expliquer pour me justifier, si vous voulez m'entendre. Il y a long-temps que j'aime cette demoiselle en secret, et je venois la voir. Je ne sais qui a pu rapporter autre chose à votre maître, et il a grand tort d'accuser sa femme. Je suis prêt à l'affirmer par serment, ou à le démentir comme il voudra ; je n'ai aucune crainte ; mais il doit garder plus de mesure avec moi, qui n'ai jamais songé à l'offenser. » Sur ces entrefaites la demoiselle s'avance. « C'est la vérité, dit-elle ; c'est pour moi que le Châtelain vient ici, qu'il y est venu plusieurs autres fois, et qu'il viendra encore, s'il lui plaît, ici ou partout où je serai. Je ne rougis pas de mon amour ; il ne faut pas que mon seigneur s'en tourmente et s'en irrite. S'il veut me renvoyer, je sais bien où aller. Ma Dame ignore nos amours ; car j'ai mis tant de réserve dans mes démarches, qu'elle n'a pu pénétrer mon secret. Je suis sûre qu'elle me congédiera dès qu'elle sera informée de ce qui arrive. » La dame de Fayel, qui avoit prêté attention à ces paroles, prit le parti de se lever ; et, tout effrayée, appela ses varlets en criant : « Or sus ! qui fait donc tant de bruit ? Qu'est-il arrivé ? Dieu ! est-ce qu'il y a des voleurs ? »

Gobert monte aussitôt à la chambre de sa maîtresse ; mais la

porte étoit bien fermée de ce côté, et il ne put y pénétrer. Il le fit remarquer à son maître, et lui dit : « Apprenez, sire, que ma Dame ignore tout ce qui se passe; vous êtes dans votre tort : elle est couchée et enfermée dans sa chambre, comme je viens de le voir. » Gobert se présenta à l'autre porte, et la Dame, l'air effrayée, lui cria : « Qui va là? — Ma Dame, c'est mon maître qui vient de trouver ici mon seigneur Renaud de Coucy. Il est entré par la porte du bosquet. — Dieu! dit-elle, est-il possible qu'il soit dans la maison? — C'est très certain, ma Dame. Hâtez-vous de venir le délivrer des mains de votre mari, qui veut le tuer. » La Dame se précipite dans la salle où les deux chevaliers se disputoient vivement. Dès que Fayel vit sa femme, il lui dit : « J'avois raison d'épier votre indigne conduite. Le Châtelain est venu ici pour vous voir, et je le retiens prisonnier. Il y est encore venu lundi; j'en suis certain. Je saurai me venger de lui et de vous. » A ces mots, la Dame fondit en larmes, en disant : « Ah! sire, ne croyez pas que je me sois jamais oubliée à ce point envers vous. J'aimerois mieux mourir que d'avoir une pareille faute à me reprocher. Depuis que je suis votre épouse, je n'ai jamais parlé d'amour au Châtelain, non plus qu'à personne autre; et Dieu m'en garde! La conduite du Châtelain, qui cause ici tant de trouble et de déshonneur, n'est pas celle d'un galant homme. Il n'a pas fait là une belle prouesse, car sa présence en ces lieux ne peut manquer de me compromettre. C'est fort mal à lui, et surtout à Isabelle, de mener une telle conduite : c'est une honte; mais je l'ignorois entièrement, je vous l'assure; et je ne croyois pas qu'il y eût dans le pays une femme moins disposée qu'elle à aimer. — En vérité, reprit Fayel, vous me charmez; je ne sais ce que je dois dire et penser, tant vous êtes habile à vous défendre. Je ne sais vraiment quel parti prendre dans cette étrange affaire. Il faut pourtant en finir.

Allons, Châtelain, vous sortirez, en emmenant Isabelle avec vous, car elle ne restera plus dans le château. — Sire, dit Gobert, vous avez raison; mais ce seroit lui faire un trop grand affront; vous savez qu'Isabelle est fille d'un gentilhomme et cousine de ma Dame, et elle seroit déshonorée si vous la chassiez sur-le-champ. Patientez huit jours, après lesquels, sans qu'il soit question de rien, elle pourra prétexter qu'il ne lui convient plus de rester avec vous, et qu'elle veut retourner dans son pays. Par ce moyen, vous aurez gardé des ménagemens convenables, et mis son honneur à couvert. — Je l'accorde, répondit Fayel. Et vous, Châtelain, jurez-moi à l'instant, sur ce que vous avez de plus cher, que vous n'avez à vous reprocher envers moi, honte ni déshonneur; que vous n'avez eu aucune liaison d'amour ni de galanterie avec ma femme; que vous n'en aurez jamais aucune, et que ce n'est pas à elle que s'adressoient vos visites. — Je le promets, répondit le Châtelain, et j'en fais le serment comme vous l'exigez. Seulement, par amitié, je vous prie de n'en point vouloir à ma Dame; ce seroit lui faire une trop grande injure; car, sur mon âme, vous l'avez faussement inculpée. — Je ne sais pas encore, dit Fayel, comment je me tirerai de cette affaire, car plus j'y songe, et plus je suis embarrassé. Châtelain, partez sur-le-champ; et toi, Gobert, va ouvrir la porte. » Le Châtelain se retire aussitôt sans ajouter un mot, et sans prendre congé de personne, tant il est troublé de cette aventure. Gobert l'accompagne, et ne veut pas le quitter qu'il ne soit rendu à Saint-Quentin. Pendant la route, le Châtelain s'informa à l'écuyer de ce qui avoit pu donner lieu à cette aventure. Gobert lui en raconta toutes les circonstances, et comment son maître et lui l'avoient épié huit nuits de suite. Il lui nomma la dame qui, après l'avoir fait suivre par un varlet, avoit tout raconté au sire de Fayel, qui entra dans une grande fureur.

Le Châtelain, fort satisfait d'avoir appris tous ces détails, dit à Gobert : « Retournez vers Fayel, et dites-lui de ma part que si, par hasard, j'apprends qu'il chagrine votre maîtresse, ou qu'elle essuie de mauvais traitemens, je me déclare son ennemi, et que je lui ferai une guerre si active, qu'aucun château-fort de ses terres ne le pourra garantir ; que je le couvrirai de honte et de mépris, parce que je suis blessé de l'affront qu'il m'a fait. Par égard pour sa femme, je supporte cette insulte ; et même je crois qu'il fera sagement de tout oublier ; car s'il veut soutenir une guerre contre moi, elle pourroit bien mal tourner contre lui et tous les siens. — Vous savez, seigneur, répondit l'écuyer, combien de maux engendre la guerre ; je ferai tous mes efforts pour arranger cette affaire. Ne m'en voulez pas si j'ai accompagné mon maître ; j'agissois dans de bonnes intentions. — Je ne vous en veux nullement, mon ami ; au contraire, je suis prêt à vous obliger. — Je vous rends grâce », dit Gobert en quittant le Châtelain ; et il retourne à Fayel. Le seigneur, toujours courroucé, se répandoit en reproches, et ne cessoit de gronder et quereller sa femme et ses gens. « Beau très doux sire, lui dit Gobert, calmez-vous, apaisez votre colère ; vos plaintes sont maintenant inutiles ; allez vous reposer, et mettez fin à tous ces reproches. » Gobert parvint à apaiser Fayel ; mais la jalousie reste au fond de son cœur, et n'en sortira de sa vie. Il ne peut se persuader que le Châtelain ne soit venu pour autre que pour sa femme, et il avise aux moyens d'éclaircir le fait. En conséquence, il se détermine à ne pas ébruiter cette aventure, et à se conduire comme si de rien n'étoit. Il s'arrête à ce parti, et va se coucher avec sa femme. Mais ce que Gobert lui a raconté des projets de guerre du Châtelain, agite et tourmente ses esprits. Il regrette vivement l'occasion qu'il a perdue ; car s'il tenoit encore le Châtelain en sa puissance, il ne le laisseroit pas échapper vivant.

Mais il cachera ses desseins pour tâcher de le surprendre; et il se repent bien de lui avoir rendu la liberté. Trois jours après l'événement il obligea sa femme à renvoyer sa chambrière. Il visita partout son manoir, afin d'ôter tout accès au Châtelain; et, pour y parvenir plus sûrement, il fit murer la petite porte.

La Dame réfléchit sur cet événement, et par quels moyens elle parviendra à sortir d'embarras. Elle est surtout courroucée d'avoir été ainsi épiée par son mari; elle connoît son extrême jalousie, et ne doute pas qu'il n'observe encore toutes ses démarches. Elle juge qu'il est nécessaire de mettre plus de prudence dans sa conduite qu'elle n'a fait jusqu'alors. Elle a l'air de n'être nullement affectée du départ d'Isabelle; au contraire, elle l'accable de reproches en présence de son mari. « Je n'aurois jamais cru, lui disoit-elle, que vous m'eussiez attiré de pareils désagrémens par votre conduite. » Et elle continuoit à lui adresser de si vifs reproches, que le sire de Fayel se retira sans savoir qu'en penser. Mais à peine est-il sorti, qu'elles s'affligent seulement du bon temps qui est passé, et qu'elles ne retrouveront plus. C'étoit jouer de malheur en effet, car jamais amans n'avoient pris de meilleurs moyens pour cacher leurs amours. Au moment de se quitter, la dame de Fayel témoigne à Isabelle sa reconnoissance de tout ce qu'elle a souffert pour elle, et de ce qu'elle a sacrifié sa réputation pour la servir. « Dame, répondit Isabelle, sur mon âme, j'aurois tout entrepris pour vous plaire, et je le ferois encore : ne vous inquiétez nullement de mon départ; je verrai souvent le Châtelain, et nous nous concerterons pour qu'il parvienne à vous parler. Mais surtout, prenez bien garde que votre mari ne vous surprenne, car il vous environnera de piéges. Tâchez de vous rendre Gobert favorable, et de le mettre dans vos intérêts; ce seroit merveilleux,

car votre mari a toute confiance en lui, et ne le soupçonneroit jamais capable de trahir ses intérêts : suivez mon conseil. Je vais me retirer, de peur qu'on ne nous observe. » En disant ces mots elle quitte sa maîtresse, et va faire ses adieux à tous les gens de la maison, qui auroient bien désiré qu'elle restât, car elle étoit aimée de tous.

Revenons au Châtelain, qui s'abandonnoit à sa colère. Elle est si violente, qu'elle l'empêche d'articuler un seul mot ; il est abattu et consterné. Pourtant, il s'est efforcé de se contenir ; il affecte un visage riant, et ne confie sa mésaventure à personne. Il ne sera satisfait que lorsqu'il aura tiré vengeance de la dame qui, par jalousie, l'a si cruellement privé de cette douce vie, dont il avoit joui si long-temps en secret. Absorbé par ces réflexions, il ne se leva guère qu'à midi, sans avoir pu dormir de la nuit, roulant mille projets dans sa tête. Il se leva, se mit à table, et après dîner il sortit pour se distraire, ne sachant où aller, et ne pouvant rester nulle part. Il est accablé de tristesse et d'ennui, mais pourtant il espère que l'Amour ne l'abandonnera pas ; qu'il lui permettra de jouir encore de la vue de sa douce amie, s'il ne se laisse point abattre. Cette pensée lui inspira une nouvelle chanson contre les envieux et les jaloux.

Avec l'aide de l'Amour, il acheva, avant d'être arrivé, cette chanson que vous connoissez Une seule pensée agite maintenant son cœur ; c'est de parvenir à se ménager un entretien avec sa Dame ; mais force lui est d'en être séparé jusqu'à ce qu'il se présente une occasion favorable. Il s'emporte de nouveau contre la dame qui l'a trahi. « Avant l'automne, dit-il, elle éprouvera ma vengeance, ou je serai sans force et sans puissance. » Il réfléchit aux moyens d'exécuter son projet. Après y avoir long-

temps songé : « Eh bien, se dit-il, je la requerrai d'amour, et ferai l'amant passionné. J'irai souvent lui faire entendre mes soupirs et mes plaintes; je lui dépeindrai si vivement ma tendresse, qu'elle ajoutera foi à mes protestations; et, peu après sans doute, elle se rendra à mes vœux. Depuis long-temps elle désire être mon amie; elle me l'a souvent fait entendre; mais elle y a perdu tout son temps. »

Le Châtelain est déterminé à mettre au plus tôt son projet à exécution, et se prépare à tirer cette honnête vengeance de la dame. Il fait apprêter sur-le-champ son armure, ses chevaux, ses harnois, pour aller aux joûtes. Sur le soir, étant arrivé près du manoir de la dame, il arrêta d'y prendre son gîte, et commanda au conducteur de ses bagages de faire halte en cet endroit. La Dame, restée seule, étoit alors au milieu de la cour; son mari accompagnoit des chevaliers qui, après s'être reposés à son château, continuoient leur route, et l'avoient emmené avec eux au tournoi. Il étoit lui-même preux et hardi chevalier, et aimoit beaucoup les tournois et les joûtes.

Dès que la dame eut aperçu le conducteur, elle lui dit : « A qui es-tu, et qui vient ici? — C'est le châtelain de Coucy, qui ne veut pas aller plus avant, à cause de la nuit; il demande à loger ici, ma dame, si vous le permettez. — Ami, j'en suis enchantée, soyez les bien-venus. Le Châtelain est-il encore loin? — Non, dame, il ne tardera pas à arriver. » Aussitôt la dame appelle ses gens, et commande qu'on apprête le repas, et qu'on prépare les meilleurs mets pour fêter et honorer le Châtelain qu'elle recevra ce soir même. Celui-ci entre dans le château; la dame accourt à sa rencontre, et le salue avec beaucoup d'égards, en lui faisant très gracieux visage; puis elle dit

en souriant : « Je suis charmée que l'heure soit avancée, car sans cela nous n'aurions pas eu l'honneur de vous voir : vous êtes passé le jour nombre de fois devant notre château sans jamais y entrer, et vous nous avez montré un peu d'indifférence. » Le Châtelain lui répondit aussitôt : « Dame, soyez sûre qu'en quittant ma maison, j'avois le dessein de venir ici. » Tout en conversant, ils entrèrent dans un pré; mais le Châtelain, sans le laisser apercevoir, pensoit toujours à la dame de Fayel. La table fut dressée dans cette prairie; le repas ne laissoit rien à désirer, car la dame y avoit apporté le plus grand soin. Le Châtelain avoit l'air soucieux; la dame s'en aperçut, et le regardoit sans rien dire; enfin elle rompit le silence : « Ne soyez pas si pensif, car, s'il plaît à Dieu, vous réussirez. C'est sans doute l'amour qui occupe vos pensées? — Oui, dame, c'est la vérité; je suis sous l'empire de l'Amour, et je voudrois bien vous voir sensible à mes maux. — Beau sire, répondit la dame en riant, ce n'est pas à moi de les connoître et de les soulager, car je sais très bien ce qui en est. Si je battois le buisson, les oiseaux seroient pour une autre (1). » Le repas fut charmant; ils allèrent s'asseoir ensuite sur l'herbe, dans le pré, et les domestiques se retirèrent de différens côtés.

---

(1) Le texte dit :

J'en bateroie les buissons,
Dont autre aroit les oysillons.
(Vers 5078.)

Cet ancien proverbe n'a pas besoin d'être expliqué, et son application fréquente l'a fait passer jusqu'à nos jours.

On trouve dans Nicot, sur ce proverbe : « Nostre siecle est plein de batteurs de buissons et de preneurs d'oisillons, en temps de paix et de guerre, et en tous estats. »

Le Châtelain étoit impatient de commencer l'entretien pour en venir à ses fins. « Dame, lui dit-il, d'après ce que vous m'avez dit, vous supposez, je le vois, que mon cœur est engagé. Détrompez-vous, ma dame, je vous jure que vous êtes depuis longtemps le seul objet de mon amour, et que je suis entièrement à vous. — Ah! Châtelain, croyez-vous être impénétrable, et que je ne sache pas où vous aimez; je suis parfaitement informée, soyez-en sûr, et la petite porte le doit bien savoir aussi. » A ces mots, le Châtelain change de couleur; mais il ne relève pas ce propos, et répond adroitement : « Dame, vous direz tout ce qu'il vous plaira, mais je n'eus jamais d'amours dignes d'être remarquées; et puisqu'il faut vous l'avouer, j'ai eu une liaison avec une chambrière, mais cette bonne fortune ne mérite pas qu'on en parle. Par l'honneur, dame, vous devez bien croire que je ne suis pas engagé par un pareil amour au point de ne pouvoir porter mes vœux plus haut, et c'est à vous que je les adresse : soyez-en persuadée, vous seule possédez mon cœur. » Le Châtelain continue ses humbles protestations, et prie la dame de lui accorder un joyau qu'il portera dans les joûtes; cette faveur lui seroit bien chère, et il sauroit s'en rendre digne (1). La dame est touchée de cette prière, et ne peut croire que le Châtelain pense à l'abuser, puisqu'il s'exposeroit à perdre celle qui l'aime. Elle lui dit donc : « Beau sire, demandez ce qui vous fera plaisir,

(1) La dame donnoit ordinairement à son servant ce qu'on appeloit *faveur, joyau, noblesse, nobloy* ou *enseignes;* c'étoit une écharpe, un voile, une coiffe, une manche, un bracelet, un nœud; en un mot, quelque pièce de son habillement ou de sa parure. Le chevalier plaçoit ce gage précieux au haut de son heaume ou de sa lance, sur son écu, sa cotte d'armes ou quelque autre partie de son armure. (*Le Pas d'armes de la Bergère, maintenu au Tournoi de Tarascon, gr. in-8°*, 1828, pages 20 et 21.)

vous l'obtiendrez : je vous offre un beau voile bordé d'or, avec un nœud orné de boutons de grosses pierres. Mais promettez-moi que vous le porterez, et qu'aucun autre ne prendra sa place. — Ma dame, vous me comblez de joie, et je m'engage à ne porter sur moi aucun autre signe que celui que vous avez la bonté de m'accorder, et qui me vaudra de nouveaux succès. » L'entretien fut long et animé par de tendres sentimens ; et lorsqu'ils se séparèrent, la dame avoit promis au Châtelain de lui accorder tout ce qu'il lui demanderoit. L'espoir d'atteindre bientôt le but qu'il se propose enchante le Châtelain, car il va se venger de la perfide qui a outragé, par ses méchans propos, celle pour qui il soupire nuit et jour. Ils se séparent enfin, et vont se mettre au lit. Le Châtelain dormit peu, se leva de bonne heure ; puis se mit en route, précédé de ses équipages. Il se dirige vers le lieu des joûtes, où chacun arrivoit de tous côtés. Quittons-le un moment pour parler de ce qui se passoit à Fayel.

La Dame étoit fort mécontente du départ de sa demoiselle, ce qui la contrarioit beaucoup, et lui causoit de la tristesse. Elle réfléchit au parti qu'elle prendra, et si elle doit parler à Gobert ; enfin elle se dit qu'on perd tout en se taisant, et elle se détermine à s'ouvrir à lui avec prudence, pour sonder ses dispositions et connoître si elle peut lui accorder sa confiance. Dans le cas où il seroit discret, elle lui feroit confidence de son amour : cette pensée agite vivement son cœur ; cela se conçoit. Amour lui conseille de parler, et accroît sa perplexité. Un jour elle se rendit dans le jardin, seule avec Gobert, pour exécuter son dessein. Elle commença la conversation sur le ton de la plaisanterie, et le pria de lui dire comment ils avoient épié le Châtelain et Isabelle à la petite porte du bosquet, et ce qui les avoit excités à le faire. « Douce Dame, reprit Gobert, je jurerois sur

mon âme qu'il n'y a pas dans tout le pays de chevalier qui ait moins d'ennemis et plus d'amis que le Châtelain, car il est bon et généreux ; aucun ne peut lui être comparé pour la vaillance, pour l'habileté dans les armes et les actions d'éclat. Je l'aime beaucoup, Dieu m'en est témoin, et je vanterois partout son mérite, comme je défendrois sa personne ; je l'ai servi avec plaisir assez long-temps, et j'en ai reçu beaucoup d'argent. Sachez que vous étiez seule l'objet des soupçons du sire de Fayel : le Châtelain vous aime depuis long-temps, j'en suis certain ; il est inutile de feindre avec moi ; mais j'ai tant d'attachement pour le Châtelain, que je me laisserois couper en morceaux plutôt que de lui nuire : je l'ai bien prouvé, car si j'avois voulu sa perte pendant une certaine nuit, mon maître lui auroit ôté la vie. Sa mort auroit causé de grands malheurs ; et il eût été bien déplorable qu'un chevalier si accompli fût victime d'un si cruel ressentiment. Mais, avec le secours de Dieu, j'irai le voir d'ici à peu de temps, et je me concerterai avec lui pour vous servir tous deux. — N'en dites pas davantage, reprit la Dame ; je présume que vous voulez m'éprouver. Les paroles sont superflues ; mais le fait est que mes pensées ne furent jamais qu'à mon bon seigneur ; il a tout ce qu'il faut pour me plaire. Je vous défends de me parler du Châtelain ; je ne puis l'aimer en aucune manière, ce seroit le comble de la folie ; d'ailleurs, on ne mène pas l'Amour à son gré. Je ne dis pas que le Châtelain ne soit brave et de grande distinction, mais une dame qui cherche à tromper son mari expose trop sa réputation, c'est mon sentiment. — Ma Dame, reprit Gobert, tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai souvent pensé que le Châtelain n'auroit pas fait la folie de venir dans ce château pour Isabelle, j'en suis certain ; mais puisque vous ne voulez rien me découvrir, il n'en sera ni plus ni moins. Seulement cela me fait de la peine, car je

connois parfaitement la personne qui vous a accusée, et qui a porté mon seigneur à vous épier; mais je vous tairai son nom puisque vous ne voulez rien savoir. — Ah! mon cher Gobert, je vous en prie, ne me le cachez pas. — Auparavant, ma Dame, promettez-moi de m'avouer la vérité. » Et comme elle désiroit ardemment connoître les détails de cette affaire, elle promit tout. Alors Gobert lui raconta de point en point tout ce qui s'étoit passé. « Cette dame indiscrète auroit bien dû s'abstenir de parler, interrompit vivement la dame de Fayel; car il y auroit beaucoup à dire sur son compte; mais je ferai comme si je ne savois rien. — Ma Dame, reprit Gobert, je vous ai dit tout ce que vous désiriez savoir; c'est à vous maintenant à parler. Je vous promets, sur ma foi, de garder le secret; croyez-moi. — Ah! Gobert, vous gagneriez bien peu à me trahir! — Non, ma Dame, je vous le jure, j'aimerois mieux mourir que de vous trahir jamais; et lors même que j'en aurois la pensée, je ne m'y déterminerois pas, car je suis certain que je périrois de la main du Châtelain; ce ne sont pas vaines paroles. » Là-dessus la dame de Fayel lui fait jurer de ne rien révéler de ce qu'elle va lui apprendre, et de l'aider de tout son pouvoir en toute circonstance. Elle lui raconte alors ce qui la concerne personnellement, mais avec quelques ménagemens, et sans entrer dans certains détails, qu'elle altère un peu. Gobert lui jure de nouveau de l'aider de tous ses moyens dans tout ce qu'elle exigera de lui. « Ne craignez pas, ajoute-t-il, de m'adresser de fréquens reproches, et de me traiter durement, en toute occasion, en présence de mon seigneur. J'en prendrai prétexte pour lui demander mon congé, en lui disant que je ne puis plus tenir ici, et que je ne veux plus être exposé aux mauvais traitemens et à l'humeur querelleuse de sa femme. Un autre motif appuiera ma demande, c'est que mon seigneur, toujours tourmenté par la jalousie, livré à de continuels

soupçons, se tiendra sans cesse en observation autour du château. Il ne se montrera donc plus dans les tournois, et pour cette raison j'obtiendrai plus facilement mon congé. Vers la saison des tournois, je le quitterai, puisque je n'avois d'autre occupation que de l'accompagner aux joûtes; je ne manquerai pas de lui dire que le Châtelain me réclame depuis long-temps; mais que je n'ose me mettre à son service, dans la crainte de le mécontenter; que le Châtelain est en effet, de tout le pays, le plus expérimenté aux tournois. Le sire de Fayel y consentira sans doute, parce qu'il croira trouver par là un moyen de connoître ce qui se passe entre vous et le Châtelain, et qu'il sera persuadé que je ne lui cacherai rien de ce que je pourrai découvrir. — Vous me promettez là de grands services, mon cher Gobert, et vous me rendez le courage : si vous réussissez, je vous devrai mon bonheur, et vous pouvez compter entièrement sur moi. — Tranquillisez-vous, ma Dame; j'y emploierai tous mes moyens. » En femme avisée, elle alla prendre de l'argent dans son coffre, en remplit une bourse de soie fort belle; puis, la mettant dans la main de Gobert : « Doux ami, lui dit-elle, acceptez cette bourse et ce qu'elle contient; comptez toujours sur moi, sur ma protection et mon amitié pour la vie. » Gobert hésita d'abord à accepter ce présent; mais il se laissa aller, et remercia la Dame avec transport. « Dame, dit-il, je veux promptement me rendre auprès du Châtelain; je suis certain qu'il est allé à une joûte où il se trouvera beaucoup de monde. Donnez-moi quelque signe que je lui puisse montrer, et qui l'assure que je viens à lui de votre part. » La Dame lui remit aussitôt un gage que le Châtelain ne pouvoit méconnoître.

La conversation fut interrompue par l'arrivée du sire de Fayel, qui venoit de faire une promenade autour de son manoir, et de

visiter ses terres et ses blés. Gobert se rendit aussitôt auprès de son maître, désirant bien ne pas rester long-temps à son service. Pendant huit jours qu'il demeura encore, la Dame le querella sur tout, et ne manquoit pas une occasion pour arriver à son but. Gobert alors, feignant d'être poussé à bout, adressa ses plaintes au sire de Fayel. « Je ne sais pourquoi, lui dit-il, ma Dame m'a pris en aversion, et m'accable tous les jours de reproches; cela ne me convient pas : le service du varlet que la maîtresse n'aime pas lui déplaît toujours. Et pour ce qui me concerne, comme vous avez renoncé aux joûtes et aux tournois, et que vous ne quittez plus le château, je perdrois ici mon temps. » Enfin, il lui donna tant de raisons, et fit tant d'instances, que Fayel lui permit de courir les tournois, à condition qu'il reviendroit auprès de lui à la fin de la saison, parce qu'il ne pouvoit pas se priver d'un si bon serviteur. Gobert le remercia beaucoup, et prit aussitôt congé; puis, revenant sur ses pas, il ajouta : « Sire, je désirerois savoir, dans le cas où je rencontrerois quelque part le Châtelain, et qu'il eût besoin d'un varlet, si je pourrois m'attacher à lui sans vous offenser, d'après le démêlé que vous avez eu dernièrement ensemble. — Ne le refusez pas, Gobert, s'il vous demande; servez-le, je ne m'y oppose pas, car on préfère toujours les varlets de son pays à des écuyers étrangers. S'il arrive que vous entriez à son service, tâchez de pénétrer ses projets, et de savoir s'il a toujours les desseins perfides dont on l'a accusé. — Il me tarde de m'en assurer », dit Gobert en faisant ses adieux, et il se retira. Il passa la nuit au château, et de grand matin il monta à cheval et quitta Fayel. Il se dirigea vers le lieu de la fête, où se trouvoit déjà une grande assemblée. Les joûtes étoient commencées, et il vit arriver au parc le Châtelain, que ses compagnons attendoient déjà depuis quelque temps. Gobert le reconnut aussitôt à ses armoiries, et

remarqua sur son heaume le voile qu'il venoit de recevoir. Il s'occupa dès-lors des moyens de lui faire agréer ses services. Le Châtelain courut trois lances avec un grand succès. Mais pour ne pas allonger mon récit, j'omettrai le détail de ces joûtes; je dirai seulement que le Châtelain remporta le prix, comme tout le monde en fut témoin. Le soir il y eut une grande fête, et l'on dansa presque jusqu'au jour; chacun alla ensuite coucher dans son hôtel, et le matin tout le monde se rendit à la messe. Au moment de sortir de l'église, le Châtelain rencontra Gobert, qui le salua respectueusement. Le Châtelain l'embrassa, et l'emmena amicalement dîner avec lui. Gobert lui apprit qu'il avoit eu un entretien avec la dame de Fayel, et qu'Isabelle avoit été renvoyée. Le Châtelain ne douta plus, d'après toutes ces explications, que Gobert ne fût dans la confidence de sa Dame. Il le comble alors d'amitiés, le gagne entièrement par ses dons et ses promesses, et en reçoit la parole qu'il gardera un profond secret. Gobert lui fait connoître toute la conduite de la dame de Fayel, depuis la fatale nuit où elle fut surprise par son mari, et comment il lui a désigné la personne qui l'a accusée, et la colère qu'elle en a ressentie. « C'est vous, m'a-t-elle dit, qu'elle plaint davantage. — Soyez tranquille, répondit le Châtelain, car, avec l'aide de Dieu, elle ne tardera pas à être vengée. » Il lui raconte alors comment il a séduit la dame qui a causé son malheur, et ce qu'il lui prépare pour satisfaire son ressentiment. Gobert approuva fort le projet du Châtelain. Ils arrêtèrent qu'à leur retour des joûtes, il faudroit attaquer la dame de nouveau, et la presser tellement, qu'elle ne feroit pas long-temps attendre un rendez-vous. « Je vais m'en occuper de suite, dit le Châtelain, et je crois qu'il ne faudra pas beaucoup de paroles, car je juge à ses manières qu'elle ne fera pas trop la cruelle avec moi; et avant peu j'espère bien avoir accompli mon désir. Lorsque

j'aurai obtenu le rendez-vous, je vous le ferai savoir, pour nous concerter sur les moyens d'en bien profiter. Il faut prévenir à l'hôtel que nous partons sur-le-champ. » Ils prennent tous deux congé de l'hôte. Le Châtelain monte à cheval, et quitte la ville; pendant le chemin, il n'est préoccupé que du désir d'exécuter son dessein; enfin il aperçoit le manoir de la dame qu'il hait de tout son cœur. Il étoit temps d'arriver à la couchée, car il faisoit déjà nuit. Le Châtelain savoit bien que le mari étoit absent : il entra donc dans le château, où il reçut le plus aimable accueil de la dame, qui étoit enchantée de son arrivée. Elle le traita le mieux du monde : après le souper, ils allèrent s'asseoir l'un près de l'autre; et la dame, en lui prenant la main, lui dit : « Hier matin on m'a rapporté des nouvelles qui m'ont charmée; on m'a assuré que vous aviez remporté le prix de la fête d'où vous venez. — Dame, on me l'a décerné, mais une autre en a le mérite. Aurois-je pu l'obtenir en effet, si vous n'aviez daigné m'accorder ce voile et la promesse de votre amour? Certes, je devois chercher à me rendre digne d'une si grande faveur, et si j'ai remporté le prix, c'est à vous que je dois ce succès. Plus une entreprise est périlleuse, plus il y a d'honneur à acquérir, et certainement la récompense est au-dessus de mon action. Dame, il y a long-temps que mon cœur étoit à vous, sans vous le dire, sans même vous le laisser apercevoir, et puisque vous m'avez donné votre amour et que vous avez le mien, il nous faut en goûter les plaisirs. — Sire, reprit la dame, j'ai beaucoup de précautions à prendre pour répondre à vos désirs, et éviter d'être découverte par mon mari. Voyons donc à quels moyens nous devons recourir; car pour tout l'or du monde je ne voudrois pas qu'il eût le moindre soupçon. — Non, douce dame, personne ne le saura. Dites-moi seulement dans quel endroit nous pourrons être ensemble, à l'abri de toute sur-

prise. Je vous en supplie, ne me faites pas languir, et ne craignez pas de me livrer votre cœur. — Seigneur, j'obéis à l'amour, je ne puis vous refuser, et je vais vous dire ce qu'il faut faire. Près d'ici est un bosquet situé dans un lieu sauvage et désert, où il ne croît que de la bruyère; aucun chemin, aucun sentier n'y conduit, et personne ne pourra nous y voir, ni ne s'avisera de venir nous surprendre de ce côté. Je vous engage à vous rendre lundi soir près des ruines d'un ancien château, au-delà du bois; vous apercevrez les haies du jardin qui subsiste encore, dans une situation charmante. Vous m'attendrez là, et sur le soir j'y viendrai seule, parce que mon mari sera absent. — Dame, c'est bien convenu, nous pouvons maintenant nous retirer. » Ils se quittèrent à l'instant, et allèrent se coucher. Le lendemain matin, le Châtelain partit en hâte pour retourner à sa maison, où nous le laisserons pour le moment.

Je retrouve la dame de Fayel dans la tristesse et accablée de tourmens; son mari ne quitte pas le château du matin au soir, et rien ne peut l'en arracher. Sa colère, ses inquiétudes, sa jalousie, augmentent sans cesse; et pourtant il n'aperçoit rien qui puisse lui porter ombrage dans les paroles ni les actions de sa femme, qui a toujours des soins et des attentions pour lui, et qui s'efforce de le rassurer, et de le distraire de ses ennuis. Un jour on vit entrer un héraut dans le château; il raconta qu'il revenoit d'une belle fête où l'on avoit donné des joûtes. « Celui qui a remporté le prix est de ce pays, et j'en suis enchanté; certes il le méritoit bien, car il a déployé une grande habileté. On ne pouvoit rien voir de plus agréable que ce chevalier, dont le heaume étoit orné d'un magnifique voile, présent d'une dame ou d'une demoiselle. Ce voile, bordé d'or et enrichi de belles perles, avec un nœud de plus de dix gros

diamans, excita son ardeur. Le nom du vainqueur est assez connu, c'est le châtelain de Coucy. La fête étoit d'une grande magnificence. Comment, mon beau doux sire, avez-vous manqué cette fois d'y aller? — Ami, j'avois ce jour-là quelques affaires qui m'ont retenu au château. » Ils s'entretinrent ensuite de beaucoup d'autres choses, jusqu'à l'heure du coucher. Fayel défendit au héraut de parler davantage du Châtelain et de faire son éloge, pour ne pas réveiller les sentimens ni la tendresse de sa femme. Pendant qu'ils se livrent au sommeil, la dame de Fayel ne peut trouver le repos; elle étoit fort inquiète et en proie aux tourmens de la jalousie. « Hélas! dit-elle, qu'ai-je découvert! Suis-je assez malheureuse d'être ainsi abusée! Je croyois avoir un amant fidèle, et le perfide a déjà fait une autre amie, depuis si peu de temps qu'il n'a pu me parler! Ah! je le croyois bien mon ami! à qui me fier désormais? S'il n'avoit pas une autre maîtresse, il n'en porteroit pas les enseignes. Infortunée que je suis, moi qui croyois que celui qui me témoignoit tant d'amour ne pouvoit jamais me trahir! Non, je n'en aimerai jamais d'autre; je ne puis penser qu'à lui, il faisoit toute ma joie. Ah! je ne le vois que trop, c'est le plus perfide des hommes; j'en mourrai de douleur, je le sens. » Elle s'abandonne ainsi à ses regrets, tourmentée par l'Amour, qui afflige son cœur, et nuit et jour elle est en proie au plus cruel martyre.

Je vous dirai maintenant avec quelle adresse se conduisit Gobert. Il alla chercher Isabelle pour la ramener auprès du Châtelain, et se trouver tous deux présens au rendez-vous. Gobert lui expliqua la manière dont le Châtelain vouloit se venger de cette dame qui lui avoit causé tant de mal; ce qu'Isabelle approuva fort. Pendant qu'ils causoient, survint le Châtelain, qui, en voyant Isabelle, l'embrassa de plaisir, et lui

dit : « Chère amie, comment vous trouvez-vous? Vous savez combien je vous aime; vous m'avez rendu d'importans services en maintes occasions, et je vous serai toujours dévoué de cœur. Il ne s'agit plus que de nous entendre sur le rendez-vous, où votre présence est nécessaire. Je veux que l'affront de la dame soit éclatant; il faut, pour cela, vous trouver ce soir dans le jardin abandonné qui est tout près d'ici, au bord d'un bois épais. Vous resterez là tranquillement, et vous serez attentifs à ce que je ferai. Lorsque j'aurai tenté l'épreuve, vous paroîtrez tous deux; ce qui offensera beaucoup la dame; elle croira qu'il y a encore d'autres personnes dans le bois. Surtout, passez rapidement pour qu'elle ne vous reconnoisse pas; vous, Isabelle, vous prendrez des habits d'homme, afin que la dame ne s'imagine pas que vous êtes venue à un rendez-vous d'amour. »

Les dispositions du Châtelain furent approuvées, et on résolut de les mettre à exécution. Le Châtelain se prépare immédiatement, et se dirige vers le jardin, du côté du chemin que devoit prendre la dame. Comme elle étoit sortie de son château à l'insu de ses gens, il ne tarda pas à la voir venir sans suite. Le Châtelain courut à sa rencontre, et l'embrassa; puis il la prit par la main, et l'attira du côté où son monde étoit caché. « Quel bonheur, lui dit-il, dame, de se trouver avec son amie dans un lieu si charmant! Reposons-nous sur ce tendre gazon, parsemé de fleurs, et jouissons des plaisirs si doux aux amans. — Je ne m'en défendrai pas, sire, car l'Amour m'a conduite ici pour combler vos désirs. Qui peut résister à l'Amour? je l'essaierois en vain; je ne saurois le vaincre. » Ils causèrent ainsi quelque temps. Bref, le Châtelain l'amena au point où il vouloit; et il n'eût certainement tenu qu'à lui d'obtenir les dernières faveurs

de la dame ; mais il dédaigna de profiter de ses avantages ; et soudain il se leva tout en colère, et lui dit : « Eh bien, dame, il n'a pas tenu à vous que votre mari ne fût ..... Vous lui êtes infidèle, et j'ai voulu vous apprendre à ne jamais médire d'une personne qui n'est pas comme vous une libertine. Que les feux de l'enfer vous brûlent avant que je sois votre amant ! Maintenant, je suis vengé de votre méchanceté (1), qui a causé tant de peine à l'aimable Dame que vous avez compromise ; elle est bonne, et vous ne l'êtes pas. » A ces mots, Gobert et Isabelle sortirent de leur embuscade. La dame, en les voyant, resta tout interdite de colère. Elle ne doutoit pas qu'il n'y eût encore d'autres témoins de sa mésaventure. Elle s'abandonna alors à sa douleur. « Malheureuse ! peut-on être plus indignement traitée et trahie ! Mon honneur est à jamais perdu, car ma honte est au grand jour ; et il y en a tant de témoins qu'elle sera publiée partout. Ah ! faux et méchant Châtelain, quelle action indigne ! quelle trahison, cachée sous les dehors de la loyauté ! Grand Dieu ! comme me voilà couverte d'ignominie ! — Dame, reprit le Châtelain, voilà où vous ont conduite vos méchantes pensées, vos actions, et vos malins propos ; vous en porterez le blâme toute votre vie. » La dame ne répondit rien ; elle reprit le chemin du château, où il lui tardoit d'être de retour. Tremblante de colère, ayant relevé sa robe, elle marcha à grands pas vers son manoir, accablée de chagrin. Elle réfléchit comment elle pourroit s'excuser, si l'on avoit appris quelque chose ; mais elle y pense vainement, et ne trouve aucun moyen de pallier sa faute. Dans son désespoir, elle pleure, et s'écrie qu'elle est la plus infortunée de toutes les femmes ; « Et pourtant, je suis plus belle,

(1) A mon sentiment, il est à regretter que l'auteur n'ait pas trouvé une vengeance plus digne du caractère d'un chevalier françois.

j'ai plus d'attraits que la dame de Fayel. » Ce qui redouble son dépit, c'est de se voir à ce point méprisée, quand elle l'emporte sur celle qui lui est préférée, sous tous les rapports, de la naissance, du rang, de la beauté, et de la richesse. Mais elle cacha son chagrin avec tant de soin, qu'on ne se douta de rien.

Voyons ce qui se passoit d'un autre côté. Le Châtelain, enchanté de sa réussite, vint rejoindre Gobert et Isabelle à travers le bois, car son expédition étoit terminée comme il l'avoit projeté. « Vous reconduirez Isabelle, dit-il à Gobert; je vous la confie; et lorsque vous trouverez l'occasion de voir ma Dame, vous lui raconterez tout ce que vous avez vu : je suis sûr qu'elle en sera satisfaite. » Ils se séparèrent bientôt après pour se mettre en route, et le Châtelain retourna chez lui, sans s'arrêter nulle part. Gobert accompagna Isabelle, et reprit aussitôt le chemin de Fayel, où il fut bien accueilli du seigneur. La Dame, au contraire, le reçut fort mal; mais il n'eut pas l'air d'y faire attention. Elle composa si adroitement son maintien au retour de Gobert, que Fayel étoit loin de soupçonner que son écuyer fût le confident de sa femme. La dame de Fayel brûloit toujours du désir de connoître d'où venoit le beau voile que son ami avoit porté à la joûte. Elle ne sait comment s'y prendre pour avoir, à ce sujet, une explication de Gobert; car son repos en dépend : elle veut tout savoir. L'écuyer saisit un moment où la Dame étoit seule dans son appartement. Il cherchoit inutilement depuis trois jours qu'il étoit au château l'occasion de lui parler en secret; jusqu'à ce qu'enfin Fayel alla se promener aux environs. Gobert alors raconta, dans tous ses détails, l'aventure du bois, quelle avoit été la vengeance du Châtelain contre la méchante dame, et pour quel motif il s'étoit paré du voile, pour mieux simuler son amour et cacher ses desseins. « Lors-

qu'il eut tout disposé, ajouta-t-il, et que la dame eut fixé le jour et le lieu du rendez-vous, le Châtelain m'ordonna d'amener Isabelle, et nous allâmes nous cacher, un peu avant la chute du jour, dans le bosquet indiqué pour le rendez-vous. La Dame fut persuadée, en nous voyant, qu'il y avoit beaucoup d'autres personnes, car nous faisions exprès un grand bruit au milieu des broussailles. Nous repassâmes deux fois auprès d'eux pour mieux lui faire croire qu'il y avoit de nombreux témoins. Elle a été si confuse de cette surprise, qu'elle ne pourra jamais se montrer dans aucune fête, dans la crainte qu'on ne connoisse sa triste mésaventure. Le Châtelain ne s'en est pas tenu là, et l'a apostrophée en ces termes : « Dame, dame, vous auriez bien mieux fait de ne point vous exposer à dire si inconsidérément un seul mot contre une dame qui vaut mieux à mes yeux que vous ne vaudrez jamais; car elle est pleine d'esprit et de bonté, et vous n'êtes qu'une méchante créature. Je vous ai donné cette leçon, dont la honte ne s'effacera pas. » Douce Dame, poursuivit Gobert, qu'en pensez-vous? La vengeance du Châtelain n'est-elle pas aussi juste que modérée? — Certainement, Gobert; mais tâchons maintenant de trouver le moyen de faire venir ici le Châtelain; je désire ardemment de le voir, et mon mari ne sort presque pas. Cependant, je sais que dans peu de jours il sera forcé d'assister aux plaids pour une affaire importante. — Je vous servirai bien, dit Gobert, car j'amenerai le Châtelain dans le château même, et si bien déguisé que personne ne le reconnoîtra. Lorsque mon seigneur sera parti, il se présentera ici, la tête enveloppée d'un bandeau qui le rendra méconnoissable. Je dirai que c'est un chevalier blessé au dernier tournoi. A peine sera-t-il arrivé, que je le ferai coucher, et nous profiterons de la circonstance. — Par Dieu, Gobert, votre projet me paroît excellent; nous l'exécuterons à la première occasion favorable. »

Pendant ce temps-là le Châtelain parcouroit le pays, cherchant de tous côtés joûtes et tournois. Il est plus tranquille depuis qu'il s'est vengé de la dame qui l'a éloigné de sa maîtresse. Ce qui le charme surtout, c'est que Gobert ne lui laissera rien ignorer de cette vengeance, et qu'elle en sera satisfaite. Il espère bientôt trouver l'occasion de la revoir; c'est à quoi tendent tous ses désirs; et cette espérance, qui fait sa joie et son plaisir, lui inspire cette chanson :

« Au renouveau de la douce saison d'été, qui ranime la voix, et rend les fontaines plus limpides; lorsque les bois, les prés, les vergers, se couvrent de verdure, et que le rosier fleurit, je chanterai alors, car mon cœur a trop souffert et de colère et de crainte, et l'amant injustement accusé se laisse facilement effrayer.

« Il est vrai qu'Amour m'a bien mal traité; et pourtant il m'est doux de me laisser conduire à son gré. S'il plaît à Dieu, il me récompensera de mes efforts et de ma longue peine. Je crains cependant qu'il ne m'ait oublié, en écoutant les méchans dont la perfidie est connue et prouvée, et qui ont été près de me faire mourir de chagrin.

« Douce Dame, daignez m'accorder un doux regard une fois dans la semaine; j'attendrai avec confiance la joie et le bonheur que j'espère. N'oubliez pas combien il est affreux de causer la mort de celui qui est en servage. Douce Dame, défendez-vous de l'orgueil, et ne trahissez pas le bonheur que j'attends de vous.

« Mon tendre cœur a trop éprouvé le charme de l'Amour pour que je goûte aucun plaisir sans lui. Je suis entièrement

sous son obéissance, et aucune peine ne peut refroidir mon désir. Plus je suis malheureux et affligé, plus je trouve de soulagement dans les charmes de celle que j'aime. O vous tous qui aimez et soupirez, faites de même si vous voulez parvenir.

« Douce Dame, je me suis vu en butte à la haine et à la calomnie des médisans, et ils m'ont tant fait souffrir, que j'ai été près de succomber; puissent-ils endurer les mêmes tourmens! Mais, malgré eux, Dame, je vous ai gardé mon cœur, toujours épris d'un sincère amour; et il s'est tellement attaché à vous, que vous n'en trouverez pas de plus loyal.

« Fuyez, ma chanson, et quittez-moi; allez vers ma noble maîtresse, et dites-lui qu'il est bien malheureux celui qui aime toujours sans espoir d'être aimé. »

Le Châtelain étoit sans cesse agité du désir de revoir l'objet de tous ses vœux; mais la difficulté étoit d'y parvenir : c'étoit l'unique objet de ses pensées. Sur ces entrefaites arrive Gobert, qui lui raconte son entrevue avec la dame de Fayel; il lui indique le jour et l'heure où il pourra venir la voir, et les précautions qu'il faudra prendre. Il s'enveloppera la tête d'un bandeau, et se présentera dans cet état au château, pour que personne ne puisse le reconnoître. « Je vous y conduirai, ajouta Gobert; je prierai les gens de la maison de vous faire coucher de suite, et je vous garantis que vous ne serez pas troublé. » Que dirai-je de plus? Ils soupiroient tous deux après le départ de Fayel; et dès qu'ils en reçurent l'avis, ils se disposèrent à partir. Renaud prend l'habit et la chaussure d'un écuyer (1), et se dirige vers Fayel,

(1) Les chevaliers portoient des éperons d'or, et ceux des écuyers étoient d'argent.

où il se présente comme blessé, portant la tête basse comme s'il souffroit beaucoup. On s'empresse d'accueillir Gobert, qui demande aussitôt qu'on veuille bien s'occuper de préparer un lit à l'écuyer blessé. On le conduit dans une belle chambre, dont Gobert ferme avec soin les jours; il aide à le déshabiller et à le mettre au lit. Le faux écuyer dit qu'il vouloit prendre un peu de repos, et qu'il ne souperoit pas. Tout le monde se retira alors, et Gobert ferma la porte de la chambre, en disant que son compagnon avoit besoin de tranquillité. Il demanda à parler au sire de Fayel; on lui répondit qu'il étoit absent, mais que la Dame, un peu indisposée depuis deux ou trois jours, pouvoit le recevoir. Il se rendit aussitôt auprès d'elle, et la salua respectueusement. Elle se leva de son lit de repos; et dès qu'elle eut reconnu Gobert, la joie brilla sur son visage; elle lui demanda à l'instant des nouvelles du tournoi, et quels chevaliers s'y étoient le plus distingués. Gobert la satisfit en peu de mots; et, quand il jugea le moment propice, il lui découvrit comment le Châtelain étoit couché dans une chambre du château, où il venoit de l'introduire. Il seroit impossible d'exprimer la joie de la Dame en entendant ces paroles. Elle lui explique ce que devra faire le Châtelain pour la venir trouver secrètement lorsque ses gens seront endormis. Gobert porta cette agréable nouvelle au Châtelain. On servit le souper; puis après, chacun alla se coucher. Mais la Dame, préoccupée de son amant, resta éveillée, attendant que tous ses gens fussent endormis. De son côté, l'impatient Châtelain ne peut différer plus long-temps; il va trouver la Dame, qui lui fait un gracieux accueil. « Voulez-vous, lui dit-elle en riant, que je panse votre blessure? » On peut aisément imaginer comment ils employèrent leur temps. Ils aiment à se rappeler tous les obstacles qui avoient contrarié leurs amours; toutes les tribulations qu'ils ont endurées; mais ces tourmens sont mainte-

nant oubliés, puisqu'ils passent une nuit ensemble. Le Châtelain lui raconte ensuite, avec détail, tout ce qu'il a fait pour se venger de la dame, et tout ce qui s'étoit passé depuis le moment où il fut surpris à la petite porte. A son tour la dame de Fayel lui fait connoître combien elle avoit souffert en apprenant que, le jour du tournoi, il avoit orné son heaume du voile dont une dame lui avoit fait présent. « J'ai failli en mourir, et je vous regardois comme le plus perfide de tous les hommes. Mais maintenant que je connois votre loyauté, et le motif de vengeance qui vous fit porter ce gage, j'en suis très contente, et je vous remercie de tout mon cœur. » Le jour seul vint mettre fin à leurs doux entretiens. « Ah! combien il m'est pénible de vous quitter si promptement! s'écrie le Châtelain; comment pourrai-je revenir vous voir maintenant? car je redoute beaucoup ces méchans et ces envieux qui nous ont déjà causé tant de mal. Je sais combien vous êtes en butte à la jalousie; c'est pour cela qu'il faut vous tenir sur vos gardes matin et soir. Agissons avec une extrême prudence. J'aimerois mieux vous voir moins souvent, quoi qu'il m'en dût coûter, et faire violence à mes sentimens, plutôt que de rien compromettre. Nous ferons bien de nous contraindre jusqu'à ce qu'il se présente une occasion sûre de nous trouver ensemble. — Sire, vous avez parfaitement raison, et je partage votre sentiment. Avouons aussi que nous avons de grandes obligations à Gobert pour les services qu'il nous a rendus, et pour ceux qu'il promet de nous rendre encore. — Je suis de votre avis, Dame; ma fortune et mon bras sont à lui. — Très bien », dit la dame de Fayel. La conversation se prolongea assez long-temps de cette manière. Mais l'aube du jour venoit de paroître, et répandoit partout ses clartés. « Partez, Châtelain, dit la Dame; il est temps. » Ils se dirent adieu en s'embrassant, les yeux baignés de larmes qui venoient du fond du cœur.

La séparation fut pénible. Le Châtelain alla droit à la chambre de Gobert; il étoit déjà prêt. Le bandeau fut rajusté; et, bientôt après, ils montent tous deux à cheval. Gobert n'avoit pas pris congé de la Dame; il pria seulement qu'on voulût bien la saluer de sa part, et la prévenir qu'il reviendra dès qu'il aura reconduit l'écuyer blessé à sa maison. Ils partirent, et firent six lieues sans arrêter. Ils s'entretinrent encore des nouveaux moyens à prendre pour revenir, et pour se ménager une nouvelle entrevue avec la dame de Fayel. « Soyez persuadé, sire, dit Gobert, que nous trouverons quelque expédient pour revenir au château. Comptez toujours sur mon zèle et sur ma discrétion. » Mais abrégeons. Gobert lui rendit de si fréquens services, et le Châtelain vint tant de fois au château, que Fayel en fut informé par ses gens. Dès-lors il épia la conduite de sa femme, et ne lui laissa point de relâche. La jalousie le tourmente et l'attriste; il gronde la pauvre Dame, mais il n'ose pas la battre, tant elle lui montre de résignation, et aussi par égard pour sa haute naissance. Il renfermoit dans son cœur son offense et ses chagrins, qui le suivoient partout; tandis que la Dame opposoit toujours le même calme, et parvenoit à apaiser son mari.

Un jour Fayel dit à sa femme : « Je ne tarderai pas à faire un voyage; depuis long-temps je dois un pélerinage à Saint-Maur-des-Fossés (1). Vous m'accompagnerez, ma Dame, car je ne veux point vous laisser ici sans moi; nous partirons, sans manquer, à la fête de la Toussaint. — Beau sire, je suivrai vos ordres; je n'ai aucun motif de m'y refuser. Pourtant je vous ferai observer que mon char n'est point en état, que les jours sont très

(1) Village à deux lieues de Paris, sur la Marne, qui porte encore la même désignation de Saint-Maur-des-Fossés.

courts, que ma chambrière n'est pas bien portante; enfin, que ma garde-robe est mal en ordre. — Dame, soyez sans inquiétude, vous monterez un palefroi (1); nous voyagerons sans suite, et nous ne serons pas long-temps en route. »

Après cet entretien, la Dame réfléchit aussitôt comment elle pourra parler au Châtelain; elle lui fait connoître, par un message, le projet de pélerinage qu'elle doit accomplir sous peu avec son mari, et l'engage à imaginer un moyen de la rencontrer. Elle ajoute qu'il seroit imprudent à lui de venir, sous aucun prétexte, à Fayel, où son mari exerce toujours la plus active surveillance et la fait guetter de tous les côtés. Cet avis donna beaucoup à penser au Châtelain, qui auroit voulu trouver, sur un point de la route, une maison ou un jardin pour y joindre sa Dame, qui seule en auroit connoissance; mais ce moyen lui paroît trop incertain, et l'exposeroit à être vu de Fayel, qui ne douteroit pas qu'il ne fût venu exprès. A force d'y penser, il se ressouvient d'un moulin à eau situé sur la route. « C'est cela, dit-il; au moyen d'un cadeau ou de quelque argent, je mettrai le meunier dans mes intérêts, et je me cacherai là de manière à n'être vu de personne et à ce qu'on n'en puisse jamais parler. Il fit part de sa résolution à la dame de Fayel, l'engagea à tout disposer pour venir au moulin, et à imaginer un expédient pour parvenir à y entrer.

Sur cette réponse, la Dame avisa comment elle pourra s'y

(1) Cheval de parade et de voyage dont les dames faisoient usage. Le destrier étoit le cheval de bataille, de joûte et de tournoi. Le destrier s'appeloit encore coursier, cheval de lance, courserot. Jamais un chevalier ne montoit une jument; cette monture auroit suffi pour le faire regarder comme dégradé.

prendre pour parler à son amant; et, après y avoir beaucoup réfléchi, elle finit par trouver un moyen. Au jour fixé pour le départ, Fayel et sa femme s'apprêtèrent de grand matin, et montèrent sur leurs palefrois, n'emmenant avec eux qu'un conducteur pour le bagage, et un écuyer. Ils marchèrent ainsi à petites journées, et sans autre suite. La Dame, de son côté, n'oublioit pas l'affaire dans laquelle elle s'étoit engagée : elle presse le conducteur, et l'envoie en avant pour arrêter un gîte et commander le dîner, dont elle a grand besoin. Le conducteur hâte le pas pour exécuter ses ordres; et la Dame, qui s'étoit informée où étoit situé le moulin, avança jusqu'auprès du gué pour faire abreuver son cheval. Fayel et son écuyer entrèrent les premiers dans l'eau, et la Dame les suivit. Au moment où son cheval baissoit le cou pour boire, elle se laissa tomber dans l'eau sans rien dire; elle fut aussitôt saisie d'un froid vif, car il avoit gelé le matin. L'écuyer s'empressa de secourir sa maîtresse, la prit dans ses bras, et la retira de l'eau. Le mari mit également pied à terre, et tous deux la tenant dans leurs bras, la conduisirent au moulin toute tremblante de froid. Mais comme il n'y avoit point de feu au moulin, elle demanda un lit ou un coussin pour se coucher, et une chambre retirée pour se débarrasser de ses vêtemens mouillés, en attendant qu'on lui en apportât d'autres; autrement, il lui seroit impossible de se déshabiller devant du monde, et elle mourroit plutôt.

« Douce Dame, reprit le meunier, je vous servirai de mon mieux. Nous avons une chambre (vous la voyez ici) avec un petit lit qui n'est pas élégant ni digne de vous; mais il est à votre service, et vous pourrez vous y coucher lorsque vous aurez quitté vos vêtemens; il est garni de couverture, de draps et de couvre-pied. » Le meunier ouvrit la porte de la chambre,

et la Dame entra, en tirant la porte sur elle et en la fermant avec soin. « Sire, dit l'écuyer, ne restez pas ici; allons à l'hôtel, car nos chevaux mourront de froid, si nous ne les couvrons pas ou nous ne les faisons pas marcher. Lorsque nous aurons rejoint le conducteur, je reviendrai promptement ici apporter d'autres vêtemens à ma Dame, et j'irai ensuite couvrir son cheval.

« C'est très bien, répondit Fayel; partons de suite. » Mais auparavant, il dit à sa femme : « Mon varlet va bientôt vous rapporter d'autres habillemens; restez ici jusqu'à son retour. » Ils montèrent tous deux à cheval, et cheminèrent vers l'hôtel. La Dame trouva bientôt sa guérison dans les bras de son amant, qui étoit caché dans un coin de la chambre; il la remercia tendrement de s'être ainsi laissée tomber dans l'eau. « Comment, lui dit-il, généreuse amie, pourrois-je reconnoître cette nouvelle preuve d'amour? Je vous ai tant d'obligations de vous être exposée à un si grand froid, que cent ans ne suffiroient pas pour m'acquitter envers vous. — Amour l'a voulu, dit la Dame, et je ne souffre plus, puisque je vous tiens entre mes bras. » Les deux amans se couvrirent de tendres baisers, et passèrent ensemble les plus heureux instans. Vers midi, le varlet revint avec de nouveaux vêtemens; il frappa à la porte de la chambre, la Dame l'entr'ouvrit, prit les habits, et s'enferma de nouveau, en disant; « Attendez-moi un instant, jusqu'à ce que je sois habillée. »

Lorsqu'elle fut prête, elle sortit de la chambre, monta sur son palefroi; et tous deux se rendirent à l'hôtellerie où Fayel étoit descendu; ils y dînèrent, et y passèrent la nuit. Le Châtelain resta au moulin jusqu'à ce qu'il pût se retirer sans être aperçu; personne ne le vit sortir, à l'exception du meunier, qu'il récompensa généreusement. Il retourna chez lui, et les autres conti-

nuèrent leur voyage, qu'ils terminèrent heureusement. Mais la jalousie de Fayel ne tarda pas à reprendre tout son empire lorsqu'il fut de retour, et à tourmenter son cœur des plus vives inquiétudes. Enfin, lorsque son humeur étoit irritée au dernier point, il accabloit sa femme de reproches et d'injures; mais, dans l'excès de sa fureur, il n'osoit pourtant pas attenter à ses jours. La découverte qu'il avoit faite des intrigues de Gobert redoubloit sa douleur; il ne songeoit qu'aux moyens de s'en garantir et de s'en venger. Il résolut d'annoncer qu'il avoit le projet d'aller à la croisade, pour que le Châtelain en fît autant, persuadé qu'il ne manqueroit pas de passer outre-mer s'il s'y engageoit. Il connoît son courage et sa constance dans ses résolutions; il est sûr qu'il exécuteroit ce qu'il auroit promis, quelque peine qu'il dût en éprouver; et l'éloignement du Châtelain lui rendroit le repos. Telles étoient ses réflexions; mais il ne communiqua ses intentions à personne, et prit toutes les précautions possibles pour ne pas se laisser pénétrer. Fayel s'abstint pendant plus de deux mois de gourmander sa femme; il affectoit, au contraire, de lui montrer plus d'égards de jour en jour, et sembloit même avoir oublié tout ce qui s'étoit passé précédemment.

Un jour que les deux époux étoient au lit près l'un de l'autre, Fayel dit à sa femme d'un ton gracieux : « Il y a déjà long-temps que j'ai l'extrême désir, et je suis toujours dans les mêmes dispositions, d'entreprendre un grand pélerinage à la Terre-Sainte, dans les pays d'outre-mer; je désire que vous y veniez avec moi; il y aura un grand nombre de chevaliers et une brillante société de dames. Nous irons tous deux, de notre plein gré, pour racheter nos péchés et en obtenir le pardon. Que pensez-vous de ce voyage? et dites-moi si vous voulez m'accompagner. »

Cette ouverture étonna beaucoup la Dame; mais comme elle avoit une grande présence d'esprit, elle se garda bien d'en paroître affectée. A la première réflexion, elle se douta quel étoit le but de cette proposition; elle vit bien que son mari vouloit l'éloigner de celui qu'elle aimoit si tendrement. Elle répondit donc à Fayel : « Ah! doux sire, Dieu soit loué! vous me donnez enfin une preuve de votre amour, qui m'honore beaucoup, car je ne désirois rien tant que d'aller à la très Sainte-Terre; je vous seconderai de tout mon pouvoir, selon mes foibles moyens. » Voilà ce que disoit la Dame, mais elle pensoit à tout autre chose. Fayel se leva, et la Dame resta au lit pour aviser à ce qu'elle devoit faire dans cette circonstance. Elle ne peut retenir ses larmes, en songeant au parti que prenoit son mari, et elle en est toute consternée. Cependant elle veut toujours paroître dans les mêmes dispositions d'obéissance, pour le mieux abuser. Lorsque le jour du départ sera venu, elle dira qu'elle est malade, et on la laissera tranquille; ce qui n'empêchera pas son mari de partir, car il ne pourroit faire autrement sans être accusé de lâcheté. Cette idée la console, mais comment voir le Châtelain pour lui apprendre cette nouvelle? Elle imagine un nouvel expédient : elle a vu des marchands merciers qui, avec un panier, parcourent les campagnes, en toute saison, entrant dans les maisons et dans les salles sans qu'on se défie d'eux en aucune manière : elle s'arrête à ce déguisement, et annonce au Châtelain que son mari doit aller au conseil pour une affaire importante, et qu'il vienne la trouver sous l'habillement d'un mercier, portant un panier suspendu à son cou.

Dès que le Châtelain eut reçu cet avis de la Dame, il fit ses préparatifs, et communiqua son projet à Gobert, qui lui dit : « Sire, vous devez être bien satisfait de cette nouvelle, et certai-

nement vous tenterez l'aventure. — Faites venir le garçon qui a apporté la lettre », ce que fit aussitôt Gobert. « Ami, dis-moi, comment se porte ma Dame? — Sire, je vous jure sur mon âme que lorsque je partis, elle étoit en bonne santé; elle m'a ordonné de ne pas m'arrêter que je ne vous eusse trouvé, partout où vous pourriez être. Dieu m'a amené ici tout droit, et m'a fait la grâce de vous y rencontrer. Sire, veuillez faire réponse à la lettre, pour que la Dame à qui je la porterai ait la certitude que je vous ai vu et entendu. — C'est très bien, mon ami; tu lui reporteras ce billet de ma part. » Il lui remit l'écrit scellé, et le Châtelain ajouta : « Mon cher ami, quand vous serez de retour à Fayel, vous saluerez ma Dame en mon nom, et vous lui direz que je ferai exactement ce qui est indiqué dans la lettre. » Le messager quitta le Châtelain, et fut bientôt à Fayel. Ayant aperçu le seigneur dans la salle, il évita de se montrer, jugeant que l'instant n'étoit pas favorable pour remettre ses dépêches; il se blottit derrière la porte, jusqu'à ce que Fayel fût descendu dans la cour. Il saisit cet instant pour remettre sa réponse. La Dame la prit vivement, traversa aussitôt sa chambre, et en fit lecture dans sa garde-robe; elle y vit avec plaisir ce que le Châtelain projetoit de faire. Elle revint trouver le messager, qui partit aussitôt avec une bonne récompense.

Le sire de Fayel, étant rentré au château, dit à sa femme : « Ma Dame, le temps de me croiser approche, et je tiens beaucoup à accomplir mon vœu. Je suis très content de savoir que vous consentiez à m'accompagner dans mon voyage d'outre-mer; vous obtiendrez avec moi le pardon : mais auparavant, je dois terminer un procès qui intéresse ma cousine, maintenant ici. L'affaire est ajournée à mardi, à Péronne en Vermandois; je l'accompagnerai : c'est un service que je dois lui rendre, à rai-

son de notre parenté. — Vous ferez une bonne œuvre; car notre cousine est une digne et respectable dame, et elle mérite votre protection. » Mais laissons-là Fayel.

Au jour indiqué, le Châtelain s'équipa comme il avoit été convenu; et il ne manqua rien à son déguisement. Il prit un panier, de gros souliers à cordons, un sarrau de bure grise, un vieux chapeau déchiré, et un petit bâton ferré, pour soutenir son panier, comme le font les merciers. Il se barbouilla le visage, et se rendit si différent de lui-même, qu'il eût été presque impossible de le reconnoître. Il se mit en route dans cet accoutrement, impatient de revoir sa Dame et de profiter de l'absence de Fayel. Vers trois heures après midi, il découvrit la tour du château. Il la salua en s'inclinant un peu, et dit en lui-même : « C'est là que demeure mon véritable dieu. Jésus, faites que je la puisse voir, et que je la tienne toute nue entre mes bras! » (1)

En regardant devant lui, il vit venir à sa rencontre le seigneur de Fayel, qui suivoit la route de Saint-Quentin. Il étoit trop près du Châtelain, pour que celui-ci pût chercher à l'éviter, ce qui ne laissoit pas que de l'embarrasser beaucoup. Le sire de Fayel le salua à haute voix en passant, et dit : « Mercier, poursuis ton chemin; tu iras droit à Fayel. J'espère que tu auras quelques bijoux qui conviendront à ma Dame et à ses gens. » Le Châtelain lui rendit humblement son salut, et passa rapidement sans dire un mot, en se penchant sur son panier. Il arriva

(1) Ce mélange absurde et impie de la religion et de l'amour se rencontre fréquemment chez nos anciens romanciers. Legrand-d'Aussy fait à ce sujet des réflexions très judicieuses dans les notes des Fabliaux qu'il a publiés. (Tom. I, p. 92; tom. II, p. 113, et *passim.*)

bientôt à la porte du château, qui étoit restée ouverte. La Dame étoit assise sur le perron, et vit entrer le mercier, qu'elle auroit eu peine à reconnoître si elle n'eût été informée de la ruse à l'avance. Elle s'approcha, et lui demanda en plaisantant et d'un ton gracieux : « D'où venez-vous, mercier beau sire? Vous prenez assez bien votre temps, car il n'y a personne au château qui connoisse même votre nom. Messire, qui a installé ici sa cousine pour m'observer nuit et jour, est parti ce matin pour l'assister dans un procès, et il l'a emmenée avec lui. Je suis restée seule; tous les gens de la maison sont occupés dans les cours. Montons donc là-haut, et soyez le bien-venu. » Elle le conduisit dans sa chambre. Il avoit de quoi contenter ses désirs; elle pourra voir tous ses bijoux, et choisir les plus beaux. Le mercier se débarrasse au plus tôt de son panier, prend la Dame dans ses bras, la couvre de baisers, et tous deux confondent leurs caresses ; enfin ils s'abandonnèrent aux plus tendres ébats. Puis s'étant assis l'un près de l'autre, ils s'entretinrent de leurs amours, et de toutes les traverses qu'ils avoient essuyées et surmontées. La Dame raconta au Châtelain les projets de Fayel, qui veut l'emmener avec lui dans son voyage d'outre-mer, et tout le chagrin qu'elle en éprouvoit.

« Ne vous en tourmentez pas, lui dit-il; car je vous assure que je prendrai tous les moyens imaginables, avec l'aide de Dieu, pour m'engager dans la croisade, afin de ne pas vous quitter; je souffrirois trop d'être privé de vous. » Ils s'entretinrent encore de ce qu'ils auroient à faire lorsqu'ils seroient arrivés en Orient, et du moyen à prendre pour que le Châtelain pût, sans être aperçu des gens, passer la nuit au château, et venir trouver sa maîtresse dans sa chambre, lorsqu'ils seront tous endormis, comme il l'a déjà fait souvent : leurs dispositions furent bien

concertées. Dans ce moment, les gens du château, que la Dame avoit exprès envoyés de divers côtés pour les éloigner d'elle, ainsi que les laboureurs, furent forcés par la pluie de quitter les champs, et de rentrer sur la brune. Ils trouvèrent le mercier, et la Dame qui remuoit toutes ses marchandises, et en débattoit le prix. Plusieurs des nouveau-venus en firent autant, et choisirent ce qui leur convenoit. Le faux mercier montra tout ce qu'il avoit, et fit son métier de manière à ne laisser rien soupçonner. Lorsqu'il n'y eut plus d'acheteurs, il remit en ordre sa marchandise, et reprit son panier. « Amis, leur dit-il, vous m'avez retenu trop long-temps ; il pleut et fait grand vent maintenant ; il me seroit impossible de gagner mon gîte à l'heure qu'il est. — Vous ne pouvez vous mettre en route aujourd'hui, dit un varlet, et vous passerez la nuit ici, avec la permission de ma Dame.

« Je permets volontiers, dit-elle au varlet, que ce pauvre marchand forain demeure cette nuit. — Dieu vous récompense ! gentille Dame », s'écria le marchand. La Dame ne put s'empêcher de sourire à cette exclamation pleine de charité et de résignation. On causa encore avec le mercier jusqu'à l'heure du souper, que la Dame se mit à table. Un varlet s'approcha du mercier, et lui dit : « Allez laver, l'ami, voilà votre escabelle ; je vous donnerai tout ce qu'il vous faudra. — Je vous remercie, beau sire, je ne prendrai rien, car j'ai un peu mal à la tête ; depuis quelque temps je me sens indisposé. Ne vous occupez pas de mon souper ; je préfère aller me coucher, car j'en ai grand besoin. » La Dame, entendant sa réponse, dit aussitôt : « Mangez un peu, mon ami ; je crois que vous vous en trouverez mieux. — Ah ! Dame, sauf votre plaisir, je ne prendrai rien aujourd'hui ; la moindre nourriture me feroit

beaucoup de mal. — Faites-lui donc son lit », reprit la Dame : ce qui fut exécuté à l'instant. Le mercier se retira, et se garda bien de s'endormir. Il feignoit d'être très souffrant; mais son cœur étoit joyeux, et se promettoit de bien doux plaisirs pour cette nuit. Il trouvoit que le souper se prolongeoit beaucoup, et il lui tardoit que tout le monde fût endormi. La Dame, de son côté, ne le désiroit pas moins; mais, pour ne donner aucun soupçon, elle resta aussi tard que de coutume. Quand l'heure du coucher fut venue, elle monta dans sa chambre; tous les domestiques se retirèrent également, et furent bientôt endormis. Le Châtelain, n'entendant plus de bruit dans le château, se leva doucement, traversa la salle, et vint, sans aucun obstacle, à la chambre de sa maîtresse, qui l'attendoit bien éveillée. Il fut reçu avec les témoignages de la plus vive tendresse; et ils s'enivrèrent des plaisirs de l'amour, car c'est là le suprême bonheur des amans. Il surpasse, en effet, tout ce qu'on peut posséder ou désirer. Il n'est point de trésors, de châteaux, de cités, au-dessus de l'amour; rien ne peut y atteindre. Personne n'est plus aimable, plus vif, plus enjoué, plus disposé à chanter et à badiner, que celui qui aime, qui désire le don d'amoureuse merci, et vit dans l'espoir de l'obtenir. Celui qui aspire à un si beau présent, doit s'efforcer de le mériter par son zèle, ses attentions, et par une fidélité à toute épreuve. C'est ce qu'avoit fait le Châtelain, modeste et patient dans ses amours, et qui en étoit si bien récompensé. Cette nuit mit le comble à son bonheur; il n'avoit qu'un regret, c'est qu'elle fût trop courte. Quand le jour commença à poindre, il retourna se mettre dans son lit, où il resta jusqu'au grand jour, et se leva alors. Il s'affubla de sa blouse et de son chapeau, suspendit son panier à son cou; puis il se mit en route sans être vu de personne. En quittant le château, il alla rejoindre Gobert, et

le trouva où il lui avoit commandé de l'attendre. Il quitta son costume de mercier pour revêtir d'autres habillemens. Puis ils arrivèrent ensemble à l'hôtel, où ils se reposèrent, et dînèrent de bon appétit. Le lendemain matin, il monta à cheval avec son écuyer; il lui conta, chemin faisant, que le sire de Fayel étoit sur le point d'entreprendre le voyage d'outre-mer, et d'emmener avec lui sa femme. « Sire, lui dit l'écuyer, avec la protection de Jésus, je vous conseille de vous croiser, et de faire le pélerinage. Aussi-bien, vous aurez encore plus de liberté pour voir votre maîtresse dans ce pays-là que dans le nôtre. J'ai appris que le roi Richard a fait annoncer partout un grand tournoi en Angleterre, et qu'il doit être magnifique. Plusieurs chevaliers du Vermandois passeront la mer pour assister à ce tournoi, et vous vous joindrez à eux, sans leur faire connoître votre intention de prendre la croix. On m'a assuré qu'à la suite du tournoi, le Roi fera prêcher la croisade, et que lui-même se croisera, ainsi qu'un grand nombre de chevaliers. Ce sera pour vous une belle occasion de vous croiser aussi, sans que l'on en puisse deviner le motif. — Par Dieu, répliqua le Châtelain, j'approuve fort votre idée, et je disposerai mes affaires en conséquence. »

A peu de temps de là on se mit en mouvement de tous côtés, chevaliers et bacheliers, pour passer la mer, et se rendre au tournoi d'Angleterre. Un grand nombre de chevaliers du Vermandois, et de pays éloignés, étant réunis, ils partirent ensemble, et l'on admiroit la variété de leurs bannières et de leurs écus. Le tournoi fut magnifique par le nombre et par la réputation des chevaliers. Les nôtres s'y montrèrent noblement, et firent de grandes prouesses. Les chevaliers anglois soutinrent une rude journée, car leurs adversaires étoient l'élite des cheva-

liers étrangers. Mais comme ceux-ci étoient plus nombreux, ils eurent aussi plus de succès (1). Cependant les Anglois se défendirent vaillamment, et ajoutèrent beaucoup à leur réputation; ce qui devoit être, car jamais, je crois, il n'y eut pareil tournoi en Angleterre. Il dura jusqu'à la nuit; tous les combattans retournèrent à leurs hôtels accablés de lassitude. Le Roi s'informa des chevaliers qui s'étoient le plus distingués, et on s'empressa de le satisfaire. Le Châtelain étoit du nombre: il avoit si bien joûté, que le Roi le pria de rester avec lui. La même demande fut faite à plusieurs autres chevaliers de demeurer avec le Roi, et de l'accompagner dans son expédition. Pendant huit jours consécutifs Richard tint une grande cour plénière, remarquable par le nombre et la diversité des personnages. Un cardinal (2) y vint prêcher pour le pardon et le salut des âmes. « Notre Seigneur, s'écria-t-il, s'est laissé percer de clous et attacher sur la croix; il y est resté, au milieu des tourmens, pour racheter les hommes. Puisqu'il nous a donné tant de preuves de son amour, ne devons-nous pas nous souvenir de lui; nos cœurs

(1) Nos chevaliers durent encore leur supériorité, dans ce tournoi, à leur grande expérience dans ce genre d'exercices. « Lorsque Richard « fut en Terre-Sainte, dit un historien anglois, il fut frappé de l'infé« riorité de la chevalerie angloise sur la chevalerie françoise. Ses che« valiers étoient de rudes soldats, mais n'avoient point la dextérité ni « l'habileté que leurs frères croisés avoient acquises dans les tournois, « écoles de la guerre. Richard surmonta sa répugnance à adopter des « coutumes étrangères, et, en monarque habile, encouragea et excita « ses soldats à la pratique de tous les exercices militaires. » (*The History of Chivalry*, by Charles Millis, vol. I, chap. 8, p. 394, 1824.)

(2) Baudouin, archevêque de Cantorbéry, prêcha la croisade en Angleterre; et en France, ce fut Guillaume, archevêque de Tyr, qui parcourut aussi les divers États de l'Occident pour exciter le zèle des Chrétiens.

ne s'enflammeront-ils pas pour le Saint-Sépulcre; et chacun de nous ne s'empressera-t-il pas de recevoir la croix pour sa défense? (1) » Que dirai-je de plus? Le Roi et quantité de comtes et de chevaliers se croisèrent. Beaucoup de seigneurs du Vermandois suivirent cet exemple, ce qui fit grand plaisir au roi Richard. Il leur donna des preuves de sa libéralité, et leur fit de riches présens d'or, d'argent et de pierreries. Puis il leur annonça qu'ils ne devoient rien épargner pour être prêts à s'embarquer à la mi-août, et aller combattre les païens (2) de la Terre-Sainte.

Toute l'assemblée prit congé du Roi, et les chevaliers repassèrent la mer pour revenir dans leur pays et s'occuper de leurs préparatifs, afin d'être en mesure à l'époque fixée. Bientôt le bruit se répandit dans le Vermandois que tous les chevaliers qui revenoient du tournoi d'Angleterre s'étoient croisés.

Un ménestrel du Vermandois, qui revenoit aussi d'Angleterre, arriva directement à Fayel; il fut bien reçu du seigneur, qui aimoit beaucoup les gens de cette profession, et leur donnoit souvent de l'argent. Quand ils furent à table, Fayel demanda au ménestrel des détails du tournoi, et si les chevaliers d'Angleterre et d'Irlande avoient été vainqueurs ou vaincus. « Sire,

---

(1) Rutebeuf, poète et ménestrier qui florissoit sous Saint-Louis, a composé un fabliau de la *Dispute du Croisé et du non Croisé*, dans lequel on trouve, outre les motifs ici présentés, les raisons qu'alléguoient les prédicateurs et les papes pour exhorter aux croisades. (Voir *Fabliaux du* XII*e et du* XIII*e siècle*, tom. I, p. 373.)

(2) Nos romanciers appeloient païens tout ce qui n'étoit pas chrétien. Les Fabliaux en offrent de nombreux exemples, sans celui-ci. (Voir *Fabliaux du* XII*e et du* XIII*e siècle*, tom. I, p. 133.)

lui répondit celui-ci, par la foi que je vous dois, je n'assistai jamais à un meilleur tournoi; nos chevaliers ont fait merveilles, et ceux du Vermandois particulièrement s'y conduisirent si bien que le Roi a voulu se les attacher, et leur a fait de riches présens. » Il nomma tous ceux qui avoient participé aux bienfaits du prince, et il n'oublia pas le Châtelain, auquel il prodigua ses louanges. « On y vit encore, poursuivit-il, une chose merveilleuse, et qui ne peut se comparer à aucune autre (1). A la suite du tournoi on prêcha la croisade : le noble et vaillant roi Richard a pris la croix, et une foule de chevaliers ont suivi son exemple. Dans le nombre, il s'en trouve beaucoup de ce pays. » A ces mots le sire de Fayel ne put cacher sa joie, et la Dame n'en éprouva pas moins de plaisir; mais cette nouvelle, agréable à tous deux, ne l'étoit pas par les mêmes motifs, car la Dame espéroit partir, et son mari vouloit rester; mais il se garda bien de manifester sa pensée.

Le Châtelain rentra dans son hôtel, plein de joie et d'espérance; il désire ardemment voir arriver le jour où on lui annoncera le départ de sa maîtresse. De son côté, il se hâta de tout disposer pour se trouver prêt au jour fixé par le Roi; il s'occupa de se procurer des chevaux et des équipemens aussi riches et aussi beaux que s'ils eussent été destinés à un Roi ou aux plus grands seigneurs. Il vouloit, en effet, se montrer avec avantage

---

(1) Cette croisade de Philippe-Auguste et de Richard, en 1190, étoit la troisième. La seconde, prêchée par saint Bernard, avoit eu lieu en 1148, sous Louis VII. Il y avoit donc quarante-deux ans d'intervalle entre ces deux événemens, les plus extraordinaires en effet dont les hommes pussent être témoins dans le cours de leur vie.

Les croisades finirent par la mort de Saint-Louis; les tournois, par celle de Henri II.

et d'une manière digne de sa réputation, pour empêcher les propos de la médisance. Le cœur rempli d'un doux plaisir, il s'abandonna à sa joyeuse humeur, et composa cette chanson d'amour :

« Le printemps, le mois de mai, la violette, les rossignols, tout m'invite à chanter ; et quand l'Amour fait à mon cœur un si doux présent, je ne dois pas le refuser. Dieu veuille que je puisse encore une fois, avant mon voyage d'outre-mer, obtenir cette haute faveur de presser contre mon sein celle que j'aime ! » (1)

La dame de Fayel, de son côté, pressoit toujours son mari de prendre la croix et de faire ses dispositions ; mais celui-ci laissoit le temps s'écouler, en lui promettant qu'il s'en occuperoit bientôt : peu à peu on toucha au terme fixé pour le départ, et tous ceux qui devoient faire partie de l'expédition s'empressoient de terminer leurs préparatifs. A la fête de la Saint-Jean, on vit arriver un cardinal dans le pays même. Le sire et la dame de Fayel se trouvoient à l'église, où ils entendoient la messe, lorsque le cardinal prêcha la croisade, et nombre d'auditeurs se rangèrent sous l'étendard de la croix pour sauver leur âme. La dame de Fayel se leva aussi pour aller prendre la croix (2) ; mais son mari l'arrêta, en lui disant : « Dame, pour cette fois

(1) Le manuscrit ne contient que le premier couplet de cette chanson, qui en a six dans le recueil de La Borde. Ce couplet offre quelques différences avec les autres manuscrits des chansons du Châtelain qui rapportent la chanson tout entière.

(2) Malgré le zèle plus mondain que religieux de la dame de Fayel pour suivre la croisade, elle n'auroit pu accomplir son projet, quand même son mari y eût consenti. Il fut en effet sévèrement défendu aux femmes de faire, cette fois, le voyage de la Terre-Sainte, parce que leur présence avoit occasionné de grands désordres en Orient dans les précédentes croisades.

vous ne vous croiserez pas, car je me sens trop foible pour accomplir une pareille entreprise; j'en redoute les fatigues, il faut nous en abstenir : certaine maladie du cœur ne me permet pas de prendre la croix. » Tous ceux qui s'étoient engagés pour la croisade se séparèrent, et retournèrent chez eux. La Dame cacha adroitement son vif déplaisir; mais quand elle fut seule, elle ne put contenir son extrême douleur. « Ah! beau doux ami, s'écria-t-elle, je vois bien que nous sommes trahis. Me voilà contrainte de rester ici, et vous serez au-delà des mers; me voilà séparée de vous par une distance immense. Malheureuse! comment me résigner à ne plus vous parler, à ne plus vous voir? J'en mourrai certainement de douleur, je n'y survivrai pas. Ah! quelle perfidie de mon mari! me dire qu'il faut suivre la croisade, pour vous y engager, pour vous faire entreprendre ce lointain voyage! Comme il cachoit sa fourberie! comme il étoit loin de dire ce qu'il pensoit! Comment n'ai-je pas pénétré ses intentions, soupçonné sa trahison, deviné les motifs de son refus? Et c'est moi qui me suis agitée pour que mon ami quitte le pays, qui lui en ai donné le conseil; je me suis ainsi tourmentée pour me trahir moi-même! » Comment peindre sa douleur, son désespoir, ses angoisses? elle ne sait plus que faire, et ne trouve plus le sommeil. Enfin la raison vient à son aide, et modère un peu ses transports; elle lui donne quelque espérance que l'absence de son amant ne sera pas de longue durée, et qu'il s'empressera de revenir. Elle s'arrête à cette pensée, qui lui rend le calme, et elle se dispose en conséquence à faire parvenir au Châtelain une lettre qui l'informe de la position critique où ils se trouvent, et sur-le-champ elle lui expédie un message.

A cette nouvelle le cœur du Châtelain fut brisé de douleur; la

lettre de son amie lui cause une agitation extrême : il tremble, il frémit, il est saisi d'un affreux désespoir. Il s'étoit tant flatté que sa Dame feroit le voyage d'outre-mer, qu'il auroit plus de liberté de la voir, de lui parler ; et il faut y renoncer : tous ses projets sont évanouis. Fut-on jamais plus malheureux ? « Hélas ! s'écrie-t-il, je le vois, je suis déçu, trahi par la jalousie ! Quand je m'attendois à suivre l'objet de tous mes vœux, il demeure, et je suis forcé de partir ! car je ne puis renoncer à mon vœu. Si je restois, on ne manqueroit pas de publier que c'est pour elle ; son mari la surveilleroit de si près, qu'il ne me seroit plus possible de lui parler ! Oui, je dois partir, s'écria-t-il ; je ne puis rester sans me couvrir de honte et déshonorer ma Dame. » Il fait venir son écuyer, et l'instruit de ce qui se passe. « Ne vous chagrinez pas tant, lui dit Gobert, car lorsque nous aurons acquitté notre vœu et achevé notre voyage, après avoir bravement combattu en l'honneur de Dieu, notre créateur, nous reviendrons des premiers en France, et l'espérance vous conduira. — Vous avez ma foi raison, dit le Châtelain ; maintenant il ne s'agit plus que de savoir comment je parviendrai à parler en secret à ma Dame. Elle m'a mandé que son mari doit aller à Paris pour ses affaires, et elle a prévenu également Isabelle de se trouver au château quand j'y viendrai. » Le Châtelain fit chercher un vieil habit tout déchiré, un surcot, et tout le costume complet pour un nouveau déguisement. Au jour indiqué il s'ajusta de telle manière, qu'il étoit impossible de le reconnoître ; il se mit en route, appuyé sur un bâton, composant son maintien du mieux possible, et contrefaisant l'aveugle. Il trouva la Dame qui l'attendoit avec Isabelle, toutes deux assises sur un banc de pierre auprès de la petite porte ; elles le reconnurent aussitôt, et le reçurent avec un grand empressement. « Donnez la main au Châtelain, dit la Dame à Isabelle, et con-

duisez là-haut ce pauvre aveugle, comme si vous vouliez lui donner du pain; j'irai bientôt vous rejoindre. » (1)

Ils obéirent, et traversèrent la cour sans rencontrer personne, car tous les gens de la maison vaquoient à leurs travaux; ils montèrent dans la salle, et Isabelle ayant ouvert la chambre, le Châtelain entra précipitamment. Elle retourna aussitôt vers la Dame, et lui dit à voix basse que personne n'avoit aperçu le Châtelain, qu'il l'attendoit, et qu'elle pouvoit venir sans crainte. La Dame s'empressa de monter à sa chambre, où elle trouva le Châtelain, qui avoit déjà quitté son costume d'aveugle; il portoit en dessous un surtout de satin vert et une ceinture de diverses couleurs, présent de sa Dame. Aussitôt qu'il la vit entrer, il courut l'embrasser, et fut accueilli avec une égale tendresse. S'étant tous deux assis sur un banc recouvert d'un tapis, la Dame lui raconte comment elle est contrainte de rester, et combien elle en éprouve de tourment et de chagrin. « Dame, lui répondit le Châtelain, Dieu m'est témoin que de ma vie rien ne me causera plus de douleur que notre séparation. » A ces mots ils se jettent dans les bras l'un de l'autre en s'embrassant; puis, continuant : « Mon cœur se brise en songeant au départir, dont le moment approche; mais partout où je serai, ce cœur vous appartiendra, car mon seul plaisir, en tout pays, sera de penser à vous nuit et jour, et l'espoir de me rapprocher encore de mon amie soutiendra mes forces. Ce sera ma consolation, car il ne m'en reste plus d'autre maintenant; et à moins que l'un de nous ne meure dans l'intervalle de notre séparation, je conserverai cet espoir. Je vous le jure, je vous en

(1) Cette entrevue a fourni le sujet représenté à droite dans la première miniature.

tais le serment inviolable, jamais dame ni demoiselle, tant belles, douces et séduisantes fussent-elles, n'obtiendront de moi baisers ni caresses; et cela me seroit bien impossible, car mon corps partira, mais sans mon cœur. — Ah! doux ami, s'écria la dame de Fayel, je vous jure sur mon âme que tout plaisir cessera pour moi jusqu'à votre retour; vous emporterez mon cœur avec vous, car il vous appartient tout entier. Mais, je le sens, je ne pourrai survivre à notre séparation. Infortunée! quel affreux malheur! vous étiez ma joie, mon plaisir, ma douce pensée à tous les instans du jour, et je perds tout en vous perdant! » Sa voix s'éteignit à ces mots, et elle tomba évanouie. Le Châtelain la soutient dans ses bras, et tous deux restent anéantis par la douleur; mais bientôt il la presse contre son cœur, il la couvre de baisers. « Ma très douce amie, continua-t-il, un peu de courage, ne pleurez pas; épargnez-moi le déchirant spectacle de votre douleur, elle me fait trop de mal, et causera ma mort si vous ne la surmontez. » Quand elle eut repris ses sens, elle s'écria tout éperdue : « Hélas! que vais-je devenir? Doux ami, il faut donc vous perdre! — Dame, lui dit Isabeau, voilà de bien tristes adieux; vous devriez prendre soin de fortifier votre ami, et vous le désolez : ce n'est pas bien. Allons, ne perdez pas courage; bannissez vos chagrins, et reprenez un peu de gaîté. — Que me demandez-vous, Isabelle? Ah! si votre cœur souffroit comme le mien, seriez-vous disposée à la joie? — Mon amie, reprit le Châtelain, calmez vos alarmes; je reviendrai plus tôt que vous ne pensez, et vous reviendrai fidèle. — Ami, dit la dame de Fayel, recevez cet anneau, que je vous prie de garder en souvenir de moi; il y a bien long-temps que je le porte. Prenez aussi une tresse de mes cheveux, dont je fais aisément le sacrifice. — Ah Dieu! s'écria le Châtelain, je ne souffrirai pas que vous coupiez vos cheveux pour moi. — Ah! Châtelain, si

vous m'aimez sincèrement, vous les emporterez, et avec eux vous avez tout mon cœur; je vous le remettrois même, ce cœur, si je pouvois me l'ôter sans mourir (1). » Dans le même instant elle prit de grands ciseaux, et coupa plusieurs tresses de sa chevelure; elle les ploya avec soin, les enveloppa dans du taffetas, et les remit au Châtelain, qui lui promit de garder soigneusement ce précieux gage de sa tendresse jusqu'à son retour.

Ils passèrent deux jours ensemble, mais non plus employés au plaisir et aux jeux d'amour, car le moment du départ étoit toujours présent à leur pensée. Il fallut se quitter, et le Châtelain s'éloigna de Fayel, les regrets et la douleur dans l'âme. A peine de retour à son hôtel, il acheva ses préparatifs de voyage; car déjà nombre de chevaliers s'étoient mis en route, et le terme fixé étoit expiré. Sans autre compagnie que celle de Gobert, le Châtelain partit pour rejoindre les croisés; il ne vouloit point être distrait de ses pensées, toutes consacrées à sa douce et si fidèle maîtresse. Il composa en son honneur cette chanson, qui a été si souvent répétée :

« C'est à vous, amans, plutôt qu'à tous autres, que je fais entendre ma douleur et mes plaintes, quand je suis forcé de partir, et de me séparer de ma loyale compagne. En la perdant, je perds tout au monde. Je te le dis, Amour, si jamais on meurt de douleur, on n'entendra plus de moi ni lais ni chansons.

« Beau sire Dieu! faut-il donc que je sois contraint à me

(1) C'est probablement en songeant à la catastrophe de son histoire, que l'auteur a prêté cette énergique pensée à la dame de Fayel.

séparer de ce que j'aime! Hélas! oui, sans doute, il le faut; il faut, sans elle, aller en terre étrangère. Je crains peu de souffrir de grandes peines, quand je ne puis trouver en elle ni consolation, ni adoucissement. Plus n'attends de joie d'aucun autre amour que d'elle seule; et peut-être ne la reverrai-je jamais!

« Beau sire Dieu! combien il m'est cruel d'être privé de sa présence, de nos plaisirs, de ces doux entretiens, où elle me confioit ses tendres inquiétudes, cette chère Dame, cette compagne, cette amie! Et lorsque je me rappelle son gracieux accueil, et le plaisir qui l'animoit en me voyant, je ne sais comment mon cœur ne s'éteint pas. Ah! comme il souffre!

« Dieu ne m'a pas donné pour rien toutes les félicités que j'ai goûtées en ma vie; il me les fait chèrement acheter. J'ai bien peur que ce qu'il exige ne me fasse mourir. Je lui rends grâce de m'avoir gardé de jamais trahir ma foi; car le plus tendre amour ne résiste pas à la perfidie. Il m'est impossible de bannir l'Amour de mon cœur, et il faut que je me sépare de ma Dame!

« Comme ils vont se réjouir ces médisans qui étoient si tourmentés de mon bonheur! mais, en quelque lieu que je me trouve, je ne leur pardonnerai jamais. Ils m'ont fait tant de mal, les traîtres, que ma joie est peut-être à jamais perdue. Si Dieu les punissoit, mon âme pourroit supporter une peine plus grande encore.

« Je pars, Dame; partout où je serai, je prierai Dieu qu'il vous conserve. Je ne sais si jamais vous verrez mon retour, car il est bien incertain; mais, pour Dieu, je vous en prie, gardez vos promesses, en quelque lieu que je me trouve, présent ou

absent; et moi, je demande à Dieu qu'il me protége autant que je vous aime.

« Va, pitié, va, chanson, annoncer que je pars pour servir notre Seigneur; et n'oubliez pas, Dame incomparable, si je reviens, que c'est pour vous que je suis parti. »

Les deux croisés arrivèrent enfin à Marseille (1). Le roi d'Angleterre s'y trouvoit déjà avec toute sa chevalerie, et faisoit ses préparatifs de départ. La flotte mit à la voile; et Dieu leur donna un si bon vent, qu'ils eurent bientôt fait la traversée (2). Ils arrivèrent devant Acre, dont le port étoit délivré (3). Leurs

---

(1) C'est en effet à Marseille, en 1190, que Richard s'embarqua avec toute son armée, tandis que Philippe réunissoit sa flotte à Gênes. L'auteur fait partir le Châtelain de Coucy avec les Anglois; il continue, dans le cours de son récit, à le placer sous la bannière de Richard.

(2) L'auteur abrége beaucoup la traversée de la flotte angloise; car elle s'arrêta d'abord à Messine pour châtier Tancrède, qui avoit usurpé le trône de Sicile; et en sortant du port de cette ville, la flotte fut dispersée par une violente tempête. Lorsque Richard eut rallié ses vaisseaux, ce fut pour aller détrôner Isaac, prince de la famille des Comnènes, qui, sous le titre d'empereur, gouvernoit l'île de Chypre, et avoit osé menacer le roi d'Angleterre. Ce ne fut encore qu'après avoir célébré son mariage avec Bérengère de Navarre, que Richard quitta l'île de Chypre pour passer en Palestine, où il trouva Philippe-Auguste, qui l'attendoit depuis plusieurs mois, et qui avoit campé son armée sous les murs de Ptolémaïs, autrement Saint-Jean-d'Acre, assiégée depuis plus de deux ans, et dont il auroit pu se rendre maître s'il n'eût voulu que Richard fût témoin de sa première conquête. (Voyez l'*Histoire des Croisades*, de M. Michaud, tom. II, liv. VIII, pages 328 — 386, édit. de 1818.)

(3) Ce fait, admis par De Belloy dans son *Mémoire historique sur le Châtelain de Coucy* (tom. IV, p. 326, de ses *Œuvres complètes*, édit. de 1779), n'est pas exact. Les Sarrasins occupoient Ptolémaïs lors du

frères les croisés les reçurent à bras ouverts, et se réjouirent beaucoup de leur arrivée. Ils avoient grand besoin de ce secours, car les Sarrasins, furieux, les menaçoient tous les jours de carnage et de deuil. Une partie des nouveaux croisés fut logée dans la ville; une autre sous ses murs, en pleine campagne. Ils étoient impatiens de se mesurer contre l'ennemi. Chacun vouloit faire connoissance avec les nouveau-venus, que l'on avoit si long-temps désirés, pour poursuivre vivement la guerre contre les Infidèles. Le roi Richard, surtout, brûloit du désir de signaler sa bravoure, et d'acquérir de la gloire; et ce ne fut pas une vaine démonstration; car en peu de temps, à la tête de ses troupes, il chassa les Sarrasins, et les poursuivit avec tant d'ardeur qu'il les atteignit, et parvint à les combattre. L'action fut des plus meurtrières; et l'histoire nous apprend que le roi Richard remporta la victoire (1). Le Châtelain se distingua dans cette journée comme un digne chevalier, le cœur toujours épris d'amour, et tua ou blessa plusieurs Sarrasins. Il portoit sur son heaume, en souvenir de sa maîtresse, des tresses tissées d'or fin, dont la vue seule étoit devenue redoutable aux Sarrasins; ils l'avoient surnommé : « Le chevalier aux grandes prouesses, qui porte tresses sur son heaume. »

---

débarquement de Richard, et s'y maintinrent encore long-temps, puisque le siége dura près de trois ans. Après la conquête de cette ville, Philippe quitta la Palestine, et laissa dix mille fantassins et cinq cents cavaliers sous le commandement du duc de Bourgogne, qui mourut de maladie dans la ville de Tyr, lorsqu'il se disposoit à quitter la Palestine.

(1) Cet événement, le premier qui eût de l'importance depuis le départ de Philippe-Auguste, se rapporte à la bataille d'Arsur, ville sur la Méditerranée, à douze lieues de Jérusalem, où l'armée de Saladin, après avoir combattu avec acharnement toute la journée, fut enfoncée et mise en déroute avec une perte immense.

Après cette bataille, le roi Richard revint dans Acre (1) avec de riches dépouilles, et un nombre considérable de prisonniers. Il remporta encore de grands avantages, s'empara d'Ascalon, de Césarée (2), et d'autres villes qui avoient fait partie de l'empire de Darius. Le Châtelain, qui prenoit part à tous les combats, mérita les éloges de l'armée entière, et se couvrit de gloire. Il y avoit déjà près de deux ans qu'il étoit en Palestine, lorsque les Sarrasins ayant appris que le Roi, accompagné de peu de monde, se reposoit dans un château, tentèrent de l'y surprendre (3). Aussitôt qu'ils parurent, le Châtelain et plusieurs chevaliers montèrent à cheval, et assaillirent avec ardeur cette troupe odieuse. Ils parvinrent à la mettre en fuite, après lui avoir fait éprouver une grande perte. Ils poursuivirent vigoureusement les Sarrasins en pleine campagne, et en firent un grand carnage.

---

(1) Selon l'histoire, Richard ne revint pas dans Acre, mais il marcha vers Joppé, et de là à Jaffa, où « il oublia, dit l'historien des Croisades, dans l'ivresse des plaisirs et des fêtes, la conquête de Jérusalem, pour laquelle il étoit venu en Asie. »

(2) Tous ces détails sont inexacts. Richard s'empara de Césarée avant la bataille d'Arsur; et ce ne fut qu'après qu'il occupa Ascalon, dont il fit rétablir les fortifications, que Saladin avoit détruites en livrant la ville aux flammes.

(3) Cette tentative des Sarrasins pour enlever Richard est rapportée par les historiens, mais d'une autre manière. « Étant un jour à la « chasse dans la forêt de Saron, Richard s'arrêta pour se reposer, et « s'endormit sous un arbre. Tout à coup il est réveillé par les cris de « ceux qui l'accompagnoient. Une troupe de Sarrasins accouroit pour « le surprendre. Il monte à cheval, et se met en défense. Il alloit suc- « comber sous le nombre, lorsqu'un chevalier françois, nommé Guil- « laume de Pratelles, s'écrie en langue arabe : « Je suis le Roi, sauvez « ma vie ! » A ces mots, ce généreux guerrier est entouré par les Mu- « sulmans, qui le font prisonnier, et le conduisent à Saladin. » (*Hist. des Croisades*, par M. Michaud, tom. II, p. 411.)

Ils fuyoient en déroute, lorsque le Châtelain fut atteint d'une flèche empoisonnée (1), qui pénétra fort avant dans le côté. Il chancelle sur ses étriers, et tombe sans connoissance. Tous ses compagnons cessèrent alors leur poursuite, et emportèrent le blessé au château. Cette nouvelle affligea le roi Richard. Il se rendit auprès du Châtelain, et sur-le-champ il fit appeler tous ses médecins, qui accoururent aussitôt. C'étoient les plus habiles gens du monde. Ils sondèrent la profondeur de la blessure, retirèrent le fer de la plaie, et après l'avoir bien examinée et lavée avec de l'eau douce, ils dirent au Roi que la blessure seroit guérie sous vingt jours, et que le Châtelain seroit parfaitement rétabli; mais ils ajoutèrent que si le fer étoit empoisonné, rien ne pourroit le soustraire à l'action du poison, qui causeroit sa mort. Le Châtelain languit assez long-temps; il devint pâle et maigre. Tous les remèdes des médecins furent inutiles; son corps dépérit à vue d'œil. Gobert avoit de vives inquiétudes sur l'état de son maître, et étoit plongé dans la tristesse et l'abattement. Le Châtelain lui confioit tous ses regrets. Ce n'étoit pas de sa blessure qu'il souffroit le plus; c'étoit du désir qu'il avoit de revoir sa maîtresse avant de mourir. Il lui dit qu'il vouloit repasser la mer le plus tôt possible, qu'il espéroit guérir s'il revoyoit son pays, et que, revenu auprès de sa Dame, il étoit sûr qu'elle lui rendroit la santé. Il donna ordre à Gobert de s'informer du premier vaisseau qui partiroit : justement deux cardinaux étoient sur le point de s'embarquer. Le Châtelain alla prendre aussitôt congé du Roi et des barons, car il ne pouvoit différer son départ. Il obtint facilement la permission de retourner dans son pays, et personne ne le blâma de sa résolution. Après avoir

(1) *Quarel* dans le texte. On appeloit ainsi une grosse flèche armée d'un fer à pointe triangulaire.

fait ses dispositions, il se rendit au port, monta sur le bâtiment, et prit la place qui lui étoit destinée. Tous ceux qui devoient faire la traversée étant embarqués, on mit aussitôt à la voile, et on quitta le port.

Lorsque l'on fut en pleine mer, le Châtelain se sentit mieux, tant il avoit de désir de revoir sa chère maîtresse ; mais le mal faisoit toujours des progrès. Ses souffrances redoublèrent bientôt ; il s'affoiblit de jour en jour, et fut enfin forcé de rester couché. Comme il voyoit que sa fin étoit prochaine, il voulut encore composer une dernière chanson, que répéteroient après lui les vrais amans.

Il fit sa chanson avec beaucoup de peine, car le bonheur étoit loin de lui ; il n'avoit pas devant ses yeux la Dame pour laquelle il soupiroit, sa consolation, son espoir ; et cette privation augmentoit ses tourmens. Ayant appelé Gobert, il le pria, et lui recommanda, pour l'amour de Dieu, d'accomplir fidèlement ce qu'il alloit lui dire. Il désire qu'aussitôt après sa mort il ouvre son corps pour en retirer son cœur ; qu'il le prépare et embaume avec le plus grand soin. Gobert, triste, abattu, pouvoit à peine prononcer une parole, et lui promit, en soupirant, d'accomplir ses volontés.

Le Châtelain se fit apporter un de ses coffres, qui renfermoit son cher trésor, les tresses qu'il se plaisoit à regarder si souvent. Il en retira un coffret d'argent, qu'il couvrit de baisers, et dans lequel il prit ces tresses chéries, qui sembloient être d'or. « Ah Dieu ! dit-il, comme il m'est précieux ce trésor dont m'a gratifié ma douce Dame ! Hélas ! la mort va séparer le tendre amant de sa loyale amie ! » Il demanda ensuite à Gobert de faire venir

un clerc, pour écrire une lettre. L'écuyer l'amena aussitôt avec lui, et le Châtelain dicta la lettre en ces termes :

« A ma douce et chère Dame, son véritable amant, son serviteur en tous lieux, jusqu'à la fin de sa vie, qui lui envoie ce dernier témoignage d'amour, et ses salutations, qui seront aussi les dernières.

« Dame, j'aime à vous faire savoir que je suis toujours resté votre homme, votre serviteur, votre chevalier, toujours loyal, et tout dévoué, depuis le moment où je vous ai quittée, moment qui m'a causé tant d'affliction. Je ne sens que trop, hélas ! que je ne vous reverrai jamais ; mais j'ai emporté votre cœur avec moi, quand j'ai quitté Fayel, et vous m'avez fait don du plus charmant bijou, les tresses brillantes de votre belle chevelure, qui ne m'ont pas quitté un seul instant. En échange, je vous envoie mon cœur ; il est à vous, il vous revient de droit ; et soyez assurée que jamais véritable amant ne mourra aussi malheureux que moi. Et ce qui rend ma mort plus affreuse, c'est qu'après avoir été si long-temps séparé de vous, je ne puis vous parler avant d'expirer. Ah ! charmante et douce créature, vous surpassez tout ce que l'on peut imaginer de plus parfait, de plus gracieux. Votre cœur est comme le grain le plus pur, sans aucun mélange ; vous brillez parmi les autres beautés comme un diamant, un saphir, une rose vermeille (1) ; jamais dame ne vous fut comparable ; vous êtes la meilleure entre les plus parfaites ; vous êtes comblée de tout ce qu'il y a de beau et de bon ; vous

(1) Le style de cette lettre se ressent un peu du séjour du Châtelain en Palestine ; et l'auteur l'a empreinte assez habilement ici d'une couleur orientale, qui auroit été déplacée au commencement de son récit.

êtes un modèle d'esprit et de sens ; vous conduisez l'homme à la gloire ; en vous se trouvent biens, richesses, trésors. Douce fontaine de pitié, vous êtes remplie de toutes les perfections. Charmante et noble Dame, vous brillez par-dessus toutes les autres dames. Combien je suis affligé, en pensant que vous ne me reverrez jamais, et que je ne vous verrai plus comme autrefois ! Hélas ! toute joie est éteinte ; et quand je pense qu'il faut mourir, et qu'il n'en peut être autrement, je recommande mon âme à Dieu tout puissant, et je le prie, quand elle sera séparée de moi, qu'il l'unisse à la vôtre dans le ciel, pour jouir de la vie éternelle. »

Il fut souvent interrompu par la douleur en dictant cette lettre, et s'évanouit plusieurs fois avant de pouvoir l'achever. Il la plia lui-même, et y apposa son sceau, qu'il jeta aussitôt après dans la mer. Il appela ensuite Gobert, et son varlet, qui se nommoit Hideux, et leur dit d'une voix éteinte : « Je sens que je vais mourir, qu'il ne me reste que peu d'instans à vivre, j'en suis certain. Jurez-moi qu'aussitôt après ma mort, vous ferez ouvrir mon corps, ainsi que je l'ai recommandé à Gobert ; que vous en retirerez mon cœur, et le porterez, avec ces tresses et cette lettre, à Fayel, où je goûtai tant de plaisirs. Je vous le dis à tous deux, afin que si l'un de vous venoit à périr, l'autre s'acquittât de ma commission ; et si vous arrivez tous deux à bon port, c'est Gobert que je charge de l'exécuter. Voici ce que vous aurez à faire : Vous saluerez ma Dame en mon nom ; votre message la plongera dans l'affliction, car elle n'aimoit rien au monde autant que moi ; vous lui donnerez toutes les consolations dont elle aura besoin, en lui recommandant d'être calme, puisqu'elle s'affligeroit inutilement. Vous lui présenterez ce coffre de ma part, et lui direz que je lui renvoie ses tresses

avec mon cœur, parce qu'il lui appartint du jour où je l'ai connue, et qu'il est bien juste qu'il reste avec elle, pour qu'il soit toujours présent à sa pensée. » Il lui prit alors une telle défaillance, que son visage se couvrit d'une pâleur mortelle. Ses serviteurs crurent qu'il alloit rendre l'âme; car il étoit déjà aux prises avec la mort. Ils lui mirent un peu de pain dans la bouche; et en reprenant ses sens, il pensa aussitôt à sa Dame, à laquelle il adresse encore ses regrets. « Chère Dame, dit-il, votre fidèle amant est sur le point de mourir; il ne servira plus votre tendre cœur. Adieu, Amour; tant douce amie, adieu; je quitte la vie. Hélas! pourquoi ne puis-je prolonger mon existence; je vous servirois encore; pour vous, je supporterois les souffrances de cette fatale blessure qui me cause la mort, dont je ressens déjà les atteintes. La terre est un paradis pour les amans fidèles, car l'Amour procure à ceux qui le servent des joies infinies, dont il seroit impossible de compter le nombre; et il est la source de tous honneurs. C'est un insensé celui qui dédaigne l'Amour; car l'Amour rend tout amant aimable, joyeux, spirituel, complaisant, attentionné et agréable, et lui procure tous les avantages de la vie; tandis que le libertinage gâte et dessèche le cœur des amans. Le véritable Amour inspire toujours doux espoir, bon sens, honneur, amabilité, générosité, courtoisie et bonté; et lorsqu'un loyal ami est tous les jours en aussi aimable compagnie, que pourroit-il souhaiter de plus pour être heureux? Que pourroit-il demander davantage? Oui, l'Amour est un dieu en ce monde, car il s'empare entièrement de tous les amans; ils sont pleins de lui, et rien ne sauroit diminuer sa puissance. Hélas! je trouve du soulagement à parler de lui, à me souvenir qu'il fut, qu'il est encore mon souverain. Il m'a comblé de tous ses biens du jour où j'aimai, et pour toute récompense je ne puis que chanter ses louanges. S'il

m'étoit possible de prolonger mes jours, chaque instant de ma vie seroit dévoué à son service; car on ne doit pas craindre de bien s'employer pour ce que l'on aime. Jamais Amour ne cause un chagrin qu'il n'accorde une récompense aux amans qui le servent loyalement; et tous ceux qui aiment bien, méritent d'être les servans d'Amour; car l'Amour nourrit plaisir, loyauté, esprit, honneurs; et tous ces biens sont le partage des amans (1). » Il fut interrompu à ce moment par la violence de la douleur; il pâlit, et perdit entièrement connoissance. Il resta long-temps sans recouvrer l'usage de la parole. Lorsqu'il fut revenu à lui : « Seigneur du Ciel, dit-il, ayez pitié de moi; daignez m'accorder mon pardon. » Puis appelant Gobert : « Ami, au nom de Dieu, faites que je puisse me confesser. » Aussitôt Gobert alla trouver le cardinal. Il le pria instamment de se rendre auprès de son maître pour le confesser, parce qu'il n'avoit plus que quelques instans à vivre. Le cardinal vint de suite auprès du Châtelain; il reçut sa confession, et le fit communier; puis il ajouta : « Ami, n'ayez point de crainte, puisque vous mourez pour le service de Jésus-Christ, notre créateur; maintenez-vous dans la foi, soyez ferme sur les préceptes de sa loi divine, et je vous assure que vous serez sauvé. »

Déjà le Châtelain ne respiroit plus qu'à peine; il fit un der-

(1) Le lecteur aura déjà remarqué, avant d'achever la lecture de cette longue dissertation sur l'amour, combien elle se trouve déplacée dans la bouche d'un moribond, et combien l'auteur a sacrifié largement dans ce passage, aux doctrines mystiques de son siècle sur l'amour. Les anciens Fabliaux en offroient déjà de singuliers exemples; mais l'auteur enchérit ici sur ceux que présentent le lai de Graelent, celui d'Aristote, et beaucoup d'autres des douzième et treizième siècles.

nier effort pour prononcer ces mots : « Gobert, portez mes adieux à ma Dame », et il expira. Quand Gobert vit son maître mort, il s'abandonna au plus violent désespoir; il se tordit les mains, s'arracha les cheveux, pleurant et regrettant tour à tour l'honneur, l'esprit, le courage, la valeur, la libéralité, et toutes les qualités dont son maître étoit doué, et qui en faisoient un chevalier accompli. Son domestique Hideux se désole aussi, et s'écrie en pleurant : « Suis-je assez malheureux! Faut-il que la mort me ravisse le meilleur maître du monde! Ah! sire, il n'y aura plus de bonheur pour moi sur la terre, puisque je vous ai perdu; non, je ne retrouverai jamais un pareil maître! » Gobert et Hideux, accablés de douleur et de tristesse, se mettent en devoir d'exécuter les dernières volontés du Châtelain. Ils ouvrirent son corps, et l'embaumèrent, après avoir retiré son cœur. Ils ne le gardèrent pas plus de trois jours à bord, étant arrivés le quatrième au port de Brindes (1), où ils débarquèrent le corps du Châtelain. Le même jour, le cardinal lui fit un beau et honorable service, et célébra lui-même la messe. Gobert s'occupa sans délai de trouver les moyens de retourner dans son pays; et après avoir distribué aux pauvres tout ce qui avoit appartenu au Châtelain, il se mit en route, accompagné de Hideux, et ne s'arrêta plus jusqu'au terme du voyage, où ils se séparèrent.

Gobert n'étoit plus enfin éloigné de Fayel que de trois lieues, après avoir voyagé par le beau comme par le mauvais temps. Il se reposa pendant quelques jours, afin de prendre des informations et saisir un moment favorable pour accomplir son message.

---

(1) Royaume de Naples.

Il connoissoit un chemin détourné et peu fréquenté, qu'il avoit plusieurs fois parcouru secrètement avec son maître. Il croyoit bien le traverser en toute sûreté, mais il y fit une fâcheuse rencontre. Le seigneur de Fayel se trouva tout à coup si près de lui, qu'il ne pouvoit l'éviter. Il considère et reconnoît Gobert, mais la colère l'empêche de parler; car on l'avoit instruit de tout ce que cet écuyer avoit fait. S'étant un peu calmé, il l'apostrophe en ces termes : « Vous êtes bien osé, après m'avoir déshonoré, vous et votre maître, de reparoître dans ce pays! apportez-vous encore lettres ou messages? Pardieu! vous tombez mal, car vous n'éviterez pas la mort; je te pendrai de mes mains, quand ce ne seroit que pour braver ton maître; tu n'échapperas pas à ma vengeance.

« Sire, répliqua Gobert humblement et d'un air triste, ne vous emportez pas contre moi, car jamais de ma vie je n'ai mérité vos reproches; c'est avec votre permission que j'ai suivi le Châtelain à la croisade. S'il aimoit votre Dame, ce n'étoit pas ma faute; partout où je me suis trouvé, beau doux sire, je vous fus toujours attaché. » Ces paroles apaisèrent un peu Fayel, qui lui répondit : « Eh bien, d'où viens-tu, où vas-tu? Dis-moi la vérité, ou je te fais pendre sur-le-champ à cet arbre; ce sera ton dernier jour. Où as-tu laissé le Châtelain? A-t-il repassé la mer? — Oui, sire, mais il est mort, et son corps est à Brindes; pour moi, je retourne dans mon pays. Je n'ai plus rien à vous dire, sire; et pour Dieu, laissez-moi partir sans me faire outrage, car vous auriez grand tort. Que gagneriez-vous à me tuer ou à me maltraiter pour venger votre offense? — Non, non, pardieu! vous ne m'échapperez pas ainsi; vous êtes encore en mon pouvoir. Allons, sur-le-champ déshabillez-vous sans plus de raison; je veux voir ce que vous portez. Et si tu as quelque chose qui me concerne,

je te ferai mettre à la torture (1); si au contraire je ne trouve rien, tu pourras passer tranquillement. » A ces mots Gobert fut saisi de crainte. « Beau sire, dit-il, je vous en supplie, prenez pitié de moi; veuillez m'écouter un moment, et je vous dirai toute la vérité sans en rien retrancher; mais garantissez-moi la vie et mes membres. » Fayel le lui promit, et Gobert continua: « Sire, que Jésus me préserve de votre colère! le Châtelain est mort dans la traversée, revenant de la Palestine où il fut blessé mortellement d'une flèche; mais avant d'expirer, il m'a recommandé de présenter de sa part mille salutations à ma Dame, et de lui remettre son cœur, qui est renfermé dans ce coffre. Le voici, mon très doux sire; sur mon âme je n'ai plus rien à ajouter, et vous savez tout. » Le sire de Fayel s'empare du coffre avec joie, et dans son impatience de voir ce qu'il renferme, il fait sauter le couvercle, sans s'inquiéter de la clef ni de la serrure. La vue du cœur et des tresses lui causa une vive satisfaction. Il prit la lettre, la lut tout entière, et la referma dans les mêmes plis sans en avoir brisé le cachet; puis il appela Gobert, et lui dit: « Tu es bien heureux, Gobert, que je ne te fasse pas pendre aujourd'hui. Va-t'en, quitte sur-le-champ ma terre, et n'y séjourne sous aucun prétexte, car si jamais je t'y trouvois, je te pendrois sans rémission. »

Gobert s'éloigne le chagrin dans l'âme, et le sire de Fayel

---

(1) Le texte porte *detraire*. Il est souvent question, dans nos anciens romans, de ce supplice, qui étoit sans doute une espèce de torture. La prière que Gobert fait au sire de Fayel de lui conserver la vie et les membres, confirme plutôt ce genre de supplice que celui de l'écartellement, qui entraîneroit forcément la mort.

retourne droit au château. Il appela aussitôt son maître queux (1), et lui commanda de mettre tout son savoir à préparer des poules et des chapons avec une sauce exquise, qui seront servis à tous les convives. « Mais, ajoute-t-il, tu feras avec la même sauce un mets à part de ce cœur, que tu présenteras à ta maîtresse, et pas à d'autre. — Sire, avec l'aide de Dieu, j'exécuterai vos ordres exactement, soyez-en certain. » Le cuisinier apprêta son repas de la manière la plus délicate possible. Quand le couvert fut dressé, on se mit à table. Les varlets servirent d'abord quantité de mets recherchés, qu'ils offrirent à tous les convives; ensuite le cœur seul fut présenté à la dame de Fayel, pendant qu'un autre mets presque semblable fit le tour de la table, et chacun en mangea avec plaisir. La Dame fit l'éloge du plat qu'on lui avoit servi, et elle avoua que jamais elle n'avoit rien mangé de plus savoureux. « Pourquoi, ajouta-t-elle, notre cuisinier n'en apprête-t-il pas plus souvent; c'est sans doute que la préparation de cette viande est trop dispendieuse? — Dame, ne soyez pas surprise de la qualité de cette chair, car pour aucun prix on ne pourroit s'en procurer de pareille. — Et comment la nomme-t-on, beau sire? dites-le-moi, de grâce. — Dame, ne vous en effrayez pas : le mets que vous venez de manger, je vous l'affirme, c'est le cœur que vous avez le mieux aimé; c'est celui du châtelain de Coucy, qui a été apprêté exprès pour vous. Il a été servi à vous seule, et nous avons tous mangé d'un mets de même apparence. Vous avez aimé le Châtelain pendant qu'il vivoit; j'en ai souffert jusqu'à ce jour honte et tourmens; et pour ma vengeance, je vous ai fait manger son cœur. » La dame de Fayel fut glacée d'effroi, mais elle répondit sagement : « Non, sire, je ne puis ajouter foi à ce

(1) Chef de cuisine, de *coquus*.

que vous me dites; car il y a plus de deux ans que le Châtelain n'a paru dans ce pays, depuis le moment où il est parti pour la croisade, et qu'il a passé outre mer avec tous les chevaliers. » Fayel dit à son varlet : « Apporte-moi ce petit coffre (1), je lui ferai voir si je mens ou si je dis vrai. » Le varlet lui présenta le coffre d'argent. Fayel le prit, et l'ouvrant devant sa femme, il lui montra les tresses, lui lut la lettre d'un bout à l'autre, et lui en fit examiner le sceau. « Reconnoissez-vous ces armes? Ce sont celles du châtelain de Coucy. » Puis lui mettant la lettre dans la main : « Dame, ajoute-t-il, c'est bien son cœur que vous avez mangé, n'en doutez pas. — Ah Dieu! sire, cette pensée m'est affreuse; mais puisqu'il en est ainsi, je vous promets bien que de ma vie je ne prendrai plus d'autre nourriture, et que je ne goûterai d'aucun autre morceau après cette chair tant aimée. La vie est maintenant un trop pesant fardeau pour moi; je ne veux plus vivre : Mort, délivre-moi! » A ces mots elle tomba sans connoissance le visage sur la table, frappée d'un tel saisissement, que son sang s'étoit glacé dans ses veines. On l'emporta aussitôt, et on la plaça sur son lit; elle y resta sans mouvement, pâle et défigurée; et lorsqu'elle eut repris un peu ses sens, elle poussa un long soupir. « Hé! que m'est-il donc arrivé! sire Dieu, que suis-je devenue! Quel malheur! J'ai perdu mon doux ami, qui étoit si prudent, si discret; le plus loyal, le plus fidèle de tous les amans de France et d'Allemagne. Ce qui redouble ma peine, c'est que c'est moi qui suis cause de son départ; cette pensée déchire mon cœur. Malheureuse! je mettois toute ma consolation dans son retour; je l'ai attendu; et maintenant que je sais qu'il est mort, que me serviroit de vivre, car

(1) C'est le sujet de la seconde miniature, compartiment de gauche.

tout plaisir est à jamais perdu pour moi. Ah! dans sa douleur il m'a envoyé son cœur! Il me prouve qu'il étoit tout à moi; le mien devoit être tout à lui. On verra bien aussi qu'il lui appartient, car je ne lui survivrai pas! » Elle tomba de nouveau en défaillance, et resta long-temps sans parler. S'étant un peu remise, elle prononça encore quelques mots de regrets à son ami; mais bientôt son agitation devint extrême, elle se déchire, et tord ses poings; ses yeux tournent et annoncent sa fin prochaine. Elle ne peut soutenir plus long-temps son horrible martyre; elle pria Dieu de lui pardonner, et rendit l'âme.

Son corps demeura sans vie (1). Dieu lui fasse miséricorde! Le cœur de Fayel fut vivement ému à ce spectacle. Cette mort si soudaine le remplit d'inquiétude et de consternation. Il craignoit que les amis de sa femme ne vinssent l'en accuser et lui en demander raison. Il la fit enterrer honorablement comme il convenoit à son rang et à sa noblesse. Les parens de la dame de Fayel ne tardèrent pas à apprendre la nouvelle de cet événement, et résolurent de tirer vengeance d'une mort dont le sire de Fayel leur paroissoit coupable. Mais, pour être bref, il s'arrangea avec les parens de sa femme, et il fut convenu qu'il quitteroit le pays et feroit le voyage d'outre-mer. Il resta long-temps en Orient, et repassa en France; mais il traîna partout ses chagrins et ses ennuis, et mourut peu de temps après son retour.

Je terminerai ici mon récit et l'histoire de deux vrais amans, dont la fidélité fut inaltérable; amans constans et secrets, unis

---

(1) C'est le sujet de la seconde miniature, compartiment de droite.

de cœur, d'intention, de volonté, comme doivent être tous les parfaits amans. Mais combien se disent vrais amans, dont le cœur est loin de répondre à ce titre! car tous les cœurs ne se ressemblent pas. Il y a des hommes qui, en apercevant une dame ou demoiselle, éprouvent une vive émotion, et semblent être épris d'un amour qui ne finira pas; mais si elles ne répondent pas à leurs premières démonstrations par un mot agréable, par un salut gracieux, le cœur de ces faux amans est bientôt détaché, et se tourne d'un autre côté. Ce sont des gens sans honneur, sans loyauté; leur cœur s'irrite dès qu'ils n'obtiennent pas ce qu'ils désirent; ils ont recours alors à la médisance, et ils font consister leur bonheur à déshonorer les dames. Voilà les ennemis de l'amour, et leurs caresses n'ont aucune de ses douceurs. Un seul bien loyalement acquis, vaut mieux que cent mille autres qui viennent de mauvaise source (1). Mais les vrais et discrets amans que l'Amour embrase de ses feux, détestent tout ce qui peut porter atteinte à l'honneur; c'est pour eux que sont réservés plaisirs, joie, récompenses; jamais ils ne perdent courage, et ils vivent dans une douce espérance jusqu'à ce qu'Amour leur accorde ses faveurs. Ils sont perpétuellement placés entre la crainte et le plaisir, comme le forgeron qui allume et souffle son feu pour battre le fer sur l'enclume; quand il a soufflé long-temps et que le feu est dans toute son ardeur, il jette de l'eau dessus, sans pour cela l'éteindre aucunement. De même l'amour est mêlé de froid et de chaud; et si l'on ne

(1) On lit dans le texte :

Uns seulz biens acquis loiaument
Vaut plus que cent mil autrement.

Cette maxime a quelque rapport avec celle-ci, qu'on ne sauroit trop répéter par le temps qui court : *Bien mal acquis ne profite jamais.*

peut compter tous les sujets de peine qui tourmentent les amans, l'on ne peut dire aussi combien ils goûtent de plaisirs et de jouissances et la nuit et le jour.

Pour moi, engagé au service de l'Amour, j'ai consacré mon cœur et mon talent à rimer cette histoire en l'honneur d'une aimable et gracieuse dame. Je rimerai également mon nom, mais sans qu'on puisse le reconnoître, ni découvrir comment je l'ai caché; j'en suis certain : car il seroit fort indifférent à celui qui le devineroit, de connoître si la vanité, l'espérance ou la mélancolie m'ont porté à composer cet écrit; mais celle pour qui je l'ai entrepris connoît mes sentimens, je le sais; et je serai bien récompensé si elle daigne accueillir mon hommage. Je me consacre à son service, car elle fait toute ma félicité : je la chante souvent en secret et hautement, et je veux me maintenir en joie pour la servir tant que je vivrai.

FIN DE L'HISTOIRE DU CHATELAIN DE COUCY
ET DE LA DAME DE FAYEL.

# TABLE.

Préface..... *Page* j

Description du Manuscrit de la Bibliothéque du Roi qui contient *Li Roumans dou chastelain de Couci et de la dame de Fayel*..... xj

Lai dame dou Fael..... xvij

Li Roumans dou chastelain de Couci et de la dame de Fayel (texte)..... xxj

L'Histoire du chatelain de Coucy et de la dame de Fayel (traduction)..... 273

FIN.

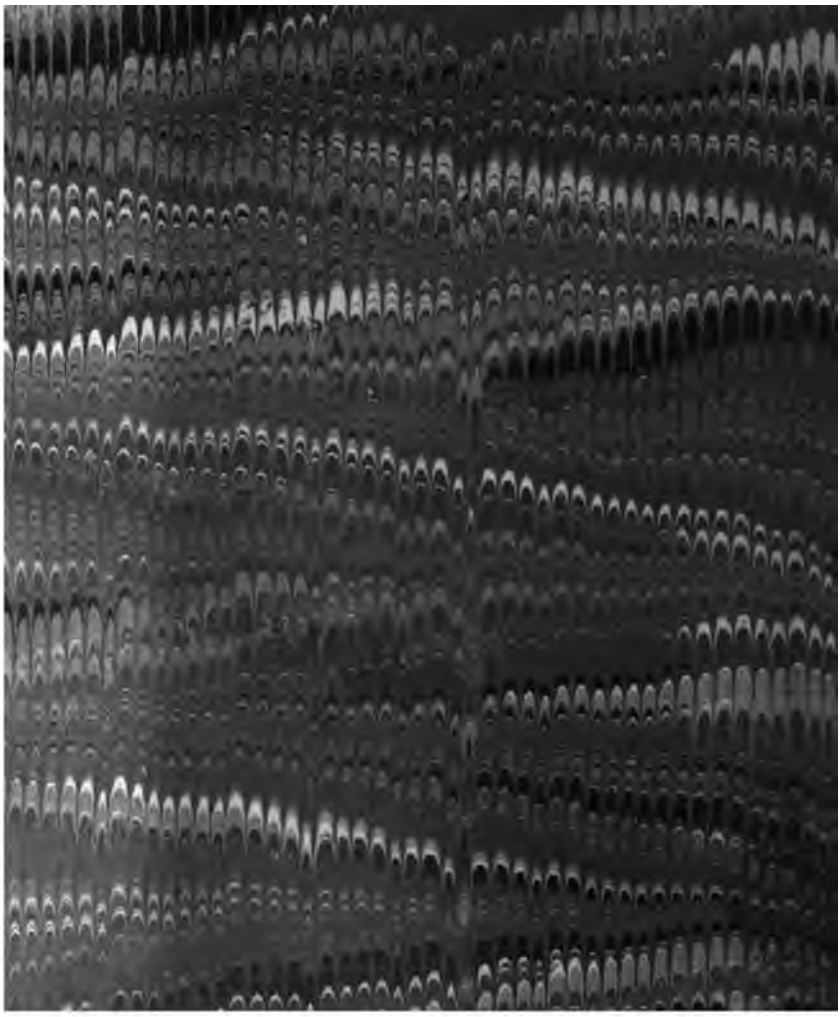

Stanford University Libraries
3 6105 004 073 396

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

DOC OCT 27 1994
JUN 01 1995
MAR 03 1998
MAR 03 1998

WILLIAM SALLOCH
Pines Bridge Road